« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14669 – 6 F

VENDREDI 27 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les limites de l'ouverture en Tunisie

LA Tunisie est-elle en train de revenir aux « années Bourguiba », celles d'un régime qui ne tolérait guère la critique ? Le vote précipité et unanime par une Chambre des députés monocolore d'une nouvelle loi qui réglemente l'activité des associations pourrait le donner à penser dans la mesure où se trouve mise en cause, par des voies détournées, l'indépendance de la Ligue tunisienne des droits de l'homme.

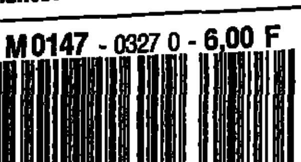
Cette loi, qui impose aux associations leur mode de fonctionnement, et à laquelle elle oppose un « refus total », la Ligue la juge anti-constitutionnelle et contraire aux conventions et usages internationaux. « C'est une réponse juridique du gouvernement à nos prises de position, en juin et en décembre derniers, qui dénonçaient notamment la torture », a affirmé son président, M. Moncef Marzouki, qui a dénoncé « le décalage entre le discours (officiel) et la pratique ».

MOBILISÉS, depuis de longs mois, pour combattre le péril islamique avec d'autant plus de détermination que leur voisin algérien s'y emploie, lui aussi, avec une égale énergie, le président Ben Ali et les siens semblent supporter de moins en moins bien le comportement de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, font valoir que la fin ne justifie pas les moyens et gênent ainsi l'action du pouvoir, attelé à la construction d'un « Etat invulnérable ».

Les cinq partis de l'opposition légale sont trop invertébrés, trop divisés en clans et en chapelles, trop sensibles aux honneurs, pour oser, quand il le faut, contester de front le pouvoir, qui cherche à les garder sous contrôle. Le président Ben Ali ne vient-il pas d'annoncer son intention de réactiver le « Pacte national » imaginé au mois de novembre 1988, pour rassembler, autour d'une « somme de principes et de valeurs », l'ensemble des forces politiques. Reprendre cette initiative, restée lettre morte, est une manière de fixer les limites d'une ouverture démocratique qui n'en finit pas de se faire attendre.

PAR la force des choses, ce sont donc les organisations humanitaires qui, par leur franc parler, essuient les foudres d'un pouvoir trop sûr de son bon droit. Amnesty International a ainsi récemment dénoncé « les violations systématiques et de grande ampleur des droits de l'homme dans tout le pays », commises par le gouvernement dans sa lutte contre le mouvement islamiste clandestin Ennahdha.

Certes, l'exemple algérien prouve, a posteriori, aux autorités tunisiennes qu'elles ont fait le bon choix et n'ont probablement pas eu tort de maintenir les islamistes en quarantaine politique. Mais il serait regrettable qu'une démarche, trop aveuglément répressive, ne s'accompagne pas d'une *courageuse* ouverture démocratique à laquelle avait laissé croire M. Ben Ali, « tombeur » du « Combattant *suprême* », lorsqu'au mois de novembre 1987 il s'était présenté à son peuple comme « l'homme du changement ».



M 0147 - 0327 0 - 6,00 F

Après l'échec des socialistes aux élections régionales

Le premier ministre annonce « des changements » au gouvernement

Mme Edith Cresson a indiqué, mercredi 25 mars, qu'il y aurait prochainement « des changements dans le gouvernement ». Cependant, le premier ministre n'a pas précisé si elle conserverait elle-même sa fonction ou si elle céderait sa place à l'une des personnalités dont les noms circulent depuis quelques jours – MM. Delors, Bérégovoy, Lang notamment. Devant le bureau exécutif du PS, M. Jean-Marc Ayrault s'est fait le porte-parole de ceux qui souhaitent le départ de Mme Cresson. Pour sa part, celle-ci a exprimé au chef de l'Etat son souhait de faire entrer des écologistes dans son équipe et d'en écarter certains « éléphants » du PS.

Mme Cresson sereine...

par Thierry Bréhier

Une quasi-certitude : il y aura bien un remaniement gouvernemental après le second tour des *élections cantonales. Une interrogation* : cela ira-t-il jusqu'à un changement de premier ministre ? Au lendemain d'un véritable séisme électoral, la tradition a été respectée : toute la journée du mercredi 25 mars, les milieux politiques ont bruí de mille rumeurs. Le départ de Mme Edith Cresson était non seulement souhaité dans de nombreuses antichambres socialistes, y compris dans quelques salles à manger ministérielles, mais annoncé par les entourages de certains ministres. Le nom de son successeur était déjà donné, même si certains donnaient pour sûr celui de M. Pierre Bérégovoy, alors que d'autres pariaient sur celui de M. Jack Lang, et que quelques-uns rappelaient celui de M. Jacques Delors. Et pourtant, à l'hôtel Matignon, nul ne préparait les cartons. L'ambiance y était certes curieuse, les collaborateurs du chef du gouvernement ayant l'impression de se trouver en état d'apnée, ce curieux moment où le plongeur retient son souffle avant de remonter... ou de plonger.

Au milieu de cette agitation, Mme Cresson a gardé le calme de quelqu'un qui est prêt à conserver son poste, mais qui en a déjà suffisamment mesuré les inconvénients pour se préparer à le quitter un jour avec soulagement.

Lire la suite et l'article de JEAN-LOUIS SAUX page 7
Lire également page 8 les articles de nos correspondants régionaux

Crise ouverte à la FEN

Déchirée par le conflit entre socialistes et communistes, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) est au bord de l'éclatement.

Lire page 10 l'article de GÉRARD COURTOIS et de CHRISTINE GARIN

Une plongée dans les archives de l'ex-Union soviétique

Comment exploiter les 75 millions de documents produits par trois quarts de siècle de bureaucratie ?

WASHINGTON

de notre correspondant

C'était à Moscou, au mois d'août dernier, quelques heures à peine après l'échec du coup d'Etat. Les compagnons de Boris Eltsine étaient occupés à se congratuler quand ils apprirent que des partisans des putschistes détruisaient une partie des archives de ce qui était encore l'URSS. Médiéviste, plus habitué à travailler avec une machine à écrire qu'avec un pistolet-mitrailleur, Rudolph Pikhoya, un proche du président Eltsine, s'empare d'une Kalachnikov et, avec quelques autres, s'en fut prendre d'assaut et placer sous bonne garde le bâtiment des archives. Une des étapes de la démocratisation pouvait commencer : le dépouillement et l'ouverture au public de cette documentation monstre que sont les archives de soixante-dix ans de régime soviétique.

Chef de la Librairie du Congrès, à Washington, James H. Billington, qui raconte cette anecdote, était à Moscou au moment des faits et se trouve être, aussi, un ami de son collègue historien Pikhoya. Celui-ci est, aujourd'hui, le « patron » des archives soviétiques, chargé de leur ouverture au public. Tout naturellement, il a demandé à James Billington de l'assister.

La tâche est énorme, explique M. Billington au *Monde* : ces archives forment sans doute *« la plus importante source encore inexploitée de l'histoire du vingtième siècle. Au début, nous pensions avoir affaire à quelque trente millions de documents. Maintenant, nous estimons l'ensemble à plus de soixante-quinze millions de documents. Pour avoir un ordre de grandeur, rappelez-vous que la Librairie du Congrès, de loin la plus grande du monde, ne possède à ce jour que cent millions de documents ».*

Dans ces kilomètres de casiers, registres, cartons à fiches et autres classeurs se trouvent quelques-uns des secrets les mieux gardés de ce siècle.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

La volte-face du colonel Kadhafi

Tripoli étant revenue sur sa décision de livrer ses deux agents accusés de terrorisme, l'ONU envisage à nouveau des sanctions

☆



Lire page 5 les articles d'AFSANÉ BASSIR-POUR et d'ALEXANDRE BUCCIANTI

L'Europe et la bioéthique

Dans un entretien au « Monde », Mme Lalumière annonce « une convention européenne avant la fin de 1993 »

Annonçant, mercredi 25 mars à Madrid, la création d'une « conférence permanente » des comités nationaux d'éthique (le Monde du 26 mars), Mme Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, a évoqué la future convention européenne de bioéthique. Au moment où, en France, le Conseil des ministres adopte une série de projets de loi concernant la bioéthique, qui seront discutés par le Parlement lors de la session de printemps (le Monde du 7 mars), Mme Lalumière, dans un entretien accordé au Monde, fait le point sur ce texte, qui devrait, selon elle, entrer en vigueur avant la fin de 1993.

MADRID

de notre envoyé spécial

« Pouvez-vous nous préciser ce que sera la future convention européenne de bioéthique ?

– Il s'agira d'un texte court portant sur un certain nombre de principes fondamentaux et non d'un texte détaillé concernant tous les problèmes se posant dans le champ de la bioéthique. Cette convention sera complétée par une série de protocoles additionnels beaucoup plus concrets, portant sur des questions précises comme, par exemple, les transplantations d'organes.

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 11

Les Japonais encouragés à réduire le temps de travail

Au Japon, l'offensive syndicale de printemps est sur le point de s'achever : dans l'automobile, l'acier, l'électronique et l'industrie lourde, des accords vont être conclus entre le patronat et les syndicats sur la base d'une augmentation modérée des salaires (inférieure à 5%). Des accords sont aussi intervenus sur la réduction de la durée du travail, le gouvernement encourageant ce mouvement qui ne concerne pas les salariés des PME.

Lire page 20 l'article de PHILIPPE PONS

L'Ukraine cherche à se soustraire à l'influence économique russe

Déterminée à se donner les moyens de son indépendance, l'Ukraine cherche à se soustraire à l'influence économique de la Russie. Elle vient donc de décider de quitter la zone rouble et de créer sa propre monnaie. A partir du 1er avril, l'usage d'une monnaie ukrainienne provisoire, les « coupons », va donc être généralisé – à une date que beaucoup jugent irréaliste. Les échanges avec les Etats de la CEI seront libellés en devises convertibles.

Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Société

Travailler la nuit

par Yvette Roudy

PEUT-ON faire appel au principe d'égalité, valeur de progrès, pour justifier une décision qui, à l'évidence, répond à une logique avant tout libérale ? Telle est la question que l'on se pose aujourd'hui, alors que le gouvernement, en s'appuyant sur une récente condamnation de la Cour de justice européenne, vient de décider, au nom de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, de dénoncer la Convention 89 de l'OIT sur l'interdiction *du travail de nuit des femmes dans* le secteur industriel.

L'égalité professionnelle, je connais. J'ai longtemps plaidé pour l'introduction de mesures spécifiques – dites de rattrapage – en faveur des femmes, compte tenu des retards qui étaient (et sont toujours) *les leurs en matière de* salaire, de promotion ou de qualification. Aujourd'hui, sur le travail de nuit, force est de constater que c'est un alignement sur le statut du travailleur masculin, que rien ne protège, qui a été recherché plutôt que l'inverse, afin d'offrir aux entreprises une main-d'œuvre qu'elles jugent nécessaire à leur rentabilité et à leur compétitivité. Il n'y a pas dans cette affaire de dynamique de progrès.

Je ne reviendrai pas sur le débat juridique. La France n'était pas obligée de dénoncer une convention internationale signée antérieurement au traité de Rome et qui l'engage tout autant, y compris si celle-ci apparaît contradictoire, dans certaines de ses dispositions, avec celle-là. La jurisprudence, en *la matière, ne semble pas aussi* explicite qu'on veut bien nous le dire.

Faux progrès

Il y a – c'est vrai – des évidences. Que la loi doive s'adapter au monde moderne, cela ne fait pas de doute : nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle, quand le travail de nuit des femmes dans les mines ou en usine réduisait – c'est ce que craignait le législateur de l'époque – leur capacité de procréation ! Aussi, que des entreprises soient contraintes de revoir l'organisation du travail parce qu'elles considèrent les investissements lourds que représente la modernisation de leur équipement, cela se comprend. Que l'on doive accepter une certaine flexibilité, du mi-temps ou du temps partiel..., cela peut être même intéressant, dès lors que ces modifications sont négociées dans un cadre global et que des contreparties solides sont prévues. Les risques de dérapage cependant sont nombreux, et certaines précisions me semblent nécessaires. Le progrès technique ne peut se faire au détriment du progrès social, c'est là une conception de société. Faire du travail de nuit une activité ordinaire, le banaliser, c'est aller à l'encontre du progrès social. Il est étonnant que nous ne soyons pas plus nombreux à le dire aujourd'hui.

L'être humain – l'homme comme la femme – n'est pas fait pour travailler la nuit. Il sait que cette forme d'activité l'exclut de la vie sociale. Cette solution peut être séduisante à certains, mais qui constituent une minorité. Pour les autres, confrontés aux difficultés du moment, à une crise de l'emploi sans précédent, le travail de nuit sera plus subi que choisi.

Pour une réflexion plus globale

Nous vivons tous selon des rythmes biologiques. Les bouleverser, c'est prendre le risque de susciter des troubles, des intolérances qui peuvent se traduire par des signes cliniques (fatigue persistante, troubles du sommeil, usage chronique de somnifères, troubles psychologiques, digestifs, etc.). Qui dira les effets à terme sur la santé, sur l'espérance de vie ?

L'égalité, dans le sens où je l'entends, c'est l'inscription de l'interdiction du travail de nuit comme principe commun aux hommes et aux femmes. La règle une fois écrite, les dérogations sont toujours possible. Mais elles sont alors encadrées. Enfin, comment ne pas penser qu'une telle question mériterait d'être examinée à travers une réflexion plus globale et plus complète sur la réduction et l'aménagement du temps de travail ? La tâche est plus difficile, mais nous y gagnerions en clarté. Le gouvernement, les partenaires sociaux, les parlementaires ont là l'occasion d'ouvrir à nouveau ce débat.

Il sera à l'honneur du législateur que l'on ne peut accuser, à tout moment et dès qu'il émet une réserve, de vouloir casser l'économique de savoir être ferme et contraignant. Que je sache, l'économique a aussi des gages à donner qu'il ne donne pas toujours en matière d'audace industrielle et sociale. Un gouvernement progressiste, en France, ne peut pas brader l'égalité entre hommes et femmes – qui fait partie de son identité – au nom de l'Europe, que l'on a connue plus ambitieuse. Ce serait renoncer à son éthique même.

► Yvette Roudy est député (PS) et maire de Lisieux.

Citoyens dans l'entreprise

par Jacques Le Goff

« CITOYENS *dans la cité, les travailleurs doivent l'être aussi dans l'entreprise.* » Aussi nette qu'une devise, aussi ferme qu'un impératif catégorique, cette courte phrase claque comme oriflamme au vent dès les premières lignes du rapport sur *les Droits des travailleurs*. C'était en septembre 1981. Jean Auroux venait de rendre public un document d'une centaine de pages resté dans les mémoires sous la dénomitation « Rapport Auroux ». Courant 1982, les intentions allaient prendre corps dans un dispositif légal impressionnant se déployant dans quatre grands textes qui ont fait date.

On se souvient encore des tempêtes que déchaîna cette réforme. Tandis que le monde du travail célébrait dans l'enthousiasme *« l'avènement d'une ère nouvelle »*, le CNPF vaticinait sur *« la mort de l'autorité patronale »* et *« la bolchévisation des entreprises »*. Une inquiétude et une violence de ton à vrai dire délibérément exagérées et mal ajustées à un projet réformateur des plus audacieusement raisonnables. Car enfin, mises à part quelques modifications réellement novatrices (le droit d'expression des salariés, l'obligation annuelle de négocier dans l'entreprise...), il était tout sauf révolutionnaire. Ecartant d'emblée l'idée de cogestion ou de « cosurveillance » (*cf* le Rapport Sudreau de 1976), Jean Auroux prit bien soin de rappeler avec insistance le principe cardinal d'*« unité de direction »*. La démocratisation politique dans l'entreprise était remise à plus tard, l'essentiel apparaissant moins de s'engager sur des terres inconnues que de porter à leur apogée les logiques à l'œuvre dans le droit du travail depuis les années 1920-1930. En ce sens, le dispositif Auroux faisait plus figure d'héritier que de pionnier. Il n'en était pas moins remarquablement prometteur.

Un sentiment de désenchantement

Aujourd'hui, dix ans après, que reste-t-il de l'ambition de « citoyennisation » de l'entreprise par son intégration à l'espace public démocratique et sa complète soumission à l'état de droit ?

Un réel sentiment de désenchantement chez ceux, nombreux, qui avaient cru à la possible métamorphose des espaces productifs, conduit à une appréciation désabusée sur le mode du « rien » ou « presque rien ». Et non sans de solides arguments souvent forgés au feu de l'expérience d'un douloureux échec. Il suffit, disent-ils, d'ouvrir les yeux.

Les groupes d'expression des salariés ? Sauf exception, ils ont sombré dans un état de coma dépassé après une vie éphémère et sans éclat. Même là où l'expérience fut menée avec sérieux, les salariés ne s'y sont jamais réellement intéressés.

Les institutions représentatives du personnel ? Leur étoile ne cesse de pâlir. Délégués du personnel, comités d'entreprise, CHSCT se sont encalminés dans un fonctionnement atone frisant l'aboulie. Ce qui n'est d'ailleurs pas sans incidence sur la participation électorale en constante régression depuis huit ans (6 % d'abstentions supplémentaires).

Les syndicats ? Les taux catastrophiques d'adhésion – 8 % à 10 % – parlent d'eux-mêmes. Quant au projet de *« recomposition de la collectivité de travail »*, en vue d'une meilleure intégration des travailleurs précaires, il a fait long feu, sous le poids du nombre et la logique d'une situation par nature rebelle à l'idée d'appartenance et de citoyenneté effectives. Comment ferait-on valoir ses droits quand l'avenir est suspendu à la décision souveraine de l'employeur ? Et que dire des trois millions de chômeurs pour qui le langage de citoyenneté prend des allures de langue étrangère ?

Un constat bien éprouvant, qui appelle une réflexion sur les causes de l'échec et, pourquoi pas, un débat parlementaire mettant en œuvre l'idée d'évaluation des politiques publiques. Mais un constat qui ne saurait, nous semble-t-il, tenir lieu, à lui seul, de bilan. Déception et désabusement ne doivent pas dissimuler l'indéniable productivité sociale et démocratique d'un dispositif qui a, malgré tout, malgré l'inertie du social et l'entropie de la crise, introduit des changements substantiels.

On ne peut, tout d'abord, passer sous silence ce fait important que les salariés ont, malgré tout, tiré du dispositif Auroux une conscience plus aiguë de leurs droits civils et sociaux fondamentaux dans l'entreprise : liberté de conscience, d'expression, d'échanges, droit à l'information, à la sécurité... et une détermination renforcée dans leur défense par les voies de droit.

A cet égard, on ne peut que se féliciter du soutien qui leur est apporté par les tribunaux et, tout particulièrement, par la Cour de cassation, qui a fait preuve, ces dernières années, d'une grande fermeté en ce domaine (jurisprudence Clavaud, en 1988, Fraternité Saint-Pie X, en 1991...). Si l'arbitraire est loin d'avoir été proscrit de l'entreprise, l'affermissement de la *citoyenneté civile, proclamée par le* rapport Auroux et armée par la loi du 4 août 1982, donne les moyens de le tenir efficacement en échec.

Ajoutons que si les salariés se sont incontestablement désintéressés des groupes d'expression, l'idée et la pratique ont pourtant fait leur chemin à travers les mille et une techniques d'implication personnelle des travailleurs dans leur activité. Non que la philosophie en soit commune. Tant s'en faut. Mais dans l'un et l'autre cas, ce qui se cherche confusément, c'est un nouveau mode d'articulation entre l'économique et le social, l'individu et le collectif. Et l'on peut penser que l'une des grandes tâches de cette fin de siècle pourrait être d'inventer une figure de compromis entre la pédagogie démocratique des groupes d'expression et la logique d'efficacité instrumentale des cercles de qualité... eux-mêmes, au demeurant, à la recherche d'un second souffle.

Enfin, là où ils existent, là où ils savent mobiliser les instruments d'information et de contrôle mis à leur disposition en 1982, les comités d'entreprise font, jour après jour, la preuve de l'utilité d'une institution irremplaçable. Quant à la négociation d'entreprise, elle poursuit sa progression avec, en 1990, la conclusion de 6 496 accords, soit 12 % de mieux que l'an dernier. Cela est à mettre au crédit des intuitions de 1981-1982.

On peut, finalement, se demander si la principale limite du dispositif mis en place par Jean Auroux et Martine Aubry ne vient pas de ce qu'il procédait d'une conception du social sinon dépassée, du moins sérieusement ébranlée par des aspirations nouvelles et des conduites de retrait, en dessinant une figure plus labile, plus incertaine et, du coup, plus immaîtrisable. Des formes nouvelles de régulation sociale, de démocratie participative restent à inventer en lien avec les formes traditionnelles hors toute compulsion volontariste.

Et, dans un contexte qui a tout de même changé en dix ans avec l'abandon de la mystique du plein-emploi, n'est-ce pas la citoyenneté elle-même qui reste à redécouvrir et à redéfinir, non seulement comme garantie de droits, comme possible accès au statut d'acteur, mais aussi comme exercice de responsabilité individuelle et collective vis-à-vis des sans-emplois qui en viennent à douter de leur appartenance à la cité.

► Jacques Le Goff est maître de conférences de droit public (IUT - Lorient), auteur de *Du silence à la parole - Droit du travail, société, Etat - 1830-1989*. Calligrammes.

COURRIER

L'affaire du fichier juif

Le point de vue des archivistes...

L'Association des archivistes français regroupe près de sept cents personnes dont le métier est de s'occuper d'archives, métier qui ne s'improvise pas. Elle ne peut rester muette au sujet de ce qui est devenu l'affaire du fichier des juifs de 1940, à l'occasion de laquelle les archivistes sont quasiment les seuls à n'avoir pas fait valoir haut et fort leur point de vue.

Elle constate d'abord avec soulagement que la seule solution *acceptable, c'est-à-dire la conservation*, a été retenue et que les hypothèses de destruction ou d'autodafé ont été abandonnées.

Elle est cependant très surprise que l'on puisse se poser la question du lieu de conservation de ce fichier. En effet, les archives publiques doivent être conservées dans des services publics d'archives, ainsi que le prévoit la réglementation en vigueur (loi du 3 janvier 1979 et décrets d'application).

Elle déplore ce débat qui témoigne d'une grave méconnaissance du monde des archives. Les services publics d'archives ne seraient pas dignes de conserver certains documents sensibles, alors que c'est leur tâche de collecter, traiter et communiquer tout ce qui leur est confié, en application, encore une fois, de la réglementation en vigueur.

JEAN-LUC EICHENLAUB
(Président de l'Association des archivistes français.)

... et celui d'un « citoyen isolé »

Je vois bien que je suis vaincue, que personne n'a jamais pris au sérieux le point de vue que nous sommes nombreux à défendre concernant la nécessité de détruire le fichier des juifs de la préfecture de police de Paris. Tout d'abord parce que l'inventeur du fichier, M[e] Klarsfeld, ne lâcherait pas sa proie ; ensuite parce que les historiens, alléchés, étaient décidés à garder ces « documents » (avec, en plus, la crainte du révisionnisme qui se profile à l'horizon) ; finalement parce que les moyens de la CNIL ne lui permettent sans doute pas une enquête plus approfondie.

Quoi de plus simple que de consulter les « organisations », comme les groupes d'anciens déportés ou les « représentants » de la communauté juive ou les associations telles que la Ligue des droits de l'homme, etc. En ce qui concerne les groupements religieux, la tradition impose que l'on préserve les témoins des cruautés qui ont affecté les juifs.

Quant à moi (et aux nombreux amis qui pensent comme moi et me l'ont dit), la CNIL, en dépit de ses promesses, ne m'a même pas fait savoir qu'elle procédait à des auditions. Je l'ai appris par hasard et ai aussitôt averti M. Berthold Goldman, qui a finalement pu exprimer notre point de vue. Il a été le seul.

J'aurais chassé tout cela de mon esprit, si je n'avais appris par la télévision la semaine dernière que la CNIL, ayant découvert que M. de Chambrun avait fait établir dans sa mairie de Saint-Gilles des fichiers portant l'origine étrangère ou le groupe ethnique de certains de ses administrés, lui a enjoint formellement de détruire lesdits fichiers. Cette fois, c'est la CNIL qui se fâche ! C'est à se tordre de rire ou plutôt à pleurer de pitié. Le fichier des 140 000 juifs doit être pieusement préservé, mais les fichiers constitués actuellement, et dans un but que l'on devine, doivent être radicalement détruits. De qui se moque-t-on ? Les pauvres citoyens isolés n'ont que les journaux pour faire entendre leur voix.

BIANCA LAMBLIN
(Paris)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme « des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

CEI : s'estimant menacée dans son indépendance

L'Ukraine cherche à échapper à la zone économique russe

Les dirigeants de Kiev ont exposé, mercredi 25 mars, les grandes lignes de la *«politique nationale de l'Ukraine»*. Ce document, qui envisage notamment le passage aux prix mondiaux, libellés en devises convertibles, pour tous les échanges entre pays membres de la CEI, montre que les responsables ukrainiens, bien qu'ils s'en défendent, cherchent à échapper à la zone d'infuence économique russe.

MOSCOU

de notre correspondant

Que faire, à présent que la CEI a montré ses limites et son impuissance, à quel autre «saint» se vouer, où chercher une solution de rechange? L'échec du sommet de Kiev, où l'on a une nouvelle fois dû faire l'impasse sur les questions économiques, a lâché la bride aux initiatives, mais aussi aux rumeurs et aux soupçons : non seulement l'Ukraine est plus déterminée que jamais à se donner les moyens de son indépendance, mais, à en croire une bonne partie des médias russes, elle serait désormais déterminée à quitter la Communauté. La Russie, de son côté, pourrait changer son fusil d'épaule en consolidant une zone d'influence plus réduite, en renforçant ses liens avec les ex-Républiques d'Asie centrale et éventuellement certains des Etats du Caucase.

A Kiev, le porte-parole du président Leonid Kravtchouk a bien entendu démenti *que l'Ukraine* veuille quitter la Communauté. Mais les grandes lignes de la *«politique économique nationale de l'Ukraine»*, telles qu'elles ont été exposées mardi 24 mars au Parlement, prouvent au moins que les dirigeants de Kiev cherchent à échapper au plus vite à la zone d'influence économique de la Russie. Et que les débats du Parlement aient eu lieu à huis clos ne peut que renforcer les suspicions.

Le projet, présenté par le président Kravtchouk lui-même, et dû à son principal conseiller économique, M. Alexandre Emilianov, part d'un constat simple mais dramatique : *«L'état critique»* de l'économie de l'Ukraine *«menace son indépendance»*, et le nouvel Etat est incapable de réagir, son économie restant en fait *«dirigée de l'extérieur»*, par le biais *«de la politique financière, monétaire et de la politique des prix»* de la Russie. Le seul moyen de préserver et en fait d'instituer l'indépendance serait donc de quitter la zone rouble aussi vite que possible, par la mise en service d'une monnaie ukrainienne et, en attendant, de généraliser l'usage de cette monnaie provisoire que sont les «coupons renouvelables», qui se sont progressivement substitués au rouble pour l'achat des biens de consommation.

Cela fait des semaines, sinon des mois, que l'Ukraine affiche une telle intention, et se prépare à la mettre en œuvre. A la mi-février, M. Emilianov lui-même expliquait que l'Ukraine devait tout faire pour sortir du *«tourbillon»* où l'entraîne la Russie, qui dispose seule de la planche à roubles, et où selon lui la réforme économique se limite à une augmentation des prix. Mais cette fois le projet mentionne une date pour la généralisation des coupons (et donc la suppression du rouble), celle du 1er avril, ce qui a fait sursauter certains députés, tant elle leur a paru irréaliste.

Il est dès à présent certain que cette échéance ne sera pas respectée. En tout état de cause, que ferait-on des dizaines de milliards de roubles que possède l'Ukraine (d'autant plus nombreux que la population s'est empressée de déposer ses roubles à l'avenir incertain sur des comptes d'épargne)? La Russie demande leur restitution, mais l'Ukraine ne le fera pas sans contrepartie, et le problème, comme beaucoup d'autres, n'a apparemment pas été réglé.

Le projet présenté aux députés envisage le passage aux prix mondiaux, libellés en devises convertibles, pour tous les échanges entre pays membres de la Communauté, ce qui apparaît comme un autre moyen d'échapper à la pression économique de la Russie, et complète le dispositif par l'introduction de stricts contrôles douaniers, une forte réduction des importations en provenance de Russie, un effort pour mieux utiliser les ressources locales, et l'imposition de droits sur le transport des marchandises à travers l'Ukraine, et donc sur les oléoducs et gazoducs russes. Il a suscité de très vives discussions, certains députés, comme Vladimir Griniev, homme politique respecté et ancien candidat à la présidence, estimant ce programme *«très dangereux»*. Selon M. Griniev – lui-même de nationalité russe – la réalisation de ce plan équivaudrait bien à un *«retrait de la CEI»*. Mais le projet a par contre reçu l'appui de dirigeants du Roukh (ex-opposition nationaliste), et il a finalement été approuvé par une écrasante majorité des députés. Et incontestablement l'indépendance monétaire est «dans l'air» : même l'Arménie, qui a pourtant tout intérêt à soigner ses relations avec la Russie, a décidé de franchir le pas (son Parlement a décidé mercredi d'introduire le «dram» dans un délai de huit mois), et le Turkménistan s'apprête à faire de même.

Avertissements de Moscou

Pour M. Kravtchouk et son équipe, ce projet est un moyen de répondre à ceux, nombreux, qui les accusent de beaucoup parler d'indépendance mais de ne rien faire de sérieux en matière économique : à ce stade, ce n'est pourtant qu'une proclamation d'intentions, et l'essentiel, à savoir les mesures d'application, reste à mettre au point. Ce pourrait être là l'occasion d'adoucir sensiblement un plan d'inspiration assez radicale : déjà, le nouveau président de la Banque nationale d'Ukraine, M. Vadim Hetman, a émis des réserves, faisant valoir que la généralisation des coupons et l'introduction d'une monnaie ukrainienne ne devraient être considérées que comme un dernier recours, au cas où toutes les possibilités de *«trouver un langage commun avec la Russie»* auraient été épuisées.

M. Hetman, que le Parlement venait de nommer à ce poste, a aussi suggéré que l'application des nouvelles mesures monétaires soit coordonnée avec la libération des prix de l'énergie en Russie : c'est une manière de s'accorder un certain répit, la Russie venant elle-même de reporter à la mi-mai cette hausse des prix, en principe à la demande du Kazakhstan, mais aussi parce que selon toute apparence elle n'est pas prête elle-même à subir ce choc.

Qu'elle soit ou non applicable et à plus forte raison appliquée à court terme, la nouvelle *«politique économique nationale»* de l'Ukraine (dont le Parlement de Kiev devait débattre ce mercredi) ne peut être considérée à Moscou que comme une nouvelle manifestation d'hostilité, s'ajoutant au contentieux sur les questions militaires. Les premiers commentaires parus dans la presse moscovite ne laissent aucun doute à ce sujet : la *Niezavissimaïa Gazeta*, sur ce *ton* paternaliste sinon méprisant qui met en rage les Ukrainiens, assimile l'initiative des dirigeants de Kiev à un comportement d'*«opérette»*, mais veut croire qu'il s'agit d'un *«bluff»*. Dans la *Komsomol- skaïa Pravda*, un conseiller économique du gouvernement russe hésite lui entre deux hypothèses jumelles, celle du *«chantage»* et celle *«du ballon d'essai»*, l'Ukraine attendant selon lui de voir comment va réagir Moscou.

Mais la Russie elle même n'est pas en reste, et semble bien avoir tiré de son côté une salve d'avertissement : quelques jours à peine après le sommet de Kiev, elle s'est empressée de conclure une série d'accords économiques avec le Kazakhstan. Signés à Ouralsk, où s'était rendue pour l'occasion une gigantesque délégation du gouvernement russe, ces accords concernent en particulier la coordination des politiques en matière de fiscalité et de prix, mais aussi la répar*tition des avoirs des deux pays* au sein de l'ex-Banque d'Etat de l'URSS (un sujet sur lequel aucun accord d'ensemble n'a toujours pu etre réalisé au sein de la CEI), et aussi l'utilisation du centre spatial de Baïkonour.

Certes, il est précisé que cet accord bilatéral sera ultérieurement soumis à l'examen de l'ensemble des membres de la Communauté. Mais il est clair désormais que tous les Etats de cette Communauté en pointillés donnent désormais la priorité à ces arrangements bilatéraux. C'est particulièrement vrai pour la Russie, qui ne réussit plus à imposer son point de vue dans le forum communautaire à cause de l'obstruction du trublion ukrainien, mais entend bien prouver qu'elle a d'autres moyens de se faire entendre et respecter.

JAN KRAUZE

□ **Rapatriement des soldats ukrainiens.** – L'Ukraine a décidé mercredi 25 mars, par décret, de rapatrier les jeunes Ukrainiens faisant leur service militaire en Arménie, en Azerbaïdjan et en Moldavie d'ici au 20 mai. – *(Itar-Tass.)*

M. Gorbatchev va être entendu par les magistrats dans l'enquête sur les fonds du PCUS

L'ancien président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, va être entendu dans le courant du mois d'avril par les juges d'instruction dans le cadre de l'enquête sur les transferts de fonds du Parti communiste d'URSS.

La Fondation Gorbatchev a démenti, dans un communiqué, une information diffusée, mercredi 25 mars, par plusieurs agences de presse russes, citant le parquet, selon lesquelles M. Gorbatchev avait reçu une *«injonction officielle»* l'empêchant de quitter le territoire russe en avril. Selon la Fondation, M. Gorbatchev et le procureur général de Russie, M. Valentin Stepankov, sont *convenus au cours d'un entretien* que, *«au stade final»* auquel est parvenue l'enquête, *«une rencontre»* de l'ancien président et des magistrats instructeurs était *«nécessaire»*, mais M. Gorbatchev se rendra comme prévu au Japon du 11 au 22 avril. – *(Itar-Tass, AFP, Reuter.)*

Une plongée dans les archives de l'ex-Union soviétique

Suite de la première page

Cela va de l'ampleur des purges de Staline aux conditions du départ de Khrouchtchev, en passant par le dossier du KGB sur Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé de John Kennedy, qui vécut plusieurs mois en URSS avant l'attentat de Dallas. Une mine, y compris dans le sens le plus explosif du terme...

Le «libraire du Congrès» – c'est le titre officiel de James Billington – a été chargé par les Russes de présider une «commission consultative internationale» pour l'exploitation des archives. Elle devra être composée d'ici avril et comprendra des experts russes et occidentaux. Mais l'objet à étudier est disparate car le terme *«archives soviétiques»* recouvre en fait plusieurs sources.

Il y a ce qu'on appelle les *«archives centrales du parti communiste»*, un ensemble de documents historiques, sans doute déjà épurés, et que les autorités soviétiques avaient commencé, avec d'extrêmes restrictions, à ouvrir à certains chercheurs. Vient ensuite un groupe plus intéressant, les *«archives du comité central»* du parti : c'étaient les «archives de travail» des dirigeants soviétiques, des notes, comptes-rendus et procès-verbaux de réunions au sommet, encore jamais ouverts aux chercheurs.

Il faut y ajouter les *«archives de l'Etat soviétique»*, celles de cinquante-huit ministères du gouvernement central, plus celles des partis communistes des Républiques, enfin les archives de l'Institut Marx-Lénine (qui comprendraient 4 000 lettres inédites de Lénine). Le sort des archives du KGB – et de ses prédécesseurs, Guépéou et autre NKVD – n'est pas encore décidé. Le Parlement russe a formé une commission de quinze membres – des proches de M. Eltsine, – présidée par un historien de l'armée, le général Dmitri Volkogonov, et qui doit trancher de ce qui sera publié.

«Une bureaucratie devenue folle»

Soviétologue et spécialiste de l'histoire de la Russie, James Billington observe : *«Une immense partie de ce fatras est prodigieusement ennuyeuse : très souvent de la paperasserie écrite en langue de bois par une bureaucratie devenue folle.»* Folle de son pouvoir d'entasser les documents les plus anodins mais qui, dans un système totalitaire, pouvaient un jour ou l'autre représenter précisément un peu de «pouvoir». Car le système totalitaire soviétique, c'était aussi cela : un conglomérat de bureaucraties en concurrence les unes avec les autres et qui *«voulaient tout recopier parce que les seuls documents dont vous pouviez être sûrs étaient ceux dont vous étiez physiquement en possession»*.

Par souci de sécurité, mesure de chantage ou obsession pathologique du dossier, le «système», donc, entassait d'étonnantes quantités de documents. Plusieurs bureaucraties dépouillaient chaque jour les mêmes soixante-quinze quotidiens d'URSS pour y découper les mêmes articles : *«Dans ces archives*, selon James Billington, *les doublons, répétitions, etc. sont innombrables.»*

Pour pouvoir exploiter le «monstre», experts russes et occidentaux au sein de la commission consultative devront définir des «priorités». *«Nous en avons déjà sélectionné quelques-unes»*, précise M. Billington, quelques grands thèmes ou lignes directrices qui devront guider le défrichage : les mécanismes de pouvoir au sein du système soviétique, les évolutions démographiques durant les soixante-quinze années de dictature, la religion et certaines grandes crises ou questions internationales. Une première exposition de trois cents documents recueillis à la suite de coups de sonde dans ces directions doit avoir lieu à la Librairie du Congrès en juin.

Les tâches pratiques de ré-archivage, informatisation et mise sur microfilms ont été laissées à d'autres : la maison d'édition de l'université de Cambridge Chadwyck-Healey, plusieurs grands centres de recherche et fondations américains (Institut Hoover de San-Francisco, fondation MacArthur, Centre international Woodrow Wilson, parmi d'autres). La commission consultative, elle, qui entend recruter la «crème» des experts, sera, comme l'indique son som, un organisme de conseil, de *«contrôle de qualité»* du travail de dépouillement et d'exploitation, indique son président. Elle devra *«aider les chercheurs du monde entier qui souhaitent travailler sur telle ou telle partie des archives, (...) veiller à la préservation de l'intégrité des documents, conseiller pour l'application des nouvelles technologies d'archivage»*.

Au-delà de ce mandat officiel, la commission devra aussi, explique le libraire du Congrès, *«éviter les pièges de l'exploitation sensationnaliste des archives»*, faire que *«cette affaire soit menée de manière digne»*. Les risques sont facilement imaginables : commercialisation, trafic, «coups de presse» abusifs. Mais la seule vraie manière d'éviter les *«fuites sélectives»*, ajoute James Billington, est précisément d'ouvrir l'ensemble, de donner accès à tout et à tout le monde.

L'affaire n'est pas seulement d'importance historique. Certes, il y a une immense curiosité scientifique pour cette «expérience ratée» que *fut le totalitarisme soviétique*, une expérience sur laquelle *«nous nous sommes beaucoup trompés puisque nous avons pensé qu'elle ne connaîtrait pas de fin»*. Mais M. Billington va plus loin, il y voit un impératif moral : le monde doit savoir, apprendre comment fonctionnait un tel système.

Pour les Russes, l'enjeu est encore plus lourd. A plusieurs occasions déjà, James Billington s'est dit impressionné par la détermination *de l'équipe actuelle d'historiens et* archivistes russes, pour lesquels «l'ouverture» des archives, en somme la volonté de regarder leur Histoire en face, relève d'une manière de *«processus thérapeutique»*. Leur aptitude, ou leur disposition, à aller jusqu'au bout, dit-il, sera un des *«meilleurs tests de la démocratisation»*.

ALAIN FRACHON

BIEN SÛR
QUE NOUS
AVONS CE
DOSSIER...
QUELQUE
PART!

PANCHO

Le «libraire» du Congrès

Avec 98 565 944 ouvrages, la Bibliothèque *(Library)* du Congrès s'estime le plus grand centre de documentation du monde. Sa collection comprend des livres en 470 langues. Fondée en 1800, à l'origine pour assister les législateurs dans leur travail, la bibliothèque a étendu ses fonctions. Elle sert aussi bien le président que le grand public; en 1991, elle a accueilli près d'un million de visiteurs et répondu à des centaines de milliers de demandes.

Son chef, le «libraire du Congrès», est désigné, à vie, par le président. James H. Billington, nommé par Ronald Reagan en 1987, est le treizième libraire du Congrès depuis 1800. En 1991, il gérait un budget de plus de 300 millions de dollars et dirigeait une équipe de 5 000 personnes.

Le conflit du Haut-Karabakh

Des discussions tripartites vont s'engager avant l'ouverture de la conférence de paix

Le ministre arménien des affaires étrangères, M. Raffi Hovannisian, a annoncé, mercredi 25 mars à Helsinki, à l'issue d'un entretien avec le ministre turc, M. Hikmet Cetin, qu'une réunion aurait lieu entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh pour des discussions de paix sur l'enclave contestée.

Ces discussions seront parallèles à la préparation de la conférence internationale sur le Haut-Karabakh qui se tiendra à Minsk, capitale de la Biélorussie, a-t-il ajouté en marge de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Ces discussions viseront, selon M. Hovannissian, à *«ramener le conflit du domaine militaire à celui de la négociation»*, à établir un cessez-le-feu durable dans la région, à lever le blocus économique et à permettre la restitution des armes volées dans les dépôts de l'armée de la CEI.

Les Arméniens, a-t-il précisé, sont entrés en contact avec *«les plus hautes autorités de l'Azerbaïdjan»* par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et du ministre turc des affaires étrangères.

Le Haut-Karabakh sera représenté à ces discussions à trois par le président de son Parlement, M. Artur Mguerditchian. Le lieu et la date de cette réunion n'ont pas été fixés. – *(AFP, Reuter.)*

Election présidentielle en Azerbaïdjan le 7 juin

Le Parlement d'Azerbaïdjan a décidé, mercredi 25 mars, à la majorité, le maintien de la fonction présidentielle et l'organisation, le 7 juin, d'une nouvelle élection présidentielle. selon l'agence locale Touran. La suppression du poste de président et le transfert de ses compétences au Parlement étaient *les conditions posées par le* Front populaire d'Azerbaïdjan, le principal mouvement d'opposition, pour participer à un gouvernement de coalition. Depuis la démission du président Moutalibov, le 6 mars sous la pression de l'opposition, et jusqu'au scrutin présidentiel, c'est M. Iaqoub Mamedov qui assure l'intérim de la présidence.

Par ailleurs, le Parlement azerbaïdjanais a adopté à la quasi-unanimité une résolution sur le Haut-Karabakh, accusant notamment l'Arménie de se livrer à *«un génocide»* sur les Azéris de cette région. – *(AFP, Itar-Tass.)*

EUROPE

Quelque deux mille Français sous la bannière de l'ONU

Des anciens de «Daguet» et des appelés volontaires vont s'embarquer pour la Yougoslavie

Fort de quelque deux mille hommes, le contingent de «casques bleus» français pour la Yougoslavie a entrepris, jeudi 26 mars, de quitter ses garnisons de l'ouest et de l'est de la France. Il doit embarquer entre le mardi 31 mars et le lundi 6 avril à Toulon, à bord de six navires militaires et marchands pour le port de Rijeka. Les «casques bleus» français, qui font partie d'une force de maintien de la paix de l'ONU comprenant au total quatorze mille hommes et baptisée FORPRONU, seront à pied d'œuvre entre le 4 et le 10 avril en Yougoslavie, avec quelques jours d'avance sur le calendrier.

C'est aux camps d'Auvours (Sarthe) et de Suippes (Marne) que, respectivement, les neuf cents hommes du bataillon d'infanterie et les mille deux cent deux du bataillon de soutien logistique ont été regroupés pour subir, durant quelques courtes semaines, les derniers entraînements. Depuis son PC de Knin, le bataillon d'infanterie travaillera dans la Krajina du Sud, sur le bord de l'Adriatique, aux côtés d'un bataillon tchèque et d'un bataillon kenyan, dans une zone très montagneuse et peuplée de Serbes. Le bataillon logistique, depuis ses deux sites à Zagreb et à Belgrade, sillonnera en permanence les routes puisqu'il a la double charge de ravitailler l'ensemble de la FORPRONU en vivres, eau ou carburants et d'entretenir ses matériels d'origines diverses.

A Auvours, où le gros de la troupe provient du 2ᵉ régiment d'infanterie de marine qui relève de la 9ᵉ division d'infanterie de marine (DIMa) à Nantes, 70 à 80 % des «casques bleus» du bataillon d'infanterie sont d'anciens de la division «Daguet» dans le Golfe.

Un entraînement à l'autodéfense

Une bonne partie des deux cent quarante véhicules, dont pas moins de soixante-seize véhicules de l'avant blindés (VAB), dotés d'une mitrailleuse de 12,7, ont dû perdre leur couleur sable d'antan pour être repeints de blanc et porter, en grosses lettres noires sur leurs flancs, le célèbre sigle *«UN»* cher aux forces de paix de l'ONU.

Devant ses hommes équipés du gilet pare-éclats, dont certains ont servi à Beyrouth dans le cadre de la force quadripartite d'interposition, le lieutenant-colonel Jean-Paul Thonier, qui est l'officier «opérations» du régiment, explique qu'il dispose de *«professionnels expérimentés»* ayant la maîtrise de leurs armes. *«Ce n'est pas une mission fondamentalement nouvelle,* dit-il. *Certes, on va découvrir sur place, mais le régiment est habitué à sortir et les anciens n'oublient pas ce qu'ils ont eu déjà l'occasion d'apprendre.»*

En attendant le contact avec la réalité, ses hommes ont reçu des rudiments de serbo-croate; ils savent fouiller des véhicules ou intercepter des piétons en des points de contrôle spécialement établis; on les a entraînés à escorter des convois, à déminer ou à recueillir et à aider des personnes déplacées ou des réfugiés. Ils ont même subi une instruction particulière – celle du soldat de la paix – qui consiste à respecter les règles de la légitime défense ou de l'auto-défense dans les conditions fixées par le code pénal français, avant de s'imprégner des conditions propres à l'ONU.

Changement de décor au camp de Suippes, où le bataillon de soutien de la FORPRONU, avec ses quatre cent cinquante véhicules de transport et de manutention, ne compte pas moins de cinq cent quatre appelés volontaires pour servir en action extérieure sur ses mille cent deux hommes, soit 46 % des effectifs. Ils sont sous-officiers ou militaires du rang, principalement affectés à la circulation sur des itinéraires difficiles ou à la sécurité des convois et à la garde de points sensibles.

La relève en octobre

Il y a même un officier appelé volontaire : un polytechnicien, l'aspirant Jérôme Novak, incorporé en septembre 1991, fils de Slovènes d'origine et, lui-même, parlant le slovène et le serbo-croate. Le général de corps d'armée Philippe Arnold, qui commande le 3ᵉ corps d'armée, à Lille, d'où proviennent les formations composant le bataillon logistique, n'est pas peu fier de dire qu'il a enregistré un total de mille deux cents candidats pour les cinq cent quatre postes d'appelés volontaires à la FORPRONU. *«Ils devraient toucher,* explique le général Arnold, *entre 4 500 francs par mois pour un soldat et 8 000 pour un sergent. Environ 10 000 francs pour l'aspirant.»*

Il a été difficile de trouver certains spécialistes parmi ces volontaires, par exemple des conducteurs de super poids lourds. *«Mais tous,* ajoute-t-il, *ont eu, après avoir reçu une information sur ce qu'on attend d'eux et avant de signer leur acte de volontariat, huit jours de réflexion, dont deux jours de permission en famille pour y consulter leurs proches.»*

La durée de la mission est de six mois, pour un mandat de l'ONU en Yougoslavie qui, lui, est d'un an renouvelable. Pour le contingent français qui part, la relève est donc prévue pour le mois d'octobre prochain. Peut-être, à cette occasion, sera-t-il fait appel – outre aux professionnels – à des conscrits volontaires qui ont achevé leurs quatre premiers mois de service. Ce n'est pas le cas, cette-fois-ci, où les soldats sont des appelés volontaires pour un service long (VSL), qui acceptent de rester sous l'uniforme au-delà des dix mois du service légal. Convaincu qu'ils peuvent perdre leurs vertus guerrières sous le casque bleu, le général de brigade Michel Billot, qui commande la 9ᵉ DIMa, a donné à ses hommes la consigne d' *«être toujours souriants sans baisser la garde».* A leur retour, confie-t-il, *«il faudra leur donner des cours pour qu'ils retrouvent leur agressivité de soldat tout court».*

JACQUES ISNARD

Face à la multiplication des affrontements

La présidence de la Bosnie-Herzégovine demande le retrait de l'armée fédérale de certaines zones

A la suite d'une recrudescence des affrontements en Bosnie-Herzégovine, la présidence collégiale de cette République où communautés musulmane, serbe et croate sont imbriquées les unes dans les autres a lancé, mercredi 25 mars, un appel à un cessez-le-feu immédiat dans une région frontalière avec la Croatie où de nouveaux combats ont fait quatre morts, mercredi. Dans le même temps, la présidence bosniaque a réclamé le retrait, à partir de jeudi midi, de l'armée serbo-fédérale et des forces paramilitaires de la ville de Bosanski-Brod, située à la frontière entre Bosnie et Croatie, face à la ville croate de Salvonski-Brod. Un représentant serbe à la présidence s'est toutefois opposé au retrait de l'armée, a indiqué l'agence Tanjug de Belgrade.

Par ailleurs, le président de la Conférence européenne sur la Yougoslavie, lord Carrington, a déclaré à Ljubljana, capitale de la Slovénie, que la Communauté européenne *«insistera»* pour que les frontières internes de l'ex-fédération yougoslave restent inchangées, a rapporté l'agence croate Hina. Répondant, lors d'une conférence de presse, à la question de savoir si la Croatie *«risquait»* de perdre certains de ses territoires revendiqués par sa minorité serbe, lord Carrington a assuré que la CEE avait *«clairement fait savoir»* qu'elle s'oppose à tout changement de frontière par la force.

Droits de l'homme au Kosovo

Lord Carrington a estimé qu'il était nécessaire de *«convaincre»* les Serbes de Croatie de la nécessité d'accepter le premier chapitre de son plan prévoyant pour eux un statut spécial des territoires où ils sont majoritaires. Ce plan, selon lui, avait *«rencontré l'approbation du président de Serbie Slobodan Milosevic».* Il a précisé qu'un tel statut ne pouvait toutefois concerner que la Krajina (sud-ouest de la Croatie), et *«dans aucun cas»* la Slavonie occidentale et orientale, également revendiquée par les Serbes qui y sont minoritaires.

Concernant la situation des Albanais de souche du Kosovo, province méridionale de la Serbie où ils sont majoritaires à 90 pour cent, lord Carrington a indiqué que la future Constitution de la Serbie et du Monténégro *«doit garantir aux Albanais tous les droits de l'homme». «Le problème du Kosovo ne sera pas oublié»,* a-t-il souligné, précisant que la CEE envisageait d'envoyer des émissaires spéciaux dans la Krajina et au Kosovo. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE : soutenu par Washington, critiqué par Bonn

Le gouvernement a lancé un nouveau raid aérien contre des bases de séparatistes kurdes

Pour la quatrième fois depuis le début du mois, les avions de combat turcs ont attaqué le nord de l'Irak afin de détruire deux camps du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste). Après les récents affrontements qui ont fait plusieurs dizaines de morts, la réaction d'Ankara était attendue. Mercredi, le premier ministre, M. Suleyman Demirel, avait déclaré au quoditien *Hürriyet* que la Turquie allait intensifier sa campagne contre les séparatistes kurdes sans tenir compte des critiques possibles de l'étranger.

Malgré l'envoi de troupes d'élite et le maintien du couvre-feu, les blindés doivent chaque matin détruire les barricades érigées pendant la nuit à Cizre, l'une des villes du Sud-Est touchées par les violences. Selon notre correspondante à Istanbul, Nicole Pope, le bilan du soulèvement continue de s'alourdir. Dix personnes ont trouvé la mort, le même jour, lors de plusieurs incidents à Ankara et Adana. Deux policiers ont été tués et trois autres blessés après avoir été pris pour cibles par des tireurs non identifiés. Dans la province de Diyarbakir, deux miliciens pro-gouvernementaux circulant en voiture ont été tués par le PKK.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Mᵐᵉ Margaret Tutwiler, a déclaré que *«le gouvernement américain condamne les actions terroristes menées (...) par l'organisation terroriste du PKK».* Mᵐᵉ Tutwiler s'est félicitée de récentes décisions du gouvernement turc en faveur de la liberté d'expression, notamment pour les Kurdes autorisés à utiliser leur langue, et de *«ses efforts pour faire preuve de retenue (...) face aux provocations terroristes du PKK». «Nous demandons avec insistance que toutes les mesures possibles soient prises pour éviter que des citoyens innocents soient tués ou blessés»,* a-t-elle cependant ajouté, en évoquant notamment le nouveau raid de l'aviation turque.

Préserver les populations civiles

A Bonn, notre correspondant, Henri de Bresson, nous signale que la brutalité de l'intervention militaire turque suscite de vives réactions en Allemagne. Le gouvernement a indiqué, mercredi, qu'il avait entrepris des démarches au niveau de la Communauté européenne pour une intervention commune. Le porte-parole du gouvernement, M. Dieter Vogel, n'a pas donné de détails mais il a rappelé que si son gouvernement *«comprend»* la nécessité de lutter contre le terrorisme, cela ne pouvait justifier des opérations militaires contre des populations civiles.

Mis en cause par Ankara – M. Demirel l'avait accusé de prendre la défense des terroristes du PKK – le gouvernement allemand avait rendu publique, à l'issue du conseil des ministres de mercredi, une déclaration exigeant du gouvernement turc qu'il respecte ses engagements en matière de droits de l'homme. Une note en ce sens avait été remise, mardi, au chargé d'affaire turc à Bonn. *«En tant que membre de la communauté de valeurs occidentale, en particulier du Conseil de l'Europe et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la Turquie doit respecter les conventions en matière de droits de l'homme et des minorités»,* indique la déclaration, qui souligne que la question kurde doit être réglée par des moyens politiques et démocratiques.

Le gouvernement allemand a indiqué qu'il avait demandé à son ambassade de vérifier si du matériel militaire provenant d'Allemagne, notamment des stocks de l'armée de l'ancienne Allemagne de l'Est, avait été utilisé contre les Kurdes. Des accusations en ce sens ont été exprimées par une délégation allemande qui se trouvait par hasard sur les lieux au début des opérations. L'Allemagne est depuis des années l'un des principaux fournisseurs de matériel militaire à la Turquie dans le cadre de l'OTAN. Un accord a été récemment passé pour la livraison de quarante-cinq avions Phantom équipés pour la reconnaissance.

Après le décès d'un journaliste, tué lundi dans la ville de Cizre, et dont la mort est attribuée à l'armée (*le Monde* du 25 mars), la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) *«s'élève énergiquement contre les atteintes à la liberté de la presse et exige la protection de la vie des journalistes».* La FIDH *«en appelle au Conseil de l'Europe pour une intervention immédiate».* A Paris, plusieurs centaines de Kurdes ont manifesté mercredi après-midi devant la gare Saint-Lazare à l'initiative du Comité du Kurdistan, pour protester contre les massacres au Kurdistan turc.

□ **ALLEMAGNE : démantèlement d'un réseau de trafic d'armes avec le Proche-Orient.** – Selon la police criminelle régionale du Land de Hesse (ouest de l'Allemagne), sept Polonais ont été arrêtés, le 10 mars dernier à Francfort, alors qu'ils venaient de signer un contrat d'achat d'armements destinés au Proche-Orient. Les livraisons prévues comprenaient 80 000 fusils-mitrailleurs Kalachnikov, 4 000 lance-grenades RPG-7 et deux avions de combats MIG. Selon la même source, les principaux organisateurs de ce trafic, deux Américains, ont été arrêtés le même jour à New-York par les douanes américaines, en même temps qu'un Coréen et un Allemand. – *(AFP.)*

□ **ESTONIE : M. Jaan Manitski nommé ministre des affaires étrangères.** – M. Jaan Manitski a été nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Lennart Meri, a annoncé, mardi 24 mars, l'agence de presse estonienne ETA. Selon celle-ci, cette nomination, décidée par le premier ministre estonien Tiit Vaehi, a reçu le soutien de la commission des affaires étrangères du Parlement. Né en 1940 en Estonie, M. Manitski avait émigré en Suède avec ses parents durant la seconde guerre mondiale. Le ministre démissionnaire devrait, selon de bonnes sources, être nommé ambassadeur en Finlande. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : Londres condamné par la Cour européenne des droits de l'homme.** – La Cour européenne des droits de l'homme a jugé, mercredi 25 mars, la Grande-Bretagne coupable d'avoir violé les droits d'un détenu en interceptant et en lisant sa correspondance avec ses avocats. Dans son jugement, la Cour a estimé que les autorités pénitentiaires avaient le droit d'ouvrir le courrier *«lorsqu'elles ont une bonne raison de croire qu'il contient quelque chose d'illicite»,* mais elle a ajouté qu'elles ne devraient pas, sauf circonstances exceptionnelles, être autorisées à le lire. – *(Reuter.)*

□ **PAYS-BAS : faible taux de participation au référendum sur la circulation automobile à Amsterdam.** – 27 % des habitants d'Amsterdam seulement ont participé au référendum organisé, mercredi 25 mars, par la municipalité, sur la poursuite ou l'accentuation de la politique de limitation de la circulation automobile dans le centre-ville (*le Monde* du 26 mars). 53 % des votants se sont prononcés pour une réduction draconienne du nombre de voitures dans le centre-ville, 46 % pour une réduction progressive. Compte tenu de ces chiffres, le référendum ne devrait pas déboucher sur un changement de politique de la municipalité. – *(Corresp.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Meciar, leader de l'opposition slovaque, se défend des accusations de «collaboration» avec la police secrète.** – L'ex-premier ministre slovaque et actuel leader de l'opposition, M. Vladimir Meciar, accusé par un rapport parlementaire d'avoir collaboré avec la police secrète communiste, a riposté mercredi 25 mars, en portant plainte contre l'auteur du rapport. M. Meciar, leader du mouvement «Pour une slovaquie démocratique», premier parti d'opposition en Slovaquie, a aussi accusé le chef du Parti chrétien-démocrate et vice-président du Parlement, M. Ivan Carnogursky, frère du premier ministre, d'avoir été un informateur de la StB. – *(AFP.)*

POLOGNE : la restructuration de l'Eglise

Le pape a promu l'évêque polonais le plus attaché au dialogue avec les juifs

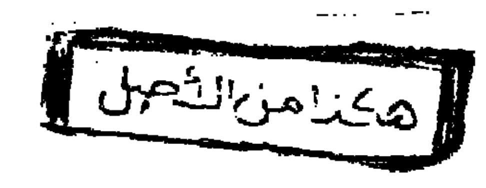
Dans une lettre apostolique, rendue publique mercredi 25 mars à Rome, le pape a annoncé une vaste réorganisation de l'Eglise polonaise, longtemps retardée, dit-il, *«en raison d'une situation politique et sociale défavorable».* A l'exception de celui de Szczecin, les vingt-sept diocèses actuels sont entièrement redécoupés, y compris ceux de Varsovie et de Cracovie, où Jean-Paul II fut archevêque de 1964 à 1978. Treize nouveaux diocèses sont créés, ce qui porte leur nombre total à quarante.

L'objectif est de réduire les distances, géographiques et psychologiques, entre les évêques polonais et la base du clergé et des fidèles. Le pape tire aussi les conséquences des changements politiques à la frontière orientale de la Pologne. Six diocèses qui, depuis la guerre et le déplacement de la frontière polono-soviétique, étaient à cheval entre d'une part la Pologne, d'autre part l'Ukraine, la Lituanie et la Biélorussie, sont remplacés par de nouvelles circonscriptions s'arrêtant cette fois à la frontière avec les pays de la CEI.

A l'occasion de cette restructuration, le pape a nommé dix-huit nouveaux évêques. Le pouvoir du cardinal Glemp, archevêque de Varsovie, se trouve quelque peu réduit. Son diocèse est découpé en trois parties. Il n'est plus archevêque de Gniezno, la capitale religieuse du pays, qui lui valait le titre de primat de Pologne. S'il reste officiellement primat, il sera le dernier archevêque de Varsovie à porter ce titre.

A Gniezno, le pape a nommé un nouvel archevêque, qui fait ainsi figure de futur primat, Mgr Henryk Muszynski. Celui-ci est encore relativement jeune (il est né en 1933). Evêque de Wloclawek, il est surtout président de la jeune commission chargée des relations avec le judaïsme. Contre Mgr Glemp et un épiscopat polonais majoritairement réticent, il a imposé l'existence de cette commission et, en septembre 1989, il avait obtenu des concessions qui ont facilité le dénouement (provisoire) de la polémique autour du carmel d'Auschwitz. Il est connu et estimé des organisations juives polonaises et internationales.

H. T.



DIPLOMATIE

Tripoli n'étant plus disposé à livrer ses deux agents accusés de terrorisme

Le Conseil de sécurité envisage de nouveau des sanctions contre la Libye

Le gouvernement libyen a fait savoir, mercredi 25 mars, qu'il refusait d'extrader ses deux ressortissants réclamés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne à propos de l'attentat contre le Boeing de la PanAm en 1988. Il a déclaré qu'il ne prendrait pas de décision avant que ne se prononce sur cette affaire la Cour internationale de Justice, à La Haye, procédure qui peut durer de longs mois. Par l'intermédiaire de leur représentant à l'ONU, les autorités libyennes avaient pourtant annoncé lundi qu'elles étaient disposées à remettre les deux hommes à la Ligue arabe. Les Etats-Unis souhaitent que le Conseil de sécurité, lors d'une réunion vendredi, adopte des sanctions contre la Libye.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Réunis à huis clos mercredi après-midi, les membres du Conseil de sécurité ont repris les consultations, suspendues depuis lundi, au sujet d'un projet de résolution visant à imposer des sanctions à la Libye. Exprimant sa *«déception»* après le changement de position de Tripoli, le président du Conseil de sécurité pour le mois de mars, l'ambassadeur du Venezuela, M. Diego Arria, a déclaré : *«Pas de nouvelles, mauvaises nouvelles.»*

L'ambassadeur américain, M. Thomas Pickering, n'étant pas surpris du refus libyen, a déclaré pour sa part : *«Cela montre encore une fois la perfidie de M. Kadhafi.»* Selon des diplomates membres du Conseil, même la Chine, membre permanent avec droit de veto, qui avait récemment annoncé son opposition à toute sanction, serait *«beaucoup plus souple»* au sujet de sanctions, étant donné *«le jeu de cache-cache»* auquel se livre le colonel Kadhafi avec la Ligue arabe. Les pays arabes, en particulier le Maroc, qui s'étaient engagés à fond pour persuader Tripoli de livrer les deux Libyens à la Ligue, sont aussi *«très déçus»*, voire *«embarrassés»*.

L'opposition «de principe» de la Chine

L'ambassadeur marocain à l'ONU aurait tout de même exprimé un *«optimisme sceptique»*, au cours de la réunion à huis clos. Selon des diplomates arabes, le représentant de la Libye auprès de la Ligue se rendra prochainement au Caire, porteur d'une lettre du colonel Kadhafi. Selon ce diplomate, M. Kadhafi cherche des *«assurances»* quant aux conditions de détention de ses deux ressortissants qui devaient être remis, au Caire, aux autorités de la Ligue arabe pour être ensuite, en présence d'un représentant de l'ONU, extradés vers les Etats-Unis ou l'Ecosse. M. Kadhafi avait souhaité qu'ils soient pris en charge par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali.

Mais certains diplomates à l'ONU estiment que le dirigeant libyen ne livrera *«jamais»* les deux agents présumés. Selon eux, *«Kadhafi sait très bien que c'est lui qui sera jugé par les tribunaux occidentaux, car il est évident que les agents libyens n'ont fait qu'exécuter ses ordres. Il pense que les Etats-Unis cherchent à se débarrasser de lui.»* Un diplomate arabe proche des négociations avec la Libye a indiqué que le colonel Kadhafi a été encouragé dans son attitude de refus par les déclarations récentes de Pékin annonçant l'opposition *«de principe»* de la Chine à des sanctions.

Ce diplomate ajoute que le dirigeant libyen compte aussi sur *«la colère»* des masses arabes et qu'il espère que des sanctions seront interprétées au Proche-Orient comme une *«nouvelle attaque»* contre le peuple arabe car, une fois de plus, on ferait deux poids et deux mesures dans la région. En effet, les résolutions du Conseil concernant Israël n'ont jamais eu un caractère absolument obligatoire, comme dans le cas de celles adoptées contre l'Irak ou celle envisagée contre la Libye.

AFSANÉ BASSIR POUR

La Cour internationale de justice saisie de l'affaire

La plus haute instance judiciaire des Nations unies, la Cour internationale de justice de La Haye, devait entamer, jeudi 26 mars, la première audience de l'affaire qui oppose la Libye à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis à propos de l'attentat de Lockerbie. Les auditions des représentants libyen, britannique et américain doivent durer toute la journée et se prolonger vendredi, alors que plane la menace de sanctions contre la Libye au Conseil de sécurité de l'ONU, à l'instigation de Londres, Washington et Paris.

Tripoli réclame des *«mesures conservatoires»*, visant à faire cesser les pressions américano-britanniques en vue de l'extradition des deux auteurs présumés de l'attentat contre le Boeing de la Panam en décembre 1988. Les quinze juges de la Cour se prononceront dans les semaines prochaines. Ce n'est que dans une seconde phase qu'ils traiteront du fond de l'affaire.

Les positions paraissaient jeudi matin totalement opposées. Tripoli refuse d'extrader ses nationaux, affirme respecter la résolution 731 et soutient qu'il s'agit d'un cas juridique, qui relève donc de la Cour. Washington rétorque que cette procédure n'empêche en rien les discussions et décisions éventuelles du Conseil de sécurité.

Jeudi, l'ambassadeur libyen en poste à Bruxelles, M. Mohamed Charafeddine El Faitouri, qui représente son pays devant la Cour, a déclaré que la Libye *«n'a jamais eu l'intention d'extrader»* ses deux ressortissants.

Interrogé à La Haye sur l'apparente volte-face de la Libye, le représentant libyen a affirmé que Tripoli n'a pas changé d'avis et n'a *«jamais parlé»* d'extradition. *«C'est contre la loi libyenne et contre la loi internationale. Nous avons seulement accepté de remettre* [ces personnes] *à la Ligue arabe. Notre position est claire, nette et stable depuis le début de la crise»*, a-t-il ajouté en précisant que les deux Libyens étaient toujours à la disposition de la Ligue arabe. – *(AFP.)*

Le revirement du colonel Kadhafi embarrasse le président Moubarak

LE CAIRE

de notre correspondant

La délégation de la Ligue arabe partie examiner mardi 24 mars à Tripoli les modalités de la remise des deux suspects à l'organisation est rentrée au Caire les mains vides. Les dirigeants libyens ont déclaré que la remise des deux accusés aux Etats-Unis et au Royaume-Uni avant le verdict de la cour de La Haye, auquel *«la Libye se conformera pleinement»*, *«constituerait une atteinte à la souveraineté libyenne»* et n'aurait donc pas lieu.

Selon des sources proches de la délégation, qui a rencontré le colonel Kadhafi et le numéro deux libyen, le commandant Abdel Salam Jalloud, les dirigeants libyens ont affirmé que le représentant de Tripoli à l'ONU *«avait fait preuve d'imprécision»* en indiquant que les deux suspects seraient remis sans condition à la Ligue.

Ce nouveau revirement de Tripoli va sans doute indisposer fortement plusieurs pays de la Ligue et notamment l'Egypte, qui s'efforçait de trouver une porte de sortie honorable pour le colonel Kadhafi. Selon de bonnes sources, ce serait même Le Caire qui aurait proposé à Tripoli l'intermédiaire de la Ligue arabe après avoir été informé par Washington que les Etats-Unis ne comptaient pas céder dans cette affaire. L'impatience de l'Egypte, dont le président a personnellement déployé des efforts pour résoudre la crise, est reflétée par l'officieux *Al Ahram* de jeudi. Le journal, qui titre «La Libye ne livrera pas les accusés», estime que *«les efforts de la Ligue arabe pour résoudre la crise libyo-occidentale s'embrouillent et trébuchent»*.

La reculade libyenne a par ailleurs rendu encore plus pessimistes les analystes politiques égyptiens qui estiment que les chances de voir Tripoli extrader les deux suspects s'amincissent. Ces milieux pensent que les revirements de Tripoli pourraient être dus à un désaccord entre le colonel Kadhafi et le commandant Jalloud sur l'attitude à adopter. Ils ajoutent enfin que les obstacles soulevés contre l'extradition sont dus au fait que la Libye *«est très probablement impliquée»* dans les attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA.

Une implication qui leur fait considérer comme *«suicidaire»* la livraison à la justice occidentale d'agents qui pourraient *«craquer»* et compromettre encore plus le régime libyen.

ALEXANDRE BUCCIANTI

L'élimination des armes de destruction massive irakiennes

L'ONU n'entend laisser aucun répit à Bagdad

Les Nations unies vont dépêcher en avril au moins trois missions en Irak pour l'obliger à éliminer *«aussi rapidement que possible»* ses armes de destruction massive, ont indiqué, mercredi 25 mars, des experts internationaux à Manama, tout en soulignant que l'entreprise était de *«longue haleine»*.

Une équipe d'inspecteurs chargés des armes chimiques a achevé mardi une mission de plus d'un mois en Irak, au cours de laquelle *«463 roquettes dotées d'ogives chimiques»* ont été détruites. Une autre mission, composée d'experts en balistique, est à pied d'œuvre pour tenter de vérifier des informations irakiennes selon lesquelles des dizaines de missiles ont été mis hors d'usage. Trois autres missions de l'ONU – balistique, chimique et nucléaire – sont en préparation pour le mois d'avril. La prochaine équipe nucléaire est attendue à Bagdad le 5 avril, a-t-on appris mardi à Vienne où une délégation irakienne a rencontré pendant quatre jours des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le bon déroulement de cette mission est jugé *«déterminant»* par l'ONU pour l'avenir des relations entre Bagdad et la communauté internationale, assurent des diplomates dans le Golfe. Selon eux, l'Irak n'a toujours pas donné la preuve qu'il renonçait à son programme nucléaire. Le dispositif militaire allié a récemment été renforcé dans le Golfe. *«L'ONU n'entend laisser aucun répit à Bagdad»*, souligne un diplomate.

L'une des pierres d'achoppement est en particulier le complexe nucléaire d'Al Atheer, près de Bagdad, qui a été au centre des dernières discussions de Vienne. Selon l'AIEA, Al Atheer abriterait la production d'armes nucléaires de l'Irak et a été visité à quatre reprises, depuis la fin de la guerre du Golfe, par des experts atomiques. Une cinquième inspection est au programme de la prochaine mission nucléaire. – *(AFP.)*

Divergences entre Ottawa et ses partenaires de l'OTAN

Les alliés veulent convaincre le Canada de ne pas retirer toutes ses troupes d'Europe

Les partenaires du Canada au sein de l'OTAN souhaitent que ce pays reconsidère sa décision de retirer toutes ses troupes d'Europe après 1994 mais ont peu d'espoir de le convaincre, selon des sources diplomatiques alliées.

Selon un diplomate auprès de l'OTAN à Bruxelles, *«de nombreux pays estiment que des efforts devraient être faits»* pour convaincre le Canada de maintenir des troupes en Europe, mais *«on ne s'attend pas que ces efforts réussissent»*. A défaut, les alliés aimeraient que le Canada s'engage formellement à envoyer un nombre important de soldats en renfort en cas de crise en Europe. Ces forces seraient basées au Canada mais affectées à cette mission de renfort.

Le Canada avait annoncé fin février le retrait après 1994 de la totalité de son contingent en Europe, fort de sept mille hommes, tout en se déclarant disposé à envoyer des renforts en cas de besoin. Cette décision est considérée comme un *«mauvais signal»* au moment où les pressions s'accentuent aux Etats-Unis pour réduire le contingent américain en Europe. – *(AFP.)*

Salman Rushdie reçu par un groupe de sénateurs américains

L'écrivain britannique d'origine indienne Salman Rushdie, condamné à mort par le régime iranien pour ses *Versets sataniques*, a été reçu à déjeuner à Washington par un groupe de sénateurs mercredi 25 mars, alors que le gouvernement américain préfère visiblement garder ses distances. Selon les sénateurs, l'administration n'a pas tenté d'empêcher la rencontre. *«Nous ne pouvons pas conduire la politique étrangère, mais nous, sénateurs, pouvons prendre position»*, a déclaré un des participants à ce repas, M. Patrick Leahy, sénateur démocrate du Vermont.

«Me trouver à cet endroit (le Sénat américain, NDLR) *est déjà une réussite en soi. Le fait est que j'ai besoin de votre soutien, et de toute aide quelle qu'elle soit»*, a affirmé Salman Rushdie, en tournée aux Etats-Unis pour la promotion de la version en livre de poche de ses *Versets sataniques*.

L'écrivain, qui vit dans la clandestinité depuis trois ans, ne sera reçu ni au département d'Etat ni à la Maison Blanche, bien que l'administration Bush ait condamné publiquement et à plusieurs reprises les menaces de mort qui pèsent sur lui. Un porte-parole du département d'Etat a indiqué qu'une rencontre avec l'écrivain *«pourrait être mal interprétée»*, et la Maison Blanche a insisté sur le caractère *«tout à fait privé»* de sa présence aux Etats-Unis. – (AFP, AP.)

Pas de stand de la France à la Foire du livre de Téhéran

«Il n'y aura pas de stand France-Edition, ni de représentants de France-Edition à Téhéran», a fait savoir, le 25 mars, Mme Evelyne Pisier, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture, répondant ainsi à l'inquiétude des milieux de l'édition devant la circulaire de l'organisme de promotion du livre français à l'étranger invitant les éditeurs à participer à la prochaine Foire du livre de Téhéran en raison de *«la récente détente franco-iranienne et du soutien actif du ministère des affaires étrangères»* (le *Monde* du 26 mars).

Mme Pisier a précisé : *«Il est évident qu'il n'est pas dans notre rôle de donner des ordres à des éditeurs, ni même de penser que le Syndicat des éditeurs doive prendre ses ordres du gouvernement. Que des éditeurs privés veuillent aller à Téhéran, cela les regarde. En revanche, l'édition française n'ira pas à Téhéran sous la bannière de France-Edition.»*

Cette déclaration officielle était prononcée à la fin d'une rencontre sur «La liberté d'expression et l'affaire Salman Rushdie» organisée au Salon du livre de Paris par la Ligue des droits de l'homme et la direction du livre, en présence notamment de Mme Carmel Bedford, secrétaire du Comité international de défense de Salman Rushdie, de M. Nasser Pakdaman, Iranien en exil et rédacteur en chef de la revue *Cesmandaz (Perspectives)*, de M. Christian Bourgois, éditeur des *Versets sataniques*, et de Mme Régine Deforges, présidente de la Société des gens de lettres.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : erreur judiciaire en Californie

Deux hommes accusés de meurtre ont été innocentés après dix-sept ans de prison

LOS ANGELES

correspondance

Alors que les quatre policiers de Los Angeles qui ont passé à tabac un automobiliste noir, M. Rodney King, sont actuellement jugés pour *«usage abusif de la force»*, deux autres Californiens noirs, MM. Clarence Chance et Benjamin Powell, retrouvent la liberté après dix-sept années passées en prison à la suite d'une erreur judiciaire.

Les deux Californiens avaient été accusés du meurtre d'un policier, le shérif adjoint David Andrews, en 1973. La police a reconnu que lors du procès elle avait contraint trois témoins, trois femmes blanches, à faire de fausses dépositions. Le juge a présenté ses excuses aux deux hommes tandis qu'un lieutenant de la police leur a dit qu'ils avaient eu de la chance car cela aurait pu être plus long. Le travail méticuleux du détective McCloskey a permis de démonter la machination dont la responsabilité semble incomber au fameux LAPD (Los Angeles police department), dont les structures vont être prochainement modifiées.

M. Benjamin Powell, un homme brisé, est rentré chez lui en limousine. Il a annoncé qu'il quitterait la ville dès que possible.

RÉGIS NAVARRE

AFRIQUE

MALI : après des négociations menées à Alger

Un projet de « pacte national » a été conclu entre le gouvernement de Bamako et la rébellion touarègue

Le gouvernement et des représentants de la rébellion touarègue, active dans le nord du Mali, ont négocié, mercredi 25 mars, à Alger, un projet de « pacte national », qui devrait être officiellement signé, le 9 avril, à Bamako. Le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, s'est aussitôt félicité de cet accord, qui, selon lui, *« consacre la paix et la réconciliation entre les enfants du Mali »*. Bien des incertitudes demeurent, cependant, dans le camp touareg.

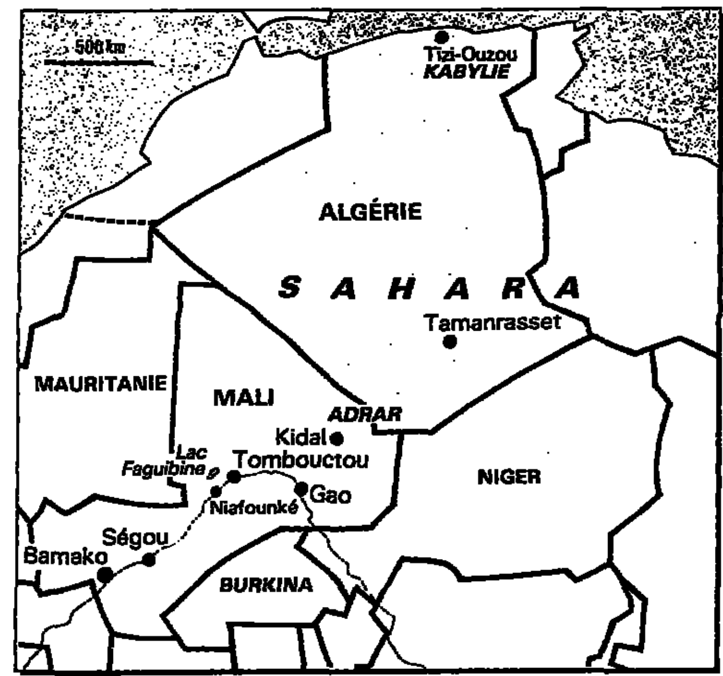
BAMAKO

de notre envoyée spéciale

Pour les rebelles touaregs du Mali, il est temps d'en finir avec la guerre civile. Le prix du soulèvement est désormais trop cher payé : plusieurs dizaines des leurs, si ce n'est des centaines – civils, pour l'essentiel – sont morts ; et la population, terrorisée, au nom de laquelle ils se battent, a dû fuir, prise entre deux feux.

Le raisonnement est simple : il vaut mieux négocier avec le gouvernement de transition, qui a succédé au régime de Moussa Traoré il y a tout juste un an (*le Monde* du 25 mars), qu'avec la future équipe dirigeante, censée prendre les rênes du pays en mai. En effet, si le conflit s'éternisait, il est à craindre que les nouveaux maîtres de Bamako soient tentés, sous la pression de l'opinion, de recourir à la solution militaire.

Les représentants de la rébellion ont donc conclu, mardi 24 mars à Alger, un projet de « pacte national » avec le gouvernement malien, projet qui devrait être officiellement signé à Bamako le 9 avril. Soit trois jours avant le premier tour de l'élection présidentielle... Reste à mener l'opération à terme, puis, en cas de succès, à appliquer l'accord sur le terrain – ce qui ne sera pas une mince affaire.



Les deux tiers du territoire malien sont actuellement paralysés par la rébellion. On ne circule plus dans le nord du pays, et les organisations non gouvernementales (ONG) ont dû, l'une après l'autre, plier bagage. Pour l'instant, seul le Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) s'aventure dans le désert.

Exactions et pillages

La population blanche – estimée à trois cent mille personnes, Touaregs et Maures pour l'essentiel – a quitté les villes du Nord. Un tiers de celle-ci aurait fui à l'étranger, survivant tant bien que mal dans des camps de fortune, installés au sud de l'Algérie (environ 50 000 réfugiés), en Mauritanie (20 000 réfugiés), au Niger, au Burkina-Faso, en Guinée et même en Côte-d'Ivoire.

Si, à Abidjan, des enfants touaregs mendient aux carrefours, c'est bien parce que la situation est devenue intenable dans le nord du Mali, où les civils font les frais du conflit qui oppose, depuis deux ans, nomades rebelles et troupes gouvernementales. Depuis 1990, ce conflit a changé de nature. La rébellion touarègue, populaire à ses débuts auprès de l'ensemble de la population du Nord, qui, Noirs et Blancs confondus, s'estimait délaissée par l'administration centrale et partageait les idéaux des maquisards, a commencé, il y a un an, à perdre de son crédit. Aux accrochages entre militaires et nomades, ont succédé, de part et d'autre, des attaques contre les civils.

Il demeure difficile d'établir un bilan précis des victimes. On estime, cependant, qu'au moins soixante à soixante-dix Songhaïs et Bellas (les ethnies noires du Nord) *ont été tués par les rebelles, tandis* que les exactions de l'armée contre les populations blanches ont fait, au bas mot, cent cinquante à deux cents victimes. Depuis la trêve, entrée en vigueur le 8 février, deux massacres de Touaregs perpétrés par les militaires ont eu lieu, fin février, faisant quarante-sept morts, en bordure du lac Faguibine.

Le 19 mars, c'est un village songhaï qui était attaqué, près de Tonka, dans la région de Niafounké. Bilan : dix-huit morts et trente-quatre blessés parmi les civils noirs. Selon le gouverneur de la région de Tombouctou, les assaillants ont mené l'opération à dos de chameau. Impossible de déterminer leur identité : l'immensité du désert, la rapidité de déplacement des rebelles et leur connaissance du terrain ont empêché les militaires de les rattraper. La question de savoir laquelle des factions touarègues est responsable de cette attaque, menée deux jours avant l'ouverture des négociations d'Alger, reste donc en suspens.

Il est sûr, en revanche, que les nomades n'ont pas tous intérêt à voir le conflit prendre fin. Ainsi, des centaines de pillards, profitant de la situation d'insécurité, continuent à semer le trouble dans le Nord. Quant aux mouvements politiques, certains, plus radicaux que d'autres, comme le Front populaire de libération de l'Azaouad (FPLA), n'ont pas participé aux négociations d'Alger. Sans doute le FPLA se ralliera-t-il aux trois autres mouvements, à condition, toutefois, que ceux-ci aillent jusqu'au bout du geste amorcé dans la capitale algérienne. Mais il reste beaucoup d'efforts à accomplir. Le jour même de la conclusion du « pacte national », le Mouvement populaire de l'Azaouad (MPA) a protesté, dans un communiqué, publié à Paris, contre *« l'important renforcement du dispositif militaire malien, observé ces dernières semaines »*, et a prévenu que *« le projet de pacte national sera soumis aux états-majors des mouvements pour examen »*. Rien n'est donc acquis.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ALGÉRIE

Opération « page blanche » dans les journaux

Les journaux algériens sortiront avec une page blanche, dimanche prochain 29 mars, pour protester contre le maintien en détention préventive du directeur de l'*Hebdo libéré*, M. Abderahmane Mahmoudi, auquel il est reproché la publication d'un dossier sur des promotions dans la magistrature jugé calomnieux. La presse écrite dénonce aussi l'interpellation de M. Benyoucef Mellouk, un haut fonctionnaire du ministère de la justice, qui a corroboré, dans des déclarations à la presse, les « révélations » de M. Mahmoudi. L'Association des journalistes algériens (AJA) a, en outre, retenu le principe d'une grève de 24 heures. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : vingt mille civils se sont réfugiés au Kenya.** – Une délégation du gouvernement éthiopien et des représentants de l'ONU se sont rendus, mercredi 25 mars, à la frontière kenyane, où quelque vingt mille réfugiés éthiopiens sont arrivés au cours des trois dernières semaines. Ces réfugiés, installés dans la localité kenyane de Moyale, auraient fui les heurts entre tribus qui ensanglantent la région de Bale, où sévit également la sécheresse. – *(Reuter.)*

□ **GABON : l'épiscopat lance un appel au calme.** – Les évêques gabonais ont publié, mercredi 25 mars, à Libreville, un appel *« pressant »* aux populations, afin qu'elles *« préservent la paix sociale »*. Evoquant les manifestations de lundi, au cours desquelles une institutrice a trouvé la mort, les prélats ont souligné que *« les réformes ne doivent pas se faire dans le sang, mais par le dialogue et la concertation »*, et ont convié les Gabonais à *« privilégier la table des négociations à la rue et à la répression »*. – *(AFP.)*

□ **KENYA : soixante-huit morts depuis le début du mois.** – Selon un nouveau bilan officiel, rendu public mardi 24 mars, à Nairobi, soixante-huit personnes ont trouvé la mort, depuis le début du mois de mars, lors des affrontements entre ethnies survenus dans l'ouest du pays. Au total, quatre cent huit personnes ont été arrêtées, en province et dans la capitale, a précisé le chef de la police. – *(AFP.)*

□ **TOGO : un mort lors de manifestations de policiers.** – Une personne est morte et quatorze autres ont été grièvement blessées lors des manifestations de policiers, qui ont eu lieu à Lomé, mardi 24 et mercredi 25 mars, a-t-on indiqué de sources médicales. L'appel conjoint du président Eyadéma et du premier ministre, Mᵉ Kokou Koffigoh, invitant les protestataires à *« déposer les armes »*, a convaincu les quelque 8 000 grévistes de lever les barricades qu'ils avaient érigées et de cesser leur mouvement. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Des élections auront lieu cet été

Le premier ministre libanais, M. Omar Karamé, a annoncé mercredi 25 mars dans la soirée, à son retour de Damas, la tenue d'élections législatives au début de cet été et le maintien du gouvernement actuel jusqu'à cette échéance.

BEYROUTH

de notre correspondant

Le tuteur syrien a tranché : le gouvernement libanais reste en place sans changement ni, désormais, d'états d'âme, ceux des ministres qui ne sont pas satisfaits étant appelés à *démissionner* et à être prestement remplacés. Le cabinet de M. Omar Karamé, formé en décembre 1990 et dit d'entente nationale, mais qui est caractérisé par la mésentente interne et accusé de gabegie, était pourtant décrié de toutes parts, y compris par plusieurs de ses propres membres. Il est également tenu pour être l'une des causes principales de la crise socio-économique dans laquelle se débat le pays. Plus que la décision de le maintenir au nom de la *« raison d'Etat à l'échelle régionale »*, c'est la façon dont elle a été prise qui est significative.

Les *« trois présidents »* libanais – de la République, M. Elias Hraoui, de l'Assemblée, M. Hussein Husseini, et du conseil, M. Omar Karamé, – qui fonctionnent de plus en plus comme une direction collégiale, se sont rendus à Damas et, après cinq jours de discussions *avec les autorités syriennes*, en sont revenus avec le verdict du président syrien, M. Hafez el Assad. Qui plus est, la procédure est apparue parfaitement naturelle.

Pour Damas, cette banalisation de son pouvoir au Liban, bien ancré dans les mœurs et le paysage politique à Beyrouth, est très importante. Pour une fois, l'arbitrage du président syrien n'a pas favorisé le président Hraoui. C'est ce dernier, en effet, qui avait pris l'initiative de se rendre à Damas pour réclamer un changement de gouvernement, considérant que c'était la meilleure façon de redonner confiance aux Libanais et de redresser la situation.

Mais le président Assad avait d'autres priorités, notamment celle de ne pas toucher au *statu quo* au Liban au moment où il est engagé dans la délicate partie du processus de paix au Proche-Orient.

En conséquence, les deux président musulmans, MM. Husseini et Karamé, d'accord en l'occurrence – ce qui n'est pas toujours le cas –, sont revenus mercredi soir à Beyrouth pour annoncer que, non seulement le gouvernement demeurait en place, mais qu'il ne serait pas changé avant les élections législatives et que celles-ci auraient lieu au début de l'été. Ce qui, dans le langage politique libanais, signifie : *« avant tout retrait militaire syrien »*, les premiers replis (à supposer qu'ils aient lieu) étant prévus pour septembre 1992. Mais, déjà, de nombreux indices, notamment des déclarations du ministre de la défense, M. Michel Murr, soulignant que l'armée libanaise n'est pas encore prête à prendre la relève, laissent entrevoir de forts risques que ce repli ne se produise pas à cette date.

Le cabinet Karamé, hier encore présenté à Beyrouth comme une calamité publique, est aujourd'hui appelé à élaborer une série de réformes cruciales : loi électorale, nominations des directeurs généraux pour réactiver une administration vermoulue et corrompue, lois sur les médias, sur les nationalisations, sur les loyers, etc.

LUCIEN GEORGE

ASIE

THAÏLANDE

Le premier ministre pressenti est soupçonné de trafic de drogue

Mᵐᵉ Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'Etat américain, a indiqué mercredi 25 mars que M. Narong Wangwan, pressenti comme premier ministre au vu des résultats des récentes élections législatives en Thaïlande, s'était vu refuser un visa pour les Etats-Unis en raison de ses implications présumées dans le trafic de la drogue. Cette observation embarrasse d'autant plus Bangkok que Washington était disposé à reprendre son aide à la Thaïlande, suspendue après le coup d'Etat militaire du 23 février 1991.

BANGKOK

de notre correspondant

L'armée a beau dominer la scène politique, le choix d'un premier ministre n'est pas une mince affaire en Thaïlande. Les cinq partis promilitaires qui contrôlent 195 sièges sur les 360 de l'Assemblée élue le 22 mars ont peut-être commis un faux pas, après trois jours de tractations, en se prononçant, le mercredi 25, en faveur de M. Narong Wongwan pour diriger le premier gouvernement élu depuis le coup d'Etat de 1991.

Les militaires, qui ont nommé le Sénat, conformément à la nouvelle Constitution, et qui ont assez de partisans pour dégager une majorité au sein de l'Assemblée, n'ont pas pu faire aboutir leur « premier choix » : le général Suchinda Krapayoon, commandant des forces armées et chef de l'armée de terre, a provisoirement renoncé à gouverner directement. Agé de cinquante-huit ans, il n'a jamais caché ses ambitions politiques ; mais demeurer à la tête des forces armées jusqu'à la retraite (soixante ans) présente apparemment, à ses yeux, des avantages.

Les sondages montrent que le public est favorable à la nomination d'un premier ministre élu. Or, le général Suchinda ne s'est pas présenté aux élections. Il a été nommé sénateur, ce qui est compatible avec ses fonctions actuelles. Une solution d'attente permet, par ailleurs, d'éviter de remanier la direction des armées et, surtout de ménager quelques susceptibilités, comme celles du chef de l'aviation, le maréchal Kaset Rojananil, que la direction du gouvernement intéresse aussi. Quoi qu'il en soit, une délégation de pouvoirs à des civils élus ne remet pas en cause le poids de l'armée, assurée, dans la configuration actuelle du Parlement, de contrôler les ministères-clés de la défense et de l'intérieur et, probablement, celui des finances.

Les jeux restent ouverts

Les cinq partis pro-militaires ont *donc avancé le nom de* M. Narong Wongwan, chef du Samakki Tham (Justice et Unité), premier parti avec ses 79 députés. Le Samakki Tham a été crée dans la foulée du coup d'Etat du 22 février 1991, et son leader, âgé de soixante-six ans, est un riche homme d'affaires, très bien implanté dans une province septentrionale, celle de Phrae, dont il est député depuis 1979.

M. Narong, un ancien vice-ministre de l'agriculture qui a de solides *intérêts à Phrae, a fait l'un des trois* meilleurs scores nationaux dimanche. Mais, dès mercredi, il a été contraint de démentir son implication dans des trafics de drogue. Des officiels sont venus à son secours, déclarant que de telles allégations avaient déjà été rejetées en raison de *« l'insuffisance de preuves »*. Les formations de l'opposition ont également adopté un profil bas sur la question.

Les cinq partis qui ont avancé le nom de M. Narong pourraient, cependant, être appelés à se reprendre. En principe, il appartient au futur président de l'Assemblée nationale, qui sera élu le week-end prochain, de désigner un premier ministre et, après consultation avec le président du Conseil national de maintien de la paix (CNMP, dénomination de la junte au pouvoir depuis février 1991), d'obtenir le contre-seing royal. Or le général Sunthorn Kongsompong, chef du CNMP, a déclaré que les jeux demeuraient ouverts. La désignation de M. Narong ne soulevant guère d'enthousiasme, surtout à l'étranger, des rebondissements ne peuvent être exclus. Il est vrai que les élus les *plus en vue (le général* Chaovalit, ancien patron de l'armée, ou M. Chamlong Srimuang, ancien gouverneur de Bangkok) se trouvent actuellement dans l'opposition, ce qui ne simplifie pas les choses.

JEAN-CLAUDE POMONTI

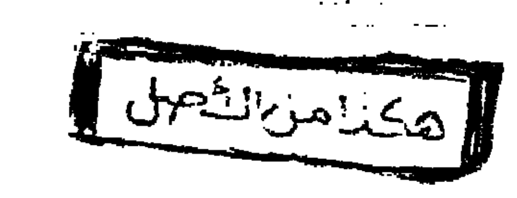
□ **AFGHANISTAN : mille détenus libérés à Mazar-i-Sharif.** – Les « Forces communes des moudjahidins et des anciens officiers de l'armée afghane » ont attaqué, le 22 mars, la prison de Mazar-i-Sharif, principale ville du nord de l'Afghanistan, et libéré mille détenus, a annoncé à Téhéran un porte-parole du Wahdat-i-Islami, qui regroupe les neuf partis chiites d'obédience iranienne opérant en Afghanistan. Ces dernières semaines, des milices à base ethnique, répondant jusqu'alors au régime de Kaboul, ont pris le contrôle de plusieurs villes du nord du pays pour protester contre la politique, jugée trop favorable aux Pashtouns, du gouvernement Najibullah. – *(AFP.)*

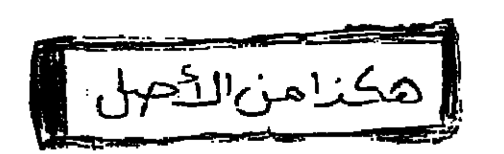
□ **CAMBODGE : combats à Kompong Som.** – Des combats se sont poursuivis ces derniers jours dans le centre du Cambodge en dépit d'un cessez-le-feu accepté le 21 mars par les factions combattantes, indiquent les observateurs de l'ONU. Au nord et à l'ouest de la capitale provinciale de Kompong Som, quelque 1 300 Khmers rouges, dirigés par Ta Mok, l'un des chefs les plus redoutés du mouvement, s'opposent à 6 000 soldats du gouvernement Hun Sen et à 3 500 miliciens favorables à Phnom-Penh. Cette zone est vitale pour la guérilla : elle est un point de passage entre la base occidentale des Khmers rouges et leurs maquis du Sud et de l'Est. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : refus d'une aide économique assortie de conditions.** – Djakarta a annoncé mercredi 25 mars qu'il renonçait à l'aide au développement qui lui était jusque-là fournie par les Pays-Bas, et appelé à la dissolution du Groupe intergouvernemental sur l'Indonésie (IGGI), un consortium de quatorze pays donateurs occidentaux présidé par La Haye. Cette annonce survient en réponse à des pressions exercées en divers domaines (politique démographique, conduite des affaires au Timor-Oriental) par l'ancienne puissance colonisatrice néerlandaise, a indiqué un porte-parole indonésien. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : quinze soldats tués par les rebelles tamouls.** – Des « Tigres » du Front de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont tué quinze soldats de l'armée sri-lankaise mercredi 25 mars dans l'est de Ceylan. L'embuscade montée par les rebelles a aussi fait treize blessés parmi les gouvernementaux. – *(AFP.)*







A la veille de l'élection des exécutifs régionaux

L'incertitude demeure sur les alliances

A la veille de l'élection des exécutifs régionaux, prévue pour le *vendredi 27 mars, l'incertitude* demeure sur les alliances qui pourraient se nouer dans plusieurs assemblées élues le 22 mars. Du côté des écologistes, M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, a fixé une ligne de conduite en déclarant, mercredi, que les tendances qui se sont dégagées de chaque scrutin régional doivent être respectées et que son mouvement n'entrera pas dans des coalitions visant à contrarier les majorités relatives issues des urnes. Cette position est de nature à favoriser, notamment, l'élection de M. *Michel Delebarre (PS) dans le Nord-Pas-de-Calais* et celle de M. Michel Giraud (RPR) en Ile-de-France.

Cependant, les élus de Génération Ecologie militent souvent, de leur côté, pour une stratégie différente, consistant à mettre davantage en valeur le poids que les *écologistes ont acquis le 22 mars.* En Ile-de-France, par exemple, ils militent pour la formation d'un groupe commun aux Verts et à eux-*mêmes, qui pourrait présenter un candidat à la pré*sidence du conseil régional. Certains représentants du mouvement de M. Waechter ne sont pas insensibles à cette argumentation, d'autant qu'ils peuvent avoir, localement, des préventions à l'encontre du candidat de la *majorité* relative. C'est le cas en Bourgogne, où les Verts entendent faire barrage à M. Dominique Perben, député de la Saône-et-Loire, maire de Chalon-sur-Saône, secrétaire général adjoint du RPR.

La désignation de M. Perben par le groupe des élus UPF du conseil régional, mercredi, en contradiction avec l'accord national interne à l'opposition, qui réservait la présidence de l'assemblée bourguignonne à l'UDF, menace de provoquer une onde de choc à droite. *M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a déclaré à l'AFP qu'«il n'est pas possible que M. Perben, secrétaire général adjoint du RPR, ait fait cela sans l'accord des dirigeants du RPR».* Il *a demandé à son homologue, M. Alain Juppé,* de faire respecter *«l'engagement réaffirmé lors de la présentation des listes d'union UDF-RPR pour les régionales»,* le 31 janvier dernier, accord prévoyant que chacune des deux formations conserverait ses présidences de région.

M. Bayrou a exclu toute *«surenchère de la désunion et de la division»,* mais l'UDF pourrait, en représailles, contester au RPR la présidence des régions Aquitaine et Bretagne. M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, a déclaré au «Grand débat» de Radio-Shalom que, tout en *«comprenant»* la démarche de M. Perben, inspirée par un désir de renouvellement, il estime que la violation des accords appelle des *«rétorsions automatiques»,* notamment en Aquitaine. Dans cette région, l'UDF *pourrait présenter la candidature* de M. Jean François-Poncet contre celle du RPR, M. Jacques Valade. M. Bosson a approuvé, aussi, les centristes qui, dans le Nord-Pas-de-Calais, participeraient à la recherche d'une troisième voie entre la majorité sortante de gauche et l'opposition conduite par M. Jacques Legendre (RPR), dès lors que ce dernier ne peut espérer l'emporter.

Forte d'un nombre d'élus qu'elle estime supé*rieur à celui du RPR, l'UDF s'interroge sur la stratégie qu'elle doit adopter pour les élections législatives de l'an prochain. Son président, M. Valéry Giscard d'Estaing, écrit dans *Paris-Match* (daté 2 avril) : *«Ou bien l'UPF représente des hommes dont l'ensemble des valeurs politiques est identique et, dans ce cas, elle doit organiser rapidement son unité. Ou bien, au contraire, elle représente un accord intime entre deux grandes familles qui souhaitent conserver une identité. Dans ce cas, il vaut mieux faire connaître ses projets politiques et les présenter clairement à l'opinion.»

Mme Cresson sereine...

Suite de la première page

Après le conseil des ministres, elle a passé son après-midi à Châtellerault, en campagne électorale, même si les conditions de son ballottage ne l'inquiètent pas, tant elle se dit assurée d'un bon report des voix communistes, voire de celles du candidat Vert.

Aussi a-t-elle profité du micro que lui tendait FR 3 Poitou-Charentes pour faire une mise au point : oui, *«il y aura des changements dans le gouvernement»* après les élections régionales et cantonales, *«dans quelles proportions, ça je ne peux pas vous le dire aujourd'hui»*; mais à la question sur un changement de premier ministre *«plus tard»*, elle a répondu qu'il y en aurait bien un *«un jour, quel jour? ça, je ne peux pas vous le dire non plus»*.

En fait, Mme Cresson, prudente, n'est pas sûre que M. François Mitterrand, seul décideur en la matière, ait déjà pris sa décision, mais elle n'a vu aucun signe qui puisse lui laisser penser qu'elle doive s'en aller à court terme. Elle a donc réfléchi à ce que pourrait être un gouvernement remanié, et elle a fait part de ses souhaits au président de la République.

Il est vrai que, dès sa nomination à *Matignon, elle avait regretté* de ne pas avoir pu constituer l'équipe de ses rêves. A la fin de l'année, comme lors de l'«affaire Habache», elle avait souhaité pouvoir enfin constituer «son» gouvernement. Sans succès. Aujourd'hui elle espère bien obtenir satisfaction, au moins en partie.

Une plus grande place aux écologistes

Les résultats des régionales à la fois la condamnent et valident certaines de ses demandes en les précisant. La révolte des banlieues, traduite dans les urnes de dimanche, confirme son souhait de renforcer les pouvoirs du ministre de la ville, afin qu'il dispose des moyens d'imposer ses décisions aux administrations sectorielles.

En règle générale, d'ailleurs, elle voudrait trouver les moyens de vaincre rapidement les pesanteurs administratives qui bloquent le *règlement de dossiers* concrets. Elle aimerait aussi non seulement faire entrer au gouvernement un autre représentant de Génération Ecologie, mais aussi un ou deux membres des Verts, et elle a déjà en tête quelques noms d'*écologistes* qu'elle juge *intégrables à son équipe*. Elle pense également que, devant le rejet des partis manifesté par les électeurs, il faudrait faire appel à quelques socioprofessionnels. Tout cela impliquerait, certes, le départ de certains des «éléphants» du PS, qui lui paraissent, *même si* c'est dans certains cas techniquement immérité, politiquement usés.

L'attitude de certains hiérarques socialistes depuis dimanche n'a pu que la renforcer dans ce sentiment. La déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, *qui*, dans une déclaration à l'AFP, a estimé que les Français *«ont désavoué la politique actuelle du gouvernement»* et a donc demandé *«au président de la République de prendre une initiative forte»*, c'est-à-dire de *«changer de premier ministre et de gouvernement»*, ne lui parait probablement pas le plus grave; d'ailleurs cette prise de position, réitérée par son auteur au bureau exécutif du PS, mercredi soir, y a été accueillie avec ironie, et personne ne l'a soutenue pour donner mandat au premier secrétaire de la transmettre au chef de l'Etat; cependant, M. Henri Emmanuelli a critiqué ceux qui *font porter la responsabilité de «échec»* au seul Parti socialiste, et demandé que cessent *«les procès en irresponsabilité»*.

Le petit jeu de M. Jack Lang amuse aussi à l'hôtel Matignon. En revanche on y est fort *irrité*, et le mot est faible, par l'attitude prêtée à M. Bérégovoy, dont on accuse l'entourage d'être à l'origine des rumeurs sur la nomination de l'actuel ministre des finances comme *chef du gouvernement, rumeurs* qui ont fait grimper les valeurs françaises à la Bourse de Londres. Le ministre de l'écomomie a vigoureusement démenti toute responsabilité dans ces rumeurs, qu'il juge *destinées à lui nuire.*

La préparation de l'avenir, plutôt que la rédaction d'un bilan, remplit donc l'emploi du temps des collaborateurs de Mme Cresson. Ainsi, si elle-même est restée à *l'Elysée, à l'issue du conseil des* ministres, en compagnie de MM. Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe et Michel Charasse, c'était pour achever la préparation du projet de loi de programmation militaire. De même, *le premier ministre multi*plie personnellement les entretiens afin de tenter de faciliter l'élection de quelques socialistes à la tête de certains conseils régionaux.

Son passage au «Grand Jury RTL-*le Monde*» du dimanche 5 avril a été maintenu. Et, jeudi 26 mars, elle avait invité à dîner les principaux ministres «politiques», socialistes et d'ouverture, en compagnie de M. Laurent Fabius. Dans son esprit, il ne devait pas s'agir d'un repas d'adieu...

THIERRY BRÉHIER

Les Verts privilégient le respect des majorités relatives issues du scrutin

Trois jours après l'échec relatif des Verts aux élections régionales, comparé à l'engouement subit de l'électorat pour Génération Ecologie, le collège exécutif du mouvement écologiste a confirmé, mercredi 25 mars à Gentilly (Hauts-de-Seine), la ligne de stricte autonomie politique suivie depuis 1986, sans exclure, toutefois, des possibilités de rapprochement avec les amis de M. Brice Lalonde.

Selon les informations recueillies dans les régions – non sans mal, parfois – par leur direction nationale, les Verts présenteraient, en effet, un candidat à la présidence des conseils régionaux jusqu'au troisième tour, où la majorité relative suffit pour être élu, dans les treize régions suivantes : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

Dans la mesure où tous les groupes locaux n'avaient pas encore été réunis, il a été *«conseillé»* aux élus du Centre d'adopter la même attitude. Dans trois autres régions (Bourgogne, Ile-de-France et Midi-Pyrénées), les Verts présenteraient leur propre candidat pendant deux tours avant de s'abstenir au troisième. Enfin, en Champagne-Ardenne, en Languedoc-Roussillon, dans le Limousin et en Haute-Normandie, la direction des Verts a souhaité que les nouveaux élus présentent les *«objectifs incontournables»* du mouvement aux différents candidats en puissance pour la présidence des conseils régionaux.

Dans la soirée, cependant, les *Verts de Haute-Normandie ont* décidé de ne passer d'accord ni avec M. Laurent Fabius (PS) ni avec M. Antoine Rufenacht (RPR). En Champagne-Ardenne, ils ont décidé de proposer, en accord avec Génération Ecologie, un contrat de gestion à l'UPF en échange de quatre postes de responsabilité. Enfin, au terme d'une assemblée générale particulièrement houleuse, les Verts de Languedoc-Roussillon n'ont pas exclu, à une courte majorité (93 pour, 87 contre), de voter pour M. Jacques Blanc (UDF-PR) à la présidence du conseil régional, plutôt que pour le candidat de Génération Ecologie, M. Yves Pietrasanta, président de l'Institut français de l'environnement.

Trois cas de figures

En dépit de ces divergences d'ap*préciation – qui peuvent se com*prendre dans un mouvement qui se veut davantage *«inter-régional»* que national, – M. Antoine Waechter estime qu'il convient de respecter la tendance dominante dégagée par les élections plutôt que de *favoriser*, par *des accords artifi*ciels, la constitution de blocs majoritaires. *«Avec une majorité relative, l'excécutif régional est obligé de rechercher des accords tout au long du mandat»*, affirme-t-il. Par leur attitude de maintien au troisième tour ou d'abstention, les Verts favoriseraient ainsi l'élection de M. Michel Delebarre (PS) en Nord-Pas-de-Calais ou celle M. Michel Giraud (RPR) en Ile-de-France. En cas d'égalité parfaite entre la gauche et la droite, comme en Haute-Normandie, le pourcentage recueilli par les Verts (de l'ordre de 7 %) ne les autoriserait pas à trancher en faveur de l'un ou l'autre bloc.

Le chef de file des Verts résume, *d'autre part, la position de son* mouvement vis-à-vis de Génération Ecologie à trois cas de figures : si les Verts ont à leurs côtés, sur les bancs de la minorité, des élus qu'ils ont connus sur le terrain, il pourra y avoir, demain, des inter-groupes écologistes; s'ils ont à faire à des inconnus, des *«opportunistes»* voire des *«usurpateurs»*, ils ne pourra pas y avoir de rapprochements; dans le dernier cas, enfin, la campagne électorale ayant laissé trop de cicatrices, les relations ne pourront se nouer que plus tard.

«Il est urgent d'attendre, renchérit à ce propos un autre porte-parole des Verts, M. Didier Anger. *Ce n'est pas le centre qui décide : ces temps-là sont révolus. On verra bien si dans un an, dans cinq ans ou dans dix ans, il peut n'y avoir en France qu'un seul mouvement écologiste.» «Nous espérons que, dans l'avenir, les Verts seront l'élément moteur au sein du bloc écologiste»*, ajoute Mme Andrée Buchmann, qui vient d'être réélue dans le Bas-Rhin.

La leçon de M. Lalonde

Sans attendre, les Verts alsaciens ont d'ailleurs proposé une *«structure de coordination»* aux représentants de Génération Ecologie ainsi qu'à la seule élue d'une liste exclusivement féminine. En Franche-Comté, cette volonté d'ouverture s'est également traduite par des discussions avec GE et avec M. Martial Bourquin, ancien dirigeant communiste du Doubs. En *Rhône-Alpes, les Verts souhaite*raient que l'ensemble des écologistes soutiennent de façon symbolique leur candidate d'ouverture, Mme Skina Bakha. Les Verts bretons ont proposé, de leur côté, que le candidat commun des écolo*gistes à la présidence soit un élu de* Génération Ecologie. Les élus les plus politiques de l'Ile-de-France souhaitent adopter la même attitude. En Aquitaine, en revanche, bien que largement devancés par GE, les Verts ont jugé qu'ils ne pouvaient pas travailler avec les amis de M. Brice Lalonde.

Cet effort de transparence contraste singulièrement avec l'extrême discrétion des amis de M. Lalonde. Réunis pour la première fois mardi à Paris, les conseillers régionaux de Génération Ecologie ont reçu du ministre de l'environnement une leçon de *«maîtrise de la communication»*, selon laquelle il conviendrait de ne rien dévoiler de leurs intentions pour l'élection des présidents des conseils régionaux. Le professeur Alexandre Minkowski, qui, la veille, avait manifesté l'intention d'être candidat à la présidence de l'Ile-de-France au titre de *«l'union contre M. Le Pen»*, a ainsi appris, après la réunion, que ses amis avaient fait un autre choix.

Les élus de GE, parmi lesquels les anciens socialistes se sont montrés les plus radicaux vis-à-vis de leur ancienne famille politique, se sont, d'autre part, déclarés généralement favorables à la constitution d'inter-groupes écologistes. Toutefois, dans de nombreuses régions, les «écolos» ont d'abord rencontré, en ordre dispersé, les représentants des autres formations, avant de se retrouver entre eux. Au plus haut niveau, il n'y a d'ailleurs pas eu de contact direct, ces derniers jours, entre M. Lalonde et M. Waechter. Ce dernier, qui envisage *«une attitude plus pragmatique»* dans la perspective des prochaines élections législatives, *estime qu'un éventuel* rapprochement est soumis à une réforme du mode de scrutin.

JEAN-LOUIS SAUX

POLITIQUE

La situation à la veille de l'élection des exécutifs régionaux

ALSACE

M. Rudloff (UDF-CDS) sollicitera le renouvellement de son mandat

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Les élus de l'UPF au conseil régional d'Alsace ont désigné, mercredi 25 mars, M. Marcel Rudloff (UDF-CDS), président sortant, récemment nommé membre du Conseil constitutionnel, comme leur candidat à la présidence de l'assemblée. L'ancien maire de Strasbourg a toutes les chances d'être élu, bien que l'opposition nationale ait perdu la majorité absolue à l'issue du scrutin du 22 mars et en dépit de la candidature de M. Antoine Waechter (Verts).

L'Alsace sera donc dirigée, sauf surprise de taille, par un président qui sera en même temps un «sage de la République». Deux autres cas sont comparables : de 1983 à 1985, M. Léon Jozeau-Marigné a conservé la présidence du conseil général de la Manche ; et M. Maurice Faure est toujours à la tête du département du Lot. A cette différence toutefois que le premier disposait d'une forte majorité et que le second bénéficie également d'une marge de manœuvre confortable. Ce qui ne sera pas le cas de M. Rudloff qui devra fatalement composer pour gouverner.

L'UPF n'a recueilli que 17 sièges sur un total de 47 auxquels on peut ajouter celui obtenu par la liste Femmes d'Alsace. En revanche, les 3 voix de la liste dissidente de M. Adrien Zeller (UFF-CDS) ne lui sont pas forcément acquises. Restent les deux élus d'Alsace d'abord (dissidents du Front national) à propos desquels M. Rudloff dit qu'*«il ne faut pas les compter»* avec ceux du FN (9 représentants). De son côté, le porte-parole national des Verts, dont les représentants au conseil régional sont au nombre de 6, peut espérer récolter les voix de Génération Ecologie (3) et attirer un partie de celles des socialistes (6). La valse-hésitation de M. Daniel Hœffel (UDF-CDS), tête de liste de l'UPF dans le Bas-Rhin, n'a pas contribué à éclaircir la partie en Alsace.

Le sénateur bas-rhinois, qui songe toujours à la succession de M. Alain Poher au Sénat, avait décidé de conduire la «majorité alsacienne» dans son département à la suite de la candidature de M. Zeller et à la demande du RPR, qui, lui non plus, ne voulait pas être dirigé par M. Rudloff. M. Hœffel, très soucieux de masquer ses ambitions, n'a jamais voulu manifester nettement ses intentions, comme s'il attendait qu'on lui demande de se «sacrifier» pour l'Alsace. A telle enseigne que le président du conseil général du Bas-Rhin se présente de nouveau aux cantonales alors que, dès l'automne dernier, il était question de lui trouver un successeur dans son fief de la Meinau (Strasbourg-7).

Même si M. Hœffel se trouve en ballottage très favorable, le fait de ne pas avoir été élu au premier tour l'a placé dans une situation délicate. Comment pouvait-il expliquer à ses électeurs de la Meinau avant le second tour des élections départementales qu'il avait choisi la région ? Que vont penser, d'autre part, les Bas-Rhinois qui ont porté sa liste (34,33 %) aux régionales loin devant toutes les autres, maintenant qu'il a renoncé à briguer la présidence de la région ?

Pendant ce temps, M. Rudloff, qui avait accepté la deuxième place sur la liste UPF, continuait de dire qu'il maintenait sa candidature à la tête de l'Alsace. Il balaie de la main l'argument selon lequel il peut y avoir «incompatibilité politique» entre le fauteuil de président et sa qualité de membre au Conseil constitutionnel.

Les élus du RPR, ceux-là mêmes qui avaient poussé M. Hœffel à les conduire aux régionales, ont finalement basculé dans le camp du président sortant. Pourtant, leur compagnon du RPR, M. Hubert Haenel, tête de liste de l'UPF dans le Haut-Rhin, fort d'un résultat honorable (31,34 %), revendiquait aussi le fauteuil présidentiel, faisant valoir notamment que la présidence était toujours revenue à un conseiller bas-rhinois et qu'il était temps d'instaurer l' *«alternance»*.

MARCEL SCOTTO

[Les mandats de président d'un conseil régional et de membre du Conseil constitutionnel ne sont pas incompatibles. La Constitution interdit seulement aux membres du Conseil constitutionnel d'être ministres ou parlementaires. La loi organique de 1958 sur le fonctionnement du Conseil ajoute à ces incompatibilités celle *de membre du Conseil économique et social*. Toutefois, lorsque le Parlement a examiné, en 1990, le projet de réforme de la Constitution qui aurait permis aux justiciables de saisir le Conseil d'une loi qu'ils estimeraient contraire aux droit fondamentaux, le Sénat, à l'iniative de M. Jacques Larché, président UDF-PR de sa commisssion de lois, a voté un amendement prévoyant que les fonctions de membres du Conseil constitutionnel sont *«également incompatibles avec l'excercice de toute fonction publique élective»*. L'Assemblée nationale a accepté ce *principe*. Le projet de réforme n'ayant pas abouti, ces dispositions nouvelles ne sont pas entrées en application. Les deux chambres du Parlement s'étaient également mises d'accord pour supprimer la disposition selon laquelle les anciens présidents de la République sont membres de droit du Conseil constitutionnel. M. Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Auvergne, aurait pu en effet se trouver dans la même situation que M. Rudloff. Mais l'ancien chef de l'Etat n'a jamais siégé au conseil ; et la question demeure ouverte de savoir si, étant parlementaire européen, il pourrait y siéger sans renoncer à son mandat strasbourgeois.]

BOURGOGNE

M. Perben (RPR) pourrait se heurter aux écologistes

M. Dominique Perben, député de la Saône-et-Loire, secrétaire général adjoint du RPR, désigné comme candidat par les élus de l'UPF au conseil régional de Bourgogne mercredi 25 mars, est bien placé pour prendre la succession de M. Raymond Janot (UDF), qui ne se représentait pas. Cependant, l'UPF *n'ayant pas la majorité absolue dans le conseil élu le 22 mars*, M. Perben devra attendre le troisième tour, mais il risque de se heurter, alors, à l'hostilité des Verts.

DIJON

de notre correspondante

En enlevant à M. Marcel Lucotte, sénateur de la Saône-et-Loire, président du groupe des Républicains et indépendants du Sénat, la candidature de l'opposition à la présidence de la région (*le Monde* du 26 mars), M. Perben a créé, à droite, une situation délicate dont le Front national va tenter de tirer profit.

M. Pierre Jaboulet-Vercherre, élu de la Côte-d'Or, pourrait être un candidat de dernière minute. *«Il n'y aura pas d'accord sans se réunir autour d'une table»*, affirme-t-il en brandissant l'arme du vote de défiance. L'attitude de l'extrême droite dépendra du candidat de la gauche au troisième tour. Son hostilité envers M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, élu de l'Yonne, qui avait lancé un appel à *«tous ceux qui refusent la compromission avec le Front national»*, pourrait la conduire à l'abstention, voire à mettre M. Perben dans l'embarras en lui donnant quelques voix.

M. André Billardon, député de la Saône-et-Loire, n'est guère plus à l'aise. Les listes investies par le Parti socialiste ont obtenu 9 sièges (*16 en 1986*), *deux autres étant* issus de la liste dissidente conduite en Côte-d'Or par M. Roland Carraz, député proche de M. Jean-Pierre Chevènement, qui affirme haut et fort sa différence. En ballottage favorable aux élections cantonales, le maire de Chenôve a donné sa démission, mercredi, du conseil régional, cédant son siège à M. Michel Etiévant, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Côte-d'Or, qui appartient au même courant.

M. Michel Neugnot, jospiniste, deuxième de liste, sera candidat à la présidence. Les 2 socialistes dissidents laissent planer le doute sur leur comportement au troisième tour. *«On nous a interdit d'utiliser la rose pendant la campagne,* affirme M. Etiévant. *Nous n'allons pas accepter une alliance pour favoriser les intérêts de ceux qui nous ont publiquement présentés comme des adversaires.»*

De leur côté, les écologistes sont plus enclins à tenter de constituer une majorité de consensus avec la gauche. La stratégie des Verts (5 élus) est *«d'empêcher M. Perben de mettre la main sur la région comme il l'a fait sur la ville de Chalon»*, dit M. Thierry Grosjean, tête de la liste en Saône-et-Loire. Ils présenteront, aux deux premiers tours, Mme Maïté Aymès, seconde de liste en Saône-et-Loire, et se désisteront indifféremment, ensuite, en faveur de M. Soisson ou de M. Billardon.

Génération Ecologie, représentée par 2 élus, s'intéresse plutôt à l'après-27 mars, cherchant à former un groupe commun avec les Verts. Pour l'instant, la voie n'est pas ouverte, les Verts ayant décidé de demeurer seuls au sein d'un groupe à la présidence tournante, inaugurée par M. Alain Caignol. Quant au Parti communiste, réduit de 5 à 3 élus, il accuse en silence la perte du siège de son secrétaire régional, M. Marcel Yanelli.

CHRIS MAISIAT

Le chasseur de Digoin économise ses cartouches

MACON

de notre correspondante

Qui va à la chasse... trouve une place. *«Nous gérons le domaine public fluvial depuis quatorze ans au niveau cynégétique. Nous sommes les vrais connaisseurs de la nature. Depuis plusieurs années, on nous a poussés dans nos derniers retranchements, et nous avons été confrontés, du jour au lendemain, à des obstacles qui nous interdisent de pratiquer nos sports. On nous a réveillés.»*

Nous, nous, nous : difficile pour M. Michel Raymond de se départir d'un discours collectif, même quand on l'interroge sur ses états d'âme personnels au lendemain d'un scrutin qui l'a vu élire unique représentant du mouvement Chasse, Pêche, Nature, Traditions, au conseil régional de Bourgogne. C'est que, malgré les apparences, il ne se sent pas vraiment seul, cet homme de quarante ans, exploitant agricole à Digoin (Saône-et-Loire). Il porte sur ses épaules les irritations, les revendications d'un groupe forcément hétérogène, avec une incontestable conscience de l'importance de sa tâche. Comme un chasseur qui s'empare de son fusil et qui ne veut l'utiliser qu'à coup sûr...

Les premiers plombs sont pour les Verts. *«Nous exprimons le ras-le-bol des pêcheurs et des chasseurs devant l'extrémisme du courant Vert. Ces gens-là n'ont rien compris. Ce sont des écologistes de trottoir par rapport à nous, les écologistes du terroir. Les Verts veulent nous faire disparaître au nom d'une sensiblerie qui n'a pas de sens.»* La salve suivante, c'est pour l'Europe et *«ses fonctionnaires, qui sont tous antichasse»*. Le coup final part en direction de la classe politique tout entière, *«qui n'a pas voulu prendre nos dossiers en considération»*.

A la veille de l'élection du président dans une région où, comme partout, chaque voix va compter, M. Raymond se sent-il dans la peau d'un gibier traqué ? *«Par les médias, oui,* avoue-t-il en riant. *Par les partis politiques, pas encore.»* Et pour la première fois il laisse parler «je». *«De toute façon,* dit-il, *vendredi, au moment du vote, je m'abstiendrai, vraisemblablement.»*

CLAUDINE METTETAL

LA RÉUNION

MM. Camille Sudre et Paul Vergès concluent un mariage d'intérêts

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

Le secrétaire général du Parti communiste réunionnais, M. Paul Vergès, et le président de Radio-Free-Dom, M. Camille Sudre, ont signé, mercredi soir 25 mars, devant les caméras de la chaîne Antenne-Réunion, un protocole d'accord pour la gestion du conseil régional de la Réunion. En s'unissant, les deux hommes constituent une coalition disposant de vingt-six sièges sur quarante-cinq. Selon les termes de leur contrat, M. Sudre assumerait la présidence de la nouvelle assemblée, et M. Vergès la première vice-présidence.

Cet accord prévoit la relance de Télé-Free-Dom dès vendredi 27 mars, après l'élection du président, la mise en place de l'«égalité sociale» au plus tard à la fin de 1992 (ce qui ne pourrait dépendre, en fait, que de l'Etat) et la définition d'un «plan d'urgence» pour la Réunion. MM. Sudre et Vergès ont pris, devant les téléspectateurs, l'engagement de démissionner collectivement dans le cas où leur plateforme ne serait pas reprise en tous points par le gouvernement.

L'union entre le PCR et Free-Dom constitue, avant tout, un mariage d'intérêts. Peu averti de la gestion des affaires publiques, M. Sudre recherchait, ces derniers jours, un élu capable de tenir réellement les rênes de la région, lui-même se contentant d'une sorte de présidence d'honneur qui puisse lui laisser assez de temps pour s'occuper de sa télévision privée, interdite d'émission depuis les émeutes de février 1991. M. Paul Vergès, pour sa part, a toujours ambitionné de peser davantage sur le cours de la politique réunionnaise, notamment dans ses relations avec les pays voisins. Mais à travers cet accord le secrétaire général du PCR tente aussi de renouer avec la base populaire de l'électorat réunionnais qui, pour la première fois le 22 mars, a fait défaut au parti.

Marginalisées dans la course à la présidence du conseil régional, la Fédération socialiste et la droite locale s'interrogent déjà sur les chances de réussite de l'accord entre MM. Sudre et Vergès. *«La faucille communiste va très vite trancher les ailes de la colombe»*, pronostique un proche de M. Pierre Lagourgue (div. d.), le président sortant.

Quant aux socialistes, ils vivent depuis lundi un véritable psychodrame. Peu de jours avant le scrutin, le maire socialiste de Sainte-Rose, M. Michel Vergoz, avait annoncé sur les ondes d'Antenne-Réunion qu'il démissionnerait de son mandat si Télé-Free-Dom reprenait ses émissions *«dans l'illégalité»*. Sommé par les partisans de Free-Dom de tenir cette «promesse», M. Vergoz a déclaré que son conseil municipal se réunira vendredi soir pour examiner la démarche à suivre...

ALIX DIJOUX

ILE-DE-FRANCE

Un chemin incertain pour M. Giraud (RPR)

La désignation du président de la région Ile-de-France, vendredi 27 mars, donne lieu à d'intenses négociations dans toutes les formations. Les écologistes sont au centre des interrogations, dans la mesure où ils pourraient former, à eux tous, le troisième groupe de l'assemblée régionale et présenter un candidat susceptible de bénéficier de l'appui des socialistes, des communistes, voire de certains conseillers de droite hostiles à la candidature de M. Michel Giraud (RPR).

La direction régionale des Verts a décidé, mardi soir 24 mars, par seize voix contre douze, de différer la constitution d'un inter-groupe avec Génération Ecologie, de présenter un membre de cette formation aux deux premiers tours de l'élection de vendredi et de s'abstenir au troisième. Or, le mouvement de M. Brice Lalonde prévoit, lui, de proposer la candidature de M. André Holleaux, ancien PDG de FR 3, élu dans l'Essonne. Une minorité d'élus Verts contestent, cependant, la position de leur mouvement et plaide en faveur d'une candidature unique au profit de Génération Ecologie, dont le groupe est le plus important.

A droite, le retrait de M. Alain Juppé, qui avait refusé le risque d'être *«l'otage d'une coalition contre nature»*, tributaire des voix du Front national, rouvre le jeu. Selon M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF-PR) des Hauts-de-Seine, si M. Giraud, candidat officiel, ne faisait pas le plein des voix de l'UPF au premier tour, *«tout serait remis en question»*. Nul n'oublie que M. Charles Pasqua avait tenté jusqu'au bout d'empêcher la candidature de M. Giraud, en soutenant, d'abord, la candidature de M. Michel Péricard, puis en proposant celle de M. Robert Pandraud, qu'il n'avait pas convaincu. Au RPR comme à l'UDF, on rappelle que le président du conseil général des Hauts-de-Seine aura besoin de toutes les voix de l'UPF pour tenter d'arracher la présidence du Sénat, à l'automne prochain, et qu'il ne peut pas prendre le risque d'être tenu pour responsable d'un échec en Ile-de-France.

M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national au conseil régional, a annoncé qu'il sera candidat au trois tours de l'élection du président, ce qui tend à renforcer les chances de M. Giraud.

FRANCHE-COMTÉ

Les élus n'appartenant pas au Front national boycotteront la séance d'ouverture du conseil régional

BESANÇON

de notre correspondant

Les élus au conseil régional de Franche-Comté autres que ceux du Front national ont décidé, mardi 24 mars, de boycotter la séance d'ouverture de la nouvelle assemblée, qui doit être présidée, vendredi 27 mars, par M. Roland Gaucher (FN), qui fut pendant l'Occupation, sous son vrai nom de Roland Goguillot, membre des Jeunesses nationales populaires, émanation du Rassemblement national populaire de Marcel Déat.

Dans un communiqué diffusé par les services du conseil régional de Franche-Comté et approuvé par M. Pierre Chantelat (UDF-PR), président sortant, ces élus, *«tout en affirmant leur attachement au suffrage universel, entendent, par souci de respect de la dignité humaine, marquer leur désapprobation à l'égard du passé collaborationniste de M. Goguillot»*. *«D'un commun accord*, poursuit ce texte, *ils sont donc convenus de ne pas participer à la séance d'installation du conseil régional du vendredi 27 mars, qui devait être présidée par M. Goguillot en sa qualité de doyen d'âge. Ils honoreront ce même jour la mémoire des résistants fusillés par les nazis pendant l'Occupation en assistant à une cérémonie organisée au Mémorial de la résistance de Besançon.»*

C. F.

EN BREF

□ **MM. Jeanneney, Le Pensec et le palmarès des ministres-candidats.** – Nous avons indiqué dans notre palmarès des ministres-candidats (*le Monde* du 26 mars) que le score obtenu par la liste de la majorité présidentielle que conduisait M. Jean-Noël Jeanneney aux élections régionales en Haute-Saône est inférieur de 14,28 points à celui qu'avait réalisé la liste PS-MRG en 1986. Le cabinet du secrétaire d'Etat au commerce extérieur nous fait observer que cette baisse n'est que de 9,74 points si l'on tient compte de la présence, dimanche dernier, d'une liste France unie-MRG, qui a recueilli 4,54 % des suffrages. D'autre part, M. Louis Le Pensec ayant perdu environ 10 points par rapport à 1986, comme le PS dans son ensemble, nous avons signalé qu'il égalait la moyenne nationale de son parti. Le ministre des départements et territoires d'outre-mer tient toutefois à préciser que son score de 24,08 % le situe à 5,7 points au-dessus de celui du PS.

□ **La Commission des sondages saisit le Parquet.** – La Commission des sondages a indiqué, mercredi 25 mars, sa décision de saisir le Parquet d'une demande de poursuites contre plusieurs organes de presse, ainsi que contre les instituts de sondage BVA et IFOP, à la suite de la publication de deux sondages «sortie des urnes» réalisés le 22 mars. Ces poursuites concernent notamment *le Figaro* et Europe 1, qui ont diffusé, le 23 mars, le sondage de l'IFOP, ainsi que *Libération*, Antenne 2 et France-Inter qui ont communiqué, le 24 mars, le sondage de BVA. La publication de ces sondages contrevient à l'article 11 de la loi du 19 juillet 1977, qui interdit toute publication ou diffusion d'un sondage *«ayant un rapport direct ou indirect avec une élection dans la semaine qui précède un scrutin»*, en l'occurrence le second tour des cantonales fixé au 29 mars.

□ **WALLIS-ET-FUTUNA : un président sans étiquette.** – L'assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna (Pacifique sud) s'est donné un président sans étiquette en la personne de M. Soane Muni Uhila (*le Monde* du 26 mars). Porté à ces fonctions mercredi 25 mars, après les élections du 22 mars, le nouveau président territorial a dû abandonner ses charges syndicales au sein de l'union locale Force ouvrière, dont il était le secrétaire général depuis 1987. M. Uhila, employé comme secrétaire administratif à l'assemblée territoriale depuis 1983, est aussi cogérant de l'agence maritime Cotrama

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le second tour des élections cantonales

Le Front national sera présent dans un canton sur cinq

M. Jean-Marie Le Pen, constatant que la droite refuse tout accord avec le Front national au second tour des élections cantonales, a dénoncé dans un communiqué, mercredi 25 mars, les *« interventions politiques »* dont se sont rendues coupables, selon lui, des *« organisations religieuses ou philosophiques, notamment catholiques, juives et maçonniques »* pendant la campagne des élections régionales et cantonales.

Au lendemain du 22 mars, M. Jean Kahn, président du CRIF, a appelé *« tous les partis républicains »* à *« ne pas chercher le soutien d'une extrême droite irresponsable et démagogique ».* Les représentants de la hiérarchie catholique, de leur côté, ont mis en garde leurs fidèles contre les dangers que représente, selon eux, le parti de M. Le Pen. Pendant la campagne, les principaux dirigeants de l'opposition parlementaire ont réaffirmé leur volonté de ne passer aucun accord avec le Front national, qui a fait l'objet d'un *« harcèlement démocratique »* de la part des amis de M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, et des associations anti-lepénistes. A ce que M. Le Pen appelle une *« guerre civique »* répond ainsi une sorte de « quarantaine républicaine » imposée par la droite. Elle consiste, à l'inverse du *« désistement républicain »* inventé par la gauche, à refuser tout retrait en faveur des candidats du Front national aux cantonales afin de les isoler.

Le nombre de cantons en ballottage dans lesquels les représentants de l'extrême droite se maintiennent montre que « la tactique de Rillieux-la-Pape » dans le Rhône (*lire ci-contre*) ne porte pas beaucoup de fruits, à ce jour. Des cadres du Front national, cependant, laissent entendre que des candidats lepénistes pourraient se retirer à la veille du second tour en échange d'un engagement de signature en faveur de M. Le Pen pour l'élection présidentielle par certains élus de droite placés en situation électorale difficile.

Absent dans quatre régions

Quoi qu'il en soit, au dernier pointage, le Front national sera présent dimanche prochain dans l'écrasante majorité des cantons où il pouvait, selon la loi des 10 % des inscrits, se maintenir au second tour. Cela correspond, certes, à la nécessité politique d'affirmer son existence sur le terrain, mais cela traduit également l'échec de la stratégie d'alliance à la base dont M. Le Pen tente pourtant de faire croire qu'elle s'oppose avec succès aux *« diktats »* des états-majors parisiens.

Le Front national est sorti du premier tour sans aucun conseiller général. Il aura un candidat au second tour dans un canton en ballottage sur cinq. Ils seront un peu moins de trois cents à briguer les suffrages des électeurs dans quarante-six départements (Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ariège, Aube, Bouches-du-Rhône, Corse, Côte-d'Or, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Isère, Loire, Haute-Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Yonne, Territoire de Berfort, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val d'Oise).

Le parti lepéniste sera totalement absent des départements de quatre régions (Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes). Présent dans les deux départements alsaciens et les sept de l'Ile-de-France (il n'y a pas d'élections cantonales à Paris), il est écarté des Hautes-Alpes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de trois départements en Rhône-Alpes (Ardèche, Savoie et Haute-Savoie). *A contrario*, il est en course dans un seul département de plusieurs régions, comme l'Auvergne, l'Aquitaine *ou le Limousin.*

Il fait un sans-faute en Seine-Saint-Denis, où il participe au second tour dans les vingt cantons renouvelables, et dans le Rhône, où il reste dans les dix-neuf en ballottage. Ses plus fortes présences sont, notamment, dans les Bouches-du-Rhône (28 sur 29), les Alpes-Maritimes et le Var (17 sur 19), le Val-d'Oise (13 sur 18), les Pyrénées-Orientales (9 sur 13), le Vaucluse (8 sur 12), la Loire (7 sur 20) et l'Hérault (13 sur 24). Il obtient, en revanche, des résutats médiocres dans le Nord (11 sur 40), dans les Hauts-de-Seine (5 sur 17), dans le Val-de-Marne (5 sur 20) et dans l'Isère (7 sur 20).

Dans deux tiers des cas, le candidat d'extrême droite participe à une triangulaire, la plupart du temps avec un candidat de gauche et un candidat de droite. Dans un quart des cas, il est opposé dans un duel à un seul adversaire de droite ou de gauche. Dans un cas sur dix, enfin, il est l'un des participants d'une quadrangulaire. Les représentants du Front national ayant des chances sérieuses d'être élus sont peu nombreux – M. Roger Holeindre à Sevran, en Seine-Saint-Denis, est un de ceux-là. Dans certains cas, leur présence peut contribuer à la défaite de conseillers généraux sortants. C'est le cas, par exemple, à Echirolles (Isère), où M. Alain Arvin-Bérod, ancien communiste exclu du parti depuis plusieurs années, court le risque de perdre son canton... au profit d'un communiste.

OLIVIER BIFFAUD

Rhône : l'UDF exclut un candidat signataire d'un accord avec le FN

LYON

de notre bureau régional

« Nous nous maintiendrons partout, sauf cas exceptionnels, au profit de maires qui ont une attitude conciliante ou qui s'engagent à apporter leur signature à Jean-Marie Le Pen pour la présidentielle. » Dans le Rhône, l'exception à la règle édictée par M. Bruno Gollnish, responsable régional du Front national, s'appelle M. Marcel André.

Au nom de *« préoccupations communes plus fortes que de légitimes différences »*, le maire (divers droite) de Rillieux-la-Pape, conseiller sortant, soutenu par l'UDF, a signé un accord avec M. Denis de Bouteiller (FN), candidat du Front national et membre du comité central. En annonçant son retrait, ce dernier (25,4 % des voix), a appelé ses électeurs à se reporter sur M. André (33,85 % des suffrages) *« pour faire barrage au candidat socialiste »* resté en lice (18,07 %).

Cette situation s'était déjà produite en 1985. En 1989, il s'en était fallu de peu que se constitue une liste commune aux municipales. Malgré ce rapprochement parfaitement connu, M. André avait bénéficié d'une vice-présidence à la Communauté urbaine de Lyon (COURLY) et continué d'être investi par l'UDF. Cette fois, M. André a été exclu de sa formation *« sur instruction des instances nationales »*, a annoncé, dans la soirée, M. Michel Mercier, président (CDS) du conseil général et responsable départemental de l'UDF, après avoir, en début d'après-midi, *« condamné »* cet accord considéré comme un *« acte isolé et personnel »*. Peu avant la décision d'exclusion, M. Michel Noir, maire (ex-RPR) de Lyon, et président de la COURLY, avait dénoncé ce *« type d'accord contre nature »* qu'il considère comme un *« pacte immoral »*.

Avec la forte percée du Front national, devenu la seconde formation politique du département (21,99 % des voix aux régionales et une moyenne de 20,54 % aux cantonales), les dirigeants de l'UPF ne cachent pas leur embarras. La chute du PS leur évite, certes, d'apporter leur soutien à un candidat de gauche qui serait seul en lice avec le FN. Mais ils se retrouvent face à 18 représentants de l'extrême droite sur 20 cantons renouvelables pour six duels directs (dont cinq dans la seule ville de Lyon) et douze triangulaires. Dans l'une d'elles où il est absent, le PS a appelé à voter pour le candidat Vert.

Ailleurs, cette situation pourrait « sauver » la gauche, menacée à Villeurbanne, à Saint-Fons et à Saint-Priest, où le FN est arrivé en tête du premier tour. Elle pourrait aussi permettre au PCF et à M. Maurice Charrier, maire de Vaulx-en-Velin, de reconquérir un canton, dont le sortant (RPR) n'est arrivé qu'en troisième position. Toutes les formations politiques, y compris les Verts, ont appelé à *« assurer la défaite de l'extrême droite »*.

MICHEL DELBERGHE

La gestion de la Polynésie française

Un non-lieu rendu en faveur de M. Flosse

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a reporté au mercredi 1er avril le jugement qu'elle devait rendre le mercredi 25 mars dans le procès qui met en cause M. Gaston Flosse, ancien secrétaire d'Etat, poursuivi pour ingérence à propos des conditions dans lesquelles il a agrandi sa résidence de Tahiti (*le Monde* des 14, 20 et 29 février).

En revanche, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a prononcé, le 16 mars, un non-lieu en faveur de M. Flosse, qui était inculpé d'ingérence à la suite d'une autre plainte déposée, en 1988, par son successeur à la présidence du gouvernement territorial, M. Alexandre Léontieff, député non-inscrit. La commission d'enquête constituée à cette époque par l'assemblée territoriale avait en effet estimé que M. Flosse, à l'époque où il présidait le gouvernement local, *« avait fait aménager sa fastueuse propriété de Parea aux frais du contribuable en utilisant du personnel, des engins et des matériaux appartenant à l'administration ».*

La chambre d'accusation a fondé sa décision de non-lieu sur les éléments de l'information ouverte, selon lesquels, notamment, M. Flosse, *« sans contester la réalité des prestations en matériel et fournitures par les services de l'équipement, a expliqué qu'il avait demandé aux services du territoire de fournir des matériaux difficiles à trouver sur place »* et précisé que *« les prestations de personnel devaient être réglées au tarif habituellement demandé aux particuliers faisant appel au personnel ou au matériel du territoire »*, mais que la facture ne lui était *« jamais parvenue »* sans qu'il ait *« en aucune façon empêché l'établissement d'une telle facture ».*

La chambre d'accusation a jugé qu'il ressortait de ces éléments et du témoignage complémentaire fourni par l'ancien ministre de l'équipement de M. Flosse, M. Gaston Tong Sang, également inculpé, que *« M. Flosse a utilisé les services de l'équipement comme aurait pu le faire tout particulier, sans demander à bénéficier d'un quelconque privilège »*, que *« l'épi destiné à protéger le rivage bornant le terrain dont M. Flosse a la jouissance a été construit sur le domaine public maritime du territoire »*, que *« le retard apporté à la facturation desdits travaux n'est imputable ni à M. Flosse ni à M. Tong Sang »*, que *« les sommes contresignées dès 1988, avant réception des factures par M. Flosse, n'ont d'ailleurs été encaissées par le gouvernement territorial qu'en 1991 »* et, en conclusion, que *« les éléments constitutifs du délit d'ingérence ou de toute autre infraction n'étant pas établis »*, il n'y avait pas lieu de poursuivre MM. Flosse et Tong Sang.

A. R.

Déchirée par le conflit entre socialistes et communistes

La FEN au bord de l'éclatement

Une note confidentielle d'un responsable de la majorité socialiste de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) dévoile un scénario minutieux d'éclatement de la fédération et de recomposition au détriment des minorités actuelles et, en particulier, de la principale d'entre elles, animée par les communistes. Avec, à la clef, un bouleversement profond du paysage syndical.

Cette fois, le torchon brûle vraiment à la FEN. Depuis des années, les conflits s'étaient multipliés entre la majorité socialiste de la fédération (la tendance Unité, indépendance et démocratie, UID), dominée par le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), et la minorité, animée en particulier par la tendance Unité et action, proche des communistes et qui dirige le deuxième syndicat de la fédération, le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré).

Mais si chacun évoquait le divorce possible et accusait l'autre de vouloir briser l'unité syndicale qui caractérise le monde enseignant depuis 1947, personne n'osait sauter le pas . De congrès en conseils fédéraux, les frères ennemis – socialistes et communistes, instituteurs et professeurs – finissaient par sauver les apparences.

Le temps des faux-semblants semble révolu. La rupture, longtemps repoussée, pourrait être rapidement consommée. C'est du moins ce que révèle une note confidentielle du 21 mars, rédigée à l'attention de M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI, par M. Jacques Estienne, chef de file du courant UID (socialiste) au sein du SNES et présentant de façon détaillée un scénario minutieux d'explosion de la FEN et de recomposition au bénéfice de la majorité socialiste.

Un dossier oublié dans un restaurant...

Or ce document est tombé dans des conditions rocambolesques entre les mains du SNES. Lundi 23 mars, en effet, M. Estienne déjeune dans un restaurant du quartier Saint-Germain où les syndicalistes de la FEN ont leurs habitudes. En partant, il oublie un dossier contenant la fameuse note. Le lendemain, mardi, des responsables du SNES vont, à leur tour, déjeuner dans le même restaurant. Prévenant, et peu averti des guerres intestines de la fédération, le patron de l'établissement remet le dossier oublié la veille à ses convives du jour. Lesquels le feuillettent et découvrent la note destinée à M. Jean-Claude Barbarant.

Invraisemblable bourde? Cruel acte manqué? Ou fuite organisée pour dévoiler le pot aux roses et forcer la main à ceux qui, au sein de la FEN, hésitent encore sur la stratégie à adopter ou au moins sur son calendrier? Peu importe. Le résultat est le même : la volonté de rupture, de plus en plus sensible au cours des derniers mois, est désormais patente et risque de déboucher, dans les prochaines semaines, sur un séisme majeur dans le paysage des syndicats d'enseignants.

Lors du dernier congrès de la fédération, à Clermont-Ferrand en février 1991, le principe d'un congrès extraordinaire avait été voté de justesse. Objectif de la majorité socialiste : opérer une réforme des structures de la FEN afin de remodeler celle-ci autour de plusieurs «branches de métier». L'opération, farouchement combattue par les minoritaires et spécialement par le SNES, visait surtout, en réalité, à limiter l'influence des tendances au sein de la fédération et à étendre le champ de syndicalisation du Syndicat des instituteurs, en lui ouvrant tout grand les portes de la chasse gardée du SNES : les professeurs de collège et surtout de lycée. Ce congrès extraordinaire était prévu à Perpignan, du 30 novembre au 5 décembre 1992, et devait être précédé d'une consultation directe de tous les adhérents.

Il est clair, aujourd'hui, que la majorité de la FEN ou du moins certaines de ses composantes décisives souhaitent accélérer le mouvement. Le scénario à la hussarde tracé par M. Estienne propose même d'*«aller très vite»*. Plus question d'attendre le mois de décembre pour la tenue du congrès. D'ici un mois, en avril-mai, un appel commun pourrait être lancé, explique la note, *«pour la création d'un syndicat unifié de tous les enseignements scolaires, avec proposition immédiate de discussion avec tous ceux qui souhaitent aller dans le même sens»*. L'appel pourrait être approuvé, poursuit la note, par le conseil fédéral national de la FEN du 12 mai et la demande adressée à tous les syndicats de *«s'engager dans cette voie»*.

Le processus d'unification serait engagé dans la foulée. Il passerait, dès juillet prochain, par un congrès extraordinaire du SNI-PEGC, qui en profiterait pour changer de nom et pour décider d' *«étendre son champ de syndicalisation de la maternelle au lycée»*. La FEN annoncerait alors qu'elle avance son congrès extraordinaire à la fin octobre, un congrès qui approuverait *«les modifications de structures fédérales»* et reconnaîtrait *«le nouveau syndicat»* d'enseignants.

«Le plus important : comment mettre SNES, SNEP [Syndicat national de l'éducation physique] *et SNETAA* [enseignement technique] – [les trois principaux syndicats opposants] *– hors de la FEN? Comment justifier cette décision statutairement et auprès des adhérents et des personnels?»*, conclut abruptement la note de M. Estienne.

La réaction des minoritaires ne s'est pas fait attendre. Dès mercredi 25 mars, Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, invitée à la séance d'ouverture du congrès du SNETAA, a brandi la fameuse note comme preuve des noirs desseins dont elle accuse la majorité et la direction de la FEN. Et les responsables Unité et action ont fait de même lors de la réunion, le 25 mars, des instances nationales du SNI-PEGC. Avec l'espoir non dissimulé de mettre de leur côté tous les syndicalistes attachés à l'unité de la fédération et de reporter sur la majorité la responsabilité de la division.

Enfin l'affaire a des chances de prendre rapidement un tour décisif puisque se réunissait, dès jeudi 26 mars, un bureau fédéral national de la FEN. Si, officiellement, le silence était total à la direction de la fédération, où l'on semblait très gêné, voire déstabilisé par la sortie inopinée de la «note Estienne», M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI, a réagi, jeudi 26 mars dans la matinée, en présentant les résultats du conseil national de son syndicat réuni pendant les deux jours précédents.

Soulignant qu'il n'était que *«destinataire putatif»* de la lettre de M. Estienne et qu'il ne se sentait *«pas engagé»* par ses propositions, il n'en a pas moins reprécisé la position du SNI. Depuis son congrès de Limoges, de juin 1990, celui-ci appelle en effet de ses vœux la création d'un syndicat unifié d'enseignants, tous ordres d'enseignement confondus. M. Barbarant devait d'autre part mettre les choses noir sur blanc dans son éditorial du numéro du 28 mars de *l'Ecole libératrice*. *«Nous voulons dépasser ces faux débats de tendance, qui ne sont que des conflits d'appareil*, écrit-il. *C'est pourquoi nous appelons à la mise en œuvre du mandat que nous nous sommes donné au congrès de Limoges : rechercher une structure unitaire et représentative de tous les enseignants.»* Il faut le faire *«sans transiger, sans temporiser»*, a-t-il précisé devant le conseil national du SNI.

Le SNES, pour sa part, crie à la *«scission»* et au *«coup de force»*. Il devait, jeudi 26 mars, réclamer des explications au bureau fédéral de la FEN et demander à la direction nationale *«quelle est la nature de son engagement dans ce scénario»*. On voit mal de toute façon désormais, comment la direction de la FEN pourrait s'en tenir au calendrier initialement prévu. *«Ou bien on désavoue le scénario Estienne, on arrête tout et on démontre notre impuissance totale. Ou bien on fonce, même si c'est dans les plus mauvaises conditions. Mais a-t-on le choix?»*, conclut un bon observateur.

GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN

Pour corriger l'abus des autorisations de surdensité

Paris révise ses règlements d'urbanisme

Au nom de la tradition du «front bâti cohérent», chère à Haussmann, les artères de la capitale doivent-elles être uniformément bordées d'immeubles de même hauteur? L'harmonie du paysage parisien implique-t-elle qu'on autorise les promoteurs à boucher, par de nouveaux immeubles, les «dents creuses» du tissu urbain? Telles sont les questions, simples mais essentielles pour le cadre de vie des Parisiens, auxquelles les élus auront à répondre lors de la prochaine séance du Conseil de Paris, lundi 30 mars.

Les conseillers de Paris vont devoir se pencher sur un texte d'une longueur et d'une technicité décourageantes. Ne comportant pas moins de treize feuillets, il porte sur la *«modification de l'article 15 du règlement du plan d'occupation des sols»*. Fort succinct, l'article 15 actuellement en vigueur permet aux services de la ville d'accorder aux constructeurs davantage de mètres carrés que ne le permettrait la stricte application du coefficient d'occupation des sols (tant de mètres carrés construits pour telle surface de terrain), à condition qu'ils puissent invoquer une raison d'urbanisme ou d'architecture. C'est ce que les techniciens appellent les autorisations de «surdensité». Elles sont tout à fait légales puisque la loi de 1976, qui a institué les plans et les coefficients d'occupation des sols (POS et COS), a souhaité donner un peu de souplesse à ces cadres souvent fort contraignants.

Au demeurant, ces dépassements ne sont pas gratuits. Comme les promoteurs tirent bénéfice de ces mètres carrés supplémentaires, on les oblige à en reverser une partie à la Ville sous forme d'une taxe de surdensité qui doit être obligatoirement affectée au logement social. L'urbanisme, les affaires et la morale trouvaient donc leur compte à la pratique des surdensités. Les maires, auxquels la décentralisation a confié le pouvoir d'élaborer les POS et de délivrer les permis de construire, en ont largement profité. *Les autorisations de surdensité ont par exemple rapporté* à la Ville de Paris 1 169 millions de francs en 1989, 741 millions en 1990 et 620 millions en 1991.

Pourtant, un grain de sable est venu enrayer cette belle mécanique. Les citadins se sont étonnés de voir s'élever devant leurs fenêtres des immeubles dont la *hauteur excédait manifestement* les possibilités du POS et du COS. Ils ont découvert les mystères de la surdensité et, loin de s'en accommoder, ont fait appel aux tribunaux. A la surprise générale, les juges administratifs, ceux du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs, ont estimé que l'invocation d'un vague motif d'urbanisme ou d'architecture ne suffisait pas à justifier les autorisations de surdensité. Et depuis le mois d'août 1991, les annulations de permis de construire se sont mises à pleuvoir. Les règlements de tous les POS de France, qui avaient fidèlement repris les termes de la loi, étaient à refaire (*le Monde* du 12 août 1991). A Paris par exemple, vingt-trois permis représentant plus de mille appartements ont déjà été annulés ou vont l'être. Une dizaine d'autres ont été retirés, et bien d'autres encore ne sont même plus présentés par les promoteurs échaudés. On imagine la consternation des services municipaux et de la profession du bâtiment, déjà en crise.

La Ville a donc, sans plus tarder, mis en chantier une nouvelle rédaction de ce fameux article 15. Mais comment expliciter ces raisons d'urbanisme et d'architecture prévues par la loi et jusqu'à quel degré de précision porter le nouveau texte? Ni la direction de l'aménagement urbain du ministère de l'équipement, ni le Conseil d'Etat, qui aurait pu être questionné par le ministre de l'équipement, n'ont fourni la moindre piste aux rédacteurs parisiens réduits à essuyer les plâtres. Les autres villes de France attendent que le nouvel article 15 du POS de Paris ait subi l'épreuve du feu – c'est-à-dire de nouveaux recours devant les tribunaux – pour modifier le leur en conséquence.

Le colmatage des «dents creuses»

Le texte qui va être soumis au Conseil de Paris prévoit sept cas autorisant la délivrance de permis de construire en surdensité : équipement public, commerces en rez-de-chaussée, adjonction de loggias, construction d'un ascenseur. Ce sont les plus bénins et les moins contestables. Mais d'autres cas peuvent prêter à discussion. Les promoteurs seraient autorisés à dépasser le COS si leur immeuble assure un *«front bâti continu»*, autrement dit s'il bouche une dent creuse, s'il masque un vilain mur pignon ou encore si, à l'angle de deux rues, il *«s'harmonise avec les constructions voisines»*.

Ces situations se rencontrent fréquemment au long des artères parisiennes où se dressent encore des immeubles de faible hauteur. Les associations de quartier et un certain nombre d'habitants, bien au fait des subtilités de l'urbanisme, redoutent que l'exploitation de ces nouvelles possibilités n'amène à un colmatage de tous les créneaux qui laissent passer le soleil et à une densification du tissu bâti.

Lors de l'enquête publique (*le Monde* du 28 octobre 1991), vingt-cinq associations et plus d'une centaine de personnes ont exprimé ces craintes. Elles soupçonnent la Ville d'avoir si bien peaufiné son texte que, en fin de compte, toutes les surdensités autorisées hier seront à nouveau possibles, mais cette fois justifiées par des textes précis.

Le commissaire-enquêteur, M. Pierre Henry, déjà remarqué à l'occasion de l'enquête publique sur le réaménagement des Champs-Elysées, a donné un avis favorable au nouvel article 15, mais en l'assortissant d'une réserve d'importance : il souhaite que les autorisations de surdensité pour bouchage de dents creuses et couverture d'un pignon disgracieux ne soient délivrées que sur un certain nombre de grandes artères dont les façades présentent déjà un front bâti cohérent. Selon lui, ces rues ou ces boulevards devraient être expressément indiqués sur le POS. Ainsi serait épargnée aux petites rues de la capitale – il y en a des milliers s'étendant sur des centaines de kilomètres – la construction de trop grands immeubles, qui actuellement transforment ces petites artères en «canyons» obscurs.

La Ville n'était pas obligée de tenir compte de cette réserve essentielle et elle ne l'a pas retenue, de peur d'introduire une discrimination entre les artères de belle venue et les voies secondaires. Ce sont pourtant ces petites rues aux façades en dents de scie qui font le charme de certains quartiers et attirent les citadins. Faut-il autoriser les promoteurs à les mettre à l'alignement et risquer que l'ennui naisse un jour de l'uniformité? C'est à ce débat, qui dépasse l'esthétique et touche à la qualité de la vie des habitants, que sont conviés aujourd'hui les élus de Paris et demain ceux des autres villes de France.

MARC AMBROISE-RENDU

JUSTICE

L'audition de M. Emmanuellli au procès du Carrefour du développement

«Je n'aurais pas conseillé le mécanisme qui a été utilisé»

La cour d'assises de Paris, qui juge, depuis le 23 mars, M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, accusé de *«détournement de deniers publics»*, a consacré les débats du mercredi 25 mars à l'examen de l'ensemble des fausses factures de l'affaire Carrefour du développement. Elle a entendu le témoignage de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale et, à l'époque, secrétaire d'Etat au budget.

L'affaire est grave et le dossier fourmille de chiffres qui sont additionnés, soustraits, discutés ou interprétés depuis près de dix heures de débats. Pourtant, un fou rire emporte la salle, secoue jurés et magistrats, se transmet aux gendarmes, s'apaise un instant, puis éclate à nouveau. A la barre, Marthe Mercadier dépose. Elle est sérieuse et son propos traduit une colère évidente ; mais le timbre de la voix et les mimiques, ponctuées d'un geste large, plongent irrésistiblement les spectateurs dans l'univers de Feydeau. La comédienne évoque pourtant celui de Kafka. Son association, Information, formation, promotion professionnelle des femmes dans le monde contemporain (IFPPF), s'est trouvée mêlée à l'affaire Carrefour du développement.

En 1983, Marthe Mercadier avait sollicité des subventions du ministre de la coopération, et M. Chalier, alors chef de cabinet de M. Christian Nucci, avait accueilli sa demande avec enthousiasme. Tous les frais de l'IFPPF seraient réglés par le ministère. M. Chalier ne demandait qu'une seule contrepartie : le stockage et l'expédition du matériel médical récupéré par l'association seraient confiés à un nouveau transporteur. Et il lui demandait de remettre les factures du précédent transporteur déjà réglées par l'Association.

Lorsque l'affaire éclata, l'enquête a permis d'établir que le transporteur du ministère, la société Socotra, s'était inspirée des factures de son prédécesseur pour confectionner des fausses factures d'un montant de plus de 5 millions, qui étaient supposées correspondre à des expéditions de matériel médical vers l'Afrique. Elles furent réglées pour partie par l'association Carrefour du développement (ACAD).

«Débrouillez-vous!»

D'autres procédés étaient utilisés. Ainsi, M. Philippe Malaize, cadre commercial de la Transcap, un autre transporteur, raconte que M. Chalier lui avait fait part de ses inquiétudes à propos d'un attentat pouvant être fomenté par des Libyens lors du sommet de Bujumbura. Le chef de cabinet s'était plaint de disposer de fonds insuffisants et il avait donc proposé à M. Malaize de lui faire une fausse facture de 1 200 000 francs, qui fut réglée par l'ACAD. 1 million de francs a ensuite été reversé en espèces à M. Chalier.

L'accusation lui reproche d'avoir conservé une partie de cet argent pour son usage personnel, mais la plus grande part semble effectivement avoir été utilisée par le ministère de la coopération. Un ministère étrange, qui apparaît comme chargé d'une mission ambiguë, puisqu'il devait, à la fois, encourager des actions humanitaires et se livrer à des opérations politiques parfois teintées d'espionnage, quand il ne s'agissait pas de financer des mercenaires. Les dépenses recouvraient parfois des aspects insolites ou pittoresques.

Devant le jury sidéré, le colonel Victor Tito, chef de la mission militaire au Burundi lors du sommet franco-africain de Bujumbura, raconte que M. Nucci l'aurait pris par le bras en lui disant : *«Le chef de l'Etat mauritanien ne peut pas rentrer chez lui ; il faut que son avion parte. Débrouillez-vous.»* Ce qui fut fait, le colonel ayant pris l'engagement de payer les 70 000 francs de kérosène réclamés par l'aéroport de Bujumbura. Et, pour répondre à un juré, le colonel Tito explique sur un ton naturel comment il a envoyé son trésorier-payeur régler la dette en espèces. Pour le colonel Tito, qui aurait «soufflé» à M. Chalier le système des fausses factures, le chef de cabinet *«n'était qu'un exécutant»* et *«il y avait un ordre politique derrière»*.

Le financement par fausses factures était-il un procédé rendu inévitable par les lenteurs budgétaires et connu de tous? C'est sans doute pour tenter de répondre à cette question que la défense d'Yves Chalier fait citer comme témoin M. Henri Emmanuelli, aujourd'hui président de l'Assemblée nationale, secrétaire d'Etat au budget en 1986.

Propos tout en finesse

Un procès-verbal des Douanes avait été dressé le 7 mai 1985 à l'encontre de M. Christian Bieber, cadre d'une société de transport. Les Douanes avaient suspecté un délit dans une opération bancaire anormale, mais, en annexe du procès-verbal, M. Bieber expliquait un mécanisme de fausses factures réalisé pour le ministère de la coopération. Averti, M. Emmanuelli informait M. Nucci qu'il y avait *«un problème avec* [son] *ministère»*, et un rendez-vous fut pris entre le chef de cabinet du ministère de la coopération et M. Frédéric Saint-Geours, directeur du cabinet du secrétariat d'Etat au budget.

Lors de cet entretien, M. Chalier expliquait qu'il s'agissait bien de fausses factures, d'un montant de 2 millions, destinées à régler des *«problèmes de sécurité»* au sommet de Bujumbura, et il s'engageait à fournir des justificatifs. M. Emmanuelli appelait par le réseau interministériel, M. Nucci, qui lui répondait : *«On vient de m'en informer.»* Mais l'affaire n'eut de suite.

Aucun justificatif n'a été fourni et le dossier est resté aux Douanes, sans connaître d'autres développements. Aussi M. Emmanuelli précise-t-il : *«A aucun moment les Douanes n'ont reçu d'instructions pour arrêter le dossier.»* Enfin, M. Nucci, qui n'a assisté à l'audience que lors de l'ouverture du procès, sera entendu ultérieurement, mais son avocat, Me Francis Szpiner, indique que l'on n'avait jamais parlé de fausses factures à son client.

Sur le principe, M. Emmanuelli est circonspect. *«Il y a les fonds spéciaux pour financer les opérations spéciales (...). Je n'aurais certainement pas conseillé le mécanisme qui a été utilisé»*, remarque l'ancien secrétaire d'Etat au budget, en insistant sur le fait qu'un ministre *«est très dépendant de son cabinet. S'il n'a pas derrière lui des gens compétents et sérieux pour faire tourner la machine, ça peut tourner à la catastrophe...»*. Un propos tout en finesse, qu'un juré qui a déjà souvent montré son habileté à manier les chiffres écarte pour demander si quelqu'un était chargé de suivre le dossier pour obtenir des justificatifs. C'était le directeur du cabinet, mais le juré insiste et veut savoir ce qu'il a fait. Sans succès. Il semble qu'il n'y ait pas eu de relance.

Le financement par la fausse facture adressée à des associations sans but lucratif tracasse aussi le président Henri Le Gall. Il semble même que le procédé l'empêche de dormir, car il ne résiste pas à déclarer : *«J'y ai réfléchi cette nuit ; c'est de la sous-traitance ; c'est la privatisation de l'Etat.»*

MAURICE PEYROT

□ **La Cour de cassation rejette le pourvoi de la Ligue des contribuables dans l'affaire Urba du Mans.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Christian Le Gunehec, a rejeté, mardi 24 mars, le pourvoi formé par la Ligue des contribuables contre un arrêt de la chambre d'accusation d'Angers du 29 mai 1991. Dans cet arrêt, les magistrats d'Angers, qui devaient se prononcer sur la régularité de la procédure sur Urba menée au Mans par le juge Thierry Jean-Pierre, avaient déclaré irrecevable la constitution de partie civile de la Ligue des contribuables, présidée par M. Bernard Asso.

□ **Le docteur Rossignol de nouveau interdit d'exercer.** – Le docteur Georges Rossignol, l'un des urologues toulousains accusés d'interventions chirurgicales abusives, a été de nouveau interdit d'exercer par le juge d'instruction Alain Billaud. C'est ce qu'a indiqué, mercredi 25 mars, son avocat. Par ailleurs, une secrétaire de la clinique Saint-Jean-Languedoc, où exerçait le chirurgien, a été inculpée de faux, vendredi 20 mars, par le juge Billaud. Selon le magistrat, elle serait l'«auteur matériel» d'un faux compte-rendu d'analyse médicale, sur la base duquel le docteur Rossignol avait proposé, en 1988, à l'un de ses patients, M. Michel Dufour, une ablation de la vessie. En décembre dernier, le docteur Rossignol avait été inculpé de faux et usage de faux et, d'autre part, d'escroquerie, coups et blessures volontaires avec préméditation ayant entraîné une mutilation. Incarcéré peu après, il avait été remis en liberté en janvier.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Une « première » européenne à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul

Atteint de hernie diaphragmatique un fœtus a été opéré « in utero »

Pour la première fois en Europe, une équipe de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul (Paris), dirigée par le professeur Frédéric Bargy (1), a pratiqué avec succès une intervention de chirurgie fœtale à utérus ouvert sur une femme de trente-huit ans, dont le fœtus souffrait d'une forme grave de hernie diaphragmatique. Les résultats de cette intervention, qui a eu lieu le 22 juillet 1991, ont été rendus publics mercredi 25 mars.

Née le 30 juillet 1991 par césarienne au bout de *trente et une* semaines de grossesse, la petite Alexandra avait été opérée *in utero* quelques jours plus tôt par l'équipe du professeur Bargy. Les médecins avaient en effet diagnostiqué chez elle, au moyen d'une simple échographie, une forme grave de hernie diaphragmatique, qui risquait, après sa *naissance, de* compromettre gravement ses chances de survie.

Ce type de hernie est une malformation congénitale qui se traduit par l'absence totale ou partielle d'une des deux coupoles diaphragmatiques. De ce fait, les viscères abdominaux (*intestin*, estomac, rate et même foie dans les formes les plus graves) remontent dans le thorax et entravent la croissance pulmonaire. Cette affection touche chaque année en France environ un nouveau-né sur cinq mille (soit cent cinquante bébés par an). On considère qu'une intervention juste après la naissance laisse espérer une chance de survie comprise, selon la gravité de la hernie, entre 10 et 60 %.

Les risques pour la mère

L'intervention chirurgicale réalisée par l'équipe du professeur Bargy était double puisqu'il fallait opérer à la fois la mère et le fœtus. Elle dura au total environ cinq heures et demie. A la différence de leurs collègues américains (équipe du docteur Michael Harrisson, université de Californie, San Francisco), qui dégagent le bras gauche et une partie du thorax et de l'abdomen du fœtus avant de l'opérer, l'équipe française a maintenu la tête du fœtus dans l'utérus, se contentant d'extraire les pieds et l'abdomen. Par l'intermédiaire du cordon, ils ont ensuite procédé à une anesthésie fœtale. Après avoir incisé l'abdomen du fœtus, ils ont replacé les organes qui avaient *migré dans le thorax à l'intérieur* de l'abdomen. Au moyen d'une prothèse en tissu synthétique, les chirurgiens ont ensuite comblé l'orifice diaphragmatique et agrandi l'abdomen par la pose d'une deuxième prothèse. Restait alors à replacer le fœtus dans la cavité utérine et à refermer l'utérus après avoir réinstillé le liquide amniotique.

Théoriquement, la grossesse aurait pu alors se poursuivre normalement, sous surveillance médicale continue, mais des contractions étant très vite survenues, il fallut se résoudre à faire naître Alexandra par césarienne quelques jours plus tard. Elle pesait alors 1,4 kilogramme et mesurait 44 centimètres. Aujourd'hui, elle a presque huit mois. Son état de santé et sa croissance sont satisfaisants, et elle a pu rentrer chez elle.

Ces interventions chirurgicales *in utero* sont pratiquées de manière tout à fait exceptionnelle par quelques équipes dans le monde. Le pionnier de cette technique est le *docteur Michael Harrisson* (*le Monde* du 10 octobre 1986). Il a opéré à douze reprises, dont quatre fois avec succès, des fœtus porteurs de hernie diaphragmatique (*le Monde* du 2 juin 1990). Pour sa part, l'équipe de Saint-Vincent-de-Paul, la seule en Europe à maîtriser une telle technique, avait auparavant tenté à deux reprises d'opérer des fœtus atteints d'une telle malformation, mais ces deux interventions s'étaient soldées par un échec. *« C'est dire,* explique le professeur Bargy, *si nous devons être extrêmement rigoureux sur les indications opératoires. »* Seuls les cas les plus graves, pour lesquels la chirurgie néonatales ne laisse guère espérer de chances de survie, peuvent bénéficier de cette technique. Deux critères semblent devoir toujours être réunis avant de décider d'une telle intervention *in utero* : d'une part que la malformation que présente le fœtus comporte un *risque vital important*; *d'autre part* que la chirurgie fœtale à utérus ouvert laisse espérer un meilleur résultat qu'une intervention après la naissance.

A l'avenir, d'autres pathologies graves pourraient bénéficier de cette technique chirurgicale : des *malformations rénales, cardiaques* ou neurologiques (comme le *spina bifida*). De même certaines malaformations pulmonaires pourraient elles aussi être opérées de cette manière. *« Le grand problème,* explique le professeur Bargy, *est celui de l'indication maternelle : peut-on faire prendre un risque à la mère pour tenter de sauver son enfant ? Le risque n'est acceptable pour les parents que si l'information qui précède l'acte chirurgical est complète, impartiale et honnête. »*

FRANCK NOUCHI

(1) L'équipe était composée du professeur Frédéric Bargy et du docteur Emmanuel Sapin (service de chirurgie pédiatrique du professeur Bienaymé), ainsi que du professeur Helardot et des docteurs Yahn Rouquet et Fanny Lewin (service d'obstétrique du professeur Chavinié).

SPORTS

□ *FOOTBALL* : **match nul entre la France et la Belgique en amical (3-3).** – L'équipe de France a concédé un score nul, 3-3, lors du match amical qui l'opposait à l'équipe de Belgique, mercredi 25 mars, au Parc des Princes. Très médiocres en défense, les Français ont été menés pendant toute la partie avant d'arracher l'égalisation dans les dernières minutes, grâce à un but superbe de Jean-Pierre Papin.

L'Europe et la bioéthique

Suite de la première page

» Les grands principes de cette convention seront le respect de la dignité humaine et de l'autonomie de la volonté (on ne peut pas intervenir sur le corps d'une personne sans l'acceptation de celle-ci); le fait que le corps humain et ses éléments ne peuvent pas faire l'objet d'une transaction commerciale et, plus généralement, d'un accord. Il y a également le principe de la responsabilité de la société et de ses représentants. *Les* pouvoirs publics ne peuvent pas ici jouer les Ponce Pilate; il leur revient de fixer les règles, les garde-fous. Il y a enfin le principe de la non-discrimination, les progrès résultant des recherches en biologie et en médecine ne devant pas bénéficier qu'aux nantis mais à tous, quelles que soient la nationalité, la race ou la confession.

– Peut-on faire un parallèle entre la convention européenne de bioéthique et la Convention européenne des droits de l'homme ?

– Il ne s'agit pas, *stricto sensu*, du symétrique de la Convention des droits de l'homme, mais cela repose sur la même philosophie. La convention européenne de bioéthique sera également un texte qui aura une force obligataire. Nous allons, par ailleurs, au plan de la lisibilité, faire en sorte que les deux conventions soient écrites de la même manière. Il s'agira de montrer que les principes doivent s'appliquer avec, bien sûr, la reconnaissance de certaines exceptions qui permettront aux Etats de savoir quelle sera leur marge de manœuvre. Une fois que les Etats auront signé et ratifié ce texte, ils s'engageront à le traduire dans leur droit interne. J'insiste pour dire qu'il ne s'agira nullement de vœux pieux, d'un texte vague sur lequel tout le monde serait, sans difficulté, d'accord, dans un flou artistique plus ou moins entretenu.

L'économie et « l'épreuve de vérité »

– Pouvez-vous dire quand cette convention sera rédigée et adoptée ?

– Nous disposerons d'une convention européenne de bioéthique avant la fin de 1993. J'ajoute que, de la même façon que pour la convention, les Etats s'engageront à traduire dans leur droit les protocoles additionnels.

– En pratique, sur quels types de sujets porteront ces protocoles ?

– Deux protocoles sont déjà en cours de rédaction; l'un concerne les expérimentations sur l'homme, l'autre les *transplantations* d'*organes*. D'autres viendront sur la génétique humaine, les procréations médicalement assistées, etc. Nous souhaitons notamment aborder, pour ce qui est des transplantations, le problème des flux de malades entre les différents pays européens et celui des trafics d'organes. Nous souhaitons également introduire dans ce protocole la nécessité de prouver l'origine exacte des organes greffés.



– Vous avez évoqué, à Madrid, l'urgence d'une réflexion sur les liens généralement tabous entre l'éthique et l'économie. Un problème concret se pose depuis l'adoption, en 1989, sous présidence française, d'une directive européenne qui permet de considérer le plasma humain comme une source de profit. Ce texte a été adopté à l'unanimité par les ministres des affaires européennes. Comment concilier une telle initiative et la convention que vous annoncez ?

– Vous posez précisément la question qui fait que nous sommes si désireux que ce texte soit élaboré au *sein du* Conseil de l'Europe. Sur toutes ces questions, des intérêts importants et multiples convergent. Je ne suis pas contre l'Europe des marchands, et l'économie n'est en rien méprisable. Mais il arrive un moment où survient l'épreuve de vérité. Qu'est-ce qui doit, en dernière analyse, l'emporter ? C'est pourquoi nous sommes tellement attachés aux principes de la Convention européenne des droits de l'homme.

» On peut trouver mille et une raisons qui, au départ, ne sont pas scandaleuses, mais qui, petit à petit, nous font entrer dans un engrenage *qui peut, lui, devenir scandaleux*. Et la CEE, qui s'intéresse à ces questions, malgré la sincérité des membres et la qualité des parlementaires, a essentiellement fonctionné à ce jour comme une très efficace machine économique. Il vaut beaucoup mieux que ce soit une organisation comme la nôtre, avec notre tradition des droits de l'homme, qui se trouve en situation d'arbitrage.

– Trois projets de loi viennent d'être adoptés par le gouvernement français. Les Etats membres ne peuvent-ils pas craindre que le Conseil de l'Europe soit, en définitive, en train de traduire et d'imposer, à l'échelon du continent, une bioéthique « à la française » ?

– Des réactions nationalistes peuvent, bien sûr, exister. Force toutefois est de constater que la France a, dans ce domaine, été en tête avec notamment la création en 1983 du premier Comité national d'éthique, sur une idée de M. François Mitterrand. *Il y a aussi les projets de loi* dont vous venez de parler... Je ne crois pas que tout cela suscite l'hostilité. L'important est ailleurs, dans les divergences qui apparaissent sur des points assez fondamentaux.

– Lesquels ?

– Il s'agit, par exemple, de la commercialisation des organes du corps humain. Il nous faut persuader qu'à tout prendre il vaut mieux pencher pour la non-commercialisation que pour la commercialisation. Il existe également les réticences britanniques ou anglo-saxonnes à l'égard de tout texte juridique; ces pays font, beaucoup plus que nous, confiance aux professionnels pour arbitrer. Cela dit, la règle de droit prendra diverses formes; il y a les jurisprudences, et la convention peut inspirer tous les mécanismes juridiques qui diffèrent d'un pays à l'autre. Les Britanniques ont du mal à comprendre et accusent les latins d'une trop grande propension à écrire les textes et à les inscrire dans les tablettes de la loi. On peut toutefois remarquer que les Scandinaves et le Royaume-Uni sont aujourd'hui les plus ardents avocats de la Convention des droits de l'homme, le seul domaine pour lequel ils votent des crédits. On voit bien là que l'allergie aux textes a su trouver ses limites.

– Vous venez de faire part de vos inquiétudes devant la multiplication des comités locaux. Pourquoi ?

– Je me suis sur ce point exprimée en mon nom propre. Mes inquiétudes viennent de l'aspect un peu charlatanesque de certaines structures. Il s'agit de sujets très délicats. Si n'importe quelle personne, qui n'a souvent été choisie que par elle-même, s'intitule membre d'un comité local d'éthique, on risque d'aboutir à des contradictions avec les instances représentatives; et l'opinion, déjà très fragile sur ce sujet, risque de paniquer complètement. Notons aussi la création de « comités d'éthique » visant spécifiquement à avaliser des pratiques plus ou moins critiquables.

– Ne risque-t-on pas d'aller vers une Europe respectant les règles éthiques dont elle se sera dotée, les pratiques condamnables étant renvoyées vers le tiers-monde, qu'il s'agisse de prélèvements d'organes, d'expérimentations de vaccins contre le sida, etc. ?

– C'est un risque qui n'est pas nouveau. On peut dire aussi que constituer en Europe un espace doté de principes et de règles avancées, ce n'est pas seulement faire des Européens des privilégiés, c'est peut-être donner aux autres un modèle de référence. C'est un peu ce que nous faisons dans le domaine des droits de l'homme. J'ajoute que nous incluons bien évidemment dans notre démarche les pays d'Europe de l'Est. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

REPÈRES

RELIGIONS

Le pape déplore le baptême tardif des enfants

Au cours de l'audience générale hebdomadaire, mercredi 25 mars à Rome, le pape a déploré la pratique de plus en plus fréquente du baptême tardif des enfants. *« Il ne manque pas de gens,* a t-il déclaré, *pour méconnaître le rôle du sacrement, négligeant ou retardant le baptême des enfants. »* Outre l'éloignement de l'Eglise, l'allongement de l'âge du baptême est lié à la mobilité, aux difficultés financières, voire à la fragilité des couples. En revanche, la demande du baptême croît entre l'âge de sept et douze ans, celui du catéchisme, et va même jusqu'à dix-huit ans, dans les aumôneries de l'enseignement public ou catholique et les aumôneries universitaires. On compte aussi six mille adultes environ qui, en France, se préparent chaque année au baptême. Si l'âge du baptême est retardé, sa préparation pour les adolescents et les adultes est devenue plus rigoureuse.

NUCLÉAIRE

Le navire de Greenpeace est arrivé à Mururoa

Après une semaine passée à Papeete (Polynésie française), le navire de Greenpeace, *Rainbow Warrior II*, est arrivé en limite de la zone d'exclusion des 12 milles au large de Mururoa. L'équipage a fait une tentative de mise à l'eau de trois Zodiac, mercredi 26 mars, mais la forte houle qui sévit autour de l'atoll l'a contraint à rembarquer son matériel. Les militants de Greenpeace ont annoncé leur intention d'établir un *« camp de la paix »* sur l'atoll de Mururoa, afin de marquer symboliquement la fin de la guerre froide et de dénoncer la poursuite des essais nucléaires français dans le Pacifique avant le Sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro, en juin prochain. La marine française a mis en place un dispositif de sécurité pour interdire la pénétration de tout navire dans la zone d'exclusion des 12 milles. Sur l'atoll même, quelque cinq cents gendarmes et légionnaires sont à la disposition du haut-commissaire pour intervenir en cas d'intrusion. Le gouvernement français a donné instruction aux autorités locales d'agir avec *« bienveillance »*.

Retour à l'heure d'été le 29 mars à 2 heures

L'heure d'été entrera en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche, le 29 mars à 2 heures, comme elle le fait chaque année depuis 1976 au cours du dernier week-end de mars. A 2 heures, il faudra avancer les pendules d'une heure. Nous vivrons désormais à TU + 2, alors que l'hiver nous sommes à TU + 1. La plupart des pays de la CEE feront de même. On reviendra à l'heure d'hiver au cours du dernier week-end de septembre.

CULTURE

CINÉMA

Il faut y croire

Quand les images, les époques, les sentiments, font la grande roue

LA BELLE HISTOIRE
de Claude Lelouch

Un manège de fête foraine emballé sur lequel on monte, un peu méfiant, ou goguenard, et qui vous dépose quelque trois heures et vingt minutes plus tard, au bord du vertige, toutes défenses abolies, le cœur content. On aura ri, et pleuré, voyagé sans passeport à travers des forêts de symboles, navigué sur des océans de métaphores, essuyé des ouragans de sentiments, rencontré des abeilles immortelles et des soleils flamboyants, des loubardes emballantes et des flics ingénus, on aura mordu la poussière avec l'enfant torero, accouché en dansant le flamenco, crapahuté dans une léproserie antique, et vu les automobiles folles danser la valse à mille temps sur la place de la Concorde.



D.R.

Béatrice Dalle, Vincent Lindon et Gérard Lanvin.

Bien qu'il ait déjà souvent invité le hasard en guest star (*Partir Revenir, Viva la vie, Il y a des jours et des lunes*), jamais sans doute dans ses trente-deux films précédents Claude Lelouch n'était passé avec une telle effervescence du coq à l'âme. Pour dire l'instant, celui du coup de foudre amoureux, il lui faut cette fois deux mille ans, et si ça n'était que ça ! Des dizaines de personnages vont se croiser, se séduire, se prendre, se déprendre, se trouver, se perdre, souffrir, mourir, renaître, se reconnaître sans s'être jamais vu et vice versa, se tromper d'émois pour finir où tout commence, pour chacun et Lelouch en tout cas, dans l'union sacrée d'un homme et une femme, chabadabada.

Pour véhiculer cette histoire à la fois très compliquée et d'une simplicité biblique, cette histoire désarmante de palingénésie têtue, il ne reste plus qu'à appeler à la rescousse l'astrophysicien Hubert Reeeves et les Gipsy Kings, Platon et Paul Préboist, et prendre la route. Avant que le gitan imprudemment prénommé Jésus (Gérard Lanvin) et la fille sauvage Odona (Béatrice Dalle) n'aient payé le prix de leur bonheur terrestre, ils vont chacun, dans un grand méli mélo judéo-christiano-hindouiste, passer de l'expiation à la vengeance, de la délinquance à la rédemption, en attendant leur prochaine réincarnation.

La capacité de l'homme à être heureux

Est-il vraiment nécessaire d'expliquer que Dalle, voleuse au grand cœur, va en pèlerinage à Lisieux en fauteuil roulant avec sa copine handicapée (Isabelle Nanty), que le policier affectueux (Vincent Lindon) qui la protège apparaîtra de temps en temps vingt siècles plus tôt, très crispé sous son casque de centurion, dans un ghetto qui ressemble au village d'Astérix revisité par Robert Hossein ? Est-il utile de préciser que Jésus le gitan, qui est aussi Jésus le futur Christ (il suffit à Lanvin d'une perruque blonde et d'un regard lourd pour passer de l'un à l'autre), aimera d'abord la délicieuse et sentencieuse institutrice Marie-Sophie L., qui sera providentiellement tuée dans un attentat afin qu'il puisse enfin accomplir son destin, tandis que le commissaire-priseur Patrick Chesnais, en qui Béatrice Dalle avait trouvé un consolateur intérimaire, meurt aussi pour que...

Peu importe cet entassement d'anecdotes « signifiantes », peu importe le fond, souvent confus, toujours naïf, cette façon d'accumuler les désastres (accidents divers, crash d'avion sans ellipse avec plan Orsec et cadavres en sacs) pour démontrer la capacité de l'homme à être heureux, quand la forme emporte tout dans un tourbillon d'énergie vitale, de liberté permanente, de sincérité ravageuse.

Les images de Lelouch ont un talent fou, elles déboulent en avalanche, sans alibis parfois, mais avec une telle évidence, une telle innocence qu'elles vous clouent d'émotion. Une bataille de boules de neige dans la cour d'une prison de femmes, une chasse à courre dans une foire de village, un château Louis XIII ruisselant de girandoles, des abeilles paisibles qui butinent un Dieu... Lelouch, c'est à la fois Abel Gance et Barbara Cartland, c'est le courage de braver le ridicule du mélodrame pour atteindre au lyrisme du quotidien, c'est une caméra en état de grâce.

Il s'est entouré, comme à l'accoutumée, d'une troupe de comédiens vaillante et dévouée, mais ce qu'il a offert à Béatrice Dalle et ce qu'elle lui a donné en retour est tout bonnement extraordinaire. Prenant à bras le corps ce rôle éclaté en mille fragments anachroniques, elle joue tout, tout de suite, sans barguigner, sans rechigner, avec une franchise, une générosité totales. Furieuse, pathétique, drôle, elle est bien mieux, bien autre chose qu'une brune charnelle, un bel objet sensuel. Une nature, une actrice, une femme d'une constante dignité, Béatrice Dalle c'est quelqu'un, voilà.

DANIÈLE HEYMANN

Un animal étrange

LE QUATRIÈME HOMME
de Paul Verhoeven

Réalisé en 1979 mais inédit en France, *le Quatrième Homme*, du Néerlandais Paul Verhoeven (*Robocop*), est une farce métaphysique, un mensonge qui dit la vérité, une glace sans tain. La réalité ? A l'âge de trente-quatre ans, l'écrivain néerlandais Gerard Reve se convertit au catholicisme sans pour autant renoncer à sa vie joyeuse d'homosexuel non repenti. Son roman, *le Quatrième Homme*, est une variation allègre sur son obsession pour la Vierge Marie.

Saut périlleux vers la fiction : le cinéaste Paul Verhoeven fait de l'écrivain, qui conserve son nom, le héros de son film. En route vers une petite ville de province où il doit donner une conférence, l'écrivain est victime d'hallucinations érotiques, mystiques et morbides. Il rencontre une esthéticienne vêtue de rouge. Son salon de beauté a pour nom « Sphinx », mais deux lettres manquent à l'enseigne de néon qui se lit désormais « Spin » (« araignée » en néerlandais – ce n'est pas pour rien que, sous le générique de début, une araignée tue puis dévore son « copulateur »).

L'esthéticienne lui présente son amant du moment... Elle a été mariée trois fois, et elle est trois fois veuve. Son dernier amant est le jeune homme que l'écrivain a poursuivi... Qui des deux sera « le quatrième homme » ? Parce qu'il veut s'emparer de ce dernier amant, il ignore délibérément les signes avant-coureurs du danger, naviguant entre passé et futur dans des cauchemars de plus en plus prémonitoires.

Aidé par son chef opérateur fétiche, Jan de Bont, à la palette résolument anti-réaliste, Paul Verhoeven signe, avec *le Quatrième Homme*, une comédie érotique pince-sans-rire. Mais si l'on compare l'humour plus direct dont il a fait preuve dans sa carrière américaine (*Robocop, Total Recall*) avec la malice vénéneuse et tarabiscotée du *Quatrième Homme*, il est possible de se demander si l'auteur du roman n'y est pas pour beaucoup.

HENRI BÉHAR

Sages images

LA DAME DE CŒUR
de Jon Amiel

Chaque famille possède sa légende, ses histoires romanesques, voire miraculeuses, amplifiées par l'exotisme quand il s'agit d'une famille d'immigrés. Et quand ces immigrés sont italiens, par le sens inné de la théâtralisation. La famille italienne dont il s'agit dans *la Dame de cœur*, de Jon Amiel, vit à Londres. Il y a bien longtemps, en Sicile, le père a enlevé la mère, qui était promise au boucher du village.

L'histoire est racontée par un garçon de dix ans, évidemment craquant, Ian Hawks. Ce qui permet de faire divaguer le film sur les chemins de la fantaisie la plus irrationnelle, d'y mêler les petits riens quotidiens qui deviennent des signes mystérieux, tandis que, tout en restant concrets, les personnages louchent du côté des ogres, des sorciers, des bonnes fées. Ce n'est pas la première fois qu'un réalisateur pense choisir ainsi une solution sinon facile, du moins séduisante, pour enjoliver une histoire banale. Comme tous les autres ou la plupart, Jon Amiel se trompe. Il demande à ses acteurs de jouer comme des guignols, les place dans des décors de studio censés évoquer l'imagerie des livres d'enfants. Mais au lieu de décoller vers la poésie, il s'embourbe dans les gamineries. C'est son premier long-métrage pour le cinéma, un an avant *la Tante Julia et le scribouillard*. Comme quoi, il apprend vite.

C. G.

Le tortillard

LA STAZIONE
de Sergio Rubini

C'est un chef de gare, tout petit, tout petit. Dans une petite gare d'une petite ville. Il travaille la nuit, pas grand-chose à faire sinon suivre une routine minutieusement chronométrée – la manipulation des aiguillages comme la confection du café. Débarque une jolie fille, en fourrure et joyaux, transie, apeurée. Elle veut partir, loin, son malfrat de fiancé est à ses basques pour d'obscurs motifs de gros sous – de grosses lires, on est en Italie. Il n'y a pas de train avant le lendemain matin.

S'installent le huis clos, le malaise, entre timidité et différence de classes, et puis la lente complicité qui tourne à la franche connivence quand la brute macho vient assiéger la *stazione* battue par l'orage. Les innocents triompheront du mal grâce à leur meilleure connaissance du terrain, transformant les malfaçons du mobilier administratif en une arme meurtrière.

C'est l'idée plaisante de ce film adapté (à peine) par Sergio Rubini d'une pièce de théâtre. Rubini est comédien, il interprète le chef de gare avec un penchant pour la grimace qui est, lui, l'aspect le moins plaisant du film, à des années-lumière en retard sur *Trains étroitement surveillés*, la référence en matière de troubles sur quais de gare. Un tout petit petit film.

J.-M. F.

□ **Une rétrospective Dutilleux à Caen.** – Après celle de Kagel l'an dernier, et celle de Xenakis cette année, l'œuvre d'Henri Dutilleux fera l'objet d'une grande rétrospective en 1993 à Caen. Ces séries de concerts et de conférences axés sur une grande figure de la musique contemporaine sont organisées par le Conservatoire national de Région de Caen, et non par l'université, comme cela a été écrit par erreur dans « Les soixante-dix ans de Iannis Xenakis » (*le Monde* du 26 mars).

THEATRE

Passion et artifice

L'ÉCHANGE
au Théâtre 13

Sur la côte est des Etats-Unis – un coin perdu – se rencontrent et s'affrontent deux couples : d'une part, un puissant financier et sa maîtresse, célèbre comédienne. De l'autre, un garçon sauvage un peu indien, et sa femme, jeune, pure, passionnée. A partir de ces stéréotypes, on peut imaginer un mélo échevelé, un vaudeville, une tragédie du monde contemporain... *L'Échange*, de Paul Claudel, est un peu tout ça. A plus d'un demi-siècle de distance, il en a écrit deux versions. C'est la seconde que Gilles Bouillon présente au Théâtre 13, dans un décor sobre de Nathalie Holt – la cour d'une maison pauvre, un mur troué, la présence de l'océan, – marqué par le soleil et l'abandon, car le jeune homme rêve d'évasion.

Le jeune couple tombera-t-il dans les griffes du financier et de la séductrice ? Le pouvoir et l'argent corrompront-ils l'innocence ? Peu importe. Dans la mise en scène de Gilles Bouillon, l'intérêt tient au jeu de chacun à l'égard des trois autres. Un jeu à la fois âpre et subtil entre des personnages emblématiques, dont les patronymes semblent codés : Thomas Pollock Nageoire, le financier ; la comédienne au nom de succube Léchy Elbernon, Louis Laine tout simple, et Marthe, désignée par son seul prénom.

Dans leurs propos, ils se montrent excessifs, parfois jusqu'à la grandiloquence. Et c'est là que, bizarrement, les rôles semblent adhérer le plus intimement aux acteurs, peut-être parce que la pure théâtralité de ces moments fournit l'occasion de développer au plus loin l'interprétation, de la maîtriser. C'est là qu'ils peuvent se montrer totalement « acteurs ». Et doublement Martine Pascal-Léchy Elbernon : elle porte au-devant d'elle cette ultra-tragédienne, joueuse-flambeuse, utilisant avec panache, pour séduire et manipuler, la sagesse et les ruses que lui ont enseignées ses rôles.

Gérard Chaillou est un Thomas Pollock bien terne, mais à Louis Laine, Antoine Basler donne sa jeunesse sans compter. Il est physique, égoïste, enfantin encore avec sa vanité, son plaisir de séduire, ses envolées de naïveté exaspérante, avec aussi des bouffées émouvantes d'enthousiasme. Pourtant c'est l'affrontement – complice et violent – des deux femmes qui domine. Deux figures mythiques. Dans cette seconde version, Marthe n'est pas une simple victime. Elle résiste et se bat avec ses armes. Aude Briant lui donne la force, la beauté farouche et rugueuse de l'arbre, de la terre, face à la somptueuse Léchy, incandescente et habile en artifices, qui raconte les mystères, les contradictions, les paradoxes du théâtre et du comédien.

COLETTE GODARD

▶ 24, rue Daviel. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-16-30. Jusqu'au 18 avril. A Tours, au Théâtre Louis-Jouvet du 5 au 14 mai.

ART

La peinture en berline

Tout au long du dix-neuvième siècle, les artistes ont voyagé et rapporté des croquis de leurs itinéraires

SOUVENIRS DE VOYAGE
au Musée du Louvre

« J'ai eu un voyage très fatigant à cause de la chaleur qui était excessive il y a huit jours. De plus j'avais mal ajusté mon affaire pour les voitures et j'ai fait en chemin de fer moins de chemin que j'en pouvais faire. J'ai traversé toute la Sologne dans des voitures détestables et à moitié cuit. » Ce jour-là, en août 1846, Delacroix ne fit semble-t-il pas le plus petit dessin, le plus rapide croqueton le long de son périple de Paris à Nohant, où il allait visiter George Sand. Il fallait que la chaleur fût bien forte et les diligences bien cahotantes, car, d'ordinaire, le moindre de ses déplacements s'accompagnait de notes au crayon ou à l'aquarelle, lignes d'un paysage, forme curieuse d'un arbre ou d'une architecture, portraits de paysannes ou de cavaliers marocains.

Des portraits forts élégants

Dans l'exposition du Louvre, ces derniers triomphent royalement, admirables pages de l'album d'Afrique et d'Espagne où passent des guerriers, leurs étendards roses et verts déployés au-dessus de leurs montures. Les femmes juives de Tanger posent dans leurs appartements devant le peintre qui les représente dévoilées, dans leurs robes chamarrées. Justesse de l'observation, refus du pittoresque facile, habileté supérieure de la main obéissant à l'œil, beau style des phrases intercalées entre les dessins : c'est ici l'apothéose du peintre-voyageur, qui sait voir le Maroc aussi vite et bien que les Pyrénées ou l'Angleterre.

Lequel parmi ceux dont les correspondances, carnets et journaux côtoient ses œuvres pourrait lui être comparé ? Chassériau fait bonne figure, dont l'album d'Algérie compte des portraits fort élégants, mais un peu compassés. Il y a aussi de la vigueur dans les scènes londoniennes et grecques de Constantin Guys, que Baudelaire, décidément, avait raison de tenir pour l'un des grands hommes de son temps. Les autres orientalistes oscillent entre l'archéologie, la topographie et le croquis de mode.

Marilhat, le favori de Théophile Gautier, Monfort, le maître des dromadaires, Nestor L'Hôte l'appliqué, Devéria, Decamps et Raffet ont dessiné avec minutie des minarets et des palmiers, des chameliers et des bazars, des marabouts et des porteuses d'eau, mais sans réussir à faire prisonnière la lumière d'Alexandrie et de Smyrne. Si l'on ose un parallèle littéraire, ils sont du côté du Baedeker, quand Delacroix est de celui de Flaubert.

Il est du reste sans cesse question de littérature dans les salles. Du journal de voyage des Goncourt, aquarellé par les soins de Jules aux lavis de Victor Hugo, les écrivains du dix-neuvième siècle aimaient à alterner description écrite et dessinée, tout comme les peintres ajoutaient des mots à leurs images, notations de couleurs qui serviraient au retour, quand il faudrait, dans l'atelier, tirer du voyage des sujets de tableaux. Cette question, rien ne l'évoque dans les salles trop exiguës du pavillon de Flore, sans doute faute de place. On peut le regretter. L'occasion eût été bonne de mesurer les aménagements, métamorphoses et corrections qui séparent l'observation sur nature de sa réinterprétation à l'huile.

Tout juste comme l'on pouvait s'y attendre, les visiteurs de l'Italie se distinguent de leurs confrères orientalistes par un surcroît de sérieux et de néo-classicisme. Alors que les seconds reconnaissaient sous les burnous et les voiles l'Antiquité vivante et préservée par miracle en Afrique, les premiers pourchassent en Etrurie et en Ombrie les motifs qui ont inspiré David. Achille Etna Michallon garnit son album d'Italie de croquis rehaussés au lavis d'une précision à pétrifier un architecte. Caruelle d'Aligny a plus de vigueur et des mises en page moins banales, mérite que l'on ne saurait reconnaître à Paul Flandrin. A sa vue panoramique d'une ville italienne, qu'il exécute en 1836, il manque luminosité et espace. Autre navrante imagerie : une *veduta* vénitienne de Meissonnier à l'accablante niaiserie. Ce n'est qu'une plate carte postale, dont la présence rend plus cruelle encore l'absence de Corot, dont on aurait aimé voir un peu plus que trois lettres et un panorama de la Trinité-des-Monts. Corot ne passa-t-il pas une moitié de sa vie en voyages ?

Roman picaresque

Par chance, Eugène Boudin, Renoir et Signac ont été traités avec plus de libéralité. Par chance, le *Voyage en bateau* de Daubigny n'a pas été oublié, chronique comique des malheurs du peintre, qui croisait sur la Seine à bord d'un esquif dénommé le *Botin*, y souffrait de l'humidité, du vent, des rats, des punaises quand il logeait dans une auberge et regardait passer avec envie les trains sur la berge. Dans l'histoire du paysagisme de plein air, ce roman picaresque de quarante-sept dessins à la plume mérite le premier rang.

Par bonheur encore, le plus illustre des voyageurs de la fin du siècle se nomme Paul Gauguin, et *Noa-Noa* figure dans l'exposition, souvenirs, réflexions, gravures et aquarelles mêlées, non point par fantaisie mais selon des correspondances baudelairiennes, des odeurs de Tahiti à la grâce de ses femmes, de l'évocation lyrique d'une marche dans la montagne à celle, sévère et désabusée, des obsèques du roi Pomaré V. Par comparaison, les sanguines, crayons et aquarelles d'Odilon Redon trahissent un rien de maniérisme, une mignardise apprêtée, des joliesses que le symbolisme ne sauve pas de l'affectation. Pourquoi les avoir exposés du reste ? Ce ne sont pas des croquis de voyage et l'imaginaire prétend y tenir lieu de sujet. L'exposition est bien assez riche et instructive en elle-même pour se passer de ces ornements superflus.

PHILIPPE DAGEN

▶ Pavillon de Flore, Musée du Louvre ; tél. : 40-20-51-51. Jusqu'au 18 mai.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5745

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III					■				
IV						■			
V							■		■
VI			■						
VII				■					■
VIII	■				■				
IX								■	
X		■					■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Accueille des gens de « service ». – II. Où l'on ne peut pas dire que l'on n'a rien à perdre. – III. Nourrit des bêtes et des hommes. La psychologie en question. – IV. Est en territoire mayennais. Renseigne sur un contenu. – V. Des gens qui connaissent les ficelles. – VI. Article. Un désagrément pour ceux qui se font mener en bateau. – VII. Un abrégé pour abréger. Est souvent de la fête. – VIII. Face à lui, nombreux sont ceux qui se gardent bien de « chipoter ». Morceau de flûte. – IX. Font les choses en grand. – X. Organise le concert. Préfixe. – XI. Son état peut laisser craindre le pire. Fait partie de ce qui ne peut se dire.

VERTICALEMENT

1. Ne fait pas défaut à celui qui a trouvé chaussure à son pied. Demeure en Camargue. – 2. Déconseillé pour la société ou la compagnie. – 3. Que de monde chez elle ! Un poison de la nature. – 4. N'apporte pas la bonne parole. Sort lors de certaines atteintes. – 5. Se fixe pour longtemps. Faisait grandir des flammes. Cause de trouble. – 6. Un capucin sans religion. Agent du mal. – 7. Pour celles qui s'activent aux heures de pointes. Sources de projets. – 8. Sa pièce est souvent donnée. N'a pas toujours un bonnet. – 9. Pronom. Une proche du palais.

Solution du problème n° 5744

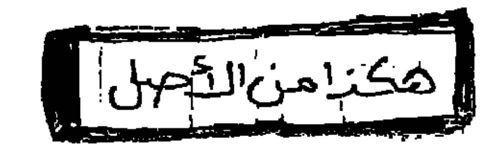
Horizontalement

I. Soiffarde. – II. Pull-over. – III. Et. Iris. – IV. Livresque. – V. Elite. Ure. – VI. Osa. Scie. – VII. Na ! Iles. – VIII. Ob. Etal. – IX. Grade. Eon. – X. Uélé. Nuit. – XI. Elise. Rée.

Verticalement

1. Spéléologue. – 2. Outils. Brel. – 3. Il. Vian. Ali. – 4. Flirt. Aèdes. – 5. Forées. Té. – 6. Avis. CIA. – 7. Resquilleur. – 8. Dr. Urée. Ole. – 9. Tee. Santé.

GUY BROUTY



CULTURE

PHOTO

De l'écriture au cliché

Michel Tournier publie un livre sur la photographie, et Claude Simon expose ses travaux

Michel Tournier a beaucoup fait pour la photographie, bien avant de se faire un nom dans la littérature, au point de se retrouver aujourd'hui en première ligne chaque fois qu'une émission grand public – «Bouillon de culture», de Bernard Pivot, le 15 mars – est consacrée à l'image fixe.

Au début des années 60, l'auteur de *Vendredi* avait présenté à la télévision, sous le titre «Chambre noire», une cinquantaine d'émissions de trente minutes consacrées à des photographes – Man Ray, Lartigue, Brassaï, Kertész, Bill Brandt... Dix ans plus tard, il était à l'origine des Rencontres d'Arles, qui restent le premier festival mondial consacré à la photographie. Après quelques écrits imprégnés d'images – *Des clefs et des serrures, la Goutte d'or*, – Michel Tournier publie aujourd'hui *le Crépuscule des masques*, où l'auteur aborde, en une vingtaine de récits agréables et rythmés par des images aimées, son goût pour la photographie, ses pensées sur le médium et ses amitiés photographiques.

Il y a sans doute quelque chose d'agaçant à voir cet auteur narcissique s'occuper d'*image à temps partiel* et asséner ses vérités sur la photo au plus grand nombre quand la plupart des acteurs de l'image fixe restent dans l'obscurité. Mais il se trouve que Michel Tournier est un écrivain doublé d'un formidable vulgarisateur, avec toutes les limites d'usage. Il raconte bien les *histoires*, même éculées, comme celle de l'heureux Jacques-Henri Lartigue ou celle d'*«un certain Tournachon»*, dit Nadar, passionné de photographie et de voyages aériens, qui apparaît dans son livre cramponné aux cordages de sa nacelle.

Les goûts de Michel Tournier sont un mélange de rencontres affectives – Denis Brihat, et Arthur Tress qu'il appelle *«mon génial ami»*, – d'enfants innocents, et d'images du corps nu – Dieter Appelt, Arno-Rafaël Minkkinen et Patricio Lagos. Sa fidélité est sympathique et le pousse à défendre, loin des modes, des photographes comme Charbonnier, Clergue, Boubat. Il raffole d'anecdotes, a le sens de la formule – *«Edouard Boubat ou la paix de Dieu»*, – cite Zola, Hugo, Cocteau, ou ses amis chers.

Ses coups de cœur sont convaincants : il parle avec une émotion chaleureuse de Bill Brandt, qu'il place *«au-dessus des autres photographes»*. Il l'est beaucoup moins quand il cherche à globaliser son propos. Ses réflexions sur l'histoire de la photographie, sur les relations peinture-photo ou les femmes photographes sont un peu courtes, voire malheureuses. A force de jongler avec les signatures, Tournier ose des propos réducteurs – *«List est l'anti-Cartier-Bresson, l'anti-Capa»* – ou emphatiques : *«Ces images appartiennent à la très rare catégorie de celles qui touchent à l'absolu»*, écrit-il pour clore le chapitre consacré à Herbert List.

S'appuyant sur les images d'Emile Zola et de Lewis Carroll, Michel Tournier doute que l'on puisse être à la fois grand photographe et grand écrivain. *«Et Claude Simon?»*, lui demanda Bernard Pivot avec un malin plaisir. Face aux images du Prix Nobel de littérature exposées et publiées par la galerie Maeght, Michel Tournier se montra pour le moins gêné : *«Elles ont un côté passéiste. Il faudrait voir ça de près..., ça fait penser à Doisneau.»*

Le problème est bien là. Claude Simon est un photographe qui fait penser à beaucoup de monde, mais peu à Claude Simon. Que voit-on ? D'un côté, des scènes de rue, des nus, et des portraits qui rappellent Doisneau, Izis et Ronis. De l'autre, des graffitis sur les murs et des poupées dans les coins qui font penser à Meatyard, mais qui, surtout, laissent perplexe, tant cela tranche avec les images «poétiques». Quant aux légendes, elles pèsent des tonnes.

Claude Simon ne copiait pas, mais il se dispersait, en honnête amateur. Dans son introduction, l'écrivain semble s'excuser de recadrer ses images dans la chambre noire : *«Il se peut que les professionnels blâment ou méprisent une telle façon de faire.»* Qu'il se rassure, la plupart des grands photographes des années 30 pratiquaient ainsi. Mais chez Claude Simon, le problème se situe avant la prise de vue.

MICHEL GUERRIN

▶ *Le Crépuscule des masques*, de Michel Tournier. Hoëbeke, 192 pages, 165 F.

▶ Claude Simon, galerie Maeght, 42, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 45-48-45-15. Jusqu'au 28 mars. *Photographies*, préface de Denis Roche, collection «Photo-Cinéma». Maeght éditeur, 148 pages, 280 F. L'exposition sera ensuite présentée au Château d'Eau à Toulouse (61-42-61-72) du 9 avril au 4 mai.

Adrien Maeght parie sur l'image

La galerie Maeght est désormais logée dans un bel hôtel particulier derrière le Centre Pompidou. Une sculpture monumentale de Miro trône dans la cour. Les travaux ne sont pas encore achevés, mais à terme, elle occupera plus de 1 200 m². La rénovation entreprise aux belles heures de la flambée du marché de l'art est lourde pour les finances de la galerie.

En 1989, son chiffre d'affaires s'élevait à 70 millions de francs. Un an plus tard, après le «printemps noir», il chutait à 35 millions de francs. En 1991 il ne devrait pas dépasser 37 millions ou 38 millions de francs. *«Nous avons dû taper dans notre trésor de guerre»*, reconnaît Adrien Maeght.

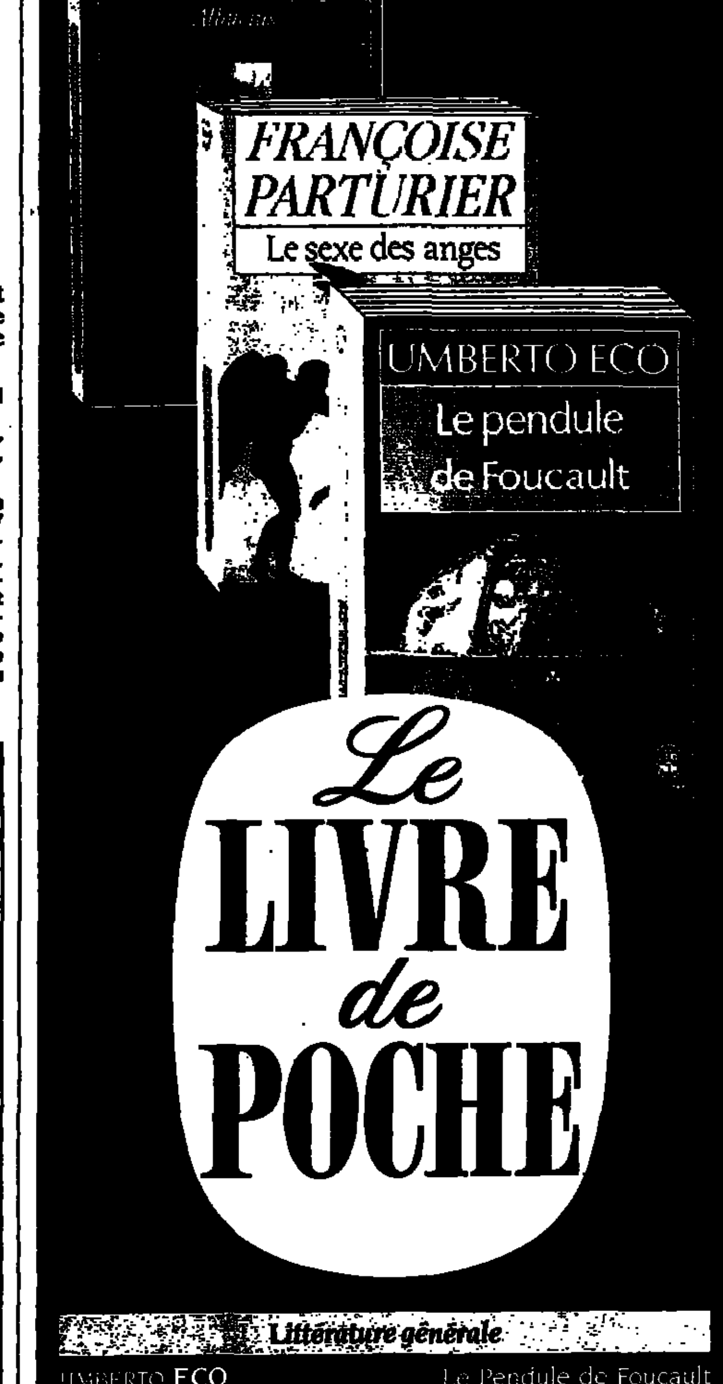
Le trésor en question est constitué d'œuvres de Giacometti, de Miro ou de Tapiès (des classiques qui souffrent peu de la crise) mais aussi d'artistes *«pas encore à leur place»* comme Ubac, Rebeyrolle, Riopelle ou Tal Coat. La prudence s'impose quand même. *«Nous nous replions sur la rue Saint-Merri,* reconnaît Adrien Maeght. *Au 46 rue du Bac, nous ne gardons qu'une surface restreinte. Si la librairie de l'avenue Matignon ferme ses portes, une autre est ouverte ici.»*

A l'étranger, l'empire Maeght, écorné lors du douloureux divorce qui a suivi la mort d'Aimé – le fondateur, – va abandonner la majorité des parts qu'il détenait dans la galerie de Barcelone. Celle de Tokyo est autonome. Seul un contrat d'exclusivité la lie encore à la maison mère.

Adrien est président du conseil d'administration de la Fondation qui porte son nom à Saint-Paul-de-Vence. *«Mais la Fondation est totalement autonome par rapport à notre affaire. J'ai même renforcé cette indépendance en lui donnant les terrains et les murs dont j'ai hérité à la mort de ma mère.»* L'entreprise, qui reste familiale, emploie néanmoins une centaine de personnes. Les deux filles d'Adrien, Isabelle et Yoyo, travaillent avec leur père. La première s'occupe des expositions à l'étranger et la seconde des jeunes peintres. *«Et nous avons toujours notre imprimerie de la rue Daguerre, sous la responsabilité de mon fils Julien»*, note Adrien Maeght. Imprimerie d'où sortent livres et gravures.

L'activité éditoriale ne semble pas trop souffrir de la morosité ambiante. Adrien parie sur le renouveau de la gravure, sur les jeunes artistes qu'il a sous contrat (Labauvie, Delprat ou Neumann) et sur la photographie avec Françoise Huguier, Denis Roche ou Ernst Scheidegger : *«Elle n'a pas encore trouvé sa place dans les galeries,* indique Adrien Maeght. *Aujourd'hui, on prend des clichés et on vend les tirages. Ce n'est pas suffisant. D'abord, on peut imaginer pour ces tirages des supports plus sophistiqués, ensuite, on ne distingue pas assez la création du reportage. Ce qui m'intéresse dans la photo, c'est d'exposer des travaux qui se situeraient dans la lignée de ceux d'Ubac ou de Man Ray. Je sais que c'est difficile parce que ce sont souvent les mêmes qui pratiquent alternativement les deux genres – Brassaï, par exemple. Mais je ne me borne pas aux expositions. J'édite des volumes de photos. Hier, celles de Françoise Huguier,* Sur les traces de l'Afrique fantôme. *Aujourd'hui, les clichés de Claude Simon.»*

E. de R.



EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

CUBISMES TCHÈQUES, 1910-1925. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 mai.

LE GESTE ET LE REGARD, MILLE ET UNE COLONNES. Atelier des enfants. Jusqu'au 13 avril.

LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande galerie. Jusqu'au 4 mai.

WOLFGANG LAIB. Musée d'art moderne. Jusqu'au 13 avril.

MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANS-MANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.

MOSCOU S'AFFICHE. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 20 avril.

REGARD MULTIPLE. Acquisitions de la Société des amis du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.

GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande galerie. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 mai.

CLAUDE RUTAULT. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 avril.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). *Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.*

SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. du Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48-04-38-86 (de 11 h à 18 h), par Minitel 3615 Lautrec et Fnac. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1 juin.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

APPAREIL PHOTO. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass.). Jusqu'au 10 mai.

ART, PHOTO, IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galeries nationales du Jeu de paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

ARTHUR PELECHIAN, FILMS. Galeries nationales du Jeu de paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 avril.

MUSÉES

300 MINI-ALMANACHS REFLETS DE LA SOCIÉTÉ. De la mode et du graphisme de 1880 à 1960. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. *Jusqu'au 10 mai.*

MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.

YVES BRAYER ET PARIS. Donation de Mme Yves Brayer. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 10 mai.

LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.

PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

GEORGES FRANJU, CINÉASTE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de courts métrages. Jusqu'au 29 avril.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL et présentation de la donation Yankel. *Musée national des Arts africains et* océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 4 mai.

PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

RENÉ LALIQUE. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 avril.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. mer. 25 mars à 18h30. Jusqu'au 31 mai.

LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.

FERNAND MICHAUD. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ou 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 mars.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 MARS

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 10 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

« *Les Lautrec de Lautrec* », *10 h 30*, entrée de l'exposition, Bibliothèque nationale (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle », 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins et hôtels autour de Notre-Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame de Lorette (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition Bonington », 14 h 30, *hall du Petit Palais (Mme Cazes).*

« Chefs-d'œuvre du mobilier du dix-huitième siècle au Louvre », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie terre-plein central (D. Fleuriot).

« Le jardin du Luxembourg, histoire *d'un jardin et d'un palais* », 14 h 30, métro Luxembourg, sortie jardin du Luxembourg, à l'entrée du jardin (Connaissance de Paris).

« Analyse d'une renaissance : la restauration des appartements rocaille du palais Soubise », 14 h 30, portail, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« Tout le cimetière Montmartre », de 14 h 30 à la fermeture, métro Blanche (V. de Langlade).

« La peinture française, de Malouel à l'Ecole de Fontainebleau au Musée du Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Europ explo).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« Au Marais : de l'église Saint-Gervais. Saint-Protais à l'hôtel de Sens », *15 heures, devant la façade principale* de l'église Saint-Gervais (Monuments historiques).

« L'hôtel Mercy d'Argenteau et l'hôtel d'Augny », 15 heures, 6, rue Drouot (D. Bouchard).

« Les collections *Heidelbach* dans le nouveau Musée du bouddhisme », 15 heures, 19, avenue d'Iéna (Tourisme culturel).

« L'identité de l'Europe moderne devient turbulente et se rapproche du modèle athénien ou romain », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La réincarnation : où, quand et comment ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MODIGLIANI ET LES ATELIERS DE MONTMARTRE. Musée de Montmartre, *12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j.* sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 avril.

LES MOLÉCULES GÉANTES SE DÉCHAINENT. Palais de la Découverte, salle 53, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). *T.l.j. sf lun. et jours* fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 mars.

PAQUEBOTS DE LÉGENDE. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 29 mars.

RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à *20 h 30. Entrée : 35 F.* Jusqu'au 17 mai.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

PORTRAITS DE COUR. Conservatoire national des Arts et Métiers, bibliothèque, 292, rue Saint-Martin (40-27-23-67). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

FRANCESCO SMALTO. La passion d'un métier, 30 ans de mode masculine. Caisse nationale des monuments *historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-*Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.

SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. *Musée-galerie de la* Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 27 mars au 23 mai.

LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

CENTRES CULTURELS

GHADA AMER, THOMAS HIRSCHHORN. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS 1 1992. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.

MLADEN DJUROVIC. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

***LES EXTRÊMES SE TOUCHENT,* SCULPTURES CONTEMPORAINES ET TABLEAUX DU. XIXe siècle du musée Boymans Van Beuningen de Rotterdam.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

RUPPRECHT GEIGER. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Du 31 mars au 18 mai.

***PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART* NOUVEAU.** Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.

***HAUTE TENSION, MASSIMILIANO* FUKSAS.** Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

LE MONDE ET LA LITTÉRATURE. *Bateau « Princess-Elizabeth », pont Mira*beau - rive gauche. T.l.j. de 10 h à 19 h 30, sam. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 25 mars.

PEINTRES POLONAIS DE L'ÉCOLE DE PARIS. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 19 h, mer. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 9 avril.

BERNARD QUESNIAUX, ANTOINE REVAY, GUY LE MEAUX. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

MOHAMMED RACIM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Rencontres-débats autour *de la guerre d'Algérie, le 26 mars.* Jusqu'au 29 mars.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

MAURICE LE SCOUZEC. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. de 10 h 30 à 18 h 30. Du 31 mars au 18 mai.

ARTHUR UNGER. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

GALERIES

40 ANNÉES D'ÉDITION. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 12 avril.

ALBINET. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 14 avril.

ARMAN. Archéologie du futur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 9 mai.

L'ARRIÈRE-PAYS. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 28 mars.

ASSE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Du 26 mars au 21 avril.

AUDEBES, YOO SUN TAI. Galerie *Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne* (47-00-88-18). Jusqu'au 4 avril.

EDWARD BARAN. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix *(42-77-78-00). Jusqu'au 16 avril.*

PHILIPPE BONNET. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 18 avril.

BOUGIE, COURMES, DEBRÉ, SINGIER, ZAO WOU-KI. Galerie Lacourière *Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bre*tonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 11 avril.

PASCAL BRILLAND. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 11 avril.

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mars.

GIANNI BURATTONI. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 28 mars. / Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 avril.

BERTRAND CANARD. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 11 avril.

AGUSTIN CARDENAS. JGM Galerie, *8 bis, rue Jacques-Callot* (43-26-12-05). Jusqu'au 25 avril.

ANNIE CARDIN, FRANÇOIS CLOUTIER. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Du 26 mars au 10 mai.

BRUNO CECCOBELLI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 mai.

CHO TAIK HO. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 28 mars.

COSTIS. *Galerie J. et J. Donguy,* 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 23 mai.

PIERRE COURTIN. Galerie Eric Galfard, 2, rue de Messine (45-62-45-60). Du 26 mars au 25 avril.

HÉLÈNE DELPRAT. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 3 avril.

ERIC DE TARRAGON. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 18 avril.

ROSITA DEWEZ-SANCHO. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (43-26-47-68). Jusqu'au 30 avril.

JEAN DEYROLLE. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 18 avril.

THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 26 mars au 6 mai.

LYDIA DONA. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 30 avril.

ETIENNE-MARTIN. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 mai.

SERGIO FERMARIELLO, JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 7 avril.

FLOC'H. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 9 mai.

JACQUES FOURNEL. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Du 28 mars au 30 avril.

GÉRARD PASCUAL, PAUL LASTER. *Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-*Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 30 avril.

RALPH GIBSON. Galerie Antoine Candau, 3, passage Saint-Sébastien (43-38-75-51). Jusqu'au 18 avril.

GILLET. Galerie Ariel, 140, bd Hauss**mann** (45-62-13-09). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Du 31 mars au 30 avril.

J. GOODE. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 mars.

PETER HALLEY. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Du 27 mars au 2 mai.

SOONJA HAN. Galerie Leila Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 28 mars.

HOMMAGE A GERMAINE RICHIER. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 18 avril.

HUANG YONG PING. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 28 mars.

BORO IVANDIC. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 mars.

PAUL KALLOS. Œuvres récentes. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 11 avril.

IDA KARSKAYA. La Petite Galerie, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 28 mars.

ELLSWORTH KELLY. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 18 avril.

KIM EN JOONG. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Du 26 mars au 30 avril.

JIRI KOLAR. Galerie Isy Brachot, *35, rue Guénégaud* (43-54-22-40). Jusqu'au 11 avril.

LUIS LEMOS. Galerie Vidal - Saint-Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 2 avril.

LEVANT. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Du 26 mars au 30 avril.

LUTZ. Sculptures. Galerie Prazan Fitoussi, 25, rue Guénégaud (46-34-77-61). Jusqu'au 16 mai.

MATTA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 4 avril.

TOMIO MIKI, SHINRO OHTAKE, SHINTARO TANAKA. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 26 mars au 16 mai.

MISE A FEU. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 17 mai.

FRANCE MITROFANOFF. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 18 avril.

LE MOIS DU MONOTYPE. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Jusqu'au 11 avril.

MORANDI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 2 mai.

MALCOLM MORLEY. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). *Jusqu'au 28 mars.*

CHUCK NANNEY. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 18 avril.

NOT QUIET. *Galerie Jennifer Flay,* 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 18 avril.

NUNZIO, PIZZI CANNELLA, TIRELLI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 4 avril.

CLAES OLDENBURG. Galerie Crousel- Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 28 mars au 30 avril.

YVES OPPENHEIM. Galerie Durand-Dessert, 28, *rue de* Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 4 avril.

ALFONSO OSSORIO (1916-1990). Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 11 avril.

PAGAVA, SZENES, VIEIRA DA SILVA. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 18 avril.

MARC PAPILLON. Galerie *Claudine* Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 18 avril.

STEVEN PARRINO. Galerie *Sylvana* Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 30 avril.

MALGORZATA PASZKO. *Galerie Mar*tine Queval, 86, rue du Faubourg Saint-Honoré (40-07-04-77). Jusqu'au 10 avril.

JOAN HERNANDEZ PIJUAN. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 11 avril.

DANIEL PONTOREAU. Galerie Patricia Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 9 mai.

PROPOS DE CROIX. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Du 26 mars au 7 mai.

QUATRIÈME SALON DE MARS. Esplanade du Champ-de-Mars, place Joffre, face à l'Ecole militaire. Entrée : 45 F. Jusqu'au 30 mars.

ARNULF RAINER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.

JUDITH REIGL. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 avril.

DEBORAH REMINGTON. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 20 avril.

GERWALD ROCKENSCHAUB. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 mai.

JEAN-CLAUDE RUGGIRELLO. Galerie *de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi* (43-25-42-63). Jusqu'au 11 avril.

RUTJER RUHLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 28 mars.

MARIE SALLANTIN. Galerie Nicole *Ferry, 57, quai des Grands-Augustins* (46-33-52-45). Jusqu'au 29 avril.

JAN SAUDEK. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 27 mars.

CLAUDE SIMON. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 28 mars. / Galerie Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 28 mars.

CHRISTIAN SORG. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 28 mars au 16 mai.

FRANÇOISE STAAR. Galerie Sylvie *Bruley, 27, rue de l'Université* (40-15-00-63). Jusqu'au 18 avril.

BEAT STREULI. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 18 avril.

GEORGES VAN HAARDT, JEAN-PAUL JAPPÉ. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 4 avril.

ZAO WOU-KI. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 avril. / Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 28 mars.

LÉO ZOGMAYER. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, *rue de Saintonge* (48-04-59-44). Jusqu'au 16 mai.

ZUSH. Dessins et peintures. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 29 mars.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. La Croisière jaune. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 17 avril.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai. **Mimi Chédru.** Centre d'arts plastiques Albert Chanot, 33, rue Brissard (47-36-05-89). T.l.j. sf lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Machines d'architecture. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-59-46-46). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 avril.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des granges de Port-Royal, Saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.

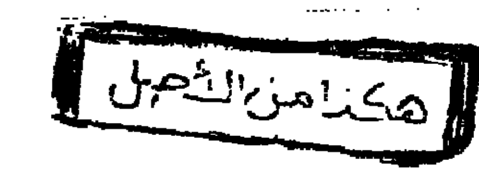
MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf *lun. et mar. de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 29 juin.

MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours *fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à* 18 h. Jusqu'au 11 mai.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine, château Guérin, 39, av. *du Général-de-Gaulle* (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars. Pablo Gargallo. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-43). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La cour des Stuart à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 avril.



BILLET

Bruxelles, les chantiers, l'eau et l'argent

Perrier, La Ciotat et le groupement des cartes bancaires : *une enquête*, un avertissement et des amendes.

Mercredi 25 mars, la Commission européenne a *montré* l'étendue de ses pouvoirs sur le marché national, l'Etat et les banques de l'Hexagone.

Evoquant le rachat de Perrier par Nestlé et Indosuez, le commissaire européen de la concurrence, Sir Leon Brittan, a émis *« de sérieux doutes »* sur la compatibilité de cette reprise avec les règles européennes de concurrence. Les *autorités de* Bruxelles ont au maximum quatre mois pour mener leur enquête sur ce rachat qui permet au suisse Nestlé de détenir 41 % du marché français des eaux minérales (contre 20 % précédemment) en ajoutant aux marques qu'il possède – *Vittel* et Hépar – Contréxeville, Saint-Yorre et Perrier. Pour éviter de franchir la barre des 50 % *et d'être accusé de* position dominante, le groupe helvète a prévu de céder Volvic, une des sources de Perrier, à BSN (Evian ,Badoit), qui détiendra alors 33 % du marché français.

Aux juges de la Commission *d'apprécier* si cet accord entre Nestlé et BSN ne va pas fausser la concurrence sur le marché des eaux minérales en France. Pour prévenir un tel argument, Nestlé a précisé qu'il n'existait pas que deux intervenants dans ce secteur, puisque la grande distribution possède 24 % des parts de marché.

Parlant de la possible *réouverture des chantiers navals* de La Ciotat, Sir Brittan a rappelé que la position de la Commission restait inchangée. *En cas de redémarrage*, il faudrait rembourser les aides européennes versées à la reconversion des chantiers dans le cadre du plan Renaval. Ainsi, par exemple, la Communauté européenne a autorisé la création de zones d'entreprises à La Ciotat, Dunkerque et la Seyne. Les *sociétés* qui s'y implantent sont dispensées d'impôt pendant dix ans. Il y a là une façon pour Bruxelles de s'opposer à une mesure jugée électoraliste.

Enfin, la Commission a décidé d'infliger au Groupement français des cartes bancaires et à Eurochèque International des *amendes respectives* de 5 millions d'écus (34 millions de francs) et de 1 million d'écus pour entente illicite. Un accord *entre les deux groupes* depuis 1983 fixait la perception d'une double redevance sur les Eurochèques étrangers *encaissés en France, ce qui* les rendait moins attractifs. Sir Brittan, qui voulait en faire un exemple, avait proposé des amendes nettement *plus fortes*. Ses ardeurs ont été tempérées. Elles n'ont quand même pas satisfait les *banques françaises*, *qui font appel devant* la Cour de justice de Luxembourg.

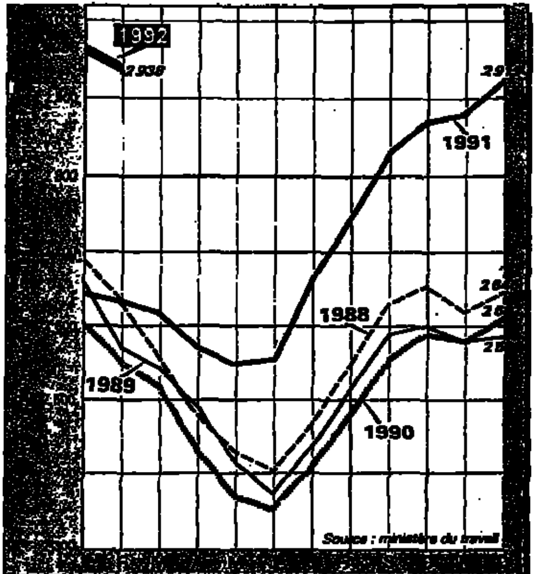
DOMINIQUE GALLOIS

Les licenciements économiques continuent

Le chômage a augmenté de 0,6 % en février

Avec 2 876 300 demandeurs d'emploi, en données corrigées, le chômage a encore augmenté de 0,6 % au mois de février, selon les données publiées le 25 mars par le ministère du travail. *Une baisse est enregistrée* en données brutes (-0,9 %) mais la durée d'inscription connaît une forte hausse : 6jours de *plus en un an, soit une moyenne* de 369 jours.

En données corrigées, le chômage a augmenté de 0,6 % en février et de 11,2 % en un an, selon les statistiques publiées le 25 mars par le ministère du travail . Avec une hausse de 16 300 de plus en un *mois, le nombre des demandeurs* d'emploi s'élève à 2 876 300. En données brutes, une légère baisse est enregistrée : 27 317 chômeurs de moins (-0,9 %), mais toujours 11,2 % de *plus* que l'an passé, pour un total de 2 938 300 inscrits à l'ANPE. Selon les critères du BIT, le chiffre, également en croissance, s'établit à 2 449 000, et le taux de chômage par rapport à la population active, de 9,9 %, flirte à nouveau avec les 10 %



Si la situation de l'emploi ne se détériore pas *plus* vite en mars, en raison de l'attentisme électoral, la cote d'alerte des trois millions de chômeurs en données brutes est désormais repoussée à plus tard. Il faudra attendre l'été, et le traditionnel rythme d'augmentation de la fin de l'année pour savoir à quel moment ce seuil fatidique sera franchi . *Mais, pour autant*, le ralentissement qui s'est produit en février en doit faire illusion. En pourcentage, les comparaisons de ce début de *1992 s'appuient sur la série de* mauvais résultats enregistrés il y a douze mois, quand s'accéléraient les effets de la récession, commencée à la mi-1990.

Depuis cette époque, pratiquement, le rythme d'augmentation des licenciements économiques n'a pas cessé de croître et il a encore été de + 13,7 %, en un an, en février. A tel point qu'on se demande maintenant si cette tendance ne risque pas de se poursuivre, alors que les annonces de gros *plans de réduction d'effectifs* s'éloignent dans le temps et qu'on aurait donc dû déceler l'amorce d'un essoufflement. Il faut croire que le *mouvement, par contagion, atteint* aujourd'hui les PME et les PMI, ou que les restructurations continuent sur un mode plus discret.

Tensions contradictoires

Ces interrogations se retrouvent dans les *« tensions contradictoires »* que souligne le ministère du travail dans son communiqué. Le recours au travail temporaire a diminué de 1,4 % en un an *en données corrigées*.

Le chômage à temps partiel bondit de 92,9 % en un an, avec 835 000 journées indemnisées en janvier. Les nouvelles inscriptions à l'ANPE progressent de 7,4 % en un mois et de 2,3 % en un an, en données corrigées. Du fait des suppressions d'emploi dans l'industrie, la *« composante masculine »* du chômage se renforce, tandis que la part des femmes demeure relativement stable.

Seul évènement rassurant, les sorties des listes, notamment pour la reprise d'un emploi, paraissent vouloir reprendre . Elles ont augmenté de 10,3 % en un mois et de 8,2 % en *un an, sans que les départs en stage* ne prolifèrent (+3,5 % en un an), ni, plus préoccupant, qu'elles ne soient dopées par les exonérations de charges pour l'embauche de jeunes. Très faible en niveau, puisque 46 700 offres d'emploi ont été déposées *à l'agence en février*, le courant des embauches se gonfle un peu (+16,4 % en un an). Ce qui signifierait que le marché du travail devient un peu plus dynamique.

Mais la grande inquiétude provient de l'évolution du chômage de longue durée, où la barre du million se rapproche dangereusement. A fin février, on comptait *919 000* demandeurs d'emploi de plus d'un an, soit 16 % de plus qu'en 1991. Ceux-ci représentent désormais 31,3 % des inscrits. Ainsi l'ancienneté moyenne atteint les 369 jours. Soit six jours de plus qu'il y a un an.

ALAIN LEBAUBE

Pour le remboursement du principal de sa dette extérieure

Les banques occidentales accordent un délai à la CEI

En attendant une clarification de la situation financière de la CEI, les banques occidentales devaient décider, jeudi 26 mars, d'octroyer un *délai de trois mois, pour le* remboursement du principal de la dette extérieure de l'ex-URSS. Les républiques de la CEI, qui ne payent actuellement que 30 % de leurs intérêts environ, avaient déjà bénéficié d'un tel report en décembre 1991. Les représentants de 600 établissements bancaires, sous l'égide de la Deutsche Bank, devaient rencontrer jeudi à Francfort ceux de la Vnechekonombank, l'ancienne banque du commerce extérieur de l'URSS aujourd'hui chargée de la gestion de la dette extérieure.

Depuis l'an dernier, et plus encore depuis l'effondrement de l'URSS en décembre, les exportations de Russie et des autres républiques ont fortement chuté, et, au *lieu de les restituer à l'Etat* les entreprises conservent pour elles-mêmes les devises accumulées lors de leurs ventes à l'étranger. Les autorités monétaires ont ainsi épuisé totalement leurs réserves de change. Le pays se trouve donc dans l'incapacité de rembourser les emprunts contractés par le pouvoir soviétique. La semaine prochaine doit être organisé à Paris une réunion du Club de Paris, groupe informel d'Etats créanciers. Les banques devaient tenter de lancer les bases de leurs nouvelles relations avec les républiques. Mais tant que celles-ci ne sont pas membres du Fonds monétaire international (elles devraient le devenir d'ici quelques mois) et n'ont pas présenté de programmes cohérents de réformes économiques, la com*munauté bancaire internationale* restera probablement à l'écart de la CEI.

F. L.

Cinq villes russes vont bénéficier de la nouvelle tranche d'aide alimentaire débloquée par la CEE

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'aide alimentaire décidée par les Douze lors du Conseil européen de Maastricht en faveur de la Russie, soit 200 millions d'écus (1,4 milliard *de francs*), est *acheminée* et distribuée depuis le début de l'année à Moscou et à Saint-Pétersbourg dans des conditions considérées à Bruxelles comme plutôt satisfaisantes. *Une première tranche de* 100 millions d'écus a été presque intégralement exécutée et une nouvelle tranche de 100 millions va démarrer.

En dépit des « sacrifices » qui en résulteront pour Moscou et Saint-Pétersbourg, les autorités russes ont accepté que le bénéfice du programme soit étendu à trois nouvelles villes : Nijni-Novgorod, Saratov, Chéliabinsk.

Les livraisons au titre de la première tranche sont en cours. Au 1er mars, 95 millions (5 millions ayant fait l'objet à la fin 1991 d'une aide d'urgence) ont servi à achemi*ner 8 500 tonnes de poudre* de lait, 9 500 tonnes de beurre et 35 500 tonnes de viande de bœuf. Une équipe d'une soixantaine d'experts, essentiellement des militaires, détachés par les États membres et ayant à leur tête trois généraux, un Allemand, un Français (le général Huet à Moscou) et un Anglais, aident les autorités russes à coordonner les arrivages, à opérer le dispatching entre les différents entrepôts et à effectuer des contrôles. Trois sociétés de consultants, engagées par la Commission européenne, et qui disposent de personnels recrutés localement, vérifient aussi dans les magasins que les conditions prévues pour la distribution sont bien respectées.

A Moscou, les produits livrés par la CEE sont maintenant distribués dans sept cents magasins et on en compte cinq cents à Saint-Pétersbourg. Les prix de vente sont fixés en relation avec les prix du marché, avec, pour les responsables russes et *communautaires, une double préoc*cupation contradictoire : éviter des prix trop bas qui pourraient décourager la production locale, mais faire en sorte (et cela nécessite des prix attractifs) que l'aide alimentaire demeure le moins longtemps possible dans le circuit. Le Fonds de contrepartie, alimenté par la vente des produits, est utilisé pour accorder un complément de revenu aux retraités ainsi qu'aux étudiants boursiers des deux villes. La tranche de 100 millions d'écus qui va maintenant démarrer permettra ainsi de verser pendant trois mois à 2,2 millions de pensionnés moscovites un complément de retraite de 200 roubles, soit à peu près la moitié de leur revenu mensuel !

PHILIPPE LEMAITRE

□ **M. Camdessus (FMI) estime qu'un échec de l'Uruguay Round serait « catastrophique ».** – Les pays industrialisés devraient connaître une croissance d'environ 2 % en 1992, mais les gouvernements doivent à tout prix *« exorciser le démon de l'inflation »*, a déclaré mercredi 25 mars M. Camdessus, au cours d'une réunion organisée à Monte-Carlo par l'EFMA. *« Nous nous trouvons probablement à un moment de retournement de la conjoncture »*, a-t-il continué, en adressant un bon point à M. Bérégovoy, soulignant que la France avait *« réussi progressivement à exorciser ses vieux démons inflationnistes »*. Dans une interview à l'AFP, M. Camdessus a souligné qu'un échec des négociations de l'Uruguay Round serait *« catastrophique »* car il entraînerait un protectionnisme désastreux pour la croissance mondiale.



Elf Aquitaine remercie le journal Le Monde, qui lui a décerné fin 1991 "Les Ecus d'Or" Prix de l'image financière internationale

elf aquitaine

– RESULTAT 1991 : 9,8 MILLIARDS DE FRANCS DIVIDENDE : 13 F/ACTION

Malgré une conjoncture économique difficile et un prix du brut qui s'est fortement effrité entre 1990 et 1991, le Groupe maintient un bon niveau de résultat net à 9,8 milliards de francs ; il était de 10,6 milliards de francs en 1990. Le résultat net par action passe de 43,8 francs en 1990 à 39,3 francs en 1991 après l'augmentation de capital de 8 millions d'actions.

Sous l'effet de sa politique de développement interne et externe, et malgré une baisse des prix, le chiffre d'affaires du Groupe a de nouveau progressé en 1991 à 200,7 milliards de francs contre 175,5 en 1990 et 149,8 en 1989. Cette progression est en grande partie due au secteur Raffinage Distribution et Négoce Pétrolier.

Chiffre d'affaires tiers par branches

(en milliards de francs)	1991	1990	1989
Exploration-Production	20,6	18,6	17,9
Raffinage-Distribution et Négoce Pétrolier	107,4	84,0	74,9
Chimie	53,1	54,4	39,8
Santé	19,6	18,5	17,2
TOTAL	200,7	175,5	149,8

Avant éléments non récurrents, le résultat net est de 8,9 milliards de francs en 1991 pour 9,4 milliards de francs en 1990 ; ces éléments non récurrents s'élevaient en 1990 à 1,2 milliard de francs et comprenaient :

- des plus-values de nature exceptionnelle sur cessions d'actifs, pour un montant net d'impôts de 800 millions de francs environ,
- une reprise d'impôts différés pour un montant de 413 millions de francs du fait de la baisse de taux de l'impôt sur les sociétés en France de 37 % à 34 %.

En 1991, les *éléments non récurrents concernent la cession d'ESYS avec une plus-value nette d'impôts* de 0,9 milliard de francs.

Ainsi, la faible variation du résultat net courant traduit une fois de plus la complémentarité des activités du Groupe face aux disparités de leurs cycles économiques ; elle recouvre, en effet, en 1991 des évolutions contrastées.

D'une façon générale, l'exercice 1991 a été caractérisé par une activité économique déprimée en Europe, une légère reprise dans la première partie de l'année, puis à nouveau un fléchissement aux Etats-Unis. Il en est résulté notamment une demande réduite en énergie en face de laquelle l'offre est restée pondérée, l'Irak et le Koweït étant largement absents du marché tandis que la désorganisation des appareils de production dans l'ex-URSS s'est aggravée.

Le dollar américain a bénéficié des événements politiques de la fin de l'année 1990, qui ont, pendant un temps, remis en évidence son rôle de valeur refuge ; cependant, après la forte hausse du premier semestre 1991, l'incertitude persistante aux Etats-Unis sur l'ampleur de la reprise économique et la baisse des taux d'intérêts court terme ont pesé sur les cours du quatrième trimestre. La moyenne annuelle du dollar s'est ainsi établie à 5,65 F contre 5,45 F en 1990. Au 31 décembre 1991, le taux du dollar était à 5,18 F.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel a néanmoins bien résisté à 18,8 milliards de francs en 1991 contre 20,5 milliards de francs en 1990, il était de 12,8 milliards de francs en 1989.

Le résultat opérationnel de l'exploration-production a cependant été affecté par la baisse du prix du brut tandis que celui du raffinage-distribution et du négoce pétrolier était en forte croissance sous l'effet d'une *marge de raffinage exceptionnellement élevée.*

En chimie, au-delà d'une situation économique déprimée, la fin rapide de la guerre du Golfe a provoqué un retournement brutal de la conjoncture ; alors que des stocks avaient été constitués, une période de destockage a poussé les prix et les volumes à la baisse.

EXPLORATION - PRODUCTION

Le chiffre d'affaires de l'exploration-production atteint un niveau légèrement inférieur à celui de 1990 (- 1 %), l'augmentation des volumes vendus n'ayant pas compensé la baisse des prix du brut mentionnée par ailleurs.

Les productions commercialisées sont de nouveau en hausse et ont atteint, pour l'huile, après redevances, 27,4 millions de tonnes contre 26,1 millions de tonnes en 1990 ; en 1991, cet accroissement provient essentiellement des acquisitions réalisées en Mer du Nord (Occidental, Noco) et en Afrique (Cabinda). Les ventes de gaz ont par contre légèrement baissé à 12,6 milliards de m^3 après redevances contre 13,3 milliards de m^3 en 1990. La part de l'huile dans les productions commercialisées représente 73 % en 1991 ; elle était de 70 % en 1990.

Productions commercialisées (Part Groupe, nettes de redevances)	**Pétrole brut (Mt)** 1991	1990	1989
France	1,1	1,1	1,1
Europe (hors France)	7,1	6,3	5,7
Afrique	18,2	18,0	15,0
Autres zones	1,0	0,7	0,5
TOTAL	27,4	26,1	22,3

Productions commercialisées (Part Groupe, nettes de redevances)	**Gaz (Gm^3)** 1991	1990	1989
France	2,9	2,8	2,6
Europe (hors France)	8,7	9,4	11,0
Afrique	0,2	0,2	0,2
Autres zones	0,8	0,9	0,8
TOTAL	12,6	13,3	14,6

Les réserves ont également augmenté, les productions de l'année ayant *été compensées, et au-delà, par* les découvertes, les révisions et les acquisitions. Au 31 décembre 1991, elles sont de 478 millions de tonnes équivalent pétrole, nettes de redevance contre 418 au 31 décembre 1990.

Les découvertes réalisées (41 MTep) sont le résultat d'un effort soutenu en exploration qui a atteint 5,0 milliards de francs contre 4,7 milliards de francs en 1990 et 4,5 milliards de francs en 1989. Outre les zones d'intervention traditionnelles du Groupe (Mer du Nord, Golfe de Guinée), cet effort a porté sur des zones nouvelles, en particulier le Moyen-Orient (Qatar, Syrie, Yémen) et l'Asie (Bruneï). Les dépenses d'exploration passées en charge ont été de 3,7 milliards de francs contre 3,2 milliards de francs en 1990 et 3,6 milliards de francs en 1989. Faisant suite à une année 1990 exceptionnelle, le taux de succès de l'exploration 1991 reste élevé.

Les investissements courants (hors principales acquisitions) ont été particulièrement élevés à 12,3 milliards de francs en 1991 contre 7,1 milliards de francs en 1990. Ils sont la conséquence des bons résultats de l'exploration de ces dernières années et des acquisitions réalisées. A ce titre, la zone Mer du Nord a mobilisé plus de la moitié de ce budget sachant que la seule Grande-Bretagne en a absorbé à peu près le quart.

Enfin, en dépit des incertitudes conjoncturelles et de la morosité économique mondiale, le Groupe a poursuivi son développement externe dans ce secteur notamment par l'acquisition des intérêts d'OCCIDENTAL en Grande-Bretagne et de NOCO en Norvège, et par l'achat à SONANGOL d'un intérêt de 10 % dans les permis du Cabinda.

Le résultat opérationnel de l'exploration-production s'est élevé à 9.372 millions de francs en 1991 contre 11.766 millions de francs en 1990 et 7.990 millions de francs en 1989. Il a été affecté par la baisse du prix du brut qui sans connaître l'effondrement redouté après la crise du Golfe s'est néanmoins stabilisé dans une fourchette de prix entre 18 et 23,5 $/bbl en moyenne mensuelle conduisant à une moyenne annuelle de 20 $/bbl, en baisse de 3,7 $/bbl par rapport à 1990.

RAFFINAGE - DISTRIBUTION ET NEGOCE PETROLIER

Raffinage-distribution

L'année 1991 a été marquée par un accroissement significatif du chiffre d'affaires qui passe de 43,1 milliards de francs à 55,7 milliards de francs en 1991, sous l'effet de l'accroissement des tonnages vendus.

En effet, le Groupe a augmenté sa part de marché, en France (environ 26,5 % en moyenne pour les Grands Produits contre 22,6 % en 1990) par l'acquisition de Bianco et CPO réalisée fin 1990 et grâce à une politique agressive de consolidation de ses positions et à l'étranger par la prise en compte en année pleine de l'acquisition d'Amoco en Grande-Bretagne. La mise en oeuvre de sa stratégie de développement s'est notamment concrétisée en 1991 par l'acquisition du réseau Heron en Grande-Bretagne et la commercialisation de nouvelles quantités en Allemagne avec les droits à productions que lui donnait l'acquisition d'une participation de 8,33 % dans la raffinerie de Schwedt.

Les tonnages vendus augmentent ainsi du fait des acquisitions de 28,6 millions de tonnes en 1990 à 37,4 millions de tonnes, principalement dans le domaine des essences, du gazole et du FOD. Cette augmentation des volumes ne doit néanmoins pas cacher les efforts en cours dans la recherche d'une plus grande sélectivité dans les produits et les marchés.

Evolution des volumes vendus

(en millions de tonnes)	1991	1990	1989
Essences + Super	8,3	6,5	6,0
Gazole + FOD	13,4	8,4	7,8
Fuels lourds	6,5	5,4	4,2
Gaz liquéfiés	1,8	1,5	1,6
Naphta	1,8	1,6	1,5
Kérosène	1,9	1,6	1,6
Bitume	2,5	2,6	2,5
Lubrifiants et divers	1,2	0,9	0,8
TOTAL	37,4	28,6	26,0

Le Groupe a largement accru ses investissements industriels dans ce secteur (2.464 millions de francs contre 1.541 millions de francs en 1990) ; en France et à l'étranger, ils ont notamment concerné, l'amélioration des performances de l'outil de raffinage avec les unités d'alkylation de Feyzin et de Milford Haven (Grande-Bretagne) et le réformeur régénératif de Donges, le développement et la modernisation des réseaux qui ont connu un rythme soutenu.

Par ailleurs, le Groupe a augmenté sa participation dans CEPSA pour la porter de 20,5 % en 1990 à 30,7 % à fin 1991.

Négoce pétrolier

Les activités des filiales de négoce ont poursuivi leur développement en 1991 : le volume commercialisé est passé de 66 millions de tonnes à 84 millions de tonnes, soit une augmentation de 27 % venant après celle de 12 % constatée en 1990.

Au total et globalement, l'ensemble du secteur voit son résultat opérationnel progresser très fortement à 4,6 milliards de francs en 1991 contre 1,4 milliard de francs en 1990 et 1,2 milliard de francs en 1989. Cette hausse provient essentiellement :

- de l'amélioration des marges de raffinage en France et en Europe (la marge théorique de raffinage, après frais variables, représentative de l'environnement du raffinage européen, s'élevant en moyenne à 4,58 $/bbl contre 3,47 $/bbl en 1990 et 2,45 $/bbl en 1989).
- des efforts de restructuration mis en œuvre dans le cadre du Plan de Performance et de Développement engagé en 1988, et des gains de productivité réalisés.
- d'éléments non récurrents pour 1,1 milliard de francs avant impôt (210 millions de francs en 1990).
- d'élargissements du périmètre (France et Grande-Bretagne notamment).
- enfin de bons résultats du négoce pétrolier.

terme fin 1991
Monde

CHIMIE

Dans une conjoncture économique déprimée, le chiffre d'affaires du secteur de la chimie s'est effrité en 1991. La pétrochimie, à l'origine de cette décroissance, a été affectée par la baisse des prix et des volumes, tandis que le chiffre d'affaires de l'ensemble de la chimie fine et de spécialités est resté stable et représente aujourd'hui 53 % du chiffre d'affaires global du secteur. Cette répartition d'activité et la poursuite des efforts de gestion ont permis à la chimie du Groupe de bien résister malgré la baisse des marges de la pétrochimie et des grands plastiques (prix du naphta élevé, baisse du prix des polymères et de l'acide acrylique).

Chiffre d'affaires total

(en millions de francs)	1991	1990	1989
Chimie de base			
Pétrochimie et Grands Plastiques	12.100	14.600	10.425
Chlorochimie et PVC	6.500	6.300	7.160
Engrais	5.093	5.762	
Chimie fine et de spécialités			
Chimie fine et produits industriels	11.700	11.900	6.070
Polymères techniques et fonctionnels et *spécialités*	14.600	13.850	12.670
Total chimie	49.993	52.412	36.325
Activités minérales (Texasgulf)	3.899	3.510	4.188

L'activité minérale (TEXASGULF) s'est bien comportée, en particulier dans le domaine des phosphates et dérivés ; les difficultés rencontrées dans le passé dans la technique d'extraction ont été surmontées, les coûts de production significativement réduits et la position de Texasgulf aux Etats-Unis considérablement renforcée.

Le résultat opérationnel de l'ensemble chimie et activités minérales s'élève à 3.151 millions de francs contre 5.730 millions de francs en 1990 (y compris des éléments non récurrents positifs pour environ 800 millions de francs) et 2.298 millions de francs en 1989 (après des éléments non récurrents, plus-values de cession et dépréciation des actifs de TEXASGULF pour un montant négatif de l'ordre 3.100 millions de francs).

Le Groupe a adapté sa politique d'investissements à la conjoncture en les concentrant sur les objectifs à long terme et les restructurations entreprises dans le passé.

SANTE

Le chiffre d'affaires 1991 du secteur santé est en progression de 6 % passant de 18.553 millions de francs en 1990 à 19.605 millions de francs en 1991 ; cette progression a été obtenue malgré les contraintes pesant sur le secteur de la santé humaine du fait des mesures prises en vue de limiter les coûts de la santé, en France et dans la plupart des pays développés.

Chiffre d'affaires

(en millions de francs)	1991	1990	1989
Santé humaine	10.471	10.005	9.134
Beauté	1.836	1.830	1.279
Bio-activités	7.298	6.718	6.782
TOTAL	19.605	18.553	17.195

L'exercice 1991 a été marqué par la mise en place de l'alliance avec STERLING WINTHROP, qui, sans sortie de fonds, permet à ELF SANOFI d'une part d'élargir et de consolider son développement industriel et commercial, et d'autre part de conforter le financement du développement clinique des produits issus de sa recherche. Enfin, ELF SANOFI a acquis une participation minoritaire dans le laboratoire pharmaceutique hongrois CHINOIN, lui permettant de renforcer sa position en Europe de l'Est.

Le secteur Parfum a bien résisté à l'après guerre du Golfe et, dans les bio-activités, les additifs et texturants ont été performants.

Le résultat opérationnel à 1.628 millions de francs est en hausse par rapport à 1990 (1.576 millions de francs) et 1989 (1.312 millions de francs). La quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence a légèrement augmenté pour atteindre un montant de 215 millions de francs.

Les investissements ont atteint 1.153 millions de francs dont environ 500 millions de francs d'acquisitions.

ACTIVITES NON OPERATIONNELLES ET CHARGE FINANCIERE

Les coûts et charges non opérationnels sont en légères hausses passant de 1.518 millions de francs en 1990 à 1.672 millions de francs en 1991.

La charge financière nette augmente de 797 millions de francs en 1990 à 1.010 millions de francs en 1991. Cette variation est due à l'augmentation de la dette (plus 12,5 milliards de francs) sachant par ailleurs qu'une partie des intérêts a été capitalisée sur des investissements de développement en cours et que les taux de la dette en dollar sont en baisse.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN 1991

En 1991, le Groupe a consacré 4 258 millions de francs à la recherche et au développement, soit une progression de 9 % par rapport à 1990 à périmètre comparable.

Cette croissance est due essentiellement aux secteurs Chimie et Santé.

FINANCEMENT ET LIQUIDITES

En 1991, niveau exceptionnel des investissements à 43,5 milliards de francs.

(en milliards de francs)	1991	1990	1989
Marge brute d'autofinancement (avant explor.)	26,4	27,9	27,4
Cessions d'actifs	5,2	3,9	3,0
Augmentation de capital	2,7	1,1	4,3
Autres ressources	4,6	3,0	1,7
Variation des emprunts	12,5	1,5	0,3
Effort d'exploration	(5,0)	(4,7)	(4,5)
Investissements physiques et financiers	(43,5)	(31,4)	(26,7)
Dividendes versés	(3,8)	(3,0)	(2,2)
SOLDE RESSOURCES - *EMPLOIS*	(0,9)	(1,7)	3,3

Les ressources propres se sont élevées à 31,6 milliards de francs contre 31,8 milliards de francs en 1990 et 30,4 milliards de francs en 1989. Elles comprennent la marge brute d'autofinancement pour 26,4 milliards de francs en 1991 contre 27,9 milliards de francs en 1990 et 27,4 milliards de francs en 1989, et les cessions d'actifs pour 5,2 milliards de francs en 1991 contre 3,9 milliards de francs en 1990 et 3,0 milliards de francs en 1989. Ces dernières concernent notamment en 1991 le raffinage-distribution (ESYS), ELF SANOFI (laboratoires SEARLE) et diverses cessions dans la chimie.

A l'occasion de l'introduction du titre à la Bourse de New-York, le Groupe a procédé avec succès à une augmentation de capital de 2,7 milliards de francs aux Etats-Unis, en France et à l'international.

Les ressources ont été complétées par des apports d'actionnaires minoritaires pour un total de 3,6 milliards de francs, notamment dans le cadre de l'acquisition des actifs d'Occidental Petroleum et lors de l'exercice des bons de souscription d'ELF SANOFI.

L'ensemble de ces ressources a permis de financer et au-delà l'effort d'exploration de 5,0 milliards de francs et les investissements industriels de 20,8 milliards de francs, sachant que ceux-ci ont été particulièrement élevés en 1991. Mais dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe a aussi réalisé des acquisitions pour 15,1 milliards de francs qui ont concerné essentiellement l'exploration-production et le raffinage-distribution. Au total, un niveau d'investissements record de 43,5 milliards de francs, au terme duquel le Groupe a limité l'augmentation de sa dette long terme à 12,5 milliards de francs.

A l'issue de l'exercice 1991, ELF AQUITAINE conserve une bonne structure financière :

- les capitaux propres avant affectation du résultat se sont accrus de 9,1 milliards de francs, passant de 76,6 milliards de francs à 85,7 milliards de francs ;
- l'endettement à court et moyen terme, net des disponibilités et des valeurs mobilières de placement, atteint 31,5 milliards de francs contre 16,9 milliards de francs en 1990 ;
- le fonds de roulement, reste élevé à 25,2 milliards de francs contre 26,7 millliards de francs en 1990 ;
- le taux d'endettement du Groupe, mesuré comme le rapport de l'endettement à court et long terme, net de trésorerie, à la somme des capitaux propres et des intérêts minoritaires, passe de 18,9 % à 30,9 % à fin 1991 ; il reste inférieur à celui de nombre de sociétés pétrolières internationales.

PERSPECTIVES 1992

Les conditions économiques mondiales n'ont pas varié de façon significative durant les premiers mois de l'année 1992 : le marché pétrolier se caractérise toujours par une offre abondante confrontée à une demande stagnante dans l'attente d'une reprise de l'économie mondiale ; les prix du brut ont tendance à se stabiliser autour de 18 $ par baril pour le Brent, seul le prix du gaz a résisté grâce à l'effet retard résultant de l'application des clauses contractuelles.

Contrairement au phénomène constaté en 1991, la marge de raffinage ne bénéficie pas, en ce début de période, de cette baisse des prix du brut et se situe au-dessous de 3 $ par baril, inférieure à la moyenne de 1991.

La Chimie continue de subir les effets d'une conjoncture morose tandis que la Santé ELF SANOFI profite pleinement en Europe des effets de l'alliance avec STERLING WINTHROP malgré les *contraintes continuant de peser d'une façon générale sur les dépenses de santé.*

Le Groupe a signé une lettre d'intention avec la Treuhand dans le secteur raffinage-distribution afin de reprendre le réseau Minol et deux raffineries dans l'ex-Allemagne de l'Est et de construire une nouvelle raffinerie de 12 millions de tonnes en association avec Thyssen ; cet engagement dont le montant dépendra de la nature des accords à venir, pourrait se concrétiser à la fin du premier semestre 1992.

Par ailleurs, ELF ATOCHEM a signé un accord de principe de coopération avec le Groupe ROHM ET HAAS dans le domaine du PMMA (plexiglas et altuglas) ; cette Alliance permettra des synergies en termes d'avancées technologiques et une ouverture plus large aux marchés mondiaux et notamment au marché américain. La conclusion de l'accord devrait intervenir dans le courant de l'exercice.

Les 6 février et 18 février 1992 sont intervenues les signatures définitives d'accords de recherche et de production en Russie et au Kazakhstan ; le budget consacré à cette nouvelle grande aventure pour le Groupe pourrait être de l'ordre de 700 millions de francs en 1992.

Enfin, le 25 février 1992, le Groupe a conclu un accord avec BP par lequel il rachète à cette dernière ses actifs dans 12 pays d'Afrique.

Bilan consolidé (en millions de francs)

ACTIF	1991	1990	1989
Immobilisations incorporelles	13 290	11 343	8 627
Immobilisations industrielles	110 451	87 621	82 575
Immobilisations financières et autres actifs long terme	28 567	24 350	19 218
Total de l'actif immobilisé	**152 308**	**123 314**	**110 420**
Actif circulant	**89 466**	**89 422**	**77 858**
Total de l'actif	**241 774**	**212 736**	**188 278**
PASSIF	1991	1990	1989
Capitaux propres	85 747	76 602	70 068
Intérêts minoritaires	16 044	12 637	10 852
Dettes à long terme	35 452	23 661	21 956
Provisions et autres passifs long terme	40 217	37 143	36 209
Total des capitaux permanents	**177 460**	**150 043**	**139 085**
Passif à court terme	**64 314**	**62 693**	**49 193**
Total du passif	**241 774**	**212 736**	**188 278**

Comptes de résultats consolidés (en millions de francs)

	1991	1990	1989
Chiffre d'affaires	**200 674**	**175 479**	**149 802**
Résultat opérationnel	**18 751**	**20 471**	**12 844**
• Exploration - Production	9 372	11 766	7 990
• Raffinage - Distribution, commerce international	4 584	1 359	1 212
• Chimie	3 151	5 730	2 298
• Santé	1 628	1 576	1 312
• Eliminations et ajustements	16	40	32
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	615	755	486
Coûts non opérationnels et autres charges	(1 672)	(1 518)	(710)
Différences de change et de conversion	(36)	(412)	530
Charges et produits financiers nets	(1 010)	(797)	(1 005)
Impôts sur les bénéfices	(5 962)	(6 816)	(4 771)
Intérêts minoritaires	(890)	(1 058)	(156)
Résultat net consolidé	**9 796**	**10 625**	**7 218**

Pour toute information sur la société MINITEL 36.16 CLIFF

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

—— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* ——

CIMENTS FRANÇAIS

Ciments Français

Au cours de sa séance du 24 mars 1992, le Conseil d'Administration a procédé à l'arrêté définitif des comptes de l'exercice 1991, qui confirme les précédentes estimations.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS (en millions de F).

Chiffre d'affaires	16 448	+ 6,5 %
Résultat opérationnel	2 270	– 23,3 %
Résultat de l'ensemble consolidé	920	– 30,1 %
Bénéfice net, part du Groupe	401	– 59,1 %
Capacité d'autofinancement	1 608	– 27,5 %

Assemblée générale

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 5 juin 1992 :
- de maintenir le dividende net à 10 F par action ; ce dividende sera payable, *à compter du 30 juin, en numéraire ou en actions,* au choix de l'actionnaire ;
- d'approuver la filiation de l'activité de fabrication et de vente de ciment en France, au sein d'une société qui prendra le nom de CALCIA et dont la situation nette de départ sera de l'ordre de 6 milliards de francs.

CIMENTS FRANÇAIS SUR MINITEL : 3616 CLIFF

CIMENTS FRANÇAIS SUR MINITEL : 3616 CLIFF



MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE DE L'EXERCICE 1991

Le Conseil d'administration de la Sicav, réuni le 6 février 1992, a arrêté les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1991, et a proposé de fixer à 20 F le dividende net par action assorti d'un crédit d'impôt de 4,28 F.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 7 avril 1992, ce dividende sera détaché le 10 avril ***et mis en paiement le 14 avril 1992*** *(possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 15 juillet 1992).*

Décomposition :	*NET*	*CREDIT D'IMPOT personnes physiques*	*CREDIT D'IMPOT personnes morales*
• *Obligations françaises non indexées*	*10,88 F*	*0,24 F*	*0,25 F*
• *Actions françaises*	*9,12 F*	*4,04 F*	*4,20 F*
TOTAL	***20,00 F***	***4,28 F***	***4,45 F***

PERFORMANCES AU 31.12.1991 *(dividendes nets réinvestis)*
- *en 1991 :* ***+ 15,53 %***
- *depuis 5 ans :* ***+ 36,89 %***

Valeur de l'action au 31/12/91 : 520,16 F.

GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CAISSES D'ÉPARGNE, BUREAUX DE POSTE, TRÉSOR PUBLIC



RESULTATS 1991

Le Conseil de Surveillance de PUBLICIS SA s'est réuni sous la Présidence de Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET pour approuver les comptes de l'exercice 1991 présentés par le Directoire, présidé par Maurice LEVY.

Le Groupe Publicis a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 19,9 Milliards de Francs, en progression de 22 %.

Malgré la conjoncture maussade du marché publicitaire, la progression du chiffre d'affaires de PUBLICIS a été, à structure constante, hors les acquisitions majeures réalisées au cours de l'exercice 1991, de l'ordre de 7,5 %.

Rappelons que le Groupe PUBLICIS s'est porté acquéreur du Groupe OVERAD (Hollande et Belgique), de l'agence intégrée de SIEMENS en Allemagne (MC & D) et des agences THE CREATIVE BUSINESS et GEERS GROSS en Grande-Bretagne.

Après enregistrement des dépréciations de FCB COMMUNICATIONS et des coûts de restructuration liés aux acquisitions, le résultat net courant consolidé, part du Groupe 1991, ressort à F. 150 226 000, en retrait de 13 % par rapport à 1990.

Le résultat net courant consolidé total (part du Groupe et intérêts hors groupe) s'est établi à F. 299 259 000, en recul de 6 %, et la marge brute d'autofinancement consolidée est stable à F. 443 680 000.

Face à une mauvaise conjoncture, ces résultats témoignent de la justesse de la stratégie du Groupe PUBLICIS et de sa capacité de résistance.

Les revenus financiers de PUBLICIS SA, la société mère du Groupe, se sont élevés à F. 71 194 029 contre F. 66 109 677 en 1990, et son bénéfice net s'est établi à F. 59 585 511 contre F. 52 599 340, en hausse de 13 %.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires, convoquée le Vendredi 19 Juin 1992 à 11 Heures 30, la distribution d'un dividende de F. 8 par action, ce qui représente, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global par action de F. 12.

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

En réponse à M. Berlusconi et à l'opposition

Le gouvernement se défend d'avoir contribué à mettre La Cinq en péril

Aux yeux de l'opposition, le gouvernement porte une lourde responsabilité dans l'échec commercial de La Cinq et dans l'échec du plan de reprise de M. Silvio Berlusconi. Le ministre de la communication a réuni la presse pour montrer qu'il n'en était rien.

Dans ce petit monde audiovisuel où rien ne se fait sans l'intervention directe ou indirecte de la puissance publique, une polémique politique était inévitable au moment où l'un des éléments clés du paysage audiovisuel se défait. La mort probable de La Cinq a obligé, mercredi 25 mars, M. Georges Kiejman, ministre délégué à la communication, à affronter un déluge d'accusations.

Le porte-parole du Parti républicain, M. Ladislas Poniatowski, s'est ainsi indigné que, *« dans une démocratie qui ne cesse de prôner les vertus du marché et la liberté de la presse »*, on ait vu un gouvernement *« tout faire pour étouffer »* La Cinq. M. Charles Pasqua, président RPR du conseil régional des Hauts-de-Seine et partenaire potentiel de M. Berlusconi dans La Cinq, a réclamé de son côté la création d'une commission d'enquête. *« Sur ordre du gouvernement, des banques nationalisées ont préféré voir leurs créances perdues plutôt que remboursées. C'est une première. Je puis témoigner que les démarches que j'ai entreprises pour trouver un établissement bancaire partenaire de la Société d'économie mixte des collectivités locales ont reçu le même accueil »*, a affirmé M. Pasqua.

M. Philippe Séguin, député des Vosges et maire RPR d'Epinal, a dénoncé *« le scandale que constitue le spectacle sans précédent d'une chaîne qui s'éteint »* et a mis en cause *« la politique de Gribouille du gouvernement »* en matière d'audiovisuel. MM. Michel Péricard, Bernard Pons, Francois d'Aubert n'ont pas manqué non plus d'exprimer publiquement leur indignation.

Si l'on ajoute à ce concert d'accusations, les allusions de M. Silvio Berlusconi (*« La presse a fait état à de nombreuses reprises de l'opposition des pouvoirs publics français à notre proposition de plan, ce qui s'est traduit par l'impossibilité pour notre société (...) de trouver un quelconque partenaire français »*, écrit ainsi son représentant, M. Adriano Galliani, administrateur délégué de la Fininvest, à M. Michel Rouger, président du tribunal de commerce) et le battage médiatico-politique orchestré par la rédaction de La Cinq, M. Kiejman ne pouvait faire autrement qu'organiser une défense publique.

Mercredi 25 mars, le ministre de la communication a donc réuni la presse pour réfuter vigoureusement l'idée d'un quelconque *« complot gouvernemental »* contre M. Berlusconi. *« Le gouvernement ne pouvait rien faire pour sauver La Cinq »*, a ajouté le ministre, qui a estimé que le projet Berlusconi était peut-être financièrement peu attractif pour des investisseurs. Même si il est de notoriété publique que le gouvernement était hostile à une reprise de La Cinq par M. Berlusconi, M. Kiejman a nié toute manœuvre souterraine.

Le refus de Hachette

Si l'on se base sur la liste des raisons données au tribunal de commerce par le groupe Fininvest pour justifier son retrait de La Cinq, l'argument politique n'arrive en fait qu'en cinquième position. Dans sa lettre à M. Michel Rouger, M. Adriano Galliani invoque longuement et en priorité la découverte tardive de recours introduits en Conseil d'Etat (voir *le Monde* du 26 mars) en novembre 1990 contre l'attribution de La Cinq à Hachette. L'un de ces recours ayant été rejeté, *« l'autre est toujours en suspens. Les opinions auxquelles nous avons eu accès nous incitent, par les conclusions émises, au plus grand pessimisme »*, écrit M. Galliani, qui invoque ensuite le bilan 1991 *« de La Cinq et de ses filiales, qui n'est toujours pas disponible »*, le passif qui n'a pu être défini avec une précision suffisante, *« notamment en ce qui concerne les indemnités auxquelles pourraient prétendre les salariés et diverses catégories de créanciers »*, puis le chiffre d'affaires qui n'a *« cessé de baisser depuis le 3 janvier 1992 »*. Enfin, l'impossibilité de trouver un partenaire français se serait accompagnée des *« réserves publiquement formulées par divers annonceurs »* publicitaires.

La manière dont M. Galliani évoque le refus de Hachette de participer à l'augmentation de capital mérite cependant d'être nuancée. En réalité, M. Jean-Luc Lagardère avait proposé à M. Berlusconi que les créances dont Hachette pourrait faire état sur La Cinq soient validées comme apport en capital. Ce que M. Berlusconi avait accepté.

Affirmer aujourd'hui qu'Hachette a formulé pour sa participation à l'augmentation de capital des *« conditons inacceptables »* et que la Fininvest n'a *« aucune part dans le passif cumulé résultant de la gestion de la chaîne par d'autres opérateurs »*, c'est forcément, selon un responsable du groupe Hachette, *« préparer une position de défense juridique par rapport à la liquidation de la chaîne et aux contentieux qui pourraient durer plusieurs années »*.

YVES MAMOU

Menaces sur un très vieux journal britannique

« Punch » va-t-il cesser de rire ?

LONDRES

de notre correspondant

Sauf si un repreneur se manifeste dans les quinze jours, *Punch*, le magazine satirique né il y a cent cinquante et un ans, va mourir, victime de la chute de ses ventes et, disent certains de ses confrères, de la chute du sens de l'humour de *toute une nation...*

Punch a-t-il jamais été drôle ? La question – à laquelle l'un de ses directeurs avait un jour répondu par *« jamais ! »* – est aussi vieille que ce journal, créé en 1841 par Mark Lemon, un patron de bistrot. *Punch* a perdu beaucoup de lecteurs et d'argent : 175 000 exemplaires dans les années 40 contre 33 000 en 1991 et un « trou » financier estimé à 1,5 million de livres (15 millions de francs) par *an. Son propriétaire,* United Newspapers, est décidé à mettre un terme à ce double déficit.

Certes, on parle d'un éventuel rachat par un groupe anglo-américain, voire par une partie des employés, mais la vérité est que *Punch* est sur la voie d'un inexorable déclin. Il a pâti de lui-même et de ses concurrents, lesquels se sont beaucoup inspirés de lui, en rajeunissant la formule. C'est un fait, le rire de *Punch* est moins spontané qu'il ne le fut, sa plume moins caustique, ses dessins moins drôles. Son directeur ne veut rien savoir : *« Punch est une chose très britannique, et comme toutes les choses britanniques, le football et le temps, les gens disent toujours que c'était meilleur dans le passé. »* Bien des grands noms (*Thackeray, Sir* John Denniel, l'illustrateur d'*Alice au pays des merveilles*, etc.) ont collaboré à ce journal. Bien d'autres célébrités (le prince de Galles) ont participé aux déjeuners littéraires hebdomadaires devenus aussi fameux que l'institution elle-même.

Viz et *Private Eye*, ses principaux concurrents (ils vendent respectivement environ 1 million et 200 000 exemplaires), qui *ont consacré beaucoup d'efforts à faire en sorte que Punch* s'étrangle un jour de rire, ne se réjouissent pas, bien sûr, mais le directeur de *Private Eye* a eu ce commentaire à l'annonce de la possible disparition du journal : *« Oh, dear, je pensais l'acheter, j'ai gardé 10 livres pour ça. »*

L. Z.

□ **Un séminaire du BILD : travailler avec les entreprises allemandes.** – *Sur le thème « mieux travailler* avec les entreprises allemandes » le Bureau international de liaison et de documentation (BILD) dont le président est M. Joseph Rovan, organise un séminaire, à Paris, le mercredi 8 avril. Les organisateurs entendent aider les participants à réfléchir sur les moyens de *« rendre compatibles et dynamiser les très fortes différences de culture au travail entre Allemands et Français »*. De nombreux experts et praticiens de l'entreprise, de l'administration et de l'université interviendront au cours de ce séminaire.

▶ **BILD : 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. 43-87-25-50. Fax : 42-93-50-94. La participation financière au séminaire est de 2480 F.**

Deux disparitions

Guy Thomas ancien PDG de FR 3

Notre confrère Guy Thomas, ancien PDG de FR 3 et du *Nouvel Economiste*, est mort le 25 mars des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-huit ans.

Avec sa voix légèrement rocailleuse, son souci de rendre accessibles les dossiers les plus complexes et de défendre les petits et les humbles, Guy Thomas fut sans doute pour les journalistes, notamment ceux de l'audiovisuel, un exemple de serviteur du public. Sa générosité était légendaire, comme ses coups de gueule contre la bureaucratie et contre l'absurdité de certaines réglementations, qu'il critiquait avec fougue, notamment pendant son émission d'Europe 1 lancée en 1983, « Les dossiers de Guy Thomas ».

La première passion de ce militant, qui mit toujours un soin précautionneux à séparer relation des faits et commentaires personnels, fut le monde rural et agricole, qu'il a aidé à évoluer durant les années 60 et pour la modernisation duquel il s'est battu sans relâche, ce qui lui valu la sympathie de nombreux dirigeants agricoles dont M. Michel Debatisse. Les dossiers qu'il traitait dans l'émission qu'il animait alors sur Europe 1 inspirèrent en partie les lois Debré et Pisani. A la fin de sa carrière, il se passionna pour la défense des citoyens et des consommateurs. Cet homme généreux, qui quitta le Conseil d'Etat pour revenir à ses premières amours – la presse, – fut aussi un journaliste complet, et curieux de tous les médias : presse écrite, radio et télévision.

Y.-M. L.

[Né le 1er janvier 1924 à Versailles, Guy Thomas fut le dirigeant national du Mouvement familial et rural avant de s'occuper de la publicité des journaux *Clair Foyer* et *Foyer rural*. Spécialiste des affaires agricoles et rurales, il entre à Europe 1 en 1961, où il devient éditorialiste politique en 1966-1967. Après avoir dirigé *la Vie des métiers*, en 1967, il entre au groupe Expansion un an plus tard, participe au développement de *la Lettre de l'Expansion* avant de présenter le journal d'Antenne 2 de 1975 à 1977. Nommé rédacteur en chef de *la Lettre de l'Expansion* en 1980, il est nommé en 1981 PDG de FR 3. En 1982, il entre au Conseil d'Etat mais, préférant son métier de journaliste, devient un an plus tard PDG du *Nouvel Economiste*, puis directeur des rédactions de *Femme pratique-Femme d'aujourd'hui*.]

Yves Guihannec éditorialiste au « Point »

En la personne d'Yves Guihannec, décédé mardi 24 mars à son domicile londonien des suites d'une longue maladie, la presse française vient de perdre un de ses meilleurs commentateurs. Agé de quarante-cinq ans, notre confrère était depuis le début de l'année 1987 éditorialiste économique au *Point*. D'inspiration libérale, ses analyses, souvent incisives, s'appuyaient sur une grande culture et une solide connaissance des marchés. Elles portaient sur des questions fiscales, budgétaires, boursières, politico-économiques, touchant à l'actualité tant française qu'internationale.

P. F.

[Né à Laval le 13 décembre 1946, Yves Guihannec était ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres et diplômé d'économie de l'université d'Oxford. Il avait commencé sa carrière en 1971 dans la banque d'affaires britannique J. Henry Schroeder Wagg puis travaillé au *CIC. En 1977, il* quitte la banque pour le journalisme : d'abord au quotidien *l'Informe* puis, bientôt, au *Figaro* où il passe cinq ans. A *l'Express* qu'il rejoint en juin 1983, il deviendra rédacteur en chef chargé de l'économie. D'août 1987 jusqu'à la veille de sa mort, il donnera un article quasi hebdomadaire au *Point*.]

—— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* ——

CIC *Banque Transatlantique*

Dans sa séance du 24 mars 1992, le Conseil d'Administration de la BANQUE TRANSATLANTIQUE, réuni sous la présidence de M. François de SIEYES, a arrêté les comptes de l'exercice qui font apparaître un bénéfice net de F 26,15 millions contre F 25,07 millions en 1990. Le bénéfice consolidé (part du Groupe) s'élève à F 28,54 millions comparé à F 26,85 millions pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 mai prochain de distribuer un dividende de F 10,50 par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de F 5,25), contre F 10,00 l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de F 5,00).

M. Christian MAUGEY ayant demandé à être déchargé de ses fonctions d'Administrateur, le Conseil a coopté pour le remplacer M. François BLANCHARD.

—— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* ——



Le Conseil d'Administration, réuni le 23 mars 1992, a arrêté les comptes de l'exercice 1991 :

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 3,3 milliards de francs contre 2,8 milliards de francs en 1990, soit une progression de 17,5 %. A périmètre de consolidation constant, la progression est de 9,6 %.

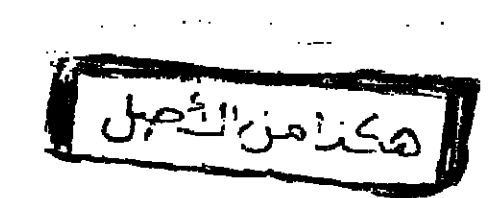
Le résultat net consolidé, part du Groupe, ressort à 85,7 millions de francs contre 70,4 millions de francs en 1990. Au 31.12.1991, les capitaux propres consolidés, part du Groupe, résultats inclus, s'élevaient à 320 millions de francs contre 263 millions de francs au 31.12.90.

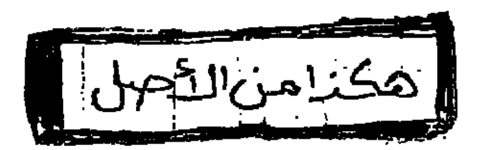
Les prises de commandes d'équipements du Groupe, activités de services non comptées, ont totalisé 2,9 milliards de francs en 1991 contre 2,3 milliards de francs en 1990.

Le chiffre d'affaires de DEGRÉMONT S.A., Société mère du Groupe, s'est *élevé à 1,6 milliard de francs en 1991* et le résultat net à 69,5 millions de francs.

Son carnet de commandes d'équipements représentait au 1er janvier 1992 environ 22 mois d'activité.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée des Actionnaires la distribution d'un dividende de 18 francs par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 9 francs, à comparer respectivement à 15 francs et 7,5 francs au titre de l'exercice 1990.





LA TERRE EST IMMOBILE ?

DES HOMMES ILLUSTRES L'ONT CRU...

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

L'« offensive syndicale de printemps »

Le gouvernement japonais encourage une réduction de la durée du travail

La traditionnelle, et désormais formelle, « offensive syndicale de printemps » s'est pratiquement conclue, mercredi 25 mars, avec l'offre du patronat d'une augmentation des salaires inférieure, pour la première fois depuis quatre ans, à 5 %. Les syndicats demandaient 8 %. Dans les quatre branches industrielles – automobile, acier, électronique et industrie lourde – qui, pour les salaires, servent de référence pour le reste de l'industrie, la proposition du patronat, qui reflète le ralentissement de la croissance, a été acceptée. Des accords sont d'autre part intervenus sur la question de la réduction des heures de travail.

JE VAIS PRENDRE DEUX OU TROIS HEURES DE VACANCES À LA CAFÉTARIA.

PESSIN

TOKYO

de notre correspondant

La réduction du temps de travail est le grand débat de ces derniers mois au Japon. Le conseil des ministre a adopté, mardi 24 mars, un projet de loi destiné à encourager une réduction de la durée de travail et des heures supplémentaires dans le cadre de plans concertés par secteur. Pour sa part, la fédération des employeurs (Nikkeiren) a fait de cette question une priorité.

Plusieurs éléments l'y poussent : les critiques des pays étrangers, la pression d'une partie des industriels qui, tel M. Morita, président de Sony, estiment que les travailleurs ne bénéficient pas d'une juste compensation pour leur travail et enfin la demande des jeunes salariés d'avoir plus de temps libre. Le débat est enfin alimenté par la question, sensible depuis un an, des morts par excès de travail (*karoshi*). Certaines familles de ces personnes décédées ont entamé des procès contre l'employeur.

Longtemps réservé, le patronat cherche à chevaucher la vague et s'est fixé comme objectif de ramener la durée du travail au niveau de celle des Etats-Unis, initiative qui suscite une vive opposition d'une partie des industriels : aussi le projet de loi sur la réduction de la durée de travail ne prévoit-il aucune sanction pour ceux qui enfreindraient ses dispositions.

Bien qu'en légère diminution, la durée de travail annuelle était de 2 016 heures en 1991 (au lieu de 2 159 heures en 1989). Comparé aux Etats-Unis (1 957), à la France (1 646) et à l'Allemagne (1 638), le Japon est très en retard.

Ce n'est que récemment que les grandes entreprises ont institué la semaine de cinq jours. En 1991, la semaine de 44 heures est devenue une obligation légale. La gauche, et notamment le Parti communiste, exige une révision drastique de la loi sur le travail. Le gouvernement vient pour sa part de décider d'instituer la semaine de cinq jours pour les fonctionnaires à partir de 1993.

L'amélioration en cours ne concerne qu'une partie des salariés : ceux qui travaillent dans les PME (les deux tiers du salariat) en sont exclus. Dans les ateliers de ce « tiers-monde » de la machine productive nippone, ce sont plutôt les 55 heures par semaine qui tendent à prévaloir. C'est une fois de plus dans le secteur des grandes entreprises que, cette année, des mesures sont prises. Matsushita et Sanyo ont décidé qu'à partir de 1993 leurs employés ne travailleraient plus que 1 800 heures. Les métallurgistes ont d'autre part obtenu des réductions de 25 heures de la durée de travail, qui était de 1 952 heures en 1991.

La tendance qui se dessine à travers ces données chiffrées voile une réalité qui est plus complexe. Certains facteurs contribuent à assombrir le tableau, d'autres à le nuancer. Elément négatif : les heures supplémentaires. La loi ne fixe aucune limite à celles-ci. Leur durée est objet d'un accord entre l'entreprise et le syndicat. Les salariés japonais travaillent en moyenne 254 heures supplémentaires par an (soit 160 heures de plus que leurs homologues dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest en 1989). Selon les statistiques établies par le Parti communiste, en 1990, les ouvriers de l'automobile ont travaillé 419 heures supplémentaires. Au cours de cette année-là, la durée de travail chez Toyota était de 2 247 heures. L'objectif du premier constructeur est de passer à 1 900 heures en 1993, comme le fait déjà Honda.

La juste rémunération

Aux termes de la loi, les heures supplémentaires sont payées 125 % de plus que les heures normales (150 % dans les autres pays industrialisés). Mais il a été établi par l'inspection du travail que, dans le secteur des services, elles n'étaient toujours pas rémunérées. Dans certaines banques, une enquête du ministère du travail a découvert qu'un tiers des salariés n'étaient pas rétribués pour leurs heures supplémentaires. Une petite banque de Niigata a ainsi dû verser 400 millions de yens à ses employés.

La question des heures supplémentaires en pose une autre plus complexe : celle de la juste rémunération. Si on laisse de côté les arguments sommaires sur la propension « culturelle » des Japonais à travailler, force est de constater que s'ils travaillent beaucoup, c'est qu'ils n'ont pas le choix. Compétition pour la promotion (et, donc, une amélioration des conditions de vie) et insuffisance du salaire, s'il n'est pas grossi par des rentrées obtenues grâce aux heures supplémentaires, sont les contraintes qui pèsent sur chaque salarié. Elles le dissuadent aussi de prendre tous ses congés payés (dix jours selon la loi ; davantage dans les grandes entreprises).

En termes de pouvoir d'achat par heure de travail, le salaire d'un Japonais est inférieur d'un tiers à *celui d'un Américain, constate le* ministère du travail. Ce n'est qu'en travaillant plus (donc en heures supplémentaires) qu'il comble la différence. Dans un article publié en début d'année et qui fit sensation, M. Morita, président de Sony, soulignait la disparité dans la part du revenu national dont bénéficient les salariés japonais comparés à leurs homologues occidentaux.

Ce sombre tableau doit être nuancé. Pour le secteur des services du moins, il faut distinguer durée de travail et présence. Les Japonais restent effectivement plus longtemps au bureau que leurs homologues occidentaux. Mais il n'est pas certain qu'ils travaillent plus. Il est toujours surprenant de voir dans une administration ou un bureau le nombre d'employés qui ne font rien, lisent un journal ou bavardent. Le *« sus à la flânerie »* de l'utilitariste Jeremy Bentham est loin d'être le mot d'ordre (il semble l'être, en revanche, sur les chaînes des constructeurs automobiles). Les « pauses » (au café, dans les salles de *pachinko*, équivalent nippon du billard électrique, ou de mah-jong) sont en outre fréquentes. Au point que certains hôtels louent des chambres à l'heure pour de brefs repos dans la journée. Certaines entreprises ont d'ailleurs introduit le système du temps de travail flexible, mettant moins l'accent sur la présence que sur l'efficacité : c'est au salarié de décider, en fonction de sa tâche, de ses heures de présence au bureau.

Les Japonais aiment le travail ? Pas plus que d'autres. Une récente enquête du centre de productivité de la région de Chubu (centre de l'archipel) révèle que 33 % des salariés ont une attitude plutôt négative vis-à-vis du travail contre 20 % des Américains et 26 % des Britanniques. Mais les pressions exercées sur l'employé sont telles que cela suppose un réaménagement en profondeur des dispositions régissant le travail pour qu'une réduction de sa durée soit effective.

PHILIPPE PONS

INDUSTRIE

Expérience pilote à Tours

Voitures électriques en libre-service

PSA Peugeot-Citroën vient de s'associer à Via GTI, le premier groupe français de gestion de transports collectifs, pour mettre en place un système de véhicules électriques en libre-service dans la ville de Tours.

Ce système sera expérimenté à partir de la fin 1993 et devrait être ouvert au grand public en 1995. Il permettra à un client muni d'une carte bancaire ou d'une carte d'abonnement d'utiliser une Citroën AX ou une Peugeot 106 disponible dans un site de stationnement du centre-ville et de la restituer dans un autre site de son choix. Ce libre-service devrait démarrer avec une cinquantaine de véhicules.

Le coût de ce libre-service devrait être inférieur à celui d'une course en taxi. Les dépenses d'infrastructures seront supportées par la ville de Tours. Une expérience semblable, visant à banaliser l'utilisation de voitures électriques, devrait être menée à *La Rochelle au début de 1993*, comme PSA *l'avait annoncé à* l'automne 1991.

Dans un article publié par un journal allemand

Mme Cresson réclame une politique industrielle communautaire

Le premier ministre, Mme Edith Cresson, plaide une nouvelle fois pour l'instauration d'une véritable politique industrielle communautaire, dans un long article publié jeudi 26 mars par le journal économique allemand *VDI*. Ce point de vue paraît quelques jours avant l'ouverture de la Foire industrielle de Hanovre, dont la France est cette année le partenaire officiel et qui sera inaugurée par le chef du gouvernement français *mardi* 31 *mars*.

Pour Mme Cresson, une concertation étroite entre monde économique, monde scientifique et Etats nationaux s'impose, ne serait-ce que pour relever un défi majeur : le maintien d'une Europe sociale et écologique. Citant en exemple le rapprochement du français Cap Gemini et de Debis (la filiale services informatiques de l'allemand Daimler-Benz) ou la chaîne de télévision franco-allemande, le premier ministre exhorte les entreprises européennes à multiplier les alliances et coopérations. « *Nous devons avoir le courage*, poursuit Mme Cresson, *de ne pas nous disputer sur des concepts, sur des subventions à l'agriculture ou à l'industrie charbonnière, mais plutôt réunir nos efforts pour promouvoir le site industriel européen, afin qu'il soit viable au prochain millénaire.* »

INDICATEURS

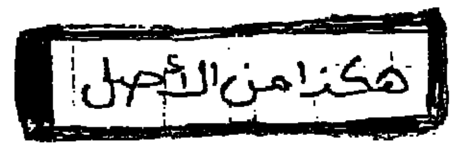
ETATS-UNIS

• **Commandes de biens durables : –0,1 % en février.** – Les commandes de biens durables adressées aux entreprises américaines ont baissé en février de 0,1 % par rapport à janvier après avoir progressé de 2,4 % en janvier par rapport à décembre. Ce recul a été une surprise. Il s'explique presque complètement par la baisse des commandes militaires, qui ont chuté de 19,4 % au cours de la même période. Si on les met à part, les commandes de biens durables ont progressé en février de 1,3 %.

• **Reventes immobilières : + 9,3 % en février.** – Selon l'Association américaine des agents immobiliers, les reventes de logements ont progressé de 9,3 % en février, ce qui est la plus forte hausse depuis neuf ans.

FRANCE

• **Croissance : + 1,8 % en 1992 selon l'Ipecode.** – L'institut de conjoncture Ipecode-Rexeco, proche du patronat, prévoit une progression de 1,8 % du produit intérieur brut marchand cette année et de 2,2 % en 1993. Les prévisions du gouvernement publiées en septembre dernier en annexe du projet de budget pour 1992 tablent sur une croissance de 2,2 % après 1,4 % en 1991.


هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Un bénéfice net en progression de 81,7 % en 1991

La BNP redresse la tête

Selon les résultats provisoires présentés mercredi 25 mars par son président, M. René Thomas, la Banque nationale de Paris (BNP) a presque renoué en 1991 avec les résultats records de 1989 et a effacé son mauvais score de 1990. La banque nationalisée a dégagé un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 2,936 milliards de francs, en progression de 81,7 % par rapport au 1,616 milliard de francs réalisé en 1990. Elle retrouve un niveau comparable aux 3,414 milliards de francs de 1989.

Le résultat global du groupe s'établit pour 1991 à 3,422 milliards de francs, en hausse de 58,6 % sur 1990 (2,157 milliards de francs), et le résultat d'exploitation augmente de 12,1 % à 10,8 milliards de francs. C'est le reflet d'une progression de 7,7 % des produits bancaires courants à 37,9 milliards de francs et de seulement 3,6 % des frais de gestion, à 27,082 milliards de francs. Pour l'activité purement métropolitaine, les frais de gestion augmentent même de seulement 1,4 %. La croissance du produit net bancaire, qui comptabilise les commissions et les marges d'intérêt, ressort à 5,9 % (37,930 milliards de francs).

Ces comptes, a souligné M. Thomas, sont d'abord la conséquence d'une amélioration sensible des commissions qui représentent 25 % des produits au lieu de 20 % auparavant. Ensuite, la quasi-stabilisation des marges, après plusieurs années de dégradation très nette, a compensé le ralentissement de la croissance perceptible dans l'évolution des dépôts, des crédits et surtout des provisions. La montée des risques a entraîné une hausse de 13,9 % des provisions, à 8,083 milliards de francs contre 7,097 milliards en 1990. Cette évolution masque un contraste très fort entre risques « spécifiques » et risques « pays ». Les premiers (entreprises, particuliers) ont plus que doublé (à 7,5 milliards de francs), tandis que les seconds, grâce à de multiples reprises sur des pays dont la situation s'est améliorée, sont tombés de 3,4 milliards de francs en 1990 à seulement 500 millions de francs en 1991. Et pourtant, les créances de la BNP sur les Républiques de l'ex-URSS sont de 4,1 milliards de francs. Elles ont été provisionnées à 60 %, sans chercher à les sortir artificiellement du bilan de la banque. Une première tranche de 35 % (1,452 milliard de francs) a été provisionnée en 1991, une seconde (25 %) devrait l'être en 1992. Les chiffres définitifs de l'exercice 1991 seront présentés le 23 avril.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Le groupe Aérospatiale réalise 213 millions de francs de bénéfices.** – L'effondrement des marchés militaires et la morosité qui sévit dans l'aéronautique civile n'ont pas encore fait sentir leurs effets négatifs dans les comptes du groupe Aérospatiale qui a réalisé, en 1991, un bénéfice de 213 millions de francs au lieu d'une perte de 396 millions au cours de l'exercice précédent, tandis que son chiffre d'affaires progressait de 16,2 %, soit de 41,8 à 48,6 milliards de francs. Au chapitre des satisfactions figurent la bonne tenue des livraisons d'avions et la poussée des exportations qui atteignent 65 % du chiffre d'affaires. Du côté des sujets d'inquiétude, on note le repli du secteur missiles en recul de plus de 20 %, l'abandon du missile stratégique S-45 et surtout une chute de moitié des prises de commande. Le portefeuille d'Aérospatiale, qui s'est contracté dans les hélicoptères et les missiles, représente 2,6 années d'activité.

□ **CMB Packaging : augmentation de 16 % du résultat net (part du groupe).** – Le groupe d'emballage franco-britannique CMB Packaging a annoncé, merdredi 25 mars, un résultat net (part du groupe) de 852 millions de francs en 1991, en hausse de 16 % sur celui de 1991 avant éléments exceptionnels. Le résultat net de 1991 est cependant en baisse de 17,1 % si on le compare au résultat net de 1990 après éléments exceptionnels, en raison d'une plus-value de 294 millions de francs provenant notamment de la cession par CMB Packaging de son activité acier. L'an dernier, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 4,5 % à 25,5 milliards de francs (3,8 % de croissance interne). La progression de l'activité en Europe continentale (+ 7 %), comme en Afrique et en Asie (+ 16 %), a compensé le repli au Royaume-Uni (– 2 %) et en Amérique du Nord (– 4 %).

□ **BP France : baisse de 25,4 % du bénéfice net part du groupe en 1991.** – Le groupe BP France a dégagé un bénéfice net, part du groupe, de 710 millions de francs en 1991, en baisse de 24,5 % par rapport à 1990, a annoncé mercredi 25 mars, son PDG, M. Raymond Bloch. Ce résultat est la conséquence de l'effondrement des résultats de sa branche chimique malgré de bonnes performances dans les activités pétrolières de raffinage et de distribution. Pour ces dernières, le résultat courant économique, qui mesure l'activité réelle, a nettement progressé : 645 millions de francs de profit contre 86 millions de francs en 1990. En revanche, celui de la branche chimie a nettement baissé, à 52 millions de francs contre 598 millions un an auparavant.

□ **Elf Aquitaine : résultats en baisse, chiffre d'affaires en hausse.**-Porté par le développement du groupe pétrolier, le chiffre d'affaires d'Elf Aquitaine a franchi en 1991 la barre des 200 milliards de francs. Malheureusement, les autres résultats financiers n'ont pas suivi et marquent, au contraire, un sensible tassement avec un résultat net revenu de 10,6 milliards (1990) à 9,8 milliards (1991), et un résultat opérationnel en régression de 1,8 milliard (18,8 milliards). D'une année sur l'autre, l'évolution du résultat opérationnel aura été marquée par une dégradation de la branche exploration-production (due à la chute des cours du brut en 1991), une baisse forte de la chimie, tandis que les activités raffinage-distribution ont connu un bel essor. 1991 aura aussi été l'année des investissements pour le groupe pétrolier. Ils ont atteint le chiffre record de 43,5 milliards, ce qui a pesé sur l'endettement à court et moyen terme du groupe (31,5 milliards en 1991 ; 16,9 milliards en 1990).

□ **Au Printemps : l'effet Euromarché.** – Le groupe Au Printemps affiche pour 1991 un résultat net (part du groupe) multiplié par six, à 1,857 milliard contre 317 millions en 1990, dont la forte progression tient à la cession des parts détenues dans Euromarché. Le résultat net (avant rémunération des minoritaires) est en hausse de plus de 400 %, à 2,07 milliards. Le résultat courant avant impôt s'est amélioré de 23 % à 846 millions malgré un repli de 128 millions des résultats de la branche « Magasins », imputable à la mauvaise activité du Printemps-Haussmann. Mais ce recul a été plus que compensé par une amélioration de 97 millions des résultats de la VPC (La Redoute) et une hausse de 190 millions du résultat de la maison mère et de ses sociétés annexes.

CRISE

□ **Olympia and York : départ du multimilliardaire Paul Reichmann.** – Le multimilliardaire canadien Paul Reichmann a annoncé, mardi 24 mars, qu'il cédait son poste de président de la société Olympia and York, géant mondial de l'immoblier en proie à de sérieuses difficultés financières, au banquier américain Thomas Johnson. L'entreprise a reconnu qu'elle s'apprêtait à entamer des pourparlers avec ses créanciers en vue du rééchelonnement de sa dette qui totaliserait 20 milliards de dollars canadiens (près de 95 milliards de francs), provoquant un début de panique à la Bourse de Toronto. MM. Paul et Albert Reichmann *« demeurent les principaux actionnaires et les principaux directeurs de la compagnie »*, selon le porte-parole du groupe.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 mars ↑

Bon départ

Le terme boursier d'avril a débuté mercredi 25 mars dans de bonnes conditions. En hausse de 0,72 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard un gain de 1,09 %, regagnant ainsi le niveau des 1 900 points abandonné lundi après le résultat du scrutin du 22 mars. Dans l'après-midi, l'avance s'accélérait sur des rumeurs de démission du premier ministre, Mme Edith Cresson, pour être remplacée par M. Pierre Bérégovoy.

La journée s'achevait sur une hausse de 1,69 %. La tension sur les taux d'intérêt en Allemagne observée lors d'une prise en pension mercredi (9,55 % contre une moyenne de 9,47 % la semaine précédente) ne troublait pas outre mesure le marché. A la reprise des cotations après la décision de justice donnant raison à Pinault aux dépens des actionnaires minoritaires du Printemps, Printemps perdait plus de 10 %.

L'offre publique d'achat d'ATT sur la société de services informatiques française Dataid a débuté officiellement mercredi et durera jusqu'au 24 avril, au prix de 367 francs par action et 109 francs par bon de souscription. Si moins de 80,2 % des actions de la société Dataid sont apportées à l'offre, déclarée recevable par les autorités boursières le 6 mars dernier, ATT se réserve le droit de renoncer à son OPA.

NEW-YORK, 25 mars ↓

Irrégulière

Wall Street a fluctué mercredi, dans un marché actif, sans trop subir l'impact de statistiques divergentes sur la reprise économique américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, principale baromètre de Wall Street, a terminé à 3 259,39 en baisse de 1,57 point (– 0,05 %). Quelque 192 millions de titres ont été échangés. Le nombre des baisses dépassait légèrement celui des hausses : 875 contre 769. 565 valeurs sont restées inchangées. Le département américain du commerce a annoncé une diminution des commandes de biens durables en février (les experts tablaient sur une hausse), alors que l'Association américaine des agents immobiliers a publié des chiffres faisant ressortir une forte augmentation des reventes de logements pendant la même période. Ces statistiques divergentes ont eu finalement peu d'impact sur la Bourse new-yorkaise, soulignent les experts.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, ont légèrement reculé à 7,93 % contre 7,94 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 24 mars	Cours du 25 mars
Alcoa	71 1/8	72 1/2
ATT	40	40 3/4
Boeing	43 1/2	43 1/2
Chase Manhattan Bank	24 1/8	24
Du Pont de Nemours	47 1/4	47
Eastman Kodak	40 1/4	39 3/4
Exxon	55	55
Ford	39 1/8	39
General Electric	77 3/4	77 7/8
General Motors	37 3/8	37 5/8
Goodyear	68 3/8	67 1/4
IBM	85 1/8	85 1/4
ITT	66 7/8	66 1/4
Mobil Oil	59 1/4	59 1/4
Pfizer	70 1/2	70
Schlumberger	56 1/8	55 1/4
Texaco	56 7/8	56 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	145 1/2	145 5/8
Union Carbide	25 1/8	24 3/4
United Tech.	53	52 3/4
Westinghouse	19 1/2	19 1/4
Xerox Corp.	77 7/8	76 1/2

LONDRES, 25 mars ↑

Reprise en fin de séance

La Bourse de Londres s'est redressée mercredi 25 mars en fin de séance pour clôturer en légère hausse après un départ en baisse provoqué par la publication de trois sondages pré-électoraux favorables au parti travailliste. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a finalement progressé de 6,2 points, soit un gain de 0,25 %, à 2 464,9, soutenu par un rebond du marché à terme. Les échanges ont porté sur 406,9 millions d'actions contre 493,2 millions la veille.

Guinness a gagné 17 pence à 580 pence, après que le marché eut obtenu la confirmation que M. Warren Buffett, l'investisseur légendaire de Wall Street aujourd'hui président de Salomon Brothers, avait récemment acquis plus de 31 millions d'actions.

TOKYO, 26 mars ↓

Rechute

La Bourse de Tokyo continue son mouvement de yo-yo et est repassée une nouvelle fois, jeudi 26 mars, en dessous de la barre des 20 000 points de l'indice Nikkei. Au terme d'une séance très creuse avec 180 millions d'actions échangées contre 350 millions mercredi, le Nikkei a reculé de 341,29 points, 1,69%, à 19 885,49 points. Pour le premier jour du terme boursier de la nouvelle année fiscale, les investisseurs sont restés prudents dans l'attente de mauvais résultats des entreprises et alors que la baisse du taux d'escompte se fait toujours attendre.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 26 mars
Akai	491	491
Bridgestone	1 100	1 100
Canon	1 320	1 290
Fuji Bank	2 000	1 990
Honda Motors	1 550	1 540
Matsushita Electric	1 300	1 280
Mitsubishi Heavy	600	601
Sony Corp.	4 150	4 040
Toyota Motors	1 390	1 360

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4200	....	Immob. Hôtelière	1180	....
Arnault Associés	275	....	Interc. Computer	150	....
B.A.C.	77 40	....	I.P.B.M.	84	...
Bque Vernes	790	....	Locamic	80	....
Boiron (Ly)	420	....	Matra Comm.	172 70	....
Boisset (Lyon)	227	....	Molex	166	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	....	Publ.Filipacchi	405	....
Calberson	340	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	....
Cardif	815	....	Select Invest (Ly)	90	....
C.E.G.E.P.	175	...	Serbo	323 70	....
C.F.P.I.	270	....	Sopra	329	....
C.N.I.M.	1059	....	TF1	400	...
Codetour	282	....	Thermador H. (Ly)	360	....
Conforama	1050	....	Unilog	240	....
Creeks	220	....	Viel et Cie	99	....
Dauphin	306	....	Y. St-Laurent Groupe	858	....
Delmas	1017	....			
Demachy Worms Cie	345	....			
Devanlay	1002	....			
Deville	215	....			
Dolisos	120	....			
Editions Belfond	186	...			
Europ. Propulsion	202	....			
Finacor	105	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	115	....			
G.L.M.	341	....			
Gravograph	189	..			
Guintoli	650	....			
I.C.C.	194	....			
Idianova	91	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 154 235

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	106,22	107,82	107,96
Précédent	105,88	107,42	107,72

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,60	1,06	0,84	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 17 919

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 930	1 944	1 955
Précédent	1 911,5	1 925	–

CHANGES

Dollar : 5,60 F ↓

Le dollar s'échangeait en baisse jeudi 26 mars, dans un marché calme, surtout influencé par des facteurs techniques. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,60 francs contre 5,6200 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	25 mars	26 mars
Dollar (en DM)	1,6562	1,6535
TOKYO	**25 mars**	**26 mars**
Dollar (en yens)	133,78	133,20

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (26 mars) .... 9 3/4-9 7/8 %

New-York (25 mars) .... 4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	24 mars	25 mars
Valeurs françaises	109,60	111,70
Valeurs étrangères	102,70	103
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	513,60	519,80
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1896,20	1928,20

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 mars	25 mars
Industrielles	3 260,90	3 259,30

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 mars	25 mars
100 valeurs	2 458,70	2 464,90
30 valeurs	1 928,90	1 929,90
Mines d'or	121,80	121,30
Fonds d'Etat	86,02	86,14

FRANCFORT

	24 mars	25 mars
Dax	1 713,11	1 716,26

TOKYO

	25 mars	26 mars
Nikkei Dow Jones	20 227	19 835
Indice général	1 449	1 447

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,6190	5,6210	5,6995	5,7045
Yen (100)	4,2216	4,2264	4,2742	4,2817
Ecu	6,9320	6,9340	6,9266	6,9336
Deutschemark	3,3914	3,3919	3,3927	3,3954
Franc suisse	3,7288	3,7327	3,7407	3,7472
Lire italienne (1000)	4,4970	4,4990	4,4738	4,4787
Livre sterling	9,6950	9,7000	9,6769	9,6883
Peseta (100)	5,3632	5,3678	5,3265	5,3364

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	4 15/16	5 1/16	4 13/16	4 15/16
Ecu	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8	8 5/16	8 7/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16	10 13/16	10 15/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 25 MARS

Cours relevés à 18 h 01

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C.N.E 3%	4375	4374	4369	– 0 14
888	B.N.P. T.P.	898	898	891	– 0 56
842	Cr.Lyon. T.P.	873	875	875	+ 0 23
1245	Renault T.P.	1340	1355	1350	+ 0 75
1480	Rhone Poul. T.P.	1575	1600	1590	+ 0 95
1073	Saint Gobain T.P.	1095	1120	1120	+ 2 28
901	Thomson T.P.	907	930	911	+ 0 44
775	ACCOR	750	752	762	+ 1 60
740	Air Liquide	735	744	749	+ 1 35
805	Alcatel-Alsthom	592	594	602	+ 1 69
1500	Als.Superm.	1663	1690	1695	+ 1 92
330	A L S P I	306	308 30	307	+ 0 33
630	AGF Sté Generale	502	501	505	+ 0 60
1110	Aux. Entrepr.	1021	1050	1006	– 1 47
161	Avenir H. Média	151	152	157	+ 3 97
930	Axa (ex Cie Midi)	892	897	924	+ 3 59
139	Bafip	162	170	170	+ 4 94
128	Bail-Equipem.	140	130	140	....
760	Bail Investiss.	780	785	775	– 0 64
490	Bancaire	453 70	464	474	+ 2 22
680	Bazar H.-V.	763	790	780	+ 2 23
585	Beghin-Say	611	620	606	– 0 82
1090	Berger (M)	1270	1275	1271	+ 0 08
340	Bertrand Faure	395	388	386	– 2 28
670	Bic	654	660	665	+ 1 68
1040	B.I.P.	1060	1070	1099	+ 3 68
320	BIS	345 10	350	350	+ 1 42
365	B N P (Ci)	377 60	377	378	+ 0 11
775	Bollore Tech.	804	804	800	– 0 50
2900	Bongrain	2872	2900	2880	+ 0 28
800	Bon-Marché	802	819	807	+ 0 62
590	Bouygues	600	600	611	+ 1 83
123	BP France	117 10	117 80	120	+ 2 48
1110	B S N	1075	1092	1098	+ 2 14
1080	Canal Plus	1094	1100	1120	+ 2 38
300	Cap Gem.S.	313 80	316	322	+ 2 61
2460	Carrefour	2519	2540	2545	+ 1 03
158	Casino	158 40	160	166 50	+ 5 11
100	Casino ADP	96 60	99 80	101 60	+ 5 18
1920	Castorama D.I.	2165	2190	2256	+ 4 20
193	C.C.F.	189 50	190	187 90	– 0 84
53	CCMC Ly.	53 90	56	52 50	– 2 60
370	C.D.M.E.	350	360	358	+ 2 29
192	C.E.G.I.D.	187	198	190	+ 1 60
169	Centrest (Ny)	143	151 60	151	+ 5 59
385	C.E.P. Comm.	400	401	410	+ 2 50
124	Cerus	129 30	129 80	133	+ 2 86
730	Cetelem	832	835	844	+ 1 44
305	CF Int.	297 30	297 10	298 50	+ 0 40
350	CGI Info.	342	339	345	+ 0 88
1170	C G I P	1220	1250	1247	+ 2 21
575	CGP	688	688	699	+ 1 60
1140	Chargeurs S A	1195	1200	1203	+ 0 67
375	Christian Dior	384	382	381	– 0 78
580	C I C A (M)	600	605	590	– 1 67
315	Ciments franc.	325	329 80	340	+ 4 62
705	Clarins	733	733	740	+ 0 95
510	Club Mediter.	520	520	525	+ 0 96
193	CMB Packa.	195 50	199	197 50	+ 1 02
790	Colas	810	818	810	....
270	Cpt. Entrep.	255	265	255	....
1220	Compt Mod.	1253	1260	1280	+ 2 15
270	CPR (Paris Réa.)	277 50	277 50	278	+ 0 18

[illegible]

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			C.I.M.	1215	....
			C.I.T.R.A.M. (B)	1815	....

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bidermann Internat.	470	470			
Blanzy Ouest	2300	....	Mag.Uniprix	183	184 60
B T P	65 60	65 60	Magnant	750	750
Cambodge	900	900	Métal Déployé	439 10	436 10
Carbone Lorraine	510	510	Mors	93 90	94
Case Poclain	9 30	9 20	Navigation (Nle)	215	210
C.E.G.F (Frigor.)	580	591	Optorg	317	321 90
Centenaire Blanzy	370	380	Oréal (Cl)	390	398
Cerabati	72	80	Origny-Desvroise	720	720
Champex Ny	86	....	Palais Nouveauté	1252	1300
CIC (CIP)	215	210 20	Paluel Marmont	640	....

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 638	5 620	5 950	5 850
Ecu	6 936	6 934	....	....
Allemagne (100 dm)	339 050	339 160	348	348
Belgique (100 F)	16 471	16 477	17	17
Pays-Bas (100 fl)	301 130	301 170	310	310
Italie (1000 lires)	4 511	4 503	4 750	4 750
Danemark (100 krd)	87 300	87 370	91	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 717	9 706	10 100	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 925	2 925	3 300	3 300
Suisse (100 f)	373 130	372 930	381	382
Suède (100 krs)	93 530	93 470	97	97
Norvège (100 k)	86 400	86 360	90	90
Autriche (100 sch)	48 180	48 198	49 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 377	5 369	5 650	5 650
Portugal (100 esc)	3 939	3 936	4 400	4 400
Canada (1 $ can)	4 734	4 723	4 950	4 850
Japon (100 yens)	4 218	4 207	4 300	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/3
Or fin (kilo en barre)	61500	61500
Or fin (en lingot)	61500	61700
Napoléon (20f)	354	355
Pièce Fr (10 f)	449	.....
Pièce Suisse (20 f)	356	356
Pièce Latine (20 f)	348	349
Souverain	443	450
Pièce 20 dollars	2085	2080
Pièce 10 dollars	1080	1040
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2270	2255
Pièce 10 florins	370	366

SICAV (sélection) 24/3

[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



LETTRES

Alors que l'édition française voit baisser son chiffre d'affaires

Le Salon du livre de Paris a attiré plus de visiteurs que l'an dernier

Lors de la conférence de presse qu'il a donnée, mercredi 25 mars, en clôture du onzième salon du livre de Paris, M. Serge Eyrolles, le président du syndicat national de l'édition (SNE), a hésité sur le ton qu'il convenait de donner à son bilan : gris ou rose? Le côté gris est, pour l'essentiel déjà connu (*le Monde* du 19 mars). L'année 1991 s'est soldée par un bilan négatif pour l'édition française après quatre années de progression régulière. La baisse de chiffre d'affaires a été de 2,7 % en francs courants, soit plus de 5 % en francs constants. Ce recul touche particulièrement les dictionnaires et encyclopédies (– 10,3 %), le livre scolaire (– 3,4 %), les sciences humaines et l'histoire (- 3,3 %) et la littérature générale (– 2,9 %).

En revanche, le secteur jeunesse progresse de 6,5 % et celui du livre technique de 3 %. Et comme la production des éditeurs n'a cessé d'augmenter, ainsi que l'a souligné M. Antoine Gallimard, on assiste à une chute plus marquée encore des tirages moyens, ce qui fragilise la chaîne du livre. Les premiers résultats connus de 1992 confirment la tendance. Tout cela devrait inciter à l'inquiétude, mais le succès du Salon du livre auprès du public apaise les craintes les plus graves, celles qui portent sur une éventuelle désaffection pour la culture écrite : 150 000 visiteurs ont hanté pendant *cinq jours les allées du Grand Palais*, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à l'an dernier. 5 400 bibliothécaires, 4 000 libraires, 5 300 enseignants, 2 000 journalistes, ont aussi donné l'image de professionnels attachés à la défense et à l'illustration de la lecture et de la création écrite.

Encore le nombre de visiteurs du Salon du livre pourrait-il être plus important si le prix d'entrée dans cette immense librairie n'était pas aussi élevé. Pourquoi faudrait-il payer 45 F pour voir des livres? Et ceux qui le font malgré tout ne doivent-ils pas, pour nombre d'entre eux, retirer cette somme de leur budget lecture? Il serait paradoxal que la visite au Salon du livre détourne de l'achat d'ouvrages. Les responsables du SNE vont discuter prochainement *de cette question. Certains éditeurs* suggèrent que le prix d'entrée soit déduit du prix des ouvrages achetés pendant le Salon, à l'intérieur *ou* à l'extérieur.

Ce changement pourrait en annoncer d'autres, plus importants. Les éditeurs et les libraires – à l'exception *notable de la FNAC et des centres* Leclerc – demeurent fermement attachés à la loi Lang sur le prix unique du livre. Certains se demandent cependant si, à l'occasion d'un éventuel toilettage de la loi, des assouplissements ponctuels ne pourraient pas être opérés. Par exemple, deux ou trois fois par an, lors du salon du livre et de «La fureur de lire», les libraires seraient autorisés, sur des catégories *définies* d'ouvrages, à dépasser la remise de 5 % actuellement autorisée. Les fêtes du livre cesseraient d'être alors uniquement des manifestations symboliques et des célébrations du pur plaisir de lire pour accrocher aussi le public par l'intérêt commercial. Ce qui montrerait à coup sûr que le livre sait épouser notre époque.

PIERRE LEPAPE

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 25 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

- ***L'éthique biomédicale*** (*Le Monde* du 7 mars).
- ***Administration centrale de l'environnement***

Le ministre de l'environnement a présenté un décret portant création et suppression d'emplois au ministère de l'environnement. La réorganisation de l'administration centrale du ministère de l'environnement est prévue par le plan national de l'environnement. Cette administration doit s'adapter à l'importance croissante des missions dont elle a la charge. Une direction de l'eau et une direction de la recherche et des affaires économiques et internationales seront créées en conséquence. L'*emploi de directeur de l'eau a été* prévu par loi de finances pour 1992. Le décret opère une tranformation d'*emplois pour dégager le poste* de directeur de la recherche et des affaires économiques et internationales.

- ***La recherche et la politique régionale***

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté une communication sur la recherche et la politique régionale. Environ 52 % des effectifs des organismes publics de recherche sont concentrés dans la région parisienne.

A l'occasion du comité interministériel d'aménagement du territoire tenu le 29 janvier, le Gouvernement a décidé d'installer en province, au cours des trois prochaines années, 140 *équipes de recherche actuellement* implantées en région parisienne. Quarante-trois villes bénéficieront ainsi de l'arrivée de près de 2 600 chercheurs, ingénieurs et techniciens. A l'horizon 2000, ce sont 4 500 personnes qui auront rejoint la province.

Cette décision a été rendue possible par la mobilisation préalable de la communauté scientifique de chaque région, qui a permis de mettre au point des Livres blancs régionaux de la recherche. Chacun des organismes publics de recherche a élaboré un schéma prospectif de développement régional.

Pour appliquer cette décision, les collectivités locales seront invitées à conclure un accord avec l'Etat sur les modalités et le rythme du financement des transferts. *Un plan* d'accompagnement social permettra aux personnels volontaires de s'adapter aux conséquences de leur transfert. Une cellule spécialisée, mise en place au sein de chacun des principaux organismes de recherche, fournira aux agents toutes les informations nécessaires. Une bourse nationale des emplois diffusera la liste des emplois disponibles pour *les ingénieurs, les techniciens et les* agents administratifs. Les responsabilités des échelons régionaux des *organismes de recherche seront* élargies en matière de recrutement, de gestion et d'évaluation des actions de recherche.

Le rééquilibrage géographique de la recherche doit être *poursuivi* à long terme, en particulier dans la perspective des prochains contrats *de plan*.

Les préfets de région ont reçu mandat d'étudier de nouveaux projets régionaux innovants. Certains laboratoires de recherche installés en province seront organisés en réseaux *interrégionaux ou européens pour* leur permettre de s'adapter à la compétition internationale. En *région Ile-de-France, l'implantation* des centres de recherche sera modifiée pour accompagner le développement des nouvelles universités et mieux équilibrer la répartition des *équipes de recherche. Les moyens* des délégués régionaux de la recherche et de la technologie seront renforcés. La composition et les règles de saisine des comités consultatifs régionaux de la recherche seront révisées pour améliorer leur efficacité.

Les centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie et *les réseaux de diffusion technologi*que ont pour mission de favoriser les transferts de technologie auprès des petites et des moyennes industries. Un groupe d'experts sera *chargé de proposer, d'ici à la fin de* l'année, des mesures permettant de renforcer leur action. Un groupe de travail proposera au gouvernement, pour la fin de l'année, des mesures propres à favoriser la régionalisation de la recherche privée, dont 60 % des effectifs sont concentrés dans la *région Ile-de-France.*

- **Bilan du plan pêche** (*Le Monde* du 26 mars).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 26 mars 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 21 février 1992 relatif à l'exploitation des téléphériques à voyageurs.

LOTO MERCREDI 25 MARS 1992

19H55 : 7 10 13 28 45 48 — 37 (numéro complémentaire) — Rapport de gains n° 13

20H35 : 13 21 28 30 39 43 — 9 (numéro complémentaire) — Rapport de gains n° 13

□ **Bénévolat pour personnes âgées.** – Les Petits Frères des pauvres cherchent des bénévoles prêts à animer, en équipe, des séjours de vacances pour des personnes âgées. Les séjours, organisés entre mi-juin *et septembre, dureront quinze* jours ou trois semaines.

► **Les Petits Frères des pauvres, services généraux parisiens, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 16 (1) 49-23-13-00.**

□ **Salon.** – Le 8e Salon de la randonnée et des sports de nature se tiendra du jeudi 2 au lundi 6 avril de 11 heures à 20 heures, à l'Espace Champerret à Paris. Prix d'entrée : 45 F.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 24 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.22), qui *diffuse aussi ces renseignements sur* répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 80-150; Les Carroz-d'Araches :10-235; Chamonix : 40-390; La Chapelle-d'Abondance : 10-70; Châtel : 25-150; La Clusaz : 0-200; Combloux : 5-100; Les Contamines-Montjoie : 10-150; Flaine : 120-275; Les Gets : 10-120; Le Grand-Bornand : *0-120*; *Les Houches* : n.c.; Megève : 0-170; Morillon : n.c.; Morzine : 30-100; Praz-de-Lys-Sommand : *50-80*; *Praz-sur-Arly :10-160*; *Saint*-Gervais : 65-130; Samoëns : 15-220; Thollon-Les Mémises : 20-40.

SAVOIE

Les Aillons : 20-80; Les Arcs : 100-240; Arèches-Beaufort : 15-310; Aussois : n.c.; Bessans : 40-50; Bonneval-s.-Arc : 65-215; Le Corbier : 30-75; Courchevel : 50-180; Crest-Voland-Cohennoz : 15-60 ; Flumet : n.c.; Les Karellis : n.c.; Les Menuires : 55-140; Méribel : 40-120 ; La Norma : 0-70; Notre-Dame-de-Bellecombe : 10-100; Peisey-Vallandry : 35-175; La Plagne : *15-220*; Pralognan-la-Vanoise : n.c.; La Rosière 1850 : 135-180; Saint-François-Longchamp : *30-150*; *Les Saisies* : 70-115; Tignes : 155-200; La Toussuire : 40-50 ; Val-Cenis : *5-80*; Valfréjus : 30-80; Val-d'Isère : 135-210; Valloire : 20-100; Valmeinier : 20-100 ; Valmorel : 45-160; Val-Thorens : 140-250.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 90-130; Alpe-du-Grand-Serre ; 0-100; Auris-en-Oisans : 15-40; Autrans : 15-60; Chamrousse : 50-80; Le Collet-d'Allevard : 0-70; Les Deux-Alpes : *20-215*; *Gresse-en-Vercors* : n.c.; Lans-en-Vercors : n.c.; Méaudre : n.c.; Saint-Pierre-de-Chartreuse : *n.c.*; *Les Sept-Laux : 5-70*; Villard-de-Lans : 30-80.

ALPES DU SUD

Auron : 0-30; Beuil-les-Launes : n.c.; Briançon : 0-0; Isola 2000 : 20-40; Montgenèvre : 50-60; Orcières-Merlette : 0-80; Les Orres : 30-60; Pra-Loup : 0-40; Puy-Saint-Vincent : 0-65; Risoul : 20-30; Le Sauzé (Super-Sauzé) : 0-70; Serre-Chevalier : 30-60; Superdévoluy : 5-90; Valberg : n.c.; Val d'Allos-le-Seignos : 15-0; Val d'Allos-la-Foux : n.c.; Vars : *10-30*.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c.; Barèges : 0-20; Cauterets-Lys : 50-150; Font-Romeu : 20-60; Gourette : 35-*n.c.*; Luz-Ardiden : 0-0; La Mongie : 40-60; Piau-Engaly : n.c.-80; Saint-Lary-Soulan : 10-10; Superbagnères : 0-0.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 25-50; Besse-Super-Besse : n.c.; Super-Lioran : 0-15.

JURA

Métabief : n.c.: Mijoux-Lelex-La Faucille : 10-50; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c.; La Bresse-Hohneck : 15-20; Gérardmer : 0-15; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; Ventron : 5-20.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de *tou*risme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CARNET DU Monde

Mariages

– **Thierry JULLIEN**
et
Valérie BAKÈS

ont le plaisir de faire part de leur *mariage*, qui sera célébré le samedi 28 mars 1992, à 16 heures, en l'église Sainte-Clotilde à Chambourcy (Yvelines).

6, sente des Vergers,
78240 Chambourcy.
15, rue du Général-Leclerc,
78430 Louveciennes.

Anniversaires de mariage

– ***Françoise LE BRETON***
et
Dominique DURAND

sont *heureux de faire part de leur* dixième anniversaire de mariage.

Décès

– M. Emile Bessis,
son époux,
M. Ronald Bessis,
M. Hugh-Joël Bessis,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne BESSIS,
née El Kouby,
avocat à la cour de Paris,

survenu le *21 mars 1992*.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

11, rue Decamps,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

général Max BRIAND,

survenu à Paris le 24 mars 1992, en son domicile.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, vendredi 27 mars, à 14 heures, suivie de l'inhumation à 19 heures à Barrou (Indre-et-Loire).

De la part
De ses enfants,
Et petits-enfants.

15, avenue du Recteur-Poincaré,
75016 Paris.
37350 Barrou.

[Né le 18 février 1905 à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), ancien élève de Saint-Cyr, Max Briand a notamment participé aux travaux de relevés cartographiques du service géographique des armées au Maroc, au Levant et au Sénégal, avant de servir, notamment après la seconde guerre mondiale, en Extrême-Orient et en Afrique, puis en Algérie. Il a été, entre autres fonctions, commandant mili*taire de l'Oubangui-Chari (aujourd'hui République* centrafricaine) en 1953, et chef de la mission militaire française au Cameroun en 1960. Le général de *division (cadre de réserve)* Briand était président honoraire de l'Association des combattants de l'Union française. Titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, Max Briand était grand officier de la Légion d'honneur.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René LOISEAU,
ingénieur,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 *mars* 1992, dans sa quatre-vingt-dix-septième *année*.

– M*me Jacques* Laurenti, née Jacqueline Canat,
son épouse,
Gervaise et Hugues de Thonel d'Orgeix
et leurs filles,
Tous ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur Jacques* LAURENTI,**

survenu le 15 mars 1992.

La crémation a eu lieu le 24 mars dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, avenue A.-Cherrier.
92330 Sceaux.

– Mme Pierre Louette,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mari, père et grand-père,

Pierre LOUETTE.

Les obsèques ont eu lieu le 20 mars 1992 dans l'intimité familiale en l'église de Saint-Germain-en-Laye.

3, rue du Cèdre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– M. et Mme Pierre Manant,
Mme Claude Audrain-Manant
et ses enfants,
Mme Alain Manant
et ses enfants, Emmanuel, Matthieu et Coralie,
ont la douleur de faire part du décès de

***Alain* MANANT,**

survenu le 21 mars 1992, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Issy-les-Moulineaux.

16, rue des Pâquerettes,
92160 Antony.
1, rue Charpentier,
92340 Bourg-la-Reine.

– M. Jean-Pierre Moulin,
M. et Mme Jean-François Moulin-Hamza,
Mme Simone Duponchel,
Mme Béatrice Moulin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée MOULIN,
née *DUPONCHEL*,

survenu le 23 mars 1992, à Paris.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

51, rue de Verneuil,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean PAUPY,
ancien professeur
au lycée Blaise-Pascal
de Clermont-Ferrand,

survenu *dans sa quatre-vingt-deuxième* année, le 19 mars 1992.

De la part de
Marie-Rose Paupy, née Martinet,
sa femme,
Françoise et Adam Weber,
Michel et Pilar,
ses enfants,
Et de toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 mars.

Chemin des Meuniers,
63870 Orcines.

Services religieux

– ***Louise* WEGMANN**

s'est éteinte, le 18 mars 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Sa famille, la famille Ecochard, ses amis, *vous informent* qu'en sa mémoire un service religieux sera célébré, le 27 mars, à 18 heures, au temple de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honore, Paris-1er.

Anniversaires

– *Le 27 mars* 1987, disparaissait

Théo LIBESKIND.

Reunion porte principale au cimetiere de Bagneux, le dimanche 29 mars 1992, à 11 h 30.

– Le 26 mars 1991,

Jean PRAT

mettait fin à ses jours.

Ses amis se souviennent.

– Il y a sept ans, disparaissait

Jean-Marie ROCHE.

Depuis qu'il nous a quittés, il est présent dans notre cœur et notre mémoire.

Communications diverses

– Le jeudi 26 mars 1992, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e : « *L'humour juif* », avec Muriel Klein-Zloty et Henry Bulawko.

– Le dimanche 29 mars 1992, à 16 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e : colloque « **La liberté de l'homme face à son prochain, à Dieu, à sa nation, aux nations** », avec R. Krieger, rabbin de la communauté conservatrice de Paris, Ph. Boukara, R. Cohen.

Soutenances de thèses

– Mme Valérie Vivat signale qu'elle soutiendra sa thèse ayant pour sujet l'« Analyse des effets de la progestérone sur la réceptivité bêta-adrénergique du myomètre chez la rate gravide », mémoire présenté pour l'obtention du titre de docteur de l'université Paris-VI, le mardi 7 avril 1992, à l'université Pierre-et-Marie-Curie, auditorium, bâtiment 7, 7e étage, 7, quai Saint-Bernard, Paris-5e.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, *gérant*
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

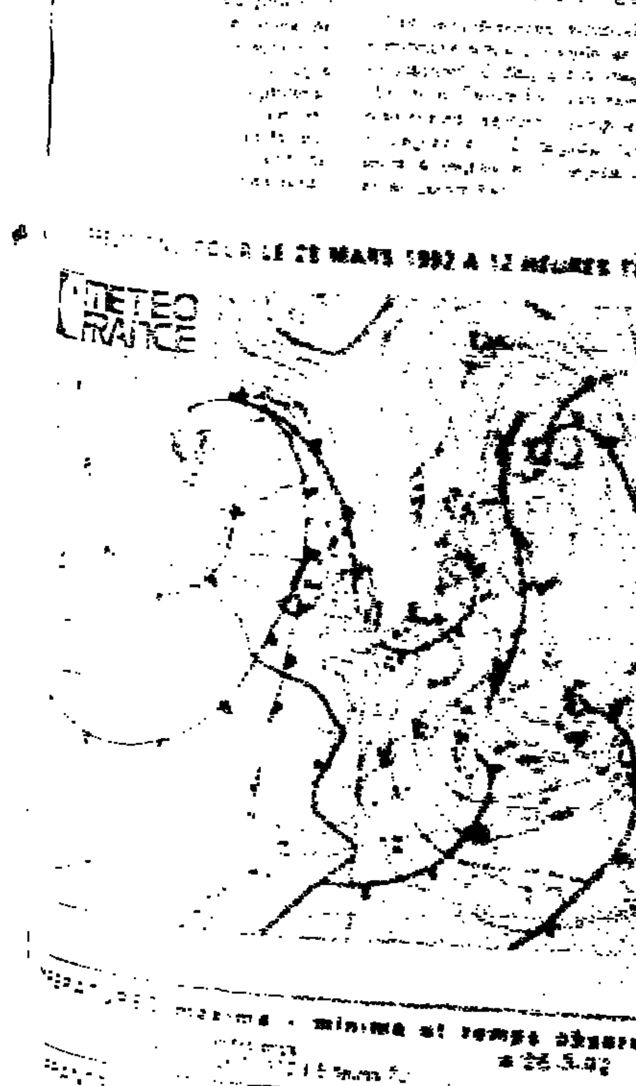
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

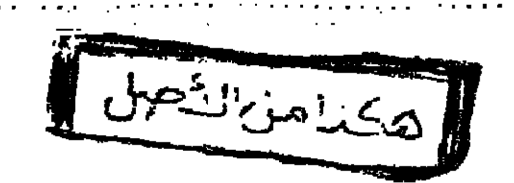
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

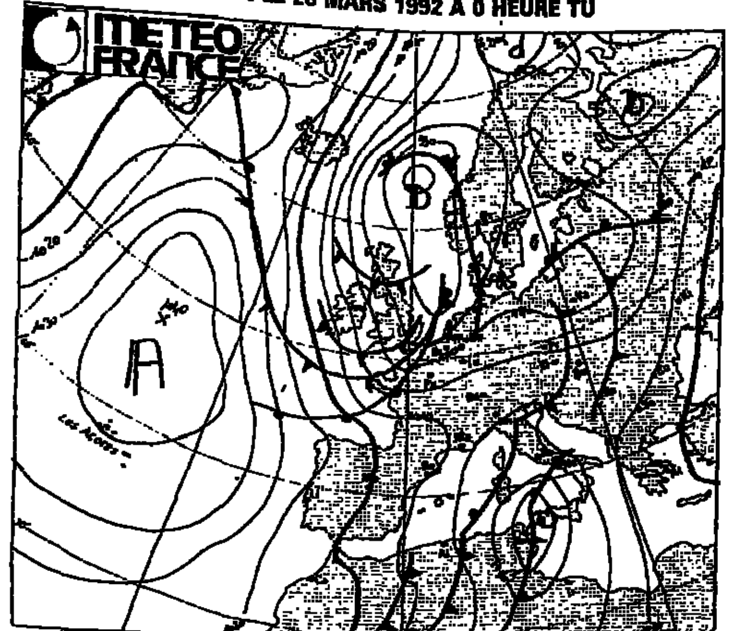




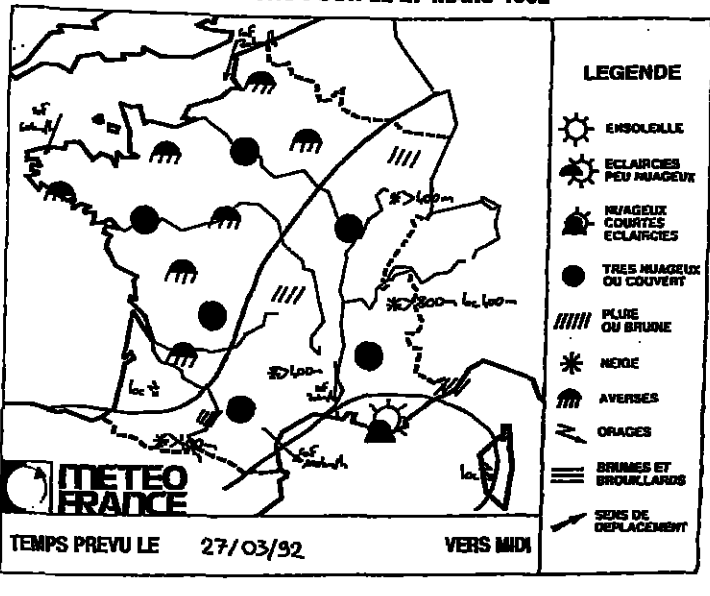
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MARS 1992 A 0 HEURE TU



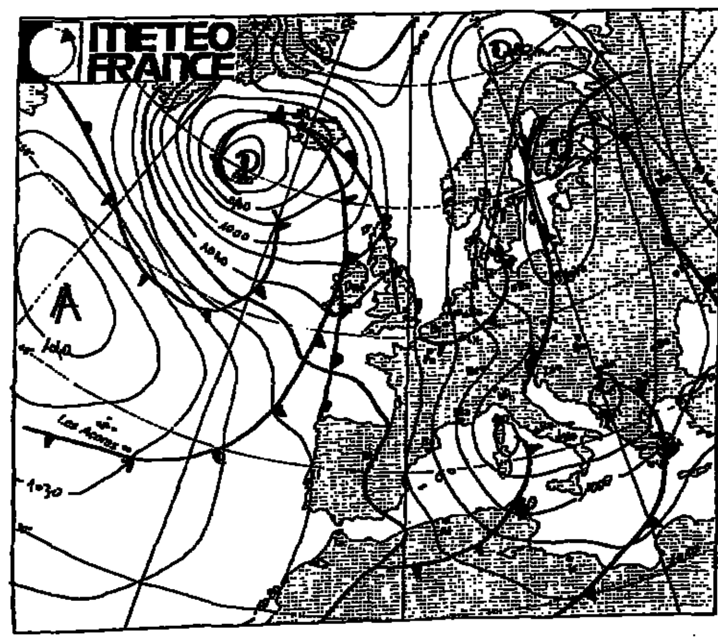
PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1992



Vendredi : giboulées généralisées. – Le ciel sera variable sur la plupart des régions. Les giboulées seront fréquentes et les éclaircies de courtes durées, notamment sur la moitié sud-est du pays. Ces giboulées pourront être accompagnées de grêle, voire de coups de tonnerre. Seule exception le pourtour méditerranéen, où, malgré quelques averses, parfois orageuses, les apparitions du soleil seront plus fréquentes. Neige sur les massifs au-dessus de 600 mètres. Le vent de Nord sera assez fort et les rafales pourront, sous les averses, atteindre 70 kilomètres/heure. Le mistral et la tramontane souffleront respectivement à 70 kilomètres/heure et 100 kilomètres/heure en rafales.

Les températures minimales seront comprises entre 2 degrés et 5 degrés, localement 0 degré à 2 degrés dans l'Est et le Centre-Est. Les températures maximales seront comprises entre 8 degrés et 12 degrés, localement entre 4 degrés et 7 degrés dans l'Est et le Centre-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-3-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-3-1992 à 18 heures TU et le 26-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	12	4	N
BIARRITZ	10	5	P
BORDEAUX	9	4	P
BOURGES	8	3	P
BREST	10	7	C
CAEN	8	5	A
CHERBOURG	10	6	A
CLERMONT-FER.	6	1	C
DIJON	7	0	D
GRENOBLE	10	-1	C
LILLE	7	2	P
LIMOGES	6	1	P
LYON	6	-1	C
MARSEILLE	13	5	D
NANCY	7	2	C
NANTES	11	6	N
NICE	14	6	N
PARIS-MONTS.	9	2	P
PAU	7	3	P
PERPIGNAN	12	6	D
RENNES	10	6	C
ST-ETIENNE	6	-2	P
STRASBOURG	6	1	C
TOULOUSE	7	4	C
TOURS	9	4	P
POINTE-A-PITRE	31	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	13	7	C
AMSTERDAM	8	3	C
ATHÈNES	18	13	D
BANGKOK	35	25	D
BARCELONE	12	2	N
BELGRADE	20	4	C
BERLIN	3	2	P
BRUXELLES	6	2	C
COPENHAGUE	4	-3	C
DAKAR	24	17	N
DJERBA	32	14	N
GENEVE	7	-2	N
HONGKONG	25	23	C
ISTANBUL	17	9	D
JÉRUSALEM	16	7	N
LE CAIRE	26	13	D
LISBONNE	15	9	D
LONDRES	9	5	P
LOS ANGELES	19	12	D
LUXEMBOURG	6	1	C
MADRID	11	0	N
MARRAKECH	13	5	N
MEXICO	25	14	P
MILAN	13	-2	D
MONTRÉAL	3	-9	C
MOSCOU	6	4	P
NAIROBI	28	16	C
NEW-DELHI	24	16	N
NEW-YORK	10	1	C
OSLO	3	-1	P
PALMA-DE-MAJ.	13	3	P
PÉKIN	16	3	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	7	C
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	4	-6	D
SYDNEY	24	19	N
TOKYO	14	11	C
TUNIS	17	10	C
VARSOVIE	15	2	C
VENISE	12	7	C
VIENNE	10	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Caméra bazooka

DANS un chapitre de bravoure du *Bûcher des vanités*, cet inoubliable roman sur New-York, Tom Wolfe raconte la mort d'un milliardaire au beau milieu d'un des restaurants les plus chics de la ville, à l'heure du déjeuner. Aux tables voisines, le Gotha se détourne en feignant de ne rien voir, tandis que la restauratrice se hâte nerveusement de faire évacuer par les garçons le cadavre de celui qu'elle accueillait, quelques minutes plus tôt, avec force salutations et courbettes.

Comme les convives du roman, nous aimerions tourner la tête devant l'agonie si ostensible d'une chaîne de télévision et parler d'autre chose, des suites des régionales, des défilés des grands couturiers. Mais ils en rajoutent, les journalistes de la Cinq. C'est devant nous, en pleine lumière, qu'ils veulent quitter la scène, attendant la mort le doigt pointé vers leurs assassins. Et nous voilà, situation sans précédent, otages consentants de cette agonie accusatrice.

Evidemment, ils campaient dans la cour de l'Elysée, offrant aux *ministres à la sortie du conseil le* livre-souvenir de la chaîne, *«au nom du personnel reconnaissant». «Puisque vous ne pourrez bientôt plus la regarder, vous pouvez au moins lire ce livre.»* On vit passer, tournant la tête, pressé de regagner ses berlines et de courir vers ses importants déjeuners, le gouvernement de la France. Roland Dumas jura sans rire de lire avec attention. Quel outil terrible, une caméra, dans les mains de desperados !

On vit Georges Kiejman s'embrouiller entre les millions et les milliards du coût d'une *«chaîne de la curiosité et du savoir»*. Un éditorial de Pierre-Luc Séguillon le cloua sur place. Le Crédit lyonnais, *complice présumé, passa un sale* quart d'heure. Invité pour la deuxième journée, le commandant Cousteau avait déjeuné avec Georges Kiejman, pris le thé avec Jack Lang, et il raconta qu'ils lui avaient paru rien moins que d'accord. Un journal au bazooka.

Et aussi une leçon de choses inattendue. Qu'est-ce d'autre, un journal télé «classique», qu'un pesant assemblage de conventions? Hiérarchie immuable de l'information, apparente neutralité du ton, interviews codées et minutées. La brutale transformation des journalistes en ordinaires salariés menacés a si bien fait éclater ces cadres et ces codes qu'en zappant sur les autres chaînes on n'en voyait plus que les coutures – ah ! le contentement cotonneux de Jack Lang sur Antenne 2 ! On se prenait à regretter que les infirmières, les assistantes sociales, n'aient pas disposé d'une telle arme lourde. On se serait moins ennuyés cet hiver !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 mars

TF 1

- 20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
- 22.45 **Magazine : Le Droit de savoir.** Les réseaux de la viande ; La médecine business.
- 23.55 **Journal et Météo.**

A 2

- 20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** Les Régionales ; Les Kurdes ; Les Ordinateurs de Manille.
- 22.15 **Cinéma : Sans toit ni loi. ■■** Film français d'Agnès Varda (1985). Avec Sandrine Bonnaire, Macha Méril, Stephane Freiss.
- 0.05 **Magazine : Merci et encore bravo.**
- 1.05 **1.2.3. Théâtre.**
- 1.10 **Journal et Météo.**

FR 3

- 20.45 **Cinéma : L'Anti-Gang. ■** Film américain de Burt Reynolds (1981). Avec Burt Reynolds, Vittorio Gassman, *Brian Keith.*
- 22.45 **Journal et météo.**
- 23.05 **Documentaire : Martin Scorsese tourne.**
- 0.05 **Sport : Patinage artistique.** Championnat du monde de patinage artistique et de danse sur glace : programme original couples, en direct d'Oakland (Californie).
- 1.05 **Musique : Mélomanuit.** *Concerto pour piano et orchestre n° 3* (2e mouvement), de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Riccardo Chailly ; sol. Martha Argerich, piano. Invité : Jacques Rigaud.

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : Le Jour des rois. ■■** Film français de Marie-Claude Treilhou (1990). Avec Danielle Darrieux, Paulette Dubost, *Micheline Presle.* 22.05 **Flash d'informations.**
- 22.15 **Cinéma : Le Roi de New-York. ■** Film italo-américain d'Abel Ferrara (1990). Avec Christopher Walken, David Caruso, Larry Fishburne (v.o.).
- 23.55 **Cinéma : Mystic Pizza. ■** (v.o.). Film américain de Donald Petrie (1988). *Avec Julia Roberts, Annabeth Gish, Lili Taylor* (v.o.).
- 1.35 **Cinéma : Slaughter High (Le Jour des fous). □** Film américain de George Dugdale, Mark Ezra, Peter Litten (1985).

LA 5

- 20.50 **Téléfilm : Les Sept Cascadeurs.** *Une actrice enlevée en plein tournage.*
- 22.30 **Téléfilm : Le Vertige des sens.** *Désirs charnels.*
- 23.55 **Journal de la nuit.**

M 6

- 20.40 **Cinéma : Le Gentleman d'Epsom. □** Film français de Gilles Grangier (1962). Avec Jean Gabin, Madeleine Robinson, Louis de Funès.
- 22.10 **Météo des neiges.**
- 22.15 **Téléfilm : L'Enfant bulle.** De *Randal Kleiser, avec John Travolta,* Glynnis O'Connor. *Un adolescent déficient immunitaire.*
- 23.55 **Météo des neiges.**
- 0.00 **Six minutes d'informations.**
- 0.05 **Magazine : Dazibao.**
- 0.10 **Sexy Clip.**
- 2.00 **Rediffusions.** Nouba ; Les Disparus ; Culture pub ; Les Mégapoles ; Milan ; Kromatik ; Les Mégapoles : Londres.

LA SEPT

- 21.00 **Magazine : Mégamix.**
- 21.55 **Magazine : Avis de tempête.**
- 22.55 **Danse : Nuit de Chine.**
- 23.25 **Danse : L'Etreinte.**
- 23.35 ▶ **Documentaire : Vlado Perlemuter.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Dramatique.** L'Etat de rien, de Bernadette Labarge.
- 21.30 **Profils perdus.** Willy Munzenberg (2).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Demeures intérieures ou la vie monastique aujourd'hui (3).
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec André Balland (l'Amateur).
- 0.50 **Musique : Coda.** Textile de nuit : exclusivement féminin (4).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre n° 2, en si bémol majeur, op. 83, Symphonie n° 2, en ré majeur, op 73, de Brahms, par l'Orchestre national de France. Dir. : David Zinman ; Bruno Leonardo Gelber, piano.
- 23.10 **Ainsi la nuit...**
- 0.30 **Dépêche-notes.**
- 0.35 **L'Heure bleue.** Par André Clergeat. Jazz SVP ; C'était hier ; Tous en scène.

Vendredi 27 mars

TF 1

- 14.30 **Feuilleton : Côte Ouest.**
- 15.25 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
- 16.20 **Série : Tribunal.**
- 16.50 **Club Dorothée.**
- 17.30 **Série : Les Professionnels.**
- 18.25 **Jeu : Une famille en or.**
- 18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
- 19.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
- 20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
- 20.50 **Variétés : Tous à la Une.**
- 22.45 **Magazine : Si on se disait tout.**
- 23.50 **Journal et Météo.**
- 23.55 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids légers : Antonio Renzo (Italie)-Jean-Baptiste Mendy (France), au Palace à Paris.
- 1.05 **Info revue.**

A 2

- 15.30 **Variétés : La Chance aux chansons.**
- 16.25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- 16.50 **Magazine : Défendez-vous.**
- 17.05 **Magazine : Giga.**
- 18.05 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
- 19.00 **Série : Flic à tout faire.**
- 19.25 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
- 19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.** Animé par Sophie Davant.
- 22.15 **Magazine : Qu'avez-vous fait de vos vingt ans?** Richard Bohringer.
- 23.05 **Magazine : Lumière.** Made in USA ; Entretien ; Chronique ; Tournage ; Reprise ; Ailleurs ; Petit écran ; Vidéodrome ; Le Kid. *Le nouveau rendez-vous des cinéphiles.*
- 23.35 **Cinéma : La Nuit du chasseur. ■■** Film américain de Charles Laughton (1955) (v.o.).

FR 3

- 13.25 **Sport : Tennis.** Coupe Davis : France-Suisse (deux premiers simples), en direct de Nîmes.
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- 20.00 **Un livre, un jour.** *Armance,* de Stendhal.
- 20.10 **Divertissement : La Classe.**
- 20.45 **Magazine : Thalassa.** Le village qui attend le soleil. *Pauvre Terre-Neuve.*
- 21.40 **Magazine : Caractères.** Du côté de chez elles. Invités : Philippe Aubert *(Elles)* ; Minou Azoulai *(la Vie côté femme)* ; Françoise Dorin *(Au nom du père et de la fille)* ; Amin Maalouf *(le Premier Siècle après Béatrice)* ; Mariella Righini *(Haute Couture).*
- 22.45 **Journal et Météo.**
- 23.05 **Magazine : Musicales.**
- 0.00 **Sport : Patinage artistique.** Championnats du monde de patinage artistique et de danse sur glace, en direct d'Oakland (Californie).

CANAL PLUS

- 13.36 **Cinéma : Black Rain. ■** Film américain de Ridley Scott (1989).
- 15.50 **Dis Jérôme... ?**
- 15.55 **Cinéma : Aujourd'hui peut-être. ■** Film français de J.-L. Bertucelli (1990).
- 17.35 **Magazine : Rapido.**
- 18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

- 18.30 **Le Top.**
- 19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
- 20.30 **Téléfilm : Le Commando oublié.**
- 22.00 **Documentaire : Les Cathédrales d'argile des termites.**
- 22.45 **Flash d'informations.**
- 22.56 **Le Journal du cinéma.**
- 23.00 **Cinéma : Nikita. ■** Film français de Luc Besson (1990).

LA 5

- 13.20 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
- 14.25 **Série : Bergerac.**
- 15.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
- 16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
- 17.05 **Série : Les deux font la loi.**
- 17.35 **Youpi ! L'école est finie.**
- 18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
- 19.05 **Série : La loi est la loi.**
- 20.00 **Journal.**
- 20.50 **Téléfilm : Sous l'uniforme, une femme.**
- 22.35 **Téléfilm : Cargaison mortelle.**
- 23.55 **Magazine : K Dance.**
- 0.20 **Journal de la nuit.**

M 6

- 14.00 **Série : L'Ami des bêtes.**
- 16.45 **Jeu : Zygomusic.**
- 17.15 **Magazine : Zygomachine.**
- 17.35 **Série : Drôles de dames.**
- 18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
- 19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- 19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
- 20.00 **Série : Madame est servie.**
- 20.30 **Capital.** Présentation du sommaire.
- 20.40 ▶ **Téléfilm : Softwar.** De Michel Lang.
- 22.20 **Série : Equalizer.**
- 23.15 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
- 23.45 **Capital.**
- 0.10 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

- 16.20 **Théâtre : Monsieur chasse !** Pièce de Georges Feydeau.
- 18.40 **Danse : What About Ida.**
- 19.05 **Flash d'informations** (et à 19.55, 20.55, 22.30, 23.35).
- 19.10 **Documentaire : Les Artisans de Jean Renoir.** 1. Les débuts d'un artisan en marge (1924-1936).
- 20.00 **Documentaire : Maîtres des rues.** De Dirk Dumon.
- 21.00 **Téléfilm : L'Ennemi public n° 2.**
- 22.35 **Téléfilm : Le Café des Jules.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Radio-archives.**
- 21.30 **Musique : Black and Blue.**
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.**
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... André Balland.
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct de la salle Pleyel) : Messa di gloria, pour soli, chœur et orchestre, *de Puccini ; Les Fontaines de Rome,* Les Pins de Rome, de Respighi, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marcello Viotti ; sol. : Fabio Armigliato, ténor, Philippe Fourcade, baryton.
- 23.10 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit Opportun, à Paris : *le Trio du pianiste Dimitri Naïditch avec* Patrice Caratini, contrebasse, et Jean-Pierre Arnaud, batterie.
- 1.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb.

Le Monde

DEMAIN : un magazine du « Monde »

Terres d'été

Avec le prochain numéro du *Monde* du vendredi 27 mars (daté samedi 28) sera distribué gratuitement le magazine *Terres d'été* (*le Monde-Voyages*) qui, comme chaque année, présente un choix de destinations pour les vacances.

Il comportera des reportages (à la découverte des temples d'Angkor, sur la route de la soie en Chine, au Tibet, au Vietnam, en Sibérie et en Kirghizie, à Vancouver et à Bahia, sur les rives des lacs italiens, en Turquie et en Crète), des guides (un inventaire des pays du Toit du monde dans l'Himalaya et des grands parcs de l'Ouest américain, un choix de croisières sur les mers et les fleuves du Vieux Continent, un florilège des grands rendez-vous culturels européens) et des sélections, continent par continent, avec, notamment, un retour en Perse et une invitation à aller découvrir les pays baltes. Le tout abondamment illustré de photos couleurs et de dessins de Mattotti.

La « zone de transit » devant le tribunal de grande instance de Paris

L'Etat est condamné pour voie de fait sur des étrangers

Le tribunal de grande instance de Paris a jugé, mercredi 25 mars, que le ministère de l'intérieur avait *« porté gravement atteinte à la liberté »* de six demandeurs d'asile en les retenant, plusieurs jours durant, dans l'aéroport de Roissy, puis à l'hôtel Arcade, en dehors de toute légalité. L'Etat a été condamné à payer au total 33 000 francs de dommages-intérêts aux intéressés, ainsi que 1 franc symbolique au Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI). Cette décision affirme l'illégalité de l'actuelle zone internationale où sont placés les étrangers non admis sur le territoire. C'est pour légaliser cette pratique sous le nom de « zone de transit » que le ministère de l'intérieur avait fait adopter l'« amendement Marchand », que le Conseil constitutionnel a censuré le 25 février dernier.

La « zone internationale » est une « zone de non-droit » et la police ne peut y retenir un étranger, sauf à être condamnée pour *« atteinte à la liberté individuelle »*. Telle semble être la conséquence, lourde dans la pratique, de la décision du tribunal de grande instance de Paris. Les juges ont estimé, en effet, que le maintien d'un étranger à l'hôtel Arcade de Roissy, *« en raison du degré de contrainte qu'il revêt et de sa durée – laquelle n'est fixée par aucun texte et dépend de la seule décision de l'administration, sans le moindre contrôle judiciaire, – a pour conséquence d'affecter la liberté individuelle de la personne qui en fait l'objet »*.

L'affaire concernait une Zaïroise et cinq Haïtiens qui, à l'automne dernier, n'avaient pas été admis en France. La police de l'air et des frontières (PAF) avait préparé leur refoulement vers Kinshasa et Port-au Prince. Mais, demandant à bénéficier du droit d'asile, ils avaient été retenus dans une salle de l'aéroport Charles-de-Gaulle, puis au premier étage de l'hôtel Arcade, loué à cet effet par le ministère de l'intérieur, en attendant l'examen de leur demande. Si l'*« atteinte au droit d'asile »*, que certains invoquaient, n'a pas été retenue par le tribunal au motif que le refoulement n'avait pas été exécuté, les juges ont, en revanche, analysé en détail les conditions de rétention, avant de reconnaître que *« l'atteinte à la liberté individuelle »* constituait une *« voie de fait »*.

Les magistrats ont constaté que les étrangers retenus à l'hôtel Arcade sont placés sous la surveillance de la PAF et sont logés *« dans des chambres dont les fenêtres sont condamnées »* avec interdiction de quitter le premier étage, dont le couloir est fermé par une porte verrouillée et *« gardée par la police, qui empêche toute entrée ou sortie non autorisée par l'administration »*.

Le tribunal ajoute que les intéressés *« ne bénéficient pas des droits reconnus par la loi mais seulement de ceux qui leur sont octroyés, à sa discrétion, par l'autorité administrative* (...) ». Il rejette l'argument du ministre de l'intérieur qui soutenait que cette privation de liberté consistait seulement en une interdiction d'entrer en France. La décision relève qu'aucun texte, national ou international, ne confère *« une quelconque extra-territorialité à tout ou partie des locaux de l'hôtel Arcade, situé* (...) *hors de l'enceinte de l'aéroport »*, ce qui relève d'une *« fiction juridique »*.

La décision d'un magistrat d'autoriser à porter une telle affaire devant un tribunal civil (*le Monde* du 28 février) devait conduire logiquement à la condamnation de l'Etat, puisque aucun texte n'a jamais autorisé la création de la « zone internationale ». La teneur prévisible de ce jugement avait d'ailleurs été pour ainsi dire annoncée par le ministre de l'intérieur, M. Marchand, lorsqu'il avait déposé *in extremis* un amendement légalisant cette pratique, pour tenter de prévenir les conséquences d'une condamnation de son administration. On connaît le sort qu'a réservé le Conseil constitutionnel à ce texte, non pour des raisons tenant au principe même d'une « zone de transit », mais parce que le texte gouvernemental laissait les mains libres à la police pendant vingt jours, délai que le Conseil n'a pas jugé *« raisonnable »*.

Le jugement présent, s'il empêche le ministère de l'intérieur de maintenir les étrangers non admis à l'hôtel Arcade et le prive donc d'un moyen efficace de filtrer les entrées, ne laisse cependant pas l'administration démunie. L'ordonnance de 1945 sur les étrangers lui permet, en effet, de maintenir ces personnes dans les centres de rétention existant sur tout le territoire *« s'il y a nécessité absolue »*. Le texte prévoit le contrôle du juge judiciaire au bout de vingt-quatre heures et la limitation à sept jours, au total, de la durée de cette rétention, tout à fait légale celle-là.

PHILIPPE BERNARD

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Pas touche !

NON, mais de quoi je me mêle ? Que l'Etat mette le nez dans mes biens, oui, bon. Mais qu'il mette la main sur mon corps, ça non. Ce ventre que j'ai promené dans des manifs, pendant des années, en gueulant : Il est à moi, je suis libre d'en disposer, voilà qu'il est indisponible là, maintenant. Plus le droit de le vendre, de le louer ni même de le prêter.

Et si ma fille a besoin d'y déposer la portée qu'elle est trop à l'étroit pour loger ? Et si, au lieu de m'adresser au fabricant, je préfère les spermatos surgelés que je n'aurai plus qu'à passer dans mon four à micro-ondes. Et si mes fins de mois m'obligent à m'arrondir la panse, en signant un bail de neuf mois avec des locataires à la recherche d'un meublé ? Qu'est-ce que je fais ? Je fais pitié.

Enfin, c'est quand même insensé ! Au nom de quoi on m'interdirait de gagner un peu d'argent en cédant, à bon prix, des affaires qui encombrent mon placard et dont j'ai pas tellement l'usage vu que je les ai en double, un rein, par exemple, une cornée ou un poumon ?

Autre chose : passé un certain âge, on a tout intérêt à vieillir en homme plutôt qu'en femme. A changer de sexe. On économise sur les produits de beauté, les soins du visage et les liftings, sans rien perdre de sa séduction. Avant, c'était facile. Suffisait de se faire greffer une quéquette piquée à un mec qui se prenait pour une nana. Enfin, facile façon de parler ! Au mépris de la Cour européenne, la loi française faisait des manières : on ne peut pas changer d'état civil comme de chaussettes. Quand on en a une paire, on se la garde. A présent, ça va être la croix et la bannière. On ne pourra plus se couper le doigt sans être être l'objet de poursuites criminelles : mutilation ! Avec son oreille, Van Gogh en prenait pour dix ans. Et attendez, là, c'est plus sérieux. Votre petit ami se fait la malle en oubliant le polichinelle qu'il vous a mis dans le tiroir. Et disparaît en laissant, à défaut d'adresse, des empreintes génétiques qui vous auraient permis de le retrouver sans passer par le tribunal. Impossible, la libre recherche en paternité dans la patrie des droits de qui, ben, tiens, de l'homme !

MOLDAVIE

Nouveaux accrochages dans la zone russophone

Malgré un nouvel accord de cessez-le-feu conclu lundi 23 mars, plusieurs incidents sanglants ont opposé, mardi 24 et mercredi 25 mars, les forces moldaves (roumanophones) aux séparatistes russophones de l'est de la Moldavie. La « garde nationale » des russophones a attaqué le poste de police du village moldave de Cocieri (zone russophone), blessant neuf défenseurs moldaves, selon le ministère de l'intérieur de Kichinev. La radio russophone a fait état de morts et de blessés parmi ses forces. Les russophones ont aussi tenté, sans succès, de s'emparer du poste de police moldave de Bendery. Enfin, un milicien russophone a été tué dans la nuit de mardi à mercredi à Grigoriopol (zone russophone), selon l'agence Itar-Tass.

Par ailleurs, le ministre moldave des affaires étrangères, M. Nicolae Tsiou, a lancé, mercredi 25 mars, lors de la réunion de la CSCE à Helsinki, une vive attaque contre *« les forces néo-bolcheviques pro-impériales »* de l'ex-URSS, responsables, selon lui, des conflits sanglants dans son pays. – *(AFP.)*

M. Mitterrand à la séance d'ouverture des Jeux paralympiques

Le petit plaisir de Tignes

TIGNES

de notre envoyé spécial

S'il fallait absolument trouver dans les à-côtés politiques de la visite que M. François Mitterrand a faite, mercredi après-midi 25 mars, à Tignes, de quoi alimenter les supputations en tout genre sur l'éventualité et l'opportunité d'un changement de gouvernement, la seule conclusion à tirer serait que le président de la République serait bien inspiré d'essayer d'intégrer dans son équipe le président RPR du conseil général de la Savoie, M. Michel Barnier, et l'homme orchestre des Jeux olympiques, M. Jean-Claude Killy.

A en juger par la popularité de ces deux hommes, que les foules enthousiastes acclament comme des héros depuis la réussite des J. O. d'Albertville, en associant à leurs applaudissements tous ceux qui apparaissent dans leur auréole, un tel renfort lui vaudrait assurément un extraordinaire regain de popularité...

Dans le sillage de ces deux compères, M. Mitterrand a même redécouvert un petit plaisir devenu, pour lui, de plus en plus rare.

Cela s'est passé à la fin de la cérémonie d'ouverture des Vᵉ Jeux paralympiques, qui réunissent, sur les sommets enneigés de Tignes, sept centcinquante athlètes handicapés représentant vingt-quatre pays. Une cérémonie contrastant, par sa sobriété, avec la féerie d'Albertville, racontant sans paillettes des histoires d'hommes solidaires, et symbolisée par le geste simple d'un Fabrice Guy, le jeune champion du monde de ski nordique, venu guider dans sa course jusqu'à la tribune d'honneur le dernier relayeur aveugle porteur de la flamme olympique.

Une belle cérémonie, placée sous le parrainage de l'Oiseau de Folon, dessiné sur la neige, présenté pour une fois avec des ailes brisées et pourtant déployées pour évoquer l'espace, la pureté, la nature, mais surtout l'hommage des hommes ordinaires à ces hommes extraordinaires qui savent triompher de leurs infirmités.

Le président de la République, après s'être acquitté de ses obligations protocolaires, quittait les lieux, donc, derrière MM. Michel Barnier et Jean-Claude Killy, dont l'apparition, à la sortie de la « tente d'honneur », venait d'être joyeusement saluée. Quelques centaines de jeunes, curieux, s'étaient massés pour voir partir le cortège. Et quand M. Mitterrand parut, ils lui firent, à lui aussi, une grosse ovation. Une de ces ovations comme on n'en entend plus beaucoup depuis quelques années sur les itinéraires socialistes. M. Mitterrand, lui-même, en parut surpris. On le vit alors ponctuer son grand sourire d'un geste des mains, qu'il leva, jointes, en les serrant très fort pour remercier ceux qui l'applaudissaient en criant son nom, presque un geste de prière.

ALAIN ROLLAT

SOMMAIRE

DÉBATS

« Travailler la nuit » par Yvette Roudy ; « Citoyens dans l'entreprise » par Jacques Le Goff. Courrier : L'affaire du fichier juif 2

ÉTRANGER

L'Ukraine cherche à échapper à la zone économique russe 3
Le contingent de « casques bleus » français va s'embarquer pour la Yougoslavie 4
Le Conseil de sécurité envisage de nouveau des sanctions contre la Libye 5
Le gouvernement turc a lancé un nouveau raid aérien contre les séparatistes kurdes 4

POLITIQUE

A la veille de l'élection des présidents de région, l'incertitude demeure sur les alliances ... 7 et 8
Le FN sera présent au second tour dans un canton sur cinq 9

SOCIÉTÉ

La FEN au bord de l'éclatement .. 10
L'affaire Carrefour du développement : le financement par fausses factures, « privatisation de l'Etat » 10
Paris révise ses règlements d'urbanisme 10
Un fœtus atteint de hernie diaphragmatique a été opéré *in utero* à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Paris 11

CULTURE

« La Belle Histoire », de Claude Lelouch : il faut y croire 12
Le Musée du Louvre expose les croquis de voyage de peintres . 12
Photo : de l'écriture au cliché, Michel Tournier publie un livre sur la photographie et Claude Simon expose ses travaux 13

LIVRES ◆ IDÉES

• Theodor Herzl, le délire et le génie • Conrad au cœur : le feuilleton de Michel Braudeau ; l'aventurier qui gémissait ; un écrivain secret • Histoires littéraires par François Bott • Mémorial pour Séfarad • Vichy ou l'indifférence française • Lettres étrangères : Lalla Romano, Elsa Morante, Dacia Maraini, Anna Wickham, Réa Galanaki .... 27 à 34

ÉCONOMIE

Hausse du chômage en février . 15
Les banques occidentales accordent un nouveau délai à la CEI . 15
Le gouvernement japonais encourage une réduction de la durée du travail 20
La mort de Guy Thomas 18
Le gouvernement se défend d'avoir contribué à mettre La Cinq en péril 18

Services

Abonnements 2
Annonces classées 13
Carnet 24
Loto 24
Marchés financiers 23
Météorologie 25
Mots croisés 12
Radio-Télévision 25
Exposition 14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comprend un cahier « Monde des livres » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 26 mars 1992 a été tiré à 503 185 exemplaires.

Mercredi des opérateurs jouaient M. Bérégovoy à Matignon

La rumeur de la démission du premier ministre, Mᵐᵉ Edith Cresson, et de son remplacement par l'actuel ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, s'est propagée mercredi 25 mars comme une traînée de poudre à la Bourse de Paris.

En mal d'enthousiasme et d'optimisme depuis plusieurs jours, les opérateurs ont salué comme un seul homme cette pseudo-information, d'ailleurs vite démentie par Matignon. Mais peu importe, les boursiers vivent de rumeurs et voulaient croire à celle-là qui faisait de leur ministre fétiche le chef du gouvernement. De nombreux gestionnaires n'avaient-ils pas au lendemain de la nomination de Mᵐᵉ Cresson, le 15 mai 1991, considéré que le maintien de M. Bérégovoy aux finances était le plus important, notamment pour la tenue du franc ?

Mercredi, après une entrée en matière modeste en progression de 0,7 % pour la première journée du nouveau terme boursier, la tendance s'est très sensiblement accélérée au cours de la dernière heure d'échanges pour finir sur une hausse non négligeable de 1,7 %. D'ailleurs, sur les 2,2 milliards de francs échangés, un quart l'a été au cours de ces chaudes dernières minutes.

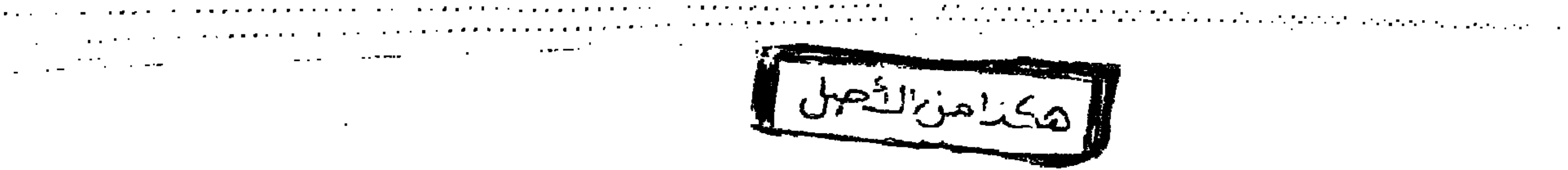
F. Bn.

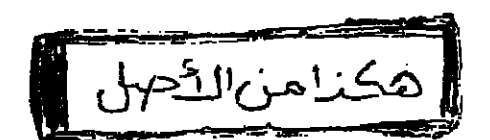
BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 mars

Indécise

La Bourse de Paris manquait de conviction jeudi matin à l'ouverture. En hausse de 0,1 % au début des échanges, les valeurs françaises fléchissaient sous la pression de quelques ventes béníficiaires. Une heure plus tard, elles reculaient de 0,09 %. Dans ce contexte, les plus fortes hausses étaient emmenées par SAE, Au Printemps et Cerus.





Le Monde
DES LIVRES

Theodor Herzl, le délire et le génie

Ernst Pawel retrace la vie de celui qui donna son impulsion décisive au projet sioniste. Et qui avait, auparavant, envisagé les solutions les plus fantaisistes pour favoriser l'assimilation des juifs...

THEODOR HERZL
ou le Labyrinthe de l'exil
d'Ernst Pawel.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Adelstain,
Seuil, 524 p., relié, 220 F.

«Nouveau Moïse», père fondateur de l'Etat juif, prophète des temps modernes, Theodor Herzl est une figure mythique. L'histoire de ce personnage statufié se perd sous la geste héroïque de son rôle dans l'Histoire. Tout en ayant contribué lui-même à forger sa propre légende, il a cependant souhaité que les dix-huit cahiers manuscrits de son journal, où il se révèle et se dévoile dans ses contradictions, soient intégralement publiés après sa mort. Ils le furent en 1922, mais expurgés par son fils Hans. Depuis, de nombreuses biographies lui ont été consacrées (1), celle d'Alex Bein, parue à Vienne en 1934, puis rééditée aux Etats-Unis, faisant autorité.

Refusant mythologie et hagiographie, Ernst Pawel retrace à son tour les péripéties de cette vie aussi brève (Herzl, né à Budapest en 1860, Viennois d'adoption, est mort en 1904) que mouvementée, rebondissant d'échec en projet, oscillant entre le grandiose et le dérisoire, le poids du conformisme et l'élan visionnaire. L'originalité de cette biographie psychologique est précisément de montrer combien la force de Herzl s'enracine dans ses faiblesses. Pawel dresse avec intelligence et irrévérence un portrait qui en choquera plus d'un, tant il dénude les ressorts intimes et les passions ultimes de son personnage.

Rien ne prédisposait ce juif assimilé, germanophile et conservateur, abhorrant toute idée révolutionnaire en art ou dans la vie, auteur dramatique et journaliste en vue, accommodant non sans talent les goûts et idées de la classe moyenne d'où il était issu, à devenir le leader charismatique du sionisme. Convaincu que seule la conversion en masse et la multiplication des mariages mixtes permettraient d'émanciper les juifs, en les arrachant à cet héritage du ghetto qui les enfermait dans un particularisme rétrograde et moralement condamnable, il portait sur ses coreligionnaires des jugements sévères, non sans analogie dans leur forme, sinon dans leur visée, avec certains propos antijuifs. Ainsi, la lecture de *la France juive* d'Edouard Drumont (qu'il avait rencontré à Paris en fréquentant le salon littéraire d'Alphonse Daudet, antisémite qui faisait des exceptions) avait-elle soulevé en lui des émotions contradictoires. *« Une bonne partie de ma liberté conceptuelle, je la dois à Drumont, car c'est un artiste »*, notera-t-il dans son journal, trois ans plus tard, en pleine rédaction de *l'Etat des Juifs*.

Une extraordinaire excitation

Entre-temps cependant, les manifestations croissantes d'une renaissance virulente de l'antisémitisme, y compris dans ce pays des droits de l'homme qu'était la France – où il était correspondant d'un célèbre journal autrichien, la *Neue Freie Presse*, – ébranlèrent progressivement ses certitudes. Profondément troublé, *« renvoyé à une identité qu'il ne pouvait ni assumer ni rejeter »*, il imagina d'abord, pour trouver une issue à cette douloureuse impasse, les formules les plus fantaisistes – un duel avec l'un des principaux antisémites autrichiens, le baptême de tous les juifs d'Autriche dans la cathédrale Saint-Etienne de Vienne, un grand quotidien voué à la lutte contre l'antisémitisme et ne comprenant pas un seul juif, même converti !... Sa correspondance, datée du printemps 1893 et abondamment citée par Ernst Pawel, *« prouve que la question juive était devenue une sorte d'obsession pour Herzl »*. Le désarroi fut son premier moteur.

L'affaire Dreyfus précipita à la fois son tourment et sa réflexion, lesquels aboutirent, au printemps 1895, à cette révélation : seul un pays à eux permettrait aux siens de vivre émancipés et dignes. Ce n'était pas si nouveau, mais il ignorait le livre de Leo Pinsker, *Auto-émancipation*, paru en 1882, et l'existence plus ancienne de mouvements sionistes en Europe orientale et aussi à l'Ouest, notamment à Vienne. Cette ignorance a servi son audace. Il a réinventé l'idée et elle l'a littéralement possédé. Reprenant de nombreux passages du journal de Herzl, Ernst Pawel nous fait découvrir l'extraordinaire excitation qui s'empara alors de son esprit (au point, parfois, de le faire douter lui-même de sa santé mentale). Ainsi, il imagine le Kaiser lui dire : *« Je vous serai reconnaissant si vous faites sortir d'ici ces gens inassimilables »*, il ébauche le projet d'un Etat aristocratique (il ne croyait guère à la démocratie) où *« l'allemand deviendra langue officielle »*, où l'*« on utilisera les vieilles filles pour les écoles maternelles »*, et où *« seuls les enfants et les gens âgés auront le droit de jouer »*, il distribue les places, prévoit des lois (punissant le suicide, contrôlant la presse...), envisage les uniformes d'une redoutable société utopique. Moment de folie et gestation d'une pensée. Rien ne l'avait préparé à cette réalité de l'antisémitisme qui barrait la voie de l'assimilation. Sans arrières et désarmé, il lui avait fallu tout projeter dans un délire créateur où il faillit s'égarer et dont il sortit galvanisé. Après cette *« cure d'écriture »* où se mêlaient fantasmes et *« éclats d'idées »*, Herzl quitta Paris pour l'Autriche et se mit en campagne avec une infatigable énergie et une formidable hardiesse pour concrétiser ses projets : obtenir de l'argent des philanthropes juifs et le soutien des grands de ce monde, surtout le Kaiser Guillaume II et le sultan Abdul Hamid, afin de permettre l'émigration en Palestine sous protectorat allemand. Du côté des riches ou des puissants, il rencontra de nombreux échecs et déboires. Il cherchait la solution au sommet, c'est la base qui l'a propulsé. Sa popularité a crû très vite dans toute l'Europe et, en particulier, chez ces juifs de l'Est qu'il avait, comme tous ceux de son milieu, méprisés sans les connaître.



VIOLLET

Herzl dans sa jeunesse : germanophile et conservateur

Intuition et préjugés

Ces huit dernières années où se solidifie le projet sioniste, jalonnées par les quatre premiers congrès, sont les plus connues. Elles font partie de l'histoire-fresque du mouvement. Ernst Pawel nous en donne une chronique plus chaotique à travers les démarches malheureuses, les initiatives audacieuses, les coups de *génie, les coups de bluff*, les erreurs de jugement, le mélange de révérence et d'arrogance, de mégalomanie et de vraie grandeur de cet esprit à la fois lumineux et pétri des préjugés et valeurs de son temps.

Pawel dévoile aussi le désastre que fut la vie privée de cet homme public dépendant d'une mère qui l'adulait, piégé dans la mesquinerie d'incessantes luttes conjugales, infantile, fragile, tragique et doté d'une volonté de fer pour incarner ses rêves. *« La logique interne qui relie l'adolescent explosif au prophète messianique est beaucoup plus forte que les contrastes apparents »*, affirme Ernst Pawel, forçant peut-être l'interprétation. Mais son héros, de chair et non de marbre, muant ses faiblesses en forces et ses revers en succès, est passionnant à défaut d'être attachant. Et l'on se prend à oser la fiction en imaginant que Herzl, qui demeurait au numéro 6, connaissait son voisin du 19 Berggasse, un certain docteur Freud. Si l'un avait été le patient de l'autre, l'Histoire en eût-elle été différente ?

Nicole Lapierre

(1) Dans la bibliographie française récente, *Un visionnaire nommé Herzl*, d'André Chouraqui, biographie inspirée à la gloire du *« Moïse ressuscité »*, a été rééditée chez Robert Laffont (1991), et un *Theodor Herzl* d'Alain Boyer, plus classique et plus concis, a paru chez Albin Michel dans une nouvelle collection de poche, « Présences du judaïsme » (1991).

L'homme qui flâne

Notre collaborateur François Bott vient de publier un livre de carnets intimes. Nous avons demandé à Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 1987, d'en rendre compte.

LES MIROIRS FERAIENT BIEN DE RÉFLÉCHIR
de François Bott.
Plon, coll. « Carnets ».
178 p., 100 F.

Dans *Antoine et les oiseaux*, son premier recueil de poèmes, paru en 1971 (1), François Bott enquêtait déjà sur lui-même et sur les déconvenues de l'existence : *« Antoine voulut savoir, un matin, ce que sa vie était devenue en lui. Et il se rappela un cimetière de village, doucement couché sur la terre. »* Depuis, Antoine, comme son ami Jorge Luis Borges, écrit *« pour adoucir le cours du temps »*. Comme il dit, *« il cambriole le réel »* pour le rendre ensuite à ceux qui en attendent un permis de rêver et d'oublier. L'écrivain est envahi de doute. Avant de nous livrer quelques-unes de ses *« journées intimes »* (2) – il s'agit ici des années 80, – il se dévisage face au miroir. Il y rencontre le personnage inévitable qu'il porte en lui avec le même étonnement qu'Antoine flânant dans l'enclos des morts. Il y discerne ce qu'il lui refuse. Mais il se rend à l'évidence : on a beau négocier avec la nuit et ses fantômes, on ne peut se décharger de sa propre personne (Kafka). Alors on écrit, moins pour changer le monde que pour se débarrasser de ce qui nous abuse comme la nostalgie et quelque autre illusion fâcheuse. Il ne sait pas assez que le miroir est habité. C'est une mémoire endormie. Il suffit de l'interroger pour qu'il nous permette de partager avec lui ses secrets, ses refus et ses sentences.

Vols et rapts

François Bott est le poète qui n'a rien recelé des butins du miroir. Pour nous dire ses années 80, il commet, comme il dit, des vols et des rapts, en poète des chemins lointains. Il aime les promenades dans des îles inconnues, en Asie notamment, ou dans des vies qui le séduisent comme celles de Mmes du Deffand et de Sévigné, comme celles de Chamfort, de Benjamin Constant ou de M. de Fontenelle.

Comme Julien Gracq, il donne priorité à ces flâneries littéraires pour l'oubli de la mesquinerie humaine et des abus de confiance que commet la société, devenue experte en échange des valeurs marchandes. Les livres comme les voyages restent la meilleure façon de se renseigner sur soi-même. François Bott lit beaucoup et voyage souvent. Et c'est en poète qu'il regarde un match de football ou qu'il suit le Tour de France. Pour lui, le stade *est une scène où des artistes nous transportent* dans l'ère du merveilleux. Il écrit : *« Quand la grâce habite leurs gestes, ces malins génies du football métamorphosent les pelouses de nos stades en prairies magiques. »* Il parle de grand style qui a l'élégance de rendre invisible ce qu'il a coûté. Soucieux de ne pas trop embellir les lieux de la compétition où parfois il n'y a pas que des anges qui volent au-dessus des tribunes, il écrit : *« Lorsqu'elle se garde du fanatisme, rien ne vaut la messe laïque des stades. »*

Tahar Ben Jelloun

Lire la suite page 29

(1) Grasset.
(2) Albin Michel, 1984.

Conrad au cœur

Hasard éditorial ? L'actualité est particulièrement riche, ces dernières semaines, autour de Joseph Conrad. « La Pléiade » publie le cinquième et dernier tome de ses *Œuvres*. Il regroupe ses quatre derniers romans, dont Michel Braudeau considère, dans son feuilleton, qu'ils ne devraient pas être sous-estimés, comme ce fut le cas à leur parution. De son côté, Geneviève *Brisac rend compte de la* rigoureuse biographie que Zdzislaw Najder a consacré à l'auteur de *Lord Jim*. L'aristocrate polonais, devenu capitaine de la marine marchande britannique avant d'être consacré comme un *maître* de la prose anglaise, y apparaît comme un homme qui n'a cessé, sa vie durant, d'accumuler les contradictions. Enfin, Hector Bianciotti, à partir d'un essai de Jacques Berthoud, s'interroge sur l'œuvre de celui qui, admirant, par-dessus tout, Flaubert et Henry James, n'accepta jamais d'être classé comme un auteur de livres d'aventures.

Le feuilleton de Michel Braudeau
Page 28

« L'aventurier qui gémissait »
par Geneviève Brisac
« Un écrivain secret »
par Hector Bianciotti
Page 33

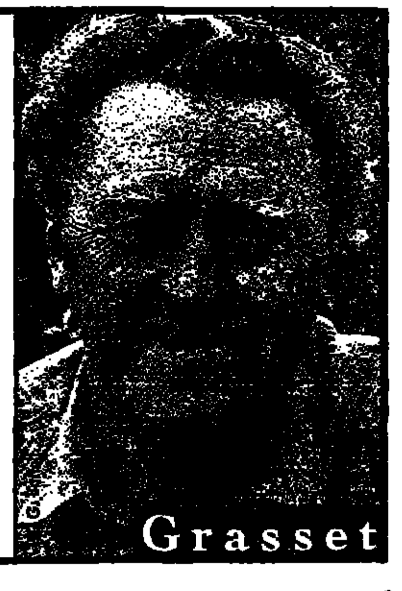
HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les frères Giono

***« On sait que Jean Giono possède un frère qui s'appelle Jean Giono »*, écrivait Roger Nimier dans ses *Journées de lecture*. Manière de rappeler que l'œuvre de l'ex-employé de banque de Manosque est scindée, assez nettement, en deux périodes dont les années 40 sont la charnière. C'est le premier Giono, chantre de la terre et des tranquilles vertus paysannes, pourfendeur du progrès technique, qui apparaît dans les *Romans et essais* regroupés par « la Pochothèque ». S'il lasse souvent avec ses rengaines « écologistes », il réserve, pourtant, de jolies surprises.**

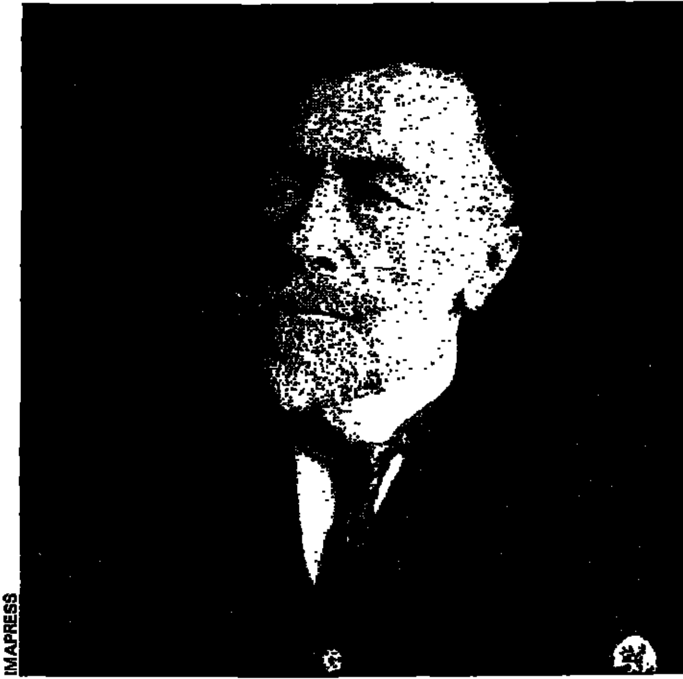
Page 28



ŒUVRES (tome V)
de Joseph Conrad.
« Bibliothèque de La Pléiade », Gallimard, 1294 p., 415 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau



Les paupières lourdes sur un regard sombre...

IMAPRESS

Conrad au cœur

LE cinquième et dernier tome de « La Pléiade » consacré aux *Œuvres* de Joseph Conrad couvre les ultimes années d'une existence qu'on a coutume de ramasser en une formule simple : dix-sept ans de jeunesse, vingt ans de marine, trente ans d'écriture. Né polonais en Ukraine en 1857, embarqué à Marseille en 1874, installé en Angleterre quand s'achève sa carrière maritime en 1894, Joseph Conrad, considéré comme l'un des plus grands écrivains anglais de son temps, sera enterré en 1924 à Cantorbéry. Cette période, de 1917 à 1924, n'est pas heureuse (du reste, il y eut relativement peu d'années de bonheur dans la vie de Conrad). Sa femme est malade depuis des années. Après une chute dans la rue, on a dû l'opérer des genoux (elle restera impotente malgré d'innombrables opérations). Leur fils aîné, Borys, est à la guerre et s'il craint pour la vie de son fils, Conrad redoute aussi l'issue des conflits dont il devine que la Pologne ne sortira pas grandie ni libérée de la tutelle russe. Lui-même n'est pas en bonne forme, il est malade depuis longtemps, du cœur, de la goutte, et souffre de longues périodes de dépression.

Les photos de lui qui datent de cette époque sont émouvantes, le visage est très beau, émacié, en triangle, avec de hautes pommettes et une barbe blanche en pointe, les paupières lourdes abaissées sur un regard sombre, absent, infiniment lointain. On dirait qu'il scrute en effet le cœur des ténèbres, la ligne d'ombre, le miroir de la mer, le bout du rouleau, pour reprendre quelques-uns de ses titres (et Conrad eut aussi le génie des titres). C'est plutôt le regard d'un vieil homme qui sait que ses forces déclinent, que le meilleur de son œuvre est derrière lui, qui doute de soi, le regard d'un créateur usé par le travail et les horreurs de la mélancolie.

L'édition de Conrad dans « La Pléiade », une des plus élaborées dont cet auteur dispose, reprend les premières traductions d'André Gide et Georges Jean-Aubry, introducteurs de Conrad en France, les complète grâce à de nouveaux et dévoués traducteurs, entoure les textes d'un appareil critique parfois tentaculaire, une jungle tropicale de notices, notes et préfaces, se renvoyant une balle qu'on n'a pas toujours le goût ou la patience d'aller chercher : savoir, par exemple, pourquoi il a paru nécessaire de changer certains titres consacrés par l'usage. *Suspense*, en anglais, le manuscrit que la mort empêcha Conrad d'achever, jusqu'à présent traduit par *Angoisse*, devient aujourd'hui, platement, *l'Attente*. Mais l'ensemble est fort précieux, notamment la notice bibliographique mise à jour jusqu'au début de 1992.

LE professeur Sylvère Monod, qui préside à cette édition avec toute l'érudition requise et une certaine majesté, tombe dans un petit travers qu'explique une longue fréquentation d'un être cher : il a tendance à considérer l'auteur comme son auteur, son enfant, son parent, et à en parler avec un peu de condescendance, comme seuls peuvent le faire les intimes introduits dans le secret de la garde-robe : excusez-le, il n'est plus tout à fait ce qu'il était, ses bouquins sont de moins en moins parfumés, etc. On imagine avec quelle superbe Joseph Conrad aurait envoyé se faire agréger ailleurs le professeur et ses aides-soignants. Même s'il est vrai qu'on n'écrit pas tous les jours *Lord Jim* ou *Au cœur des ténèbres*, que toute œuvre a ses sommets et ses moments de moindre intensité, les quatre derniers romans (ou les trois, si l'on excepte *Angoisse*) de Conrad, *la Flèche d'or, la Rescousse, le Frère-de-la-Côte*, ne sont pas les productions secondaires d'un écrivain faiblissant, comme Sylvère Monod le laisse un peu entendre tout en protestant légèrement du contraire. Et comme certains contemporains de Conrad en jugèrent à la parution de ces ouvrages, tel son excellent ami John Galsworthy et maints critiques moins bienveillants. Joseph Conrad, quant à lui, pensait assez différemment, qui estimait que *la Rescousse* pourrait bien lui valoir le Nobel, une des rares distinctions que son immense modestie se sentait capable d'affronter.

La Flèche d'or, donc, fut mal accueillie en 1919. Chacun s'empressa de juger l'œuvre illusoire, caricature exsangue des romans de la maturité. On ne peut nier que l'intrigue soit quelque peu échevelée, s'inspirant d'un épisode réel de la vie de Conrad à Marseille, où il découvrit la mer. Episode amplifié, réinventé, où l'on suit les aventures d'un certain Monsieur Georges, le narrateur, trafiquant d'armes pour Dom Carlos, prétendant au trône d'Espagne, et amoureux d'une jolie Basque, Rita, fougueuse mais évidemment pas disponible. Il y a des « tunnels », des passages embrouillés, on n'est pas forcé de croire au couple central Georges-Rita. Mais, à vrai dire, Conrad n'est pas souvent un bon peintre de l'amour. Rita est un fantasme de femme comme beaucoup de ses héroïnes, et Sylvère Monod a raison de souligner le caractère asexué de l'amour que lui porte Georges. Il y a sans doute beaucoup à chercher dans les relations qu'entretint Conrad (ou celles qu'il n'eut pas, aussi bien) avec la sœur de son ami Chodzko, Thérèse, qui se suicida à Hyères en décembre 1875, un an jour pour jour après le premier embarquement du jeune homme.

Avec *le Frère-de-la-Côte*, on reste sur les bords de la Méditerranée, entre le siège de Toulon et la bataille de Trafalgar, au cœur de cette épopée napoléonienne qui intéressa Conrad, ami de l'Angleterre et de la France, au point de lui fournir le sujet de son dernier texte, *Angoisse*, dont l'action, ou l'inaction plutôt, se situe dans le port de Gênes pendant l'exil de Napoléon à l'île d'Elbe. *Le Frère-de-la-Côte* campe surtout une figure de vieux marin assagi, lassé de la mer, qui ne rêve plus que de la paix dans un petit village près de Hyères, et que l'Histoire oblige à reprendre du service à bord de son bateau fatigué. C'est vrai, on est plus proche d'Alexandre Dumas que de Henry James, Conrad semble moins soucieux de modernité qu'auparavant, plus « simple ». Est-ce un défaut ?

L*A Rescousse* enfin, le plus beau peut-être de ces derniers romans, écrit sur une période exceptionnellement longue (*commencé en 1896, achevé et publié en 1920*), *replonge* dans l'univers malais avec le même capitaine Lingard qui naviguait déjà dans *la Folie-Almayer* et *Un paria des îles*. Lui aussi fut mal accueilli. Virginia Woolf en fit une critique mesurée dans le *Times Literary Supplement*, mais écrivit dans son journal intime avec moins d'indulgence qu'il s'agissait d'un *« mélo rigide »*, excusant au passage Conrad qui n'était qu'un *« étranger, époux d'une grosse dondon »*. Comme c'est gracieux. On jugea le style de Conrad trop maniéré. Il est vrai qu'il reprend sa vieille habitude incantatoire qui consiste à pulvériser de grands mots sonores dans ses descriptions, *« indicible »*, *« impénétrable »*, etc, comme avec un vaporisateur d'ambiance, ce qui est un procédé un peu théâtral et nous renvoie au débat sur Chateaubriand et *« la cime indéterminée des forêts »*, increvable sujet. Tout cela est vrai, les maniérismes, la construction parfois cahoteuse, mais, que Mrs Woolf se rassure dans sa tombe, ce mélo rigide nous gardera longtemps captifs, bien plus que son journal fluvial. Le charme de Conrad ne tient pas à son savoir-faire, et ses derniers romans, s'ils n'ont pas toujours la pure vigueur des grands sommets de l'œuvre, en ont les ressources, le style puissant et, pourrait-on dire avec un soupçon d'ironie paradoxale, les mêmes défauts qui nous font aimer Conrad pour autre chose que ce qu'il réussit tout à fait.

ROMANS ET ESSAIS
de Jean Giono (1928-1941).
Edition présentée et annotée par Henri Godard.
« La Pochothèque », Le Livre de Poche, 1310 p., 140 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les frères Giono



BERENICE CLEEVE

PERSONNE *n'est plus rêveur que les employés de banque panthéistes.* Pour les égaler, il n'y a peut-être que les contrôleurs des poids et mesures ou les conservateurs des hypothèques. Pendant les années 20, lorsqu'il se trouvait derrière les comptoirs d'une succursale bancaire, à Manosque, Jean Giono *« se jouait déjà de l'espace »*, comme le dit Paul Morand. Il se racontait des *« histoires sur les étoiles* (et) *sur le mélange de l'homme et du monde »*. Plus tard, il se jouerait aussi *« du temps »*. Il prendrait, à Manosque, cette *« route des peupliers »* qui mène vers l'Italie. Il irait faire un tour au dix-neuvième siècle, chez les carbonari. Et sa période *« stendhalienne »* succéderait à sa période *« panthéiste »*. *« On sait que Jean Giono possède un frère qui s'appelle Jean Giono,* rappelait Roger Nimier dans ses *Journées de lecture. Le premier écrivait avant la guerre des œuvres touffues, grandiloquentes, où l'éloge de la nature et du bon sauvage revenait souvent. Le second, qui semble être né en 1942, publie des livres très différents ; le romantisme et le réalisme y font un nouveau et curieux mélange. »*

Regroupés dans ce volume de *« La Pochothèque »*, voici les principaux textes du premier Giono. Les romans ou les essais qu'il écrivit de 1927 à 1941. Il y a *Colline, Un de Baumugnes, Regain* et les commentaires de l'auteur sur ces trois récits, qui formaient, à ses yeux, *« la trilogie de Pan »*. Ensuite, viennent *le Serpent d'étoiles, Jean le Bleu, Que ma joie demeure, les Vraies Richesses* et *Triomphe de la vie*.

Comme celles de William Faulkner, ces œuvres semblent prouver les mérites de la littérature sédentaire. Jean Giono avait à peu près le même âge que le cousin d'Amérique. Ils ont inscrit leurs républiques fictives dans la géographie réelle de l'Etat du Mississippi et de la Haute-Provence. La première s'appelle le *« comté de Yoknapatawpha »*. La seconde est traversée ou bordée par la Durance, à proximité du mont Ventoux.

LA géographie est une science rêveuse. Certains se penchent sur la carte de l'univers. Ils se nomment Napoléon, Blaise Cendrars ou Paul Morand. D'autres se contentent de la carte routière de leur canton. Leurs grandes promenades s'accomplissent à dix kilomètres. Ils font, en quelque sorte, des *« relevés »*. Pour écrire, il faut d'abord être topographe. Il faut aller reconnaître le territoire où l'on installera ses personnages. Et l'on écrit *souvent pour calmer sa peur*. Quelquefois, rien n'est plus inquiétant que les paysages trop familiers. Par exemple, la montagne de Lure. *« Pendant toute ma jeunesse, j'ai eu cette montagne à conquérir »*, dit Giono. Mais ensuite, ses romans sont devenus des annexions. Il s'est emparé de la Haute-Provence comme Faulkner du Mississippi. Les écrivains (et les peintres) cambriolent des pays entiers. Ils emportent dans leur monde imaginaire la couleur des *arbres, l'allure des gens et* leurs secrets. Tout cela change d'adresse, d'état civil et de mode d'existence.

Si Giono ressemble aux romanciers du sud des Etats-Unis, c'est également parce qu'il réhabilite la paysannerie. Il lui restitue ses titres de noblesse littéraire. Il la dépeint et lui rend justice. *« Essayons,* disait-il, *d'entrer plus avant dans les âmes. »* Il fait voir la poésie qui se dissimule sous la rudesse des mœurs et la parcimonie des propos. Les nuits d'hiver, ses personnages ne peuvent dormir quand le ciel *est rempli d'étoiles*. Ils ont *« envie d'aller labourer entre les amandiers »*, parce qu' *« il fait un clair de toute beauté »*. Les âmes que l'on découvre sont païennes. Leur religion est la même que celle de l'ex-employé de banque de Manosque. C'est le panthéisme : *« attitude d'esprit qui tend à diviniser la nature »*.

« Giono me rend meilleur, écrit encore Morand (1) *; pas meilleur que lui, hélas, meilleur que moi, ce qui est plus facile (...) Je sens qu'il vient de loin, d'au-delà des monts, comme Jean-Jacques. »* Il faudrait retracer un jour la carrière du « bon sauvage » dans la littérature. C'est sûrement une belle carrière, puisque Morand lui-même a trouvé le sien avec Giono... Mais le genre qui célèbre la vie *« primitive »*, naturelle ou rurale, évite rarement la complaisance lyrique. Et le Giono de la première période n'échappe pas à ce travers. Nimier avait raison : il est souvent grandiloquent, notamment dans les essais qui dénoncent la malfaisance du progrès technique ou la perversion des villes, et qui leur opposent les tranquilles vertus paysannes. La dévotion est toujours pesante, et ces rengaines « écologistes » finissent par ennuyer. En outre, par une coïncidence fâcheuse, l'idée du « retour à la nature » figurait aussi dans la propagande de Vichy. Il y a, comme cela, des mauvaises rencontres.

J'AVOUE préférer la seconde manière de Giono. Le ton d'*Angelo*, du *Hussard sur le toit* et du *Bonheur fou* (2). Dès la première page d'*Angelo*, le lecteur est charmé : *« Le danger couru était très grand. Malgré la sympathie qu'un immuable ciel d'azur donne pour les idées généreuses et la température méditerranéenne du royaume qui rend l'assassinat patriotique adorable, on était obligé de fusiller les bons assassins avec de grands coups de chapeau, mais de fort vilaines balles sardes. Les nerfs de la monarchie autrichienne ne supportaient pas la perte du plus petit de ses espions, et elle soutenait ses vapeurs avec quarante divisions de grenadiers athlétiques. »* Il y a, dans ce début romanesque, une vivacité, une allégresse, une ironie qui sont bien agréables et qui promettent des ravissements. C'est le ton de l'aventure, et de la chasse au bonheur. Pour un peu, le lecteur s'attendrait à rencontrer Stendhal et Fabrice en compagnie de Sanseverina. Il n'est pas *défendu de rêver ! Les rêves ne* sont pas dangereux pour la santé... Mais c'est une autre dame que l'on verra, non moins séduisante et qui s'appelle Pauline.

Reste qu'il ne faut pas être trop ingrat avec le Giono *d'avant-guerre. Il réserve* de jolies surprises, comme le portrait du paysan devenu acrobate. Ce personnage en avait assez de remuer et de retourner la terre. Assez de bêcher, d'être sans cesse penché vers le sol et de s'alourdir ou de vieillir chaque jour davantage. Il s'est effrayé *« de savoir le ton de sa vie depuis le commencement jusqu'à la fin, de pouvoir dire que, tant que la vie dure, on sera toujours le même, de tourner dans un petit rond comme le mulet sur l'aire, d'avoir sa mort toute prête devant les yeux, comme si on y était »*. Alors, pour se consoler, cet homme a commencé à faire l'acrobate sur *« un tapis de cartes »*. C'est une des occupations favorites de l'espèce humaine que de chercher des consolations. Elle s'y emploie *très souvent*, sans jamais être sûre d'obtenir sa récompense.

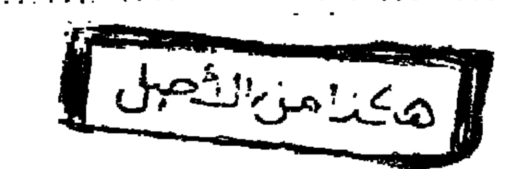
Le personnage de Giono sera dédommagé de ses peines quand il aura la tête en bas et qu'il verra le monde se renverser. Le monde à l'envers. *« Avant,* dit-il, *je ne savais même pas que c'était beau par ici. (...) Il m'a semblé que j'avais changé de pays. »* Evidemment, cet homme changera aussi de métier. Il quittera ses champs pour aller vendre, dans les foires, *« le spectacle de ses rêveries »*.

Les employés de banque de Manosque sont probablement d'une espèce particulière, car ils s'intéressent moins à la santé du franc qu'aux exploits de ces funambules de l'infini qui *« escaladent les nuages »* dans les chefs-lieux de canton.

(1) *Mon plaisir... en littérature*, « Idées », Gallimard, 1982.

(2) « Biblos », Gallimard, 1989.

★ *Regain* est également réédité dans « Les cahiers rouges », Grasset, 236 p., 53 F.



Pour l'amour d'Erostrate

Alain Nadaud sur les traces de celui qui, avide d'éternité profana les dieux et fut condamné à l'oubli

LA MÉMOIRE D'ÉROSTRATE
d'Alain Nadaud.
Seuil, 252 p., 82 F.

Contre les romans vides, vains, qui glissent sur vous le temps d'un divertissement sans traces, il n'est pas évident que l'intelligence soit le meilleur des remèdes. Entre les écrivains qui n'ont rien à dire et ceux qui veulent trop dire, le secret du roman vrai, la voix juste, l'idée authentiquement inspirée iraient plutôt se loger tout à fait ailleurs. Seuls, sans doute, peuvent l'incarner ceux à qui échappe en partie le message de ce qu'ils font tout en y croyant de tout leur être, ceux qui sèment le désordre, qui ravagent la raison trop intellectuelle et rattrapent la vie dans la pleine vitesse de son mouvement : les insensés, les passionnés, les fous.


GASTAUD/SIPA PRESS
Alain Nadaud : en intellectuel plus qu'en romancier.

Alain Nadaud n'est pas fou, et la folie, le désordre, le souffle sont ce qui manque le plus à ses romans où il tient, chaque fois, son sujet comme un maître. Il y montre sa prédilection pour l'histoire gréco-byzantino-romaine et son talent à y déceler la petite anecdote pleine de sens, le signe oublié ou négligé d'une civilisation, ce moment d'Histoire apparemment singulier, marginal, où la pensée tout entière se retrouve.

Cette fois, l'acte est profane : l'écrivain part sur les traces d'Erostrate. Ordre avait été pourtant donné d'effacer à jamais la mémoire de ce curieux vandale du quatrième siècle avant Jésus-Christ qui s'était ingénié à détruire, par le feu, le temple d'Artémis à Ephèse, afin d'entrer définitivement dans l'Histoire. Incrédule face à l'idée de l'immortalité de l'âme, terrifié non par le fait de mourir mais par celui d'envisager qu'aucune trace de son existence ne lui susbsiste, Erostrate avait ainsi voulu inventer sa propre postérité. Peine perdue : ses juges avaient pris soin de lui couper la langue et de faire jurer le silence absolu le concernant, lui, son nom, son acte, de siècle en siècle.

« Erostrate ! Erostrate ! », le mot est lâché. Alain Nadaud, à travers son narrateur, le poète Sextus Publius Galba, s'engage à rompre la *« conspiration du silence »*. En 263 après J.-C., les Goths, les pirates, la peste mettent l'empire au bord du chaos, mais Galba, imperturbablement, à bord d'une galère en route vers Ephèse, mène l'enquête sur ce malheureux oublié. Dans une sorte de dialogue subtil avec l'auteur qui se mêle à ses investigations, le poète s'interroge, analyse, médite, accumule une érudition faramineuse.

Quelles raisons ont poussé Erostrate à détruire plutôt qu'à créer et à vouloir entrer coûte que coûte dans l'immortalité ? Au milieu d'épisodes tumultueux, la quête d'Erostrate prend la forme d'une longue question qui fend le vent : celle de la postérité.

L'allégorie et la dialectique

Mythe magnifique, cruel destin que celui d'Erostrate, l'homme avide d'éternité et condamné à l'oubli, qui meurt en entendant la terrible sentence, l'obligation au silence, conscient alors de l'inutilité de son crime. Ce mythe, Alain Nadaud le prend en charge admirablement, mais en intellectuel plus qu'en romancier. Bien que remarquables par l'infini des perspectives qu'ils donnent à penser, les morceaux de bravoure, les pages de réflexion « lourde » sur l'idée de gloire et de postérité l'emportent sur la fougue des aventures maritimes et même sur cette possibilité propre au roman de dire la vérité par suggestions allégoriques. L'allégorie, ici, est absorbée par la dialectique. Tout est encadré, construit, imparable.

Or Galba, le narrateur, accuse lui-même la faille des œuvres trop parfaites, closes sur elles-mêmes, préparées pour la postérité : n'est-ce pas le défaut qui fait tout le mystère de l'œuvre ? *« Les statues qu'on vénérera le plus dans les âges à venir ne sont-elles pas celles auxquelles il manquera la tête ou les bras ? »*. La faiblesse de *la Mémoire d'Erostrate* serait peut-être, alors, de ne manquer de rien.

Alain Nadaud, toutefois, ne tombe jamais dans la pédanterie, intéresse toujours, enrichit. Si l'on pouvait lui demander humblement d'oublier sa réflexion, ses analyses, d'oublier qu'il est le maître de ce qu'il écrit pour laisser respirer son inspiration !

Marion Van Renterghem

L'homme qui flâne

Suite de la page 27

Ce qui se confirme dans ce journal – il va de janvier 1980 à octobre 1989 – c'est que toute littérature est une façon de se soustraire à soi et aux autres. Elle est aussi une revanche, peut-être dérisoire, sur le temps et sur la mort. François Bott parle de la mort avec distance et humour froid. Il dit : *« Si je meurs, je n'en ferai pas une maladie. »* Mais on sent que, si elle n'est pas la question grave et sérieuse qu'on dit, elle reste comme une ombre posée sur l'horizon ; elle lui fait signe à chaque fois qu'elle emporte un de ses amis comme Georges Perros, Charlotte Delbo, Scutenaire ou Edmond Jabès, pour qui *« aucune parole ne précède les vrais départs »*. C'est la mort des émotions – la variation des sentiments – qui le rend perplexe. Cette usure qui finit par devenir une absence sans appel et un souvenir sans corps fait partie du travail du temps. D'où la nécessité et même l'urgence de l'écriture. Contre la mélancolie de l'époque, contre les brutalités de l'histoire, contre le bavardage des certitudes et du fanatisme, François Bott ne transige pas. Il a des colères saines, vives et belles.

On retrouve ici, à propos du mensonge des hommes politiques, la rage qui traverse comme une tempête les pages de *la Déception historique* (3), récit autobiographique sur la guerre d'Algérie. Plus calme est sa passion pour les dictionnaires. Ce sont des lieux magiques qui le reposent de la méchanceté des hommes, ceux qui vivent avec la haine dans les yeux. Big Bob (le Grand Robert) est un ami dont la présence est une protection. Il le consulte comme un médecin. On apprend ainsi que l'histoire des mots est ce qui le fait le plus rêver et le mieux voyager. Il est des jours où la fréquentation des dictionnaires est plus recommandée que celle de la société. Il y trouve une définition de la sagesse : attendre tout des autres, et ne rien espérer.

Depuis qu'il a été remplacé par son détective, le dévoué F. B., qui ne cesse d'enquêter sur les vies fugitives et fragiles de ces « filles-aurores » qui ont inscrit dans la peau du jeune Antoine une déchirure, François Bott se sent délivré. Il prend le temps de vivre, soignant en dandy autant l'intérieur que l'extérieur. Vivre, c'est observer et écrire. Il a traversé la décennie en restant fidèle à son double, celui qui a su *« lâcher les oiseaux qui dorment dans les mots »*.

Tahar Ben Jelloun

(3) Réédité en 1988 par les Editions de l'Instant sous le titre global de *Eloge de l'égotisme*.

★ François Bott, Dominique-Antoine Grisoni, Roland Jaccard, Yves Simon, publient, après *les Séductions de l'existence*, et toujours dans la collection de poche « Biblio essais », *De la volupté et du malheur d'aimer* (n° 4145).

L'irrévérencieuse

Le premier roman de Michèle Rozenfarb semble inspiré par l'Oulipo

TENDRE JULIE
de Michèle Rozenfarb.
Ed. de Minuit, 158 p., 78 F.

Marie-Julie-Anastasie tient son triple prénom de trois vaches nées en même temps qu'elle (une quadruple naissance particulièrement malaisée côté étable) : c'est dire, d'emblée, le ton irrévérencieux du roman de Michèle Rozenfarb. Grâce à son enfance campagnarde, Julie, dotée d'une santé robuste, a échappé à la phtisie, à la chlorose, à la pâmoison et à l'hyperlaxité ligamentaire. Son dynamisme est presque pathologique : elle fonctionne comme un *« moteur à explosions continues »*. Malgré ses nombreux talents, elle n'a ni le don de la tristesse ni le don culinaire. On remarque son penchant pour l'arithmétique et les sciences exactes : elle adore compter les moutons, numéroter les marches d'escalier, faire la liste de ses amants. L'intrigue est mince, mais les émotions sont intenses : Julie a acquis en Haute-Provence un château d'eau (en principe propriété exclusive du corps des Eaux et Forêts). Elle veut l'aménager de manière à dédier son cadre de vie à Boris Vian, parce que la phrase du milieu de *l'Ecume des jours* l'a frappée de stupeur. Le narrateur, bien que charmé, s'essouffle à suivre l'impétueuse héroïne, elle-même amoureuse d'un mort. Il y a aussi un chien nommé Potiron, une chatte Isabelle, très utile pour réchauffer les pieds glacés de Julie (c'est l'occasion d'un message vibrant d'espoir pour ceux qui sont affligés de « cryopédie » – un terme qui ne figure même pas dans le Larousse médical).

Michèle Rozenfarb semble inspirée par l'Oulipo et Julie n'est pas sans affinités avec *la Belle Hortense* de Jacques Roubaud. On trouve ici aussi la présence insistante d'un narrateur (parfois même relayé par un narrateur de secours, à l'heure du thé). Le lecteur peut choisir l'ordre de sa lecture en consultant le sommaire qui regroupe les titres des soixante et un chapitres. Mais la romancière proclame son indépendance, revendique un *« statut d'artisan »* qui lui permet d'hésiter entre roman intimiste, roman d'aventures et récit à tiroirs. Elle ne montre d'aversion que pour les points de suspension, qu'on ne trouve qu'une fois dans le roman.

L'amour et la psychanalyse tiennent une grande place dans ce récit trépidant dont l'héroïne est une ingénue libertine. Dans ses yeux, le lecteur *« trouvera 90 % d'innocence, 6 % d'érotisme seulement, 3 % d'amusement et 3 % d'un étonnement bien légitime si l'on songe à tous les regards de lecteurs plongés au même instant dans les yeux de Marie-Julie-Anastasie. Soit un score écrasant en faveur d'une absolution définitive »*. Mais c'est aussi un « conte moral » plein d'enseignement. On y trouve, entre autres, la recette de la confiture de pastèque et la méthode pour « papilloter » à l'ancienne les mèches de cheveux. Ce premier roman retient par son humour et son alacrité : on attend les nouvelles aventures de Marie-Julie-Anastasie.

Monique Petillon

Une si douce agonie

LE CALAO
d'André Rollin.
Grasset, 167 p., 85 F

Un homme dépressif, qui tient sa vie en laisse de peur de la laisser filer, revient après dix ans d'absence dans son appartement du quai Anatole-France, à Paris. De sa baie vitrée en demi-lune, illuminée la nuit, il a le loisir d'observer la Seine et la piscine Deligny, où s'ébrouent femmes et barbons. Durant son séjour dans un pays lointain où seuls les calaos – des oiseaux à long bec recourbé, surmonté d'une excroissance cornée – troublent l'ordre des forêts, François Fidal a essayé de s'oublier, mais n'a fait que se perdre un peu plus dans le terrain vague de sa mémoire.

Deux voix oppressées – celle de l'auteur et de son unique personnage – se mêlent et se font écho, à coup de phrases aussi sèches qu'incisives, dans les vingt et un courts chapitres qui composent le cinquième roman d'André Rollin.

L'agonie, que relate ce livre, est si douce qu'elle ne provoque nul effroi chez le lecteur. On se sent bien, presque réconforté, de suivre pas à pas François Fidal dans sa lente descente aux enfers. Des ombres familières pèsent sur lui : celle de sa mère, dont il n'a pas encore admis la disparition, et celle d'une femme qui, peut-être, aurait pu lui éviter de devenir un naufragé volontaire.

Paris n'est plus qu'un navire-hôpital pour cet homme qui lutte contre le sommeil afin que la nuit ne lui dérobe pas le peu de lumière qui demeure en lui. Les mots sont les dernières bouées auxquelles il s'accroche. Il écrit *« dans la puanteur »*, non pour porter témoignage, mais pour ajouter un codicille de plus à son testament holographe et retarder ainsi l'heure de rabattre la page de garde sur son existence. Pourtant, rien n'y fait. Les mots s'annulent les uns les autres, et les lettres qu'il trace sont autant de cadavres qu'il pourrait biffer s'il croyait encore en quelque chose.

Une ombre sur la page

L'encre, elle-même, cette *« ignare »*, le trahit et sa plume ne trace que du brouillard. *« L'écriture n'est qu'un deuil : ce que je suis incapable de décrire »*, constate-t-il tandis qu'une ombre recouvre la page sur laquelle il tentait de se recomposer un passé habitable.

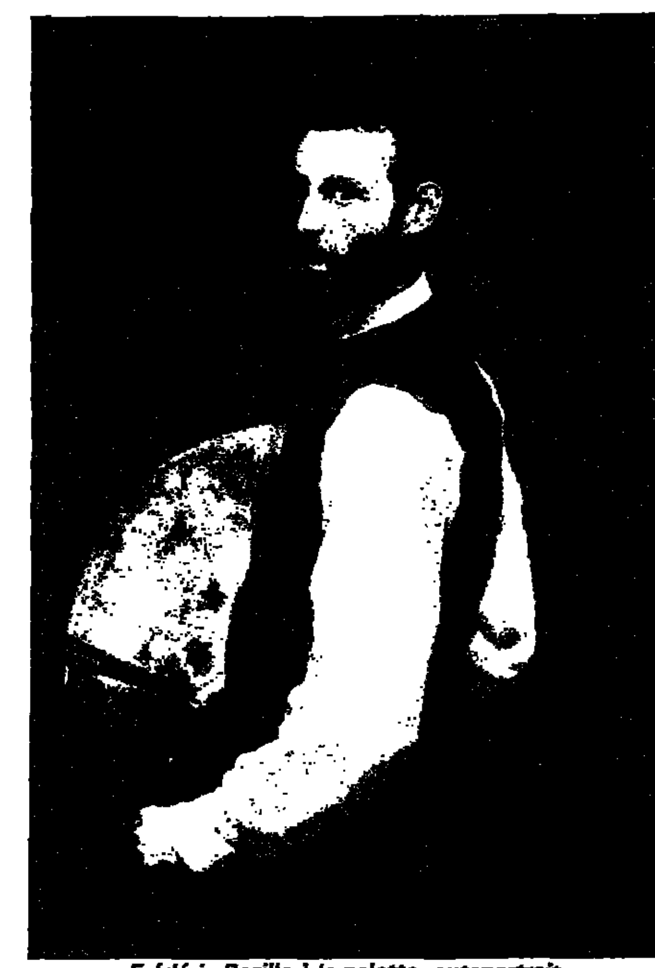
André Rollin tient la main de François Fidal, tout en étant dicté par ce dernier. Tous deux contemplent de loin, en étrangers, la danse macabre de la planète. Ils ne sont pas indifférents, mais tout simplement las : *« Depuis le temps que les morts ne se révoltent pas, on s'est habitué à leur silence. »*

François Fidal, justement, ne se console pas du silence des voix jadis aimées : *« Je me décompose lentement, en fragments identiques, qui, chacun de son côté, se couvriront de poussière, de mensonge. »* C'est ainsi qu'André Rollin, attentif et délicat, fait néanmoins l'autopsie de son personnage.

Pierre Drachline

ARTS

Pour Bazille


Frédéric Bazille à la palette, *autoportrait*

FRÉDÉRIC BAZILLE
de François Daulte.
La Bibliothèque des Arts,
196 p., 510 F.

Le 28 novembre 1870, le sous-lieutenant Frédéric Bazille est tué de deux balles à Beaune-la-Rolande, à l'âge de vingt-neuf ans. L'année précédente il avait envoyé deux toiles au Salon, *Scène d'été* et *la Toilette*. Cette dernière avait été seule admise, et favorablement commentée. Bazille avait alors changé d'atelier, pour s'installer dans la maison de Fantin-Latour, au sixième étage. Jusque-là, il partageait un atelier avec l'un de ses amis, Auguste Renoir. Bazille est, en effet, de ces peintres qui ont compris la leçon de Manet dès les années 1860. Fils de bonne et fortunée famille montpelliéraine, il est initié à Delacroix et Courbet par Bruyas avant même de se rendre à Paris en 1862, où il entre dans l'atelier de Gleyre aux Beaux-Arts. Il y rencontre ses premiers amis, Monet, Sisley et Renoir. Il leur présente un peu plus tard deux autres camarades, Pissarro et Cézanne...

Ce serait donc peu dire que Bazille a tenu un rôle majeur dans la formation du groupe que l'on surnomma plus tard impressionniste. Il compte parmi ses fondateurs, et les toiles qu'il exécute à partir de 1865 sont d'un novateur très réfléchi. On songe à Caillebotte devant les plus réussies : même singularité délibérée, même goût pour les sujets de la vie moderne, même élégance aussi.

Sur ce peintre de qualité, François Daulte a composé une monographie exemplaire, largement informée, appuyée sur un catalogue de l'œuvre peint et des correspondances inédites, bien illustrée, écrite sans rhétorique inutile. C'est de l'excellent travail, tout simplement.

Ph. D.

★ Signalons également la sortie d'une biographie, plus littéraire, de Bazille par François-Bernard Michel (Grasset, 312 p., 130 F.)

Logiques relatives

Sur le modernisme en art, deux réflexions américaines antithétiques
Scepticisme éclairé pour Harold Rosenberg ; certitudes schématiques pour Benjamin Buchloh

LA DÉ-DÉFINITION DE L'ART
de Harold Rosenberg.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christian Bounay,
Ed. Jacqueline Chambon, 270 p., 140 F.

ESSAIS HISTORIQUES I
de Benjamin Buchloh.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claude Gintz.
Art Edition, 176 p., 240 F.

Qu'est-ce que la *« dé-définition »* de l'art, néologisme étrange ? A peu près ce que Harold Rosenberg dénomme aussi parfois *« désesthétisation »*, autrement dit l'ensemble des théories et des pratiques artistiques qui, dans les années 60 et 70, entendaient accomplir une critique radicale de l'art. L'histoire les appelle art minimal, *arte povera* et art conceptuel.

Face à ces mouvements, Harold Rosenberg a écrit, entre 1969 et 1972, une suite d'articles dans le *New Yorker*, articles sévères, articles sceptiques. Pour lui, apologiste de l'expressionnisme abstrait, proche de Pollock, de De Kooning et de Newman, ce réductionnisme était suspect, très suspect, fondé sur des effets de mode et de rumeur, le pastiche et la complaisance. Il eut tôt fait de relever ce paradoxe que l'« anti-art » des minimalismes n'était à l'aise que dans les musées et que leurs matériaux dérisoires avaient besoin de discours justificatifs infinis, de catalogues, d'étiquettes et de conservateurs pour prospérer. Très vite, plus vite que la plupart de ses contemporains, Rosenberg a écrit le mot terrible : académisme. Très vite, il l'a appliqué à Frank Stella et à Donald Judd – dont les œuvres depuis ne cessent de vérifier sa sentence.

Pourquoi académisme ? Parce que ce mouvement, qui se dit logique, se conforme platement aux *« diagrammes tracés au tableau noir de l'histoire de l'art d'après-guerre. »* Mais, continue Rosenberg, *« la tradition de la peinture moderne elle-même se trouve hors de la salle de classe. »* Dans la plus civile de ses chroniques, dans la plus retenue, il ne peut s'empêcher d'avouer combien le consternent les proses des doctrinaires qui prétendent déterminer une direction, tracer un axe, découper des limites et, couronnement de leur pensée, distinguer ce qui est vraiment, indubitablement, moderne et ce qui ne l'est pas. L'esprit de certitude l'exaspère, le dogmatisme lui est odieux, et il enrage au spectacle du chauvinisme avant-gardiste new-yorkais qui professe que l'histoire de l'art doit nécessairement s'achever sur un monochrome peint comme une porte ou un cube d'acier.

C'est là, du reste, l'un des traits les plus remarquables de sa pensée que cet antinationalisme, d'autant plus vif que raisonné. Peinture et sculpture américaines seraient-elles comme par essence menacées par la négation ? Rosenberg le suggère, qui observe que *« l'art américain du dix-neuvième siècle complète son académisme mondain par les prémisses de l'anti-art »*, lequel se reconnaît à la volonté d'introduire dans l'art *« des morceaux de nature brute »*. *« Une idée fixe propre aux peintres américains est qu'ils peuvent créer de l'art sans le bénéfice de l'art, voire en allant à l'encontre de l'art »* – en lui préférant la réalité elle-même, sans élaboration ni métamorphose, et cela des paysagistes du dix-neuvième siècle aux post-duchampiens actuels. Cette hypothèse séduisante, Rosenberg ne l'a pas développée. Elle en vaudrait la peine cependant, comme il serait instructif d'analyser en ce sens les conséquences esthétiques – anti-esthétiques plutôt – du puritanisme. Bien des axiomes qui régentent l'art contemporain sortiraient en piètre état de l'épreuve, ou du moins très relativisés.

Lire les *Essais historiques* de Benjamin Buchloh après avoir lu Rosenberg est un exercice assez comique. Buchloh, qui enseigne l'histoire de l'art au Massachussetts Institute of Technology et passe pour l'un des penseurs-phares de l'esthétique d'aujourd'hui, reprend à son compte absolument tous les stérotypes et lieux communs modernistes que Rosenberg met en pièces. Voilà un homme qui a des certitudes inébranlables, qui croit que l'histoire a un sens, que le progressisme doit régenter les beaux-arts. Il tranche avec frénésie dans le siècle, régressions d'un côté, révolutions de l'autre. Autant dire, les méchants et les bons. C'est tout simple. On se contenterait de rire de ses aveuglements si tant d'arrogance et de schématisme ne finissaient par lasser.

Philippe Dagen

La galaxie Van Gogh

LA GLOIRE DE VAN GOGH
de Nathalie Heinich.
Minuit, 258 p., 148 F.

L'art et la sociologie font rarement bon ménage. Les enquêtes sur les mouvements de la sensibilité collective ne dépassent guère le niveau descriptif, et aucune statistique ne peut répondre à la question de savoir ce que *nous éprouvons réellement* lorsque nous disons admirer une œuvre d'art. Il y a cependant des exceptions heureuses, comme cet essai consacré à Van Gogh. L'érudition dont il témoigne s'y trouve mise au service d'analyses fort peu conventionnelles, et qui éclairent d'un jour nouveau la naissance de l'art moderne.

Sous-titré *Essai d'anthropologie de l'admiration*, le travail de Nathalie Heinich retrace la façon dont s'est constituée, depuis un siècle, la galaxie Van Gogh. Au cœur de cette dernière, un mythe *romantique* (l'artiste saint et martyr), mais aussi un ensemble de valeurs marchandes (les toiles) dont la matérialité picturale importe finalement moins que la cote en salle des ventes. Adoptant le regard neutre qu'il aurait *pu porter sur une société exotique*, l'auteur est ainsi amené à explorer simultanément les discours qui, à partir de la mort de Van Gogh, se sont tenus sur l'homme et l'œuvre, les films et les expositions qui leur ont été consacrés, sans oublier le culte des reliques dont l'artiste est aujourd'hui l'objet, d'Arles à Amsterdam en passant par Auvers-sur-Oise.

Au fil de l'enquête, dont la structure reproduit fidèlement celle des vies de saints chères à la *Légende dorée*, nous voyons se dissiper quelques-unes de nos certitudes les mieux ancrées. Non, Van Gogh n'a pas été un artiste maudit. Venu tard à la peinture, mort jeune, il a cependant gagné en une dizaine d'années d'activité l'estime de ses pairs et a même pu lire, avant de se suicider, l'article enthousiaste que lui avait consacré, dans le prestigieux *Mercure de France*, le critique Georges-Albert Aurier. La première rétrospective de son œuvre a eu lieu aux Pays-Bas dès 1892. Sa première biographie, écrite par un Allemand, fut publiée en 1910. Le grand public *a sans doute mis plus de temps* pour apprécier Van Gogh : mais le fantôme de celui-ci a dû être largement « consolé » par la mode dont, depuis trente ans, il est devenu l'objet.

Hélas, les modes ont leurs revers. Comme le montre bien Nathalie Heinich, plus on s'intéresse à la personnalité de Van Gogh, moins on regarde son œuvre. Ses toiles ne captent plus l'attention par la richesse de ce qu'elles ont apporté à l'art moderne, mais par les prix incongrus qu'elles atteignent. Quant *aux foules, condamnées à se* contenter de reproductions, elles consomment les *Iris* et les *Tournesols* comme, naguère, l'*Angélus* de Millet : ce sont là les icônes dont a besoin notre société assoiffée d'images. Pauvre Van Gogh !

Christian Delacampagne

★ *Le Musée d'art moderne organise* une rencontre autour du livre de Nathalie Heinich, en présence de l'auteur, le 8 avril à 18 h 30 (Petit auditorium, 11, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris, entrée libre).

SCIENCE-FICTION

Deux Anglais et d'autres continents

L'USAGE DES ARMES
de Iain M. Banks.
Traduit de l'anglais par Hélène Collon.
Robert Laffont,
coll. « Ailleurs et demain »,
420 p., 135 F.

FIÈVRE GUERRIÈRE
de J. G. Ballard.
Traduit de l'anglais par Bernard Sigaud,
Fayard, 268 p., 120 F.

LES ANGOISSES DE G. J. ARNAUD
coll. « Quatuor »,
Fleuve Noir,
540 p., 85 F.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA COMPAGNIE DES GLACES
de G. J. Arnaud.
Fleuve Noir.
192 p., 28 F.

APRÈS le génial *Hyperion* de Dan Simmons, dont on attend impatiemment le second volet, c'est un nouveau joyau de la science-fiction que nous livre Gérard Klein dans sa belle collection « Ailleurs et demain ». *L'Usage des armes*, de l'écrivain anglais Iain M. Banks, découvert il y a quelque temps en « Présence du futur » avec un mémorable *Entrefer*, est en effet une œuvre fascinante, d'une grande originalité de conception et de facture. Sa structure est double, ainsi que l'indiquent l'ordonnancement et la numérotation des chapitres. Ceux qui s'égrènent de Un à Quatorze forment une sorte de thriller du futur. Ils racontent la façon dont un mercenaire du nom de Chéradénine Zakalwe est recruté par son contact habituel afin d'effectuer une nouvelle mission pour le compte de la Culture, une société galactique pacifique, mais qui ne dédaigne pas d'intervenir dans l'évolution des autres sociétés qui peuplent le cosmos.

Ceux des chapitres dont la numérotation court de XIII à I forment un ensemble bien plus hétéroclite, et délibérément non chronologique. Chacun d'eux restitue un fragment épars du passé de Zakalwe : ils évoquent des moments de ses précédentes missions, ou bien le temps de son enfance et de son adolescence, ou bien encore des instants étales de vacance. Ils composent, en puzzle, un portrait complexe, inattendu de cet aventurier hanté par une blessure secrète qui est le moteur de son épopée erratique.

UN autre événement d'importance dans le domaine de la science-fiction – même si l'auteur revendique l'étiquette plus large d'*imaginative fiction* – est la parution, chez Fayard, d'un nouveau recueil de nouvelles de J. G. Ballard, *Fièvre guerrière*, qui regroupe des textes écrits entre 1975 et 1989 et qui sont représentatifs des différentes manières de l'auteur. On y trouve des paraboles sarcastiques sur les dévoiements de l'univers médiatique (*l'Histoire secrète de la troisième guerre mondiale*), un apologue pince-sans-rire imaginant une société dans laquelle un service sexuel obligatoire est instauré pour lutter contre la dénatalité, plusieurs récits élaborés autour de la figure mythologique et aliénante de l'Astronaute, une utopie européenne et féroce sur le thème de la société des loisirs... On y retrouve le goût de J. G. Ballard pour les luxuriances tropicales, les paysages désertés, les personnages gagnés par des folies sublimes à l'instar de ce cadre qui décide un jour de se cloîtrer chez lui, dans sa maison et d'explorer cet univers intérieur, son obsession aussi de l'écoulement du temps et de son dérèglement. Mais on y trouve aussi une catégorie de textes à laquelle Ballard ne nous avait pas habitués, des sortes d'« histoires à construire » qui font intervenir une relation ludique entre l'auteur et le lecteur : le plus bel exemple en est la nouvelle intitulée *Index*, qui se présente justement sous la forme d'un index, seule partie rescapée de l'autobiographie d'un certain Henry Rhodes Hamilton et invite à la reconstituer. L'ensemble compose, entre surréalisme et vertige, un recueil d'une exceptionnelle qualité (1).

DEPUIS quelques mois, Jean Baptiste Baronian préside aux destinées du Fleuve Noir et tente de faire retrouver son identité à cette maison d'édition. Il a lancé une série fantastique : « John Sinclair, chasseur de spectres », d'origine allemande, et créé une collection d'omnibus, « Quatuor », vouée à l'exploitation des meilleurs ouvrages du fonds Fleuve Noir. C'est ainsi qu'il a réédité en un volume les quatre romans – *le Dossier Atrée, la Mort noire, Ils sont revenus, la Dalle aux maudits* – que Georges J. Arnaud donna jadis dans la collection « Angoisse ».

Georges J. Arnaud est d'ailleurs doublement à l'honneur puisqu'il vient de conclure d'un soixante-deuxième volume sa longue saga de *la Compagnie des glaces*. Dans cette vaste fresque, il a décrit pendant douze années une civilisation du futur à la fois glaciaire et ferroviaire, ses bouleversements politiques et religieux en faisant preuve d'une imagination sans faille, d'un sens poétique (2) et d'un souffle dignes des meilleurs feuilletoniste. Il prend aujourd'hui congé de ses personnages en les abandonnant à un avenir post-glaciaire. Lien Rag, Liensun, Yeuse et les autres nous *manqueront...*

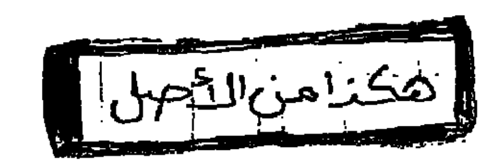
Jacques Baudou

(1) Fayard publiera également le 1er avril *la Bonté des femmes* de J. G. Ballard. 10/18 réédite *Crash !*, traduit par Robert Louit.

(2) A preuve, certains de ses titres : *les Hommes-Jonas, la Charogne céleste, les Hallucinés de la voie oblique...*

★ Chez Bouquins-Laffont paraissent les deuxième et troisième (et dernier) volumes du *Lovecraft* de Francis Lacassin. Nombreux inédits du maître de Providence, dont les collaborations avec Derleth et les *Aperçus philosophiques* (chaque volume, 1360 p., 150 F).

★ *Le* numéro 2 de la revue *Otrante* (publiée par le groupe d'étude des esthétiques de l'étrange et du fantastique de Fontenay – ENS de Fontenay, 31, avenue Lombart, Fontenay-aux-Roses, 92260) est consacré au diable et propose d'intéressants articles sur le diable dans la littérature chrétienne ancienne comme chez Cazotte, Lewis, Hoffmann ou Soulié.



SOCIETES

par Georges Balandier

SERGUEÏ

Un temps de ruptures

DOCUMENTS
Réimpression.
Volume 1, année 1929,
volume 2, année 1930,
préface de Denis Hollier,
Ed. Jean-Michel Place,
405 p. et 496 p., 750 F les deux.

C'ÉTAIT très exactement l'entre-deux-guerres. Les souvenirs glorieux s'effaçaient. La grande crise commençait à étendre ses ravages, faisait douter d'un progrès gouverné par le commerce, l'industrie et les savoirs modernes. La littérature, les arts, la musique avaient effectué leur rupture avec l'héritage, et déjà engendré leurs propres dissidences. L'«esprit contemporain» ne semblait pas être là où la culture officielle le situait et le cantonnait; les mythologies établies se délabraient; Emmanuel Berl annonçait *«la mort de la pensée bourgeoise»* dans un pamphlet ravageur. C'était en 1929, le moment où Georges Bataille, Pierre d'Espezel et Georges Wildenstein fondent la revue *Documents*. Un titre trompeur, un malentendu, un contrat intenable, si le document doit être, selon la conception érudite, un témoignage dépourvu de valeur littéraire et d'originalité, un éclairage révélateur.

Bataille, tout en occupant la fonction de secrétaire général, se préoccupe peu de justifier le titre; avant même la publication du premier numéro, il lui est demandé de *« revenir à l'esprit »* qui a inspiré le projet. Ce qui lui importe apparemment, c'est d'ouvrir un lieu de rencontres inattendues, de provoquer le mélange des compétences, de tracer les chemins de traverse d'où les pensées et les œuvres se voient autrement. Les doctrines, l'archéologie, les beaux-arts, l'ethnographie, les variétés sont les disciplines qui s'allient dans un rapport de dissonance voulue. Les noms qui figurent dans les quinze numéros de ce magazine à la vie brève sont ceux des écrivains et des autres créateurs situés à l'extrême pointe – dont les transfuges du surréalisme attirés par Bataille – et ceux des représentants de savoirs déjà institués. *« C'est une mixture proprement impossible, en raison moins encore de la diversité des disciplines – et des indisciplines – que du disparate des hommes eux-mêmes »*, écrit Leiris, collaborateur constant et éphémère gérant de la revue.

Les auteurs plutôt conservateurs et ceux qui font de cette nouvelle tribune une base de la guerre contre les idées reçues voisinent, mais à l'avantage des seconds. Quel succès dans cette tentative fulgurante d'aller au-delà de tous les possibles! Aucun des noms présents n'a été enseveli par l'oubli, et presque tous sont ceux par lesquels il faut définir l'œuvre culturelle du vingtième siècle, l'effort pour dépasser une modernité grosse de ses propres perversions. D'une certaine façon, Picasso occupe la position centrale; l'un des numéros de la deuxième année lui est entièrement consacré. C'est le plus intelligent et le plus brillant hommage rendu à celui qui y reçoit la qualité de *« signal de tout ce que* [ce] *temps possède de liberté »*, de pourvoyeur de l'*« argument le plus fort contre la normalisation mécanique des expériences »*. Henri-Charles Puech, grand spécialiste de la Glose et non pas critique d'art, saisit l'occasion pour annoncer *« la ruine de l'idée de représentation »* et en faire le caractère essentiel de cette époque. Ce que les analystes et commentateurs de la nôtre ne cessent de répéter, inlassablement.

OUI, ces *Documents* nous viennent d'un autre temps et, cette fois, ils portent justement cette dénomination, sans que nous ayons à méconnaître leur force en tant que textes et images. Ils montrent l'écart – ce qui nous a introduits en post-modernité, dit-on, – et la ressemblance – ce que les collaborateurs de la revue ont exploré, ce dont ils ont été les annonciateurs, et qui se retrouve pour une part dans notre paysage culturel aux configurations mouvantes. Déjà, la civilisation, comme ordre et progrès, est mise en accusation, et la crise est moins reconnue sous l'aspect d'une contrainte à rechercher ce qui stabilise que sous l'aspect d'une possibilité de la pousser plus avant. Masson, par son œuvre, devient alors celui qui révèle la capacité de projeter le *« drame intérieur sur la structure des choses »*. Et les sciences modernes de la nature intéressent par ce qu'elles commencent à manifester de la crise de la causalité et de la conception machiniste du monde au profit de la probabilité et du hasard.

L'accent porte sur un double rejet, que Denis Hollier signale et commente dans une fort belle préface : le refus de l'appropriation marchande des choses et celui de leur appropriation esthétique et, par implication, la dénonciation du formalisme qui les sous-tend l'une et l'autre. Si la crise est assimilée à un *« naufrage de l'échange »*, il n'en apparaît pas moins la quasi-certitude que la modernité conduit à la conversion de tout ce qui est en marchandise. Nous pouvons maintenant évaluer la justesse de cette clairvoyance. Dans cette tâche critique, Bataille s'allie naturellement les anthropologues.

La valeur d'usage est opposée à la valeur d'échange, sans pour autant récupérer au passage la théorie marxiste. C'est par la première que s'exprime la nostalgie d'un monde où elle exerçait sa souveraineté, celui dont les sociétés anthropologisées donnent une image. Pour ces dernières, l'objet est lié à une fonction, à des significations, à la mise en rapport des hommes entre eux et avec les puissances transcendantes; il s'inscrit dans un contexte où tout opère, porte sens et fait lien. C'est pour cette raison que Rivet et Schaeffner refusent de négliger le *« banal »*, affirment que *« rien n'est indigne »* en matière d'étude des cultures et de muséographie. Ils rejettent la hiérarchisation, qui a permis a l'esthétisme occidental de détourner les arts primitifs, et la décontextualisation qui, isolant l'objet, le réduit à l'état de chose exposable ou négociable. L'objet culturel reste indissociable des pratiques de l'homme qui le produit et en use; en ce sens, il ne se déplace pas. C'est seulement sur son site que se manifestent pleinement sa valeur sociale, ainsi que sa charge symbolique et que sa fonction rituelle.

LES collaborateurs de *Documents* ouvrent des brèches, déconstruisent, poussent à l'excès, jouent des contrastes inconvenants, refusent – dit Bataille – que la vie humaine soit *« conforme à l'image du soldat commandé à l'exercice »*. Ils font le choix de choquer, comme le révèlent les articles consacrés au *« crachat »* ou au *« gros orteil »*, l'évocation des *« horreurs multiples qui composent le tableau de l'existence »*. Les monstres, les prodiges, les abominations, surgissent soudainement et, à leur suite, le mal. Les arts et les pratiques *« barbares »*, le Baroque mexicain, l'atelier des alchimistes et des «sorciers» servent à produire des effets de désordre, à bouleverser les classements qui rassurent, à dénoncer l'inhumanité d'une logique tout entière au service des machines, l'avènement d'une humanité débordée par ce qu'elle crée. Et, parallèlement, s'effectuent l'exploration des espaces où se façonnent un imaginaire et une poétique du quotidien, l'irruption des figures qui les peuplent : les statues des rues et des places, les mannequins des vitrines, les images des réclames – ces nouveaux «fétiches», les Pieds nickelés dissolvant l'ordre social par le rire, et Fantomas, héros d'une *« épopée moderne »* et populaire.

Ces juxtapositions déconcertantes et contradictoires, ces textes et illustrations parfois rassemblés à la façon des «papiers collés», ne doivent pas cacher une position fermement tenue, laisser place au malentendu qui situerait l'entreprise dans le sillage du surréalisme. Il y a là une volonté constante de pénétrer jusqu'au cœur de la réalité, agressivement, d'échapper aux contraintes de l'abstraction organisatrice, de ne pas céder à la facilité des valeurs de permanence. C'est un éloge du mouvement, et il nous concerne évidemment.

ACTUALITÉS

Bataille à Madrid

Le service culturel de l'ambassade de France en Espagne, l'Institut français de Madrid et le Centre culturel du Conde Duque organisent une série de manifestations en «Hommage à Georges Bataille», du 31 mars au 10 avril (1). Plusieurs tables rondes et colloques se tiendront sur les thèmes suivants : «Biographie et thanatographie», avec Gilles Hernst, Fernando Savater, Daniel Dobbels et Michel Surya; «Généalogie de la pensée moderne», avec Jean-Michel Besnier, Jesus Ibanez et Bernard Sichère; «Bataille et les questions de la scène», avec Lucette Finas, Pierre-Antoine Villemaine; «La place de l'Espagne dans l'œuvre», avec Rafael Conte, Denis Fernandez-Recatala, Miguel Morey.

Expositions, projections, lectures-mises en scène (*Madame Edwarda* par la Compagnie Villemaine-Renard), présentation de la traduction en espagnol de *la Part maudite* (Savater) complètent ce programme établi par le responsable du livre au service culturel, Emmanuel Tibloux.

(1) Institut français de Madrid, Marquès de la Ensenada 12, tél. : 308-49-80; Centro cultural del Conde Duque, tél. : 588-58-34.

Une mémoire vivante des signes

TRÉSORS DE L'ÉCRIT
Dix ans d'enrichissement du patrimoine écrit
Réunion des musées nationaux, 231 p., 350 F.

Dans les bibliothèques publiques, les archives, les collections particulières, sont rassemblés – mais aussi, par le fait, dispersés – des milliards d'objets très divers qui ont en commun d'être porteurs d'écriture. Ils constituent ce que, pour une nation, et pourquoi pas pour le monde, on peut appeler le « patrimoine écrit ».

On pense de prime abord aux manuscrits anciens, aux parchemins enluminés, aux incunables, aux volumes richement reliés et illustrés, aux éditions originales, aux manuscrits de travail des écrivains, des savants. Mais appartiennent tout aussi bien à ce patrimoine des brochures à quatre sous, les tracts, les affiches, les documents administratifs, bref toute la mémoire culturelle et historique d'un pays. S'y joignent déjà les textes saisis sur les *« nouveaux supports d'écriture apparus dans les dernières décennies »*.

A la faveur d'une présentation au public, par un livre de belle qualité graphique et documentaire, des plus remarquables acquisitions des collections publiques françaises au cours des dix dernières années, Pierre-Marc de Biasi, chercheur au CNRS, a qui l'on doit d'importantes éditions de manuscrits de Flaubert, engage une réflexion très approfondie à la fois historique et prospective sur la conservation de ce trésor, son enrichissement, sa communication, son exploitation scientifique et culturelle. Il propose notamment d'utiliser les technologies de reproduction nouvelles de façon à rendre accessibles et facilement consultables, sous forme numérisée, des documents dont la conservation exclut qu'ils puissent être mis entre les mains de tous les chercheurs, professionnels ou non, qui souhaitent en prendre connaissance.

C'est donc une vaste politique d'accroissement, voire de mutation de notre savoir et de notre intelligence des processus de pensée et de création, qui est ainsi esquissée dans la perspective d'une mise en réseaux des diverses collections. A parcourir ce livre qui donne à voir, avec les quelques informations indispensables, 180 pièces dont la diversité va d'une page soigneusement calligraphiée des statuts de la faculté de médecine d'Angers (1483) au manuscrit presque sans rature de *l'Ecume des jours*, de Boris Vian (1947), en passant par *l'Ami du peuple* annoté par Marat (1789-1793), le plan du voilier *Adolphe* sorti des chantiers navals de Dunkerque en 1902, la lettre par laquelle le maréchal Pétain s'excuse auprès de Georges Mandel de l'avoir arrêté (17 juin 1940), la partition originale de *Psalmodie*, de Pierre Boulez (1943-1945), on a une idée des disciplines qui sont stimulées par l'étude de tels documents.

Le patrimoine ne vit que de son enrichissement, et la qualité de son utilisation savante est peut-être la meilleure mesure du degré auquel atteint une civilisation.

Michel Contat

HISTOIRE

Mémorial pour Séfarad

1492, c'est aussi l'année où les juifs furent expulsés d'Espagne. Un ouvrage collectif explore l'univers de ceux qui continuèrent à chérir la terre dont ils avaient été bannis

LES JUIFS D'ESPAGNE
Histoire d'une diaspora
1492-1992
sous la direction
de Henry Méchoulan,
préface d'Edgar Morin,
Ed. Liana Lévi, 721 p., 350 F.


D.R.

Juifs sur un bûcher en Espagne

Le 31 mars 1492, l'édit d'expulsion des juifs d'Espagne lance une population de plus de cent mille âmes sur la route de l'exil. Ni l'année de l'Espagne ni l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ne doivent faire oublier que 1492 fut aussi une des dates les plus noires du judaïsme européen. Ce rappel, les sept cents pages des *Juifs d'Espagne* viennent utilement nous inviter à le faire. Plus d'une quarantaine d'auteurs, juifs et non juifs, israéliens, américains et européens, ont prêté leur concours à un ouvrage qui tient à la fois du livre d'histoire et du mémorial.

Mémorial pour Séfarad (Espagne en hébreu), terre trop chérie par les bannis (au point que certains se transmettaient de génération en génération la clef de leurs maisons castillanes ou aragonaises), cette recherche du judaïsme espagnol est avant tout la recherche d'une géographie perdue. Séfarad se présente, après 1492, comme un pays sans territoire dont les capitales ne s'appellent plus Lisbonne ou Tolède, mais Amsterdam, Istanboul, Salonique et Safed. S'agit-il pour autant d'un monde définitivement disparu, comme Edgar Morin le suggère dans sa préface ? La lecture du livre dément ce regard exagérément pessimiste. Séfarad n'est pas un continent englouti, même si l'histoire du judaïsme séfarade a tendance à se fondre de plus en plus dans celle des diasporas et d'Israël.

Ce récit à plusieurs voix est cependant aussi l'histoire d'une longue souffrance. Du coup on reste étonné de voir le professeur Carlos Carrete Parrondo, de Salamanque, qualifier la catastrophe de 1492 de *«simple épisode»*. La description quelques pages plus loin du long martyr des *«chuetas»* (les juifs de Majorque) dément le caractère ponctuel de la persécution.

Quant aux *conversos* ou marranes (les *«porcs»*) qui ont préféré le baptême au départ, ils vont être plongés dans une situation proprement kafkaïenne, puisque, contraints à devenir chrétiens, ils sont empêchés en même temps de se fondre dans une société hispanique où règnent les *«statuts de pureté du sang»*, promulgués à Tolède dès 1449 et avalisés par le pape en 1555.

Cette situation explique l'émigration continue des marranes. La vieille thèse de Werner Sombart, selon laquelle le départ des juifs, puis des marranes, aurait surtout eu pour cause le déclin économique des royaumes ibériques, freinant le désir d'*«ascension sociale»* des juifs et crypto-juifs espagnols, est réfutée ici par Michel Abitbol, de Jérusalem. Celui-ci montre comment les fugitifs, même dans leurs asiles d'Alger ou du Maroc, continuent à se sentir sous la menace d'Etats espagnols ou portugais au faîte de leur puissance.

Le chapitre consacré par Anita Novinsky, de Sao-Paulo, à l'étape portugaise (une moitié des exilés s'y rendront) est un des plus douloureux. Trompés, convertis de force en 1497, les réfugiés d'Espagne y subissent aussi bien de véritables pogroms que la séparation des familles. Ce traitement inspire à un chroniqueur du temps, Damiao de Goes, une des premières formulations du sionisme politique : à la différence des Arabes (à qui on n'ôtait pas leurs enfants), les juifs contraints au baptême n'ont pas de territoire à partir duquel ils peuvent exercer des représailles, ce qui explique l'impunité avec laquelle on agit avec eux.

On peut regretter que les *Juifs d'Espagne* n'ait pas donné lieu à une estimation précise des victimes de trois siècles d'inquisition ibérique (en Espagne, elle n'est supprimée qu'en 1834). Il est vrai qu'on ne dispose à ce jour que de chiffres locaux et de recherches partielles. L'analyse des données de l'inquisition portugaise révèle néanmoins que 99 % des condamnés au bûcher sont accusés de *«judaïser»* (c'est-à-dire soupçonnés de pratiquer clandestinement le judaïsme).

Mais ce mémorial ne se veut nullement un *«bréviaire de la haine»*. De nombreuses contributions insistent sur l'éclat des grands centres de l'espace séfarade qui, après 1492, n'a d'autres limites que celles du monde connu.

Le havre d'Amsterdam

Parmi les étapes les plus brillantes : Amsterdam, la *«Jérusalem du Nord»*. On y voit les deux mille cinq cents juifs d'origine portugaise profiter de la relative tolérance de la République des Provinces-Unies au dix-huitième siècle pour faire de cette cité le point de passage obligé des marranes qui veulent revenir à un judaïsme ouvert. C'est à Amsterdam que paraît le premier journal juif en 1675 *(Gazeta de Amsterdam*, en espagnol, qui diffuse des nouvelles économiques et politiques). C'est d'Amsterdam que le rabbin Manassé Ben Israël négocie avec Cromwell en 1655 le retour officiel des juifs en Angleterre. C'est à Amsterdam enfin que naît le philosophe Spinoza.

Les séfarades sont peut-être aussi les premiers juifs européens à connaître, longtemps avant la Révolution française, les prémisses de l'émancipation. En 1657, révèle le chapitre consacré aux Pays-Bas, les états-généraux des Provinces-Unies accordent l'égalité de statut aux ressortissants juifs et non juifs à l'étranger. Dès août 1550, montre Gérard Nahon, qui traite de l'Hexagone, le sud-ouest de la France devient un asile et les *«Portugais dicts nouveaux chrétiens»* de Bordeaux ou Bayonne se voient accorder par Henri II droit de résidence et protection.

Dans certains cas, le judaïsme séfarade se retrouve même en position de mener une grande politique. Lopes Suasso, un des dirigeants de la communauté d'Amsterdam, avance ainsi les fonds nécessaires pour permettre au roi Guillaume III de monter sur le trône d'Angleterre à la fin du dix-huitième siècle. Dans l'Empire ottoman, où le sultan Bajazet II a donné l'ordre de bien accueillir les bannis de 1492, un marrane retourné au judaïsme, Joseph Nasi, futur duc de Naxos, de la famille Mendès, inspire, par haine de l'Espagne, le traité des capitulations franco-ottoman de 1569.

Après la conquête du Moyen-Orient par les Turcs, de nombreuses communautés séfarades s'installent en Terre Sainte, à Safed, en Galilée et à Jérusalem. Un séfarade, dont la famille est depuis le dix-septième siècle à Jérusalem, Itzhak Navon, sera d'ailleurs, en 1978, le cinquième président de l'Etat d'Israël...

Quelques regrets demeurent au terme du voyage. Celui tout d'abord de n'y avoir pas été accompagné par quelques-uns des meilleurs spécialistes du sujet, comme l'historien américain Yosef Yerushalmi, pour le marranisme, ou par Bernard Lewis pour l'Empire ottoman. Mémorial ou abrégé de l'histoire de l'univers séfarade, ce livre servira tout de même à commémorer avec 1492 une catastrophe qui jeta bien malgré eux les juifs d'Espagne sur les routes du monde.

Nicolas Weill

Vichy ou l'indifférence française

La synthèse d'André Kaspi sur la situation des juifs sous l'Occupation devrait devenir un livre de référence

LES JUIFS PENDANT L'OCCUPATION
d'André Kaspi.
Le Seuil, 420 p., 149 F.

On doit au renouveau que la mémoire juive connaît depuis une quinzaine d'années une floraison de publications qui conduisent à une relecture de la France des années noires, et notamment à une réflexion sur les retombées dramatiques des politiques d'exclusion. Et on en sait désormais beaucoup plus sur ce que les excellences vichyssoises nommaient «la question juive» et qui, pour les historiens, concerne les politiques menées par l'Etat français, la mise à exécution de la solution finale par l'occupant, dans l'Hexagone, avec l'aide et la complicité de responsables français, petits et grands ; et ces historiens perçoivent également beaucoup mieux que naguère comment des juifs, français ou étrangers, ont résisté.

C'est de tous ces travaux patiemment engrangés qu'André Kaspi a fait la synthèse, fournissant avec rigueur et sûreté une information fiable et précise sur un drame que tout le monde croit connaître, mais dont on n'a le plus souvent qu'une vue parcellaire. On peut regretter que l'auteur n'ait pas soufflé mot – ou presque – de la manière dont a évolué la mémoire juive depuis la libération des camps d'extermination ; mais pour prendre un exemple significatif de la quasi-exhaustivité de l'information ici rassemblée, il donne – et ce n'est guère fréquent – une analyse précise de la situation des juifs en Afrique du Nord, notamment en Algérie ; leur sort est sans doute moins dramatique que celui des juifs de la France occupée, mais eux à qui le décret Crémieux avait conféré la citoyenneté française la perdaient dès l'automne 1940, avant d'être méthodiquement brimés par Weygand, Darlan et Giraud et quelques autres proconsuls de renommée plus modeste.

Pour mener à bien son entreprise, André Kaspi a préféré – à juste titre – aux témoignages, souvent friables, l'utilisation la plus systématique possible des travaux de type universitaire. Autre choix appréciable : il se garde de s'ériger en procureur, se contentant de constituer le dossier et de le présenter sur le ton le plus distancié qu'on puisse adopter en pareille matière. Ce qui ne l'empêche pas d'appeler un chat un chat et de contrebattre au passage un certain nombre d'idées reçues : il rappelle qu'il n'existait pas de communauté juive au sens strict du terme, que ce que l'on appelle ainsi – une juxtaposition de situations relativement diverses – ne fonctionnait pas de manière monolithique ; mais il montre aussi qu'il est erroné de tracer une coupure irréductible entre les juifs dits de souche et les juifs qui s'étaient réfugiés en France dans les années 30, puisque nombre de ces derniers aspiraient eux aussi à l'intégration, étape précédant l'assimilation.

Autre point qui méritait d'être souligné : c'est bien l'indifférence qui a prévalu, quasiment dans tous les milieux non juifs, quand Vichy a pris, à l'automne 1940, les mesures qui ont fait des juifs français des citoyens de deuxième zone et des juifs étrangers des parias ; mais il serait injuste de sous-estimer le poids de la solidarité agissante manifestée par un certain nombre de Français non juifs, à compter de l'été 1942.

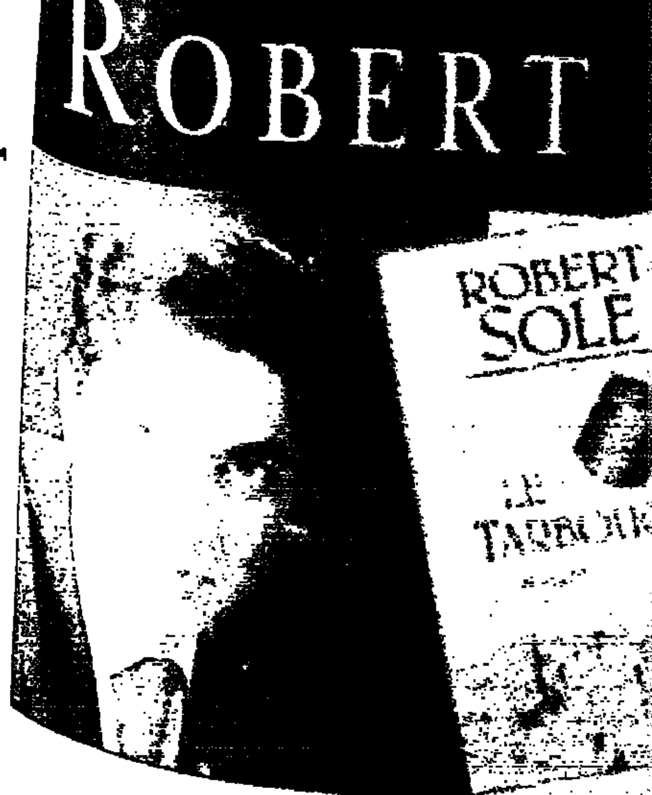
Une seule question nous semble faire problème dans son interprétation : celle de la résistance juive. En n'accordant qu'une place relativement réduite aux «résistants juifs» (curieusement cantonnés, de surcroît, avec l'étude de l'attitude des autorités italiennes d'occupation, dans le chapitre «Le temps des autres»).

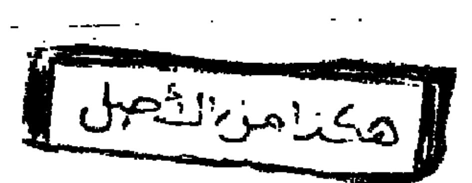
André Kaspi minimise, d'une manière qu'on peut contester, les retombées des actions menées par des juifs communistes – et non communistes – contre l'occupant, particulièrement dans l'évaluation de leur action pour la survie des juifs ; d'autant que l'accent est mis en ce domaine sur l'action des «juifs résistants» militant dans les «organisations juives», présentés presque comme seuls efficaces. Résistance juive ou participation de juifs à la résistance ? Le débat – on le sait – n'est pas neuf et *le Monde* en a déjà longuement rendu compte.

Seule une approche plus nuancée qui, en tout cas, distinguerait mieux l'histoire, l'étude de ce qui s'est passé concrètement dans la France des années 40, et les enjeux de mémoire dont l'évolution récente est le plus souvent tributaire de données politico-idéologiques complexes, permet d'éviter l'anachronisme.

Cette réserve – on l'aura compris – n'empêche pas de considérer que cet ouvrage devrait devenir un livre de référence : à lui seul, il permet de comprendre comment et pourquoi, dans le cas français, *«sur l'horloge de l'Histoire, les aiguilles avançaient plus vite pour les juifs que pour les autres populations de l'Europe occupée»* selon la belle – et tragique – formulation d'Adam Rayski, l'un des responsables de la MOI, cette organisation communiste de combat qui rassemblait des immigrés, juifs et non juifs.

Jean-Pierre Azéma





هكذا من الأصل

L'aventurier qui gémissait

« Je me sens comme un rat pris au piège », disait Joseph Conrad. Dans une solide biographie, Zdzislaw Nadjer dessine le portrait de ce maître de la prose anglaise qui ne cessa, sa vie durant, d'accumuler les contradictions

JOSEPH CONRAD
de Zdzislaw Najder.
Traduit de l'anglais
par Christiane Cozzolino
et Dominique Bellion,
préface de Sylvère Monod.
Critérion, 770 p., 259 F.

« Homo Duplex *a, dans mon cas, plus d'un sens* », disait Joseph Conrad. La biographie de Zdzislaw Najder tente, en plus de sept cents pages rigoureuses et passionnantes, de reconstituer le parcours incroyablement agité, et pourtant cohérent, les zigzags de la vie de cet homme qui fut un aristocrate polonais et un capitaine au long cours anglais, un aventurier qui passa le plus clair de ses jours à gémir, au fond d'une ferme anglaise, qu'il haïssait la vie de famille, aux côtés d'une femme qui ne comprenait rien à son époux (1). Il souffrait de toutes les maladies du monde, mais brûlait d'une énergie farouche, n'arrivait pas à écrire, mais se retrouve, cent ans plus tard, reconnu comme un des maîtres de la prose anglaise. Cet homme qui adorait Maupassant et la littérature française choisit d'écrire en anglais. Il fut toujours un étranger partout, nanti en outre d'un terrible accent, alors qu'il ne jurait que par la tradition, le sentiment national et la fidélité.

Quant il naquit en Ukraine, le 3 décembre 1857, Joseph Conrad fut nommé Josef Teodor Konrad Korzeniowski. Son père, Apollo, était un poète, d'une famille de noblesse terrienne, un patriote révolutionnaire qui traduisait Vigny et Hugo. Il fut arrêté et déporté en Russie du Nord avec sa famille quand Josef avait à peine quatre ans. Dans la famille de sa mère, Ewa, qui mourut de tuberculose en 1865, on avait, au contraire, du bon sens, de la prudence.

Après la mort d'Apollo, en 1869, le petit Josef, qui est – comme il le sera quasiment toute sa vie – toujours malade et sujet à des crises d'épilepsie, est élevé par son tuteur, Tadeusz Bobrowski, une sorte d'antithèse de son père, juriste et comptable, sec et vaniteux, mais plus tendre qu'il ne le laisse voir. Toute cette enfance, Najder la place sous le signe du poème qu'Apollo a écrit pour le baptême de son fils, qui dit : *« Souviens-toi, mon enfant / Que tu n'as ni bien ni bonheur / Ni peuple ni pays / tant que la Pologne, ta patrie / est ensevelie. »*

« Les dés étaient jetés »

A travers toutes ses révoltes et toutes ses tentatives de fuite, Joseph Conrad, qui répétait si souvent *« Je me sens comme un rat pris au piège »*, n'a fait qu'exaucer le vœu paternel. Pour le moment, il lutte comme un forcené contre le destin et les sages recommandations de son oncle et tuteur. A dix-sept ans, il part à Marseille, où il vit quatre ans et commence sa carrière de marin, malgré de violents accès de dépression, encore des maladies et déjà des dettes.

En 1889, il commence *la Folie Almayer*. Il s'ennuie entre deux départs à Londres où il réside désormais. Dans ses Mémoires, qu'on ne peut croire en rien ou presque d'après Najder, il remarque que ça s'est fait par hasard, mais, dit-il, *« dès que j'eus fini de noircir la première page du manuscrit, dès l'instant où j'eus, dans la simplicité de mon cœur et l'étonnante ignorance de mon esprit, écrit cette page, les dés étaient jetés. »* Les dés sont jetés en anglais. *« Le génie de la langue s'empara de moi si complètement que ses idiotismes mêmes, je le crois sincèrement, agirent directement sur mon caractère et façonnèrent ma nature encore malléable. »*

Après la dure épreuve d'un voyage au Congo, dont les échos retentissent dans *Au cœur des ténèbres*, Konrad devient Conrad en 1896 : il se marie, s'installe dans la campagne anglaise et devient un écrivain professionnel.

Et, cette fois, le rat est vraiment pris au piège. Comme le note Najder, cinq fois il modifia le cours de sa vie pour échapper à quelque chose, en quittant la Pologne, en quittant la France, en s'embarquant pour l'Afrique, en se mettant à écrire, et en se mariant. A chaque fois, la solitude, le sentiment d'irréalité des autres, l'étrangeté, les maladies et la course après l'argent le rattrapèrent.

Toute la partie du livre de Najder consacrée aux tourments d'écrivain de Conrad est magnifique. De lettre en lettre, de manuscrit impossible à finir en manuscrit impossible à placer, de bluff en bluff auprès de son agent, de plaintes en plaintes auprès de ses amis, les pages s'accumulent, comme invisibles. *« Voilà le livre à moitié écrit – il en est au tiers évidemment – et je suis à moitié mort et complètement vidé. C'est comme une espèce de tombeau qui est aussi un enfer où l'on doit écrire, écrire, écrire. On se demande si cela en vaut la peine, parce qu'à la fin on n'est jamais satisfait, jamais délivré. (...) L'eau à la hauteur des hanches, on ne fait plus rien. Le cerveau jette ses rafales d'images incohérentes tous azimuts. Bilan de l'année : désastreux. »*

Les années s'écoulent, désastreuses, et les chefs-d'œuvre sont là. Mais Conrad souffre aussi de ce rôle qu'il a : *« Derrière le concert de louanges, j'entends comme un murmure : reste donc en mer, n'accoste pas. Ils veulent m'exiler en plein océan. »* Il dit aussi : *« Si ça continue, je vais me mettre à écrire en français. »* Il explique que ses livres sont bien plus influencés par les *« nonsenses rhymes »* d'Edward Lear que par une quelconque tradition maritime, que c'est le navire qui l'intéresse et non l'océan, le navire comme un arc tendu contre le destin, comme le symbole du savoir-faire et de la ténacité humaine face à la nature indifférente. *« On m'a appelé romancier des mers, des tropiques, écrivain descriptif, auteur romantique, et réaliste aussi. En fait, je ne me suis jamais intéressé qu'à la valeur idéale des choses. »*

« Sans adieux ni cérémonie »

Conrad traque *« quelques idées simples »* : la fidélité, comme principe fondateur de toute humanité, et la solidarité. C'est qu'il a tellement embrouillé sa vie... Pourtant, s'il travaille si douloureusement, par *« convulsions mentales qui me laissent écumant d'une colère extrêmement brutale »*, et s'il se sent si aisément humilié, et incompris, tous les portraits de lui que rapporte Najder, tracés par ses contemporains, rendent compte de l'impression très forte que laissaient son regard, son intense présence physique, le mélange de violence, d'hypersensibilité et de retenue construite qu'il était.

Quand il meurt, le 3 août 1924, Virginia Woolf écrit : *« Notre invité nous a quitté, et ce départ sans adieux ni cérémonie est dans le style même de son arrivée mystérieuse. »* Et elle évoque son apparence étonnante, ses yeux extraordinairement brillants, ses manières parfaites d'aristocrate-polonais-marin-de la marine-marchande, gentleman et écrivain anglais consumé par le feu qui n'avait cessé de le brûler. *« Le plus humain des écrivains que j'ai connus »*, disait Saint-John Perse.

Geneviève Brisac

(1) Durant leur voyage de noces, la pauvre Jessie, terrifiée par une lumière dans un tunnel près de Southampton, crut que son mari venait de poser une bombe. C'est dire la confiance qui régnait...

Un écrivain secret

par Hector Bianciotti

JOSEPH CONRAD : AU CŒUR DE L'ŒUVRE
de Jacques Berthoud.
Traduit de l'anglais
par Michel Desforges.
Criterion, 280 p., 159 F.

EN DEHORS DE LA LITTÉRATURE
de Joseph Conrad.
Traduit de l'anglais
par Michel Desforges.
Criterion, 256 p., 139 F.

Au lendemain de la mort de Joseph Conrad, Virginia Woolf observait que, en dépit de la réputation dont il jouissait – *« la plus grande d'Angleterre »*, – quelque chose d'essentiellement difficile à saisir restait accroché à son génie.

Près de soixante-dix ans plus tard, alors que sa gloire s'avère des plus solides, Conrad demeure un écrivain secret, auquel on continue de reprocher ses prétentions philosophiques, sa métaphysique brumeuse, voire son style hautain, sa quête passionnée du style, augmentée par sa crainte de commettre des fautes dans cette langue anglaise que l'adolescent polonais avait appris à baragouiner à bord de steamers et de cargos, et qui *« l'adopta »* – comme il s'est plu à le rappeler dans ses mémoires (1) – un matin de 1889, à Londres, dans un état d'*« irresponsabilité absolue savourée à fond »*. Ce fut au souvenir d'un Hollandais rencontré douze ans auparavant à Bornéo, qui l'avait frappé par son extravagance vestimentaire et ses manières, et qui deviendrait le protagoniste de son premier roman, *la Folie Almayer*. Car c'est ainsi que Josef Konrad Korzeniowski entra en littérature, obéissant à une *« nécessité obscure, un phénomène caché et inexplicable »* avant de connaître les délices et le tourment mêlés que l'on éprouve à écrire des récits *« où tant de vies vont et viennent au prix d'une seule qui, imperceptiblement, s'en va... »*

Conrad – pour qui la supériorité du romancier résidait dans la liberté qu'il a à tout exprimer, de *« confesser ses croyances les plus secrètes »* – avait toujours soupçonné la réticence que pouvait susciter son œuvre : ne prévoyait-il pas que la nature de son écriture courait le risque d'*« être obscurcie par la nature de* (son) *matériau »* ? Aussi soutenait-il que sa vie de marin n'avait pas eu plus de portée sur sa vie littéraire – *« sur ma qualité d'écrivain »* – que l'énumération des salons que fréquentait Thackeray – pour ne pas risquer un anachronisme, il ne cita pas Proust – aurait pu en avoir sur ses dons de romancier.

Admirateur de Flaubert

Il ne voulait pas être classé comme un auteur de livres d'aventures – jugement distrait qui continue de faire tant de mal à Kipling et à Stevenson – et, admirateur de Flaubert (*« premier Adam d'une espèce nouvelle : celle de l'écrivain comme ascète, comme sacerdoce et presque comme martyr »*, selon Borges), de Henry James, *« l'historien des consciences délicates »*, et, par dessus tout, convaincu que tout écrivain vaudra enfin ce qu'il aura valu comme critique de lui-même, Conrad tenait à ce que la face d'ombre de ses livres ne fût pas négligée : l'homme et, pour ainsi dire, l'âme qui, en eux, *« se parle »*.

Grand connaisseur de Conrad, Jacques Berthoud, de son côté, se révèle dans son essai sur les grandes narrations de l'écrivain – *grosso modo*, les six premiers romans – comme un grand critique, en ce qu'il se montre un lecteur hors de pair, sachant dénicher les phrases qui, isolées, disposées en une sorte de marqueterie, expliquent, mieux que tout détail biographique, la genèse de chaque ouvrage, et cette fameuse prétention de profondeur dont on fait grief à l'auteur de *Nostromo*. A ce sujet, Berthoud dit, justement, que Conrad ne propose pas une métaphysique, mais qu'*« il met en scène le besoin d'une métaphysique qui ne peut exister, qui semble illusoire au type de pensée qu'il tient pour rationnelle. »*

En ce qui concerne le recueil de textes de Conrad intitulé *En dehors de la littérature*, il contient, pour le principal, le récit, fort émouvant, du retour de l'auteur en Pologne, sa patrie (récit déjà publié dans le troisième volume de ses *Œuvres*, dans « La Pléiade »), un article sur le naufrage du *Titanic*, qui offre un certain intérêt du fait qu'il est question de ce code réglant la vie des marins dont le respect et la transgression se trouvent au cœur même des œuvres majeures de l'écrivain ; et de belles pages sur la géographie, cette géographie qui passionna l'enfant polonais au point de décider de sa vie aventureuse qui, à travers les mers, allait atteindre les rivages d'une mer presque infinie : la langue de Shakespeare.

Cela dit, on cherchera en vain le grand Conrad dans ces textes que, pour la plupart, il publia dans la presse, à la demande de ses éditeurs, lesquels tenaient, par ce biais, à rappeler au public le nom de l'écrivain. Textes de circonstance, au même titre que ceux qu'il consacra à des livres, à des écrivains (2), au demeurant bien plus importants, mais, somme toute, critiques modestes que Conrad, de son propre aveu, jugeait insatisfaisantes : n'étaient-elles pas destinées à des journaux et, par là, forcément soumises à des conditions empêchant toute analyse approfondie ? Ce qui ne convenait pas au scrupule de l'écrivain, car il ne supportait pas qu'on le contraignît à n'être pas lui-même et que, dans un compte-rendu de presse, il fallût sacrifier l'être au paraître... quand il ne savait que trop, en l'occurrence, à quels yeux il lui fallait paraître.

(1) *Des souvenirs* (Gallimard, 1924), et dans le volume III des *Œuvres* dans « La Pléiade ».

(2) *Propos sur les lettres*, Actes Sud, 1989.

Autres parutions conradiennes

Dans la collection « Futuropolis », paraît *l'Agent secret*, traduit par Sylvère Monod, avec des dessins de Miles Hyman (140 p., 120 F.).

Les Éditions Ombres rééditent un autre roman bref, *le Duel*, dans une traduction due à Michel Desforges (128 p., 76 F.).

Le *Magazine littéraire* de mars (Nº 297) publie un dossier très complet sur Joseph Conrad (28 F.).

Jacques Darras, qui a participé à ce dossier, est l'auteur d'un récent *Joseph Conrad*, avec des photographies de Jorge Molder (Marval, collection « Lieux de l'écrit », 88 p., 120 F.).

Enfin, Gallimard réédite le numéro d'hommage de la NRF (décembre 1924) consacré à l'auteur de *Nostromo* (170 p., 55 F.) De nombreux titres de Joseph Conrad sont disponibles en édition de poche. Parmi eux, en « Folio » Gallimard, *Lord Jim* (Nº 1403), *Un paria des îles* (Nº 1436), *la Rescousse* (Nº 1660), *Fortune* (Nº 2061) ; en « Folio Bilingue », *Typhoon* (Nº 13) ; dans « l'Imaginaire » Gallimard, *Jeunesse* suivi de *Cœur des ténèbres* (Nº 19), *le Nègre du Narcisse* (Nº 109), *Au bout du rouleau* (Nº 195).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Les mots de la nuit

Lalla Romano, Elsa Morante, Dacia Maraini : trois Italiennes qui ne confondent pas réalisme et naturalisme

L'HOMME QUI PARLAIT SEUL
de Lalla Romano.
Traduit de l'italien
par Philippe Giraudon.
Ed. La Différence, 164 p., 89 F.

POUR OU CONTRE LA BOMBE ATOMIQUE
d'Elsa Morante.
Traduit de l'italien
par Jean-Noël Schifano.
Gallimard, 156 p., 65 F.

LA VIE SILENCIEUSE DE MARIANNA UCRIA
de Dacia Maraini.
Traduit de l'italien
par Donatella Saulnier.
Laffont, 286 p., 130 F.

Un jour, considérant le catalogue des auteurs italiens traduits en français, catalogue, on le sait, aussi long que celui des conquêtes de Don Juan, Ferdinando Camon s'étonnait de l'absence de Lalla Romano. L'injustice est maintenant réparée depuis plusieurs années, avec son roman le plus célèbre, *Ces petits mots entre nous* (1). Mais la discrétion de l'accueil public et critique a découragé son premier éditeur, qui se trouve ici relayé par un autre. Lalla Romano a donc attendu le grand âge pour être traduite. Son œuvre est surprenante parce que, tout en recourant à un style épuré, limpide, léger, elle est paradoxalement d'une lecture difficile.


LOUIS MONIER

Lalla Romano : le temps figé.

Pour Lalla Romano, la réalité se réduit à quelques symptômes psychologiques, que la romancière ne décrypte pas mais qu'elle présente sous tous leurs aspects possibles. Ses romans sont donc des sortes de machineries abstraites qui ne font naître un sentiment poétique que de l'autopsie infinie d'une même situation. *L'homme qui parlait seul*, qui date d'il y a trente ans, est particulièrement représentatif de cette méthode. Un homme, partagé entre une femme légitime qui l'a abandonné et une autre qu'il croit aimer, découvre qu'il n'y a pas d'adieu, pas d'abandon, pas de *revirement* dans sa *vie*. Ses deux amours sont antagonistes mais simultanées, même si elles se succèdent dans le temps. Le monologue qu'on lit est constitué de brèves incursions dans un univers mental au bord de la torpeur et de l'inconscience, souvent surpris dans le demi-sommeil.

Un bloc de malentendus

Certes profondément marquée par la psychanalyse, Lalla Romano n'est pourtant pas une grande analyste. Tout simplement parce qu'elle fige le temps. Elle s'en tient aux apparences qu'elle dissèque : elle révèle que la réalité des sentiments est un bloc compact de malentendus. *« De combien d'atomes de vertu est fait un péché, de combien d'hésitations timides un refus. De combien de silences ambigus un non. »* Par ailleurs, le monde extérieur se disperse en saynètes sensuelles auxquelles, après coup, elle tente d'attribuer une logique. Dans son dernier livre, *Le Lune di Hvar* (2), Lalla Romano, à travers un journal poétique tenu en Yougoslavie, voudrait répondre à la même question : comment atteindre la réalité ?

C'est autour du problème du réalisme en littérature que tournent aussi les essais d'Elsa Morante. Elle écrit : *« Tout vrai roman est un drame psychologique car il représente le rapport de l'homme avec la réalité. »* De ce point de vue, outre Verga, Cervantes, Kafka, Melville ou des poètes comme Dante et Pétrarque, la romancière place, dans son Panthéon, Umberto Saba, auquel elle consacre des pages admirables. Le réalisme, on l'aura compris, n'a rien à voir, pour elle, avec le naturalisme, malgré les ambiguïtés du projet de *La Storia*. Elle précise, du reste : *« Il n'y a rien de plus irréaliste (mieux : spectral) qu'une voix « reproduite d'après nature », fanée et morte, récitée par un automate. Et il n'y a rien de plus réel et vivant à jamais que le moindre dialogue entre amants italiens à la cour de Parme rapporté en langage français stendhalien par son inventeur, Stendhal. »*

Bien qu'il s'agisse de textes circonstanciels – conférences antinucléaires, réponses à un questionnaire sur le nouveau roman ou préface d'un album sur Fra Angelico, – le recueil d'Elsa Morante, posthume mais conçu par elle de son vivant, tient sa parfaite cohérence de son combat pour la réalité à travers la fable. A partir de l'axiome *« L'art est le contraire de la désintégration »*, la conférence qui donne son titre à l'ensemble glisse merveilleusement vers une réflexion sur la fonction de l'artiste. Et l'on retrouve l'une des marottes de l'auteur de *l'Ile d'Arturo* : *« Ses compagnies les plus vraies, l'écrivain les trouve au fond presque toujours au milieu des personnes extrêmement jeunes, enfantines même. Elles seules en effet reconnaissent et fréquentent encore la réalité. »*

Dacia Maraini fait partie du même cercle intellectuel qui a entouré Elsa Morante. Elle lui a succédé auprès de Moravia, elle a eu une amitié aussi intense pour Pasolini, mais son œuvre n'a pas eu le même retentissement à l'étranger. Probablement trop attachée au mouvement féministe, elle a été victime de ses engagements. Et son tempérament lyrique s'est peut-être davantage épanoui dans des poèmes, des pièces de théâtre, des scénarios. En Italie, *la Vie silencieuse de Marianna Ucria* lui a fait retrouver un vaste public. Sans doute à cause de son personnage : une aristocrate sicilienne (comme l'auteur), sourde-muette, découvrant le monde tremblant et vain du XVIIIe siècle à travers le filtre très ombré, très étroit, de ses infirmités, qui lui permettent de sublimer ses sensations. Le décor historique de la Sicile baroque, que Dacia Maraini reconstruit avec charme et exactitude, est magnifié par le regard de cet héroïne singulière, aussi déconcertante que les monstres de la villa du prince de Palagonia (qui apparaît fugitivement dans le livre, l'action étant précisément située à Bagheria). Ce n'est pas seulement à la rigueur de ses reconstitutions que ce roman doit sa force, mais à la transposition littéraire du silence : *« Une eau morte dans le corps mutilé »*. Et l'on ne s'étonne pas que Dacia Maraini cite le fameux sonnet de Michel-Ange : *« Dormir m'est cher et plus encore être de pierre* (3).... » Poème dont le titre est *la Nuit parle*. Excellente formule pour résumer la perception que chacune de ces romancières a de la réalité.

René de Ceccatty

(1) Denoël.
(2) Einaudi, 1991.
(3) Traduction de Pierre Leyris, récemment reprise en « poche » dans la collection « Poésie » de Gallimard.

Anna Wickham vaincue

« Je suis finie », se plaignait, dès 1935, l'écrivain anglais. Douze ans plus tard, elle se suicidait...

PRÉLUDE A UN NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Fragments d'une autobiographie
d'Anna Wickham.
Préface de James Hepburn.
traduit de l'anglais
par Jean-Louis Chevalier.
Ed. des Cendres, 203 p., 140 F.

ROYAUME
d'Alice T. Ellis.
Traduit de l'anglais
par Fiona Macthail
et Luc Rigoureau.
Ed. des Cendres, 156 p., 120 F.

La collection que dirige Jean-Louis Chevalier aux éditions des Cendres, et qui eut le mérite de publier la première œuvre en français d'A. S. Byatt (1), poursuit son travail de découverte en publiant aujourd'hui deux brefs ouvrages d'auteurs encore inconnus en France : *Prélude à un nettoyage de printemps*, de remarquables fragments autobiographiques laissés par une poétesse anglaise morte en 1947, Anna Wickham, et *le 27e royaume*, un conte plein d'humour et de fantaisie de la romancière anglaise Alice Thomas Ellis (qui est aussi chroniqueur littéraire et directrice littéraire d'une maison d'édition) ; on y voit la mystérieuse et belle Valentine, une Noire qui se destine à la vie de couvent, porter, tel Candide, un regard étonné sur la complexité du monde environnant ; mais ni le racisme de Mme Mason, ni la perversité de Kyril, ni le mal, ni la bonté n'ont raison de ses pouvoirs miraculeux.

« Le sacrifice de moi-même »

Anna Wickham, dont le beau visage tragique orne la couverture de *Prélude à un nettoyage de printemps*, vécut à Paris pendant l'entre-deux-guerres et, dès 1922, fit la connaissance de Natalie Barney avec laquelle elle entretint une longue correspondance, plus tard réunie dans un volume intitulé *Postcards and Poems*. Tandis que ses poèmes paraissaient dans diverses anthologies, elle rencontrait, entre Montparnasse et Montmartre, Ezra Pound, Sylvia Beach, Djuna Barnes, Berenice Abbott... et se liait d'amitié avec eux. Cependant, ce ne sont pas ses heures de gloire ni la vie de bohème du Paris de l'époque qu'elle retrace, mais la lente formation du sens de l'échec qui finit par la dominer, gagnant toutes les régions de sa vie, son rôle de femme et de mère aussi bien que son activité littéraire.

Si elle sait, en effet, que *« se connaître et s'exprimer sont les seuls moyens d'assurer sa continuation »*, elle ajoute, l'instant d'après, que jamais elle ne crut en son art dont l'habitude lui fut, depuis l'enfance, imposée par son père, un artiste raté, frustré dans ses ambitions comme dans son amour. Son mari, un riche bourgeois qui avait pour passion la photographie des églises romanes, voulut, au contraire, *« chasser d'elle les mots »*. Prise dans l'étau d'une double obligation morale, ni l'art ni la vie de famille ne lui permirent de se trouver : *« Par le sacrifice de moi-même, j'ai tenté de servir trois générations d'hommes. Je semble avoir causé leur ruine à tous... »* En vain, elle tenta de faire son *« métier de femme »*, demeurant dans sa famille pour élever ses trois fils et *« mettre de l'ordre dans* [sa] *maison »*.

Cette mise en ordre impossible de la maison et de la vie, Anna Wickham en annonce la dernière étape au seuil de ces fragments, dont le ton est inexorable comme celui des confessions que l'on se fait à soi-même : *« Cela fait vingt-neuf ans que j'essaie de mettre de l'ordre dans ma maison ; à cause d'une faiblesse pathologique, d'un manque de soin révélateur, je n'ai pas réussi. »* Elle termine par cette constatation : *« Je suis finie, je suis complètement vaincue, il ne me reste plus que le suicide. Je mets la villa en ordre pour ma mort. »* Ces lignes furent écrites en 1935 ; en 1947, effectivement, elle se suicidait.

Jamais, cependant, dans ces fragments qui sont d'une honnêteté sans faille, elle n'est tentée par l'apitoiement ni la plainte. L'histoire de sa famille – dans laquelle elle remonte avec force détails, si bien que cette autobiographie est avant tout une fresque sociale de l'Angleterre victorienne et édouardienne – est romanesque et fascinante autant que la meilleure fiction, pleine d'aventures, de voyages au long cours et de personnages excentriques.

Respectabilité cruelle

Elle court depuis Edwin Harper, le grand-père parternel, musicien et débauché qui faussa compagnie à sa puritaine famille paysanne pour s'installer à Londres, ou Martha Whelan, la grand-mère maternelle, issue d'une famille ouvrière, qui posait pour les peintres et réussit, par son travail acharné, à promouvoir ses filles au rang d'institutrices, jusqu'à Alice, la mère de la narratrice, *« une sorte de génie ignorant »*, qui avait en elle tant de ressources qu'elle aurait trouvé le moyen de *« gagner sa vie sur une île déserte »* et qui tira sa famille de la misère en exerçant ses dons de médium à travers toute l'Australie. Ainsi assiste-t-on à l'ascension sociale fulgurante de la narratrice, qui épouse bientôt un habitant des « villas ».

Le livre se lit comme un plaidoyer en faveur de l'imagination et du génie, de cette vitalité désordonnée contre laquelle la bourgeoisie de l'époque se défendait ; car l'échec d'Anna Wickham s'explique, en partie, par l'emprise qu'eut sur elle, à travers son père, puis son mari, cette respectabilité étouffante et cruelle qui caractérisait les couches sociales montantes aussi bien que les tenants de l'ordre établi. Un art de la formule juste lui permet de saisir en quelques mots le fond d'une situation, celle de la femme, épouse et mère par exemple : *« Mon esprit se sentait corrompu à force d'avoir son attention constamment dirigé et ses facultés en même temps inutilisées et absorbées. »*

Christine Jordis

(1) *Le Sucre*, 1989.

Ismaïl et ses fantômes

Réa Galanaki évoque la double vie, en forme de tragédie antique, du Crétois Papadakis, qui devint dignitaire de l'Empire ottoman

LA VIE D'ISMAÏL FERIK PACHA
de Réa Galanaki.
Traduit du grec
par Lucile Farnoux,
Institut français d'Athènes.
Actes Sud, 170 p., 110 F.

Crétoise de naissance et historienne de formation, Réa Galanaki ne pouvait que se passionner pour le personnage d'Ismaïl Férik Pacha rencontré un jour dans une salle du Musée du Caire *et dont le mutisme de bronze* semblait défier ses deux amours.

Le Crétois Emmanuel Cabanis Papadakis, alias Ismaïl Férik Pacha, fut capturé par l'armée ottomane en 1823, à l'issue d'un massacre qui le laissa orphelin. Emmené en Egypte, il y devint ministre de la guerre, à l'époque *où le puissant Empire ottoman* devait faire face à l'émancipation progressive des populations chrétiennes de la péninsule des Balkans. La Grèce – mais pas la Crète, restée sous la domination ottomane, – après quatre siècles d'occupation, venait de conquérir son indépendance.

Plus que le décor historique de son existence pourtant, plus que son ascension fulgurante – mais *pas exceptionnelle, car l'Empire* ottoman recrutait volontiers ses dignitaires parmi les prisonniers de guerre, – ce qui rend son destin singulier est qu'il revient en Crète, un demi-siècle plus tard, pour y écraser une révolte. Le récit de Réa Galanaki est donc aussi et surtout celui d'un retour, qu'on est *tenté* de rapprocher de la longue tradition des *Nostoi* de l'épopée homérique. D'ailleurs, consciemment ou non, l'auteur se souvient non seulement d'Homère, mais aussi de la tragédie antique.

On sait très vite, en effet, que le jeune Crétois est promis à un destin tragique, *celui* d'un homme déchiré entre sa première vie, qui s'achève dans un massacre, sur le plateau de Lassithi, et la seconde, qui commence au même moment : émergeant de la grotte où il s'était caché, comme le nouveau-né sort du ventre de sa mère, il voit deux vautours s'envoler près de lui, sinistre présage et symbole de ses deux existences. Dès lors, toute l'œuvre constitue, comme l'*Agamemnon* d'Eschyle, *« une attente dont l'objet se rapproche de façon lente et sûre »* (1), le héros vivant à la fois dans la crainte et l'espoir d'une issue longtemps retardée. Mais il ne s'est rendu coupable d'aucune démesure, il ne doit pas son sort au caprice des dieux, encore moins à leur sagesse, le sang versé laisse les Erynies indifférentes et aucun devoir (ni désir) impérieux de vengeance ne l'anime.

Images cannibales

Il n'y a que l'homme, oscillant entre les deux pôles de sa double appartenance, que l'écriture à la fois rigoureuse et riche de l'auteur met sans cesse en vis-à-vis. L'Histoire alterne avec la légende, le réel avec le merveilleux, où Ismaïl côtoie son double et les fantômes des siens. Le dignitaire ottoman dissimule un *« tourmenté d'amour renfermé »*, un *« visionnaire »* rongé par une vie irréelle et secrète, peuplée de *morts et d'images cannibales* qu'il ne cesse de reproduire, victime consentante de l'innocence de sa première vie et de la culpabilité de la seconde.

Ni révolte ni désespoir, pas de manifestation bruyante de douleur lorsque son âme n'est cruellement habitée – à la différence d'Ulysse – que par le *« chagrin du retour »*. Le ton est, au contraire, d'une grande pudeur, même lorsque la seconde partie du roman cède à la tentation romantique de la première personne. De cette sobriété de l'expression jaillit une *poésie, omniprésente et puissante*, qui oppose – la ligne droite du Nil au *« disque rond du plateau »*, – superpose – l'image du *« plateau enneigé »* sur le *« sable brûlant du désert »*, associe – les armes et les sentiments, – multiplie les métaphores *« afin que rien dans la pensée humaine ne soit simple au point de la corrompre par cette facilité même »*. Ainsi Ismaïl accède-t-il à une sagesse qui ne fait aucune place à la crainte païenne de l'arbitraire divin ni à la morale chrétienne de l'expiation : l'homme est seul face à son destin. Mais il est bercé par la beauté et la tendresse d'une nature qui lui prodigue les caresses de ses sanglots, de *« la flamme verte des cyprès »* à l'odeur *« du feu en hiver »*, *« du champ moissonné et des pommes mûres »*.

Il y a dans ce premier roman – *salué* en Grèce comme un chef-d'œuvre – un mélange infiniment séduisant de rigueur et de sensualité, de tendresse maternelle, presque femelle, qui fait son originalité et sa modernité. Un fruit mûri par les années que l'auteur a consacrées à l'écriture de poèmes et de nouvelles.

Karin Coressis

(1) Jacqueline de Romilly, *La modernité d'Euripide*, PUF, 1986, p. 74.

